NIZ.

IRES

E N

nts, des N

ARQUÉ.

ISTORIQUE

BARZAZ-BREIZ.

CHANTS POPULAIRES

DE LA

BRETAGNE

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

Avec une Traduction française, des Arguments, des Notes
et les Mélodies originales,

PAR

TH. HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

QUATRIÈME ÉDITION,

AUGMENTÉE DE TRENTE-TROIS NOUVELLES BALLADES HISTORIQUES.

Tome Second.

PARIS,

A. FRANCK, RUE RICHELIEU, 69;

LEIPZIG,

MÊME MAISON, KŒNIGS-STRASSE.

1846

On reçommande comme importantes les corrections suivantes :

Page 287, ligne 2, *un conte;* lisez : *un compte.*

— 433, — 9, *soufflez enfants;* lisez : *soufflons.*

— 475, — 15, *contre l'étranger ;* lisez : *l'étranger.*

PREMIÈRE PARTIE.

SECTION SECONDE.

CHANTS HISTORIQUES.

AZÉNOR LA PALE.

ARGUMENT.

Les titres généalogiques des Kermorvan nous apprennent qu'un seigneur de cette famille, nommé Ives, épousa, en l'année 1400, une héritière de la maison de Kergroadez, appelée Azénor [1]; mais ces titres n'entrent dans aucun détail sur cette union, et nous en ignorerions encore et le motif et les suites, si notre poésie populaire ne s'était chargée de suppléer ici, comme en maint autre cas, au silence de la chronique. D'après un barde de Cornouaille, Azénor, que la tradition surnomme la *pâle*, aimait un pauvre cadet de famille du manoir de Mezléan, qu'on destinait à l'état ecclésiastique, et elle l'aurait épousé si ses parents, qui souhaitaient une plus riche alliance, n'y avaient mis obstacle en la forçant de donner sa main à Ives de Kermorvan. On va voir si les projets qu'ils fondaient sur ce mariage se réalisèrent.

[1] *Réformations de la noblesse de Bretagne*, t. III, p. 68.

AZENORIK-C'HLAZ.

(Ies Kerne.)

I.

Azenorik-c'hlaz zo dimet,
N'ed eo ked d'he muian-karet;

Azenorik-c'hlaz zo dimet,
D'he dousik kloarek, n'ed eo ket.

II.

'Zenorik oa tal ar feunten,
Ha gant-hi eur vrouz sei melen;

War lez ar feunten, hi eunan,
O pakat eno bleun balan,

Da ober eur boukedik koant,
Eur bouked da gloarek Mezlean.

But e oa hi tal ar feunten,
Pa dremenaz 'nn otrou Iouen,

'Nn otrou Iouen, war he varc'h glaz,
Kerkent, enn eur redaden vraz;

Kerkent, enn eur redaden vraz,
Hag out-hi dam-zellet a reaz :

— Hou-man a vezo va fried,
Pe n'am bo, 'vit gwir, groeg e-bed ! —

III.

Kloarek Mezlean a lavare
Da dud he vaner, enn de oe :

AZENOR LA PALE.

(Dialecte de Cornouaille.)

I.

La petite Azénor la Pâle est fiancée, mais elle ne l'est pas à son plus aimé ;

La petite Azénor la Pâle est fiancée, mais à son doux clerc, elle ne l'est pas.

II.

La petite Azénor était assise auprès de la fontaine, vêtue d'une robe de soie jaune ;

Au bord de la fontaine, toute seule, assemblant des fleurs de genêt,

Pour en faire un joli bouquet, un petit bouquet au clerc de Mezléan.

Elle était assise près de la fontaine, lorsque passa le seigneur Ives,

Le seigneur Ives sur son cheval blanc, tout à coup, au grand galop ;

Tout à coup, au grand galop, qui la regarda du coin de l'œil :

— Celle-ci sera ma femme, ou, certes, je n'en aurai point.—

III.

Le clerc de Mezléan disait aux gens de son manoir, un jour :

— Pelec'h euz eur c'hemengader,
Ma skrifenn d'am dous eul lizer?

— Kemengaderien vo kavet,
Hogen e vint re ziveed.

— Va matezik, d'in leveret,
Na petra zo ama skrivet?

— Azenor me na ouzonn ket,
Biskoaz e skol ne onn-me bet;

Azenor me na ouzonn ket,
Digoret-han, hag e welfet. —

Pe oa laket war hi barlen,
'Zenorik a zeuaz d'he lenn.

Ne oa ked evid he lenn mad,
Gand daelou euz he daoulagad.

— Ma lavar gwir al lizer-man,
Ma-hen tost da vervel breman! —

IV.

Ne oa ked he c'homz peurlaret,
Pe d'al leur-zi oa diskennet.

— Petra neve zo enn ti-man,
Pa welann 'nn daou ver ouz ann tan?

Pa welann 'nn daou ver ouz ann tan,
'Nn hini braz ha 'nn hini bihan?

Petra neve zo enn ti-man,
Pa erru sonerien aman?

Pa erru sonerien aman,
Ha pachigou a Germorvan.

— Où y a-t-il un messager, que j'écrive à ma douce amie ?

— Des messagers, on en trouvera, mais ils arriveront trop tard.

— Ma petite servante, dites-moi, qu'y a-t-il d'écrit ici ?

— Azénor, je n'en sais rien, je n'ai jamais été à l'école ;

Azénor, je n'en sais rien ; ouvrez la lettre, et vous verrez. —

Elle la posa sur ses genoux, et se mit à la lire.

Elle n'en pouvait venir à bout, tant elle avait de larmes aux yeux.

— Si cette lettre dit vrai, il est sur le point de mourir ! —

IV.

En parlant de la sorte, elle descendit au rez-de-chaussée.

— Qu'y a-t-il de nouveau dans cette maison, que je vois au feu les deux broches ?

Que je vois les deux broches au feu, la grande et la petite ?

Qu'y a-t-il de nouveau céans, que les ménétriers arrivent ?

Que les ménétriers arrivent et les petits pages de Kermorvan.

— Enn ti-man n'euz netra henoaz,
Nemed ho eured zo arc'hoaz.

— Mar 'd eo benn-arc'hoaz ma eured,
Mont a rinn a-bred da gousket,

Hag ac'hano ne zavinn ket,
Ken da lienna vinn savet. —

Tronoz beure pa zihunaz,
He matezik-gambr erruaz;

He matezik-gambr erruaz,
Hag er prenestr en em lakaz.

— Me wel ann hend, ha poultr enn han,
Gant kalz ronsed o tont aman :

Ann otrou Iouen 'penn-kentan,
Ra vo torret he c'houg gant-han !

D'he heul, ha flec'h ha marc'heien
Ha kalz tudjentil hed ann hent.

Ha dindan-han 'nn inkane gwenn,
Eur stern aouret war he gerc'hen ;

Eur stern alaouret penn-da benn,
Eunn dipr voulouz ru war he gein.

— Malloz d'ann heur e teu aman !
D'am zad, d'am mamm, ar re gentan !

Difennet e d'ann dud iaouank
Da heulia, er bed-man, ho c'hoant. —

V.

Azenorik-c'hlaz a wele
O vont d'ann iliz ann de-se.

— Ce soir il n'y a rien de nouveau céans, mais vos noces ont lieu demain.

— Si mes noces ont lieu demain, je m'irai coucher de bonne heure,

Et je ne me lèverai que pour être ensevelie. —

Le lendemain, à son réveil, entra sa petite servante;

Sa petite servante entra et se mit à la fenêtre.

— Je vois sur le chemin une grande poussière qui s'élève, et beaucoup de chevaux qui viennent ici :

Messire Ives est à leur tête, puisse-t-il se casser le cou!

A sa suite, des chevaliers et des écuyers, et une foule de gentilshommes le long du chemin.

Il monte un cheval blanc qui porte sur le poitrail un harnais doré;

Un harnais doré tout du long, et sur le dos une housse de velours rouge.

— Maudite soit l'heure qui l'amène! maudits soient mon père et ma mère tout les premiers!

Jamais les jeunes gens, en ce monde, ne feront ce que leur cœur désire. —

V.

La petite Azénor la Pâle pleurait en allant à l'église ce jour-là.

Azenorig a c'houlenne,
A-biou Mezlean pa dremene :

— Va fried, mar plij gen-hoc'h-hui,
Me iel' eunn tammik tre enn ti.

— Evit fe-te na iefec'h ket;
Arc'hoaz e iefec'h, mar keret. —

Azenorik dru a wele,
Ne gave den he frealze ;

Ne gave den he frealze,
'Med he matezig, hi a re :

— Tevet, itron, na welet ket,
Gand Doue e viot peet. —

Azenorik c'hlaz a wele
E-tal ann oter, da greiz-te ;

Adal 'nn oter bet 'ann or zal,
Oa klevet he c'halon strakal.

— Tostait, ma merc'h, em c'hichen,
Lakfenn war ho pez ar walen.

— Poan zo gan-in tostat aman,
Pa n'am euz ann hini garann.

— Azenorik, pec'hi a ret,
Eunn den a-feson hoc'h euz bet;

Perc'hen enn argant hag enn aour,
Ha kloarek Mezlean a zo paour.

— Pa vinn gant han o klask ma boed,
Ze na ra tra da zen e-bed! —

La petite Azénor demandait, en passant près de Mezléan .

— Mon mari, s'il vous plaît, j'entrerai un moment dans cette maison.

— Pour aujourd'hui, vous n'entrerez pas ; demain, si cela vous fait plaisir. —

La petite Azénor pleurait amèrement, et personne ne la consolait ;

Et personne ne la consolait, que sa petite servante :

— Taisez-vous, madame, ne pleurez pas ; le bon Dieu vous récompensera. —

La petite Azénor pleurait auprès de l'autel, à midi ;

De l'autel à la porte de l'église, on entendait son cœur se fendre.

— Approchez, ma fille, que je vous passe l'anneau au doigt.

— M'approcher me semble bien dur ; je n'épouse point celui que j'aime.

— Petite Azénor, vous péchez, vous épousez un homme comme il faut ;

Un homme qui a de l'or et de l'argent, et le clerc de Mezléan est pauvre.

— Quand je serais réduite à mendier avec lui mon pain, cela ne regarderait personne ! —

VI.

Azenorig a c'houlennaz
E Kermorvan pa zigoueaz :

— Va mamm-gaer, d'in-me leveret,
Pelec'h e ma va gwele gret.

— Bout ma tal kambr ar marc'hek-du ;
Me ia d'he diskoi d'hoc'h doustu. —

War he daou-lin n'em strinkaz krenn,
Dispafalet he bleo melen ;

War ann douar, gant gwir enkrez :
— Ma Doue ! ped ouz-in truez ! —

VII.

— Va mamm itron, ha me ho ped,
Pelec'h e ma eet ma fried.

— Er gambr d'ann nec'h e ma kousket ;
Eet-hu di hag he frealzet. —

Pa zeuaz tre' kambr he hini :
— Eur-vad d'hoc'h, intanv, eme-hi.

— Itron Varia hag ann Drinded !
Evid intanv am c'hemeret ?

— 'Vid intanv n'ho kemerann ket,
Hogen e berrig e viet.

Chetu aman brouz ma eured,
A dal, a gredann, tregont shoed ;

Hou-man vo d'ar vatez vihan,
E deuz bet gan-in kalzik poan,

VI.

La petite Azénor demandait en arrivant à Kermorvan :

— Ma belle-mère, dites-moi, où mon lit est-il fait ?

— Près de la chambre du chevalier noir ; je vais vous y conduire. —

Elle tomba violemment sur ses deux genoux, ses blonds cheveux épars ;

Elle tomba à terre, l'âme brisée de douleur. — Mon Dieu ! ayez pitié de moi ! —

VII.

— Madame ma mère, s'il vous plaît, où est allée ma femme ?

— Se coucher dans la chambre haute ; montez-y et consolez-la. —

Quand il entra dans la chambre de sa femme : — Bonheur à vous, dit-elle, ô veuf !

— Par Notre-Dame et la Trinité ! est-ce que vous me prenez pour un veuf ?

— Je ne vous prends point pour un veuf, mais dans peu vous le serez.

Voici ma robe de fiancée, qui vaut, je pense, trente écus ;

Ce sera pour la petite servante, à qui j'ai donné bien des peines,

A zouge lizeriou kollet...
A Vezlean-d'hon zi, va fried.

Chetu eur vantel neve flamm
Zo bet brodet d'in gand va mamm;

Hou-man vo roet d'ar veleien,
Da bedi Doue'vid-ôn-men.

'Vit va c'hroaz ha va chapeled,
Ar re-ze vo d'hoc'h, ma fried;

Miret-he mad, ha me ho ped,
Ma zalc'hfec'h sonj deuz ho eured. —

VIII.

— Petra zo digouet er ger-me,
Pa zon ar c'hloc'h war he goste?

— Azenor mervel e deuz gret,
He fenn war barlen he fried. —

Maner Henan, war eunn dol grenn,
E ma bet skrivet ar werz-men;

Maner Henan, 'tal Pond-Aven,
Da vut kanet da virviken.

Barz ann otrou kouz he zavaz,
Hag eunn demezel he skrivaz.

Qui portait des lettres perdues... de Mezléan chez nous, mon mari.

' Voici un manteau tout neuf que m'a brodé ma mère;

Celui-ci sera pour les prêtres, afin qu'ils prient Dieu pour mon âme.

Quant à ma croix et à mon chapelet, ils seront pour vous, mon mari;

Gardez-les bien, je vous en prie, comme un souvenir de vos noces. —

VIII.

— Qu'est-il arrivé au hameau, que les cloches sonnent en tintant?

— Azénor vient de mourir, la tête sur les genoux de son mari. —

Au manoir du Hénan, sur une table ronde, a été écrite cette ballade;

Au manoir du Hénan, près de Pont-Aven, pour être à tout jamais chantée.

Le barde du vieux seigneur l'a composée, et une demoiselle l'a écrite.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Nous avons visité les châteaux de Kermorvan et de Kergroadez; ce dernier a été rebâti au dix-septième siècle. Nous avons vu la fontaine au bord de laquelle Azénor était assise, et cueillait des fleurs de genêts pour en faire un bouquet à « son doux clerc de Mezléan, » quand le seigneur de Kermorvan passa et flétrit d'un regard son bonheur et ses fleurs d'amour. Mezléan est en ruines; il n'en reste plus qu'un portail, défendu par une galerie à créneaux et à mâchicoulis, et des pans de murs croulants, tapissés de violiers sauvages.

Le barde termine sa ballade en nous apprenant qu'il l'a composée au château du Hénan, à quelques lieues de Quimperlé, en Cornouaille, et qu'une demoiselle (peut-être une des filles du sire de Guer, à qui devait appartenir alors ce château) l'a écrite sous sa dictée. Quand on descend le cours de la jolie rivière d'Aven pour gagner la pleine mer, on voit la tour féodale qui s'élève sur la rive droite. Elle est légère, élégante, festonnée de dentelles de granit, et du plus délicat travail qu'ait produit l'art du quatorzième siècle. Peut-être quelque matelot léonnais, débarqué sur ces côtes, raconta l'histoire d'Azénor au seigneur du Hénan, dont le barde la mit en vers. Peut-être le barde voyageait-il dans le pays de Léon lorsque l'événement eut lieu. On s'épuiserait en conjectures; mais l'auteur lui-même offrirait matière à bien des suppositions. Son existence est un problème. Comment se trouve-t-il encore en Bretagne, à la fin du quatorzième siècle, un seigneur qui a son barde domestique? Le poëte venait-il de la Cambrie, et fuyait-il les persécutions auxquelles les gens de son état se trouvaient en butte à cette époque désastreuse de l'histoire de son pays? Edouard en avait fait, dit-on, massacrer un grand nombre. Ses successeurs renouvelaient ses ordonnances atroces. « Que ménestrels, bardes, rimeurs, et autres vagabonds gallois, disaient-ils, ne soient désormais soufferts de surcharger le païs, comme a été devant; mais soient-ils outrément défendus, sous peine d'emprisonnement d'un an [1]. » Et les prisons ne désemplissaient pas, et les exécuteurs des lois outre-passaient encore, par leurs rigueurs, les volontés du législateur.

[1] Les *Ordinances de Galles*, n° VI, et *Record. Carnarvon*, n° V, f. 81 (s. XIV).

« Les larmes coulent à torrents sur tous les visages, s'écrie un de ces malheureux bardes.

. . . .

« N'avez-vous pas vu le cours du vent et des nuages?

« N'avez-vous pas vu les chênes qui mutuellement s'écrasent?

« N'avez-vous pas vu la mer s'élancer et ravager la terre?

« N'avez-vous pas vu le soleil détourné de sa course et perdu dans les airs?

« N'avez-vous pas vu les astres déserter leur orbe et tomber?

« Et ne voyez-vous pas que c'est la fin du monde!

« Je crierai jusqu'à toi, Seigneur! pourquoi l'Océan n'engloutit-il pas le monde?

« Et pourquoi nous laisses-tu plus longtemps nous consumer dans les angoisses?

« Plus d'asile pour nous, malheureux! plus de conseil! plus de refuge!

« Plus de voie pour fuir notre lamentable destin [1]! »

Un autre s'adressait ainsi à Dieu : « O Christ! ô mon Sauveur! puissé-je descendre dans la tombe, aujourd'hui que le nom de barde est un vain nom. un nom mort [2]! »

Quelques-uns n'auraient-ils pas, comme leurs pères au sixième siècle, cherché un asile en Armorique? Nous n'en avons aucune preuve, mais c'est possible; en tous cas, l'épilogue d'Azénor nous attestant qu'au commencement du quinzième siècle comme au sixième, comme au dixième [3], un seigneur breton avait un barde, et ce barde ayant pu venir d'outre-mer, nous croyons devoir dire un mot de l'état des poëtes gallois à cette époque.

Malgré la conquête anglo-normande, les lois d'Hoel le Bon restèrent généralement en vigueur dans les cours et les châteaux des petits chefs cambriens.

D'après ces lois, le barde domestique recevait de son patron un habit de laine, et de sa dame un vêtement de lin. En marche, il montait un cheval de leur écurie. A Noël, à Pâques et à la Pentecôte, il prenait place au banquet à côté du majordome, qui lui remettait la harpe entre les mains. Son patrimoine particulier était exempt d'impôts, et sa personne mise à l'abri de toute injure. Ses

[1] Myvyrian, t. I, p. 396.

[2] Evan Evans, *Welsh Bards*, p. 46.

[3] Voyez t. 1, p. 316.

devoirs lui prescrivaient de chanter les événements qui avaient lieu, soit dans la famille même dont il faisait partie, soit dans celles qui avaient quelques rapports avec elle. Tel devait être le sujet ordinaire de ses chants [1]. Les poésies de Daviz-ap-Gwilym, barde domestique d'Ivor-Hael, qui mourut au commencement du quinzième siècle, nous prouvent qu'à cette époque cet état de choses régnait encore [2]. En existait-il une ombre en basse Bretagne, au château du Hénan ?

La ballade d'Azénor la Pâle, dont M. Pol de Courcy m'a procuré une copie, est souvent confondue avec une autre, dont le titre et le sujet, à peu près semblables, prêtent facilement à la méprise.

[1] *Lois d'Hoel*, c. XIX, et Warrington, *Sketch of the bards.*

[2] Barzoniaez Daviz-ap-Gwilym, p. 13, 529 et pass. *V.* aussi une élégie de Robin-Zu, barde du même temps. (*Cambrian quaterly magazine*, t. I, p. 353.)

LES JEUNES HOMMES DE PLOUIÉ.

ARGUMENT.

Au siècle de l'union de la Bretagne à la France éclata, en Cornouaille, une insurrection violente des campagnes contre les villes. Un chanoine de Quimper, du temps de la Ligue, est le seul historien qui nous ait transmis le souvenir de cet événement : il assure en avoir « trouvé mémoire en certain livret de vélin et ancien manuscrit ; » ce qui est possible. Mais son amour pour sa ville natale, où les insurgés mirent le feu, et sa haine pour la *paysantaille*, comme il appelle les habitants des campagnes dans son orgueil de citadin blessé, ne permettent pas de douter de sa partialité.

« En l'an 1430 ou 1489, il y eust, dit-il, un grand soulèvement en cest évesché (de Cornouaille) de la populace contre la noblesse et communauté des villes, leur intention et but estant de demeurer libres et affranchiz de toute subjection et tailles et pensions annuelles qu'ils payoient à leurs seigneurs, et de revendiquer la propriété de leurs terres. Ceste commune effresnée et en très-grand nombre prist sa source au terroir de Karahez, sous la conduite de trois frères paysans qu'on dit originaires de Plouié, dont l'un avait nom Jéhan. Or les rustiques, ne voyant aulcune résistance, et que tout le monde s'enfuyait devant eulx, ils pensoient déjà avoir tout gaaigné, et vinrent peu à peu jusques à Kemper-Corantin, qu'ils osèrent bien attaquer, et y entrèrent le mercredi pénultiesme jour de juillet de l'an 1430 ou 1489. C'est une chose bien asseurée qu'ils la pillèrent et y fisrent beaucoup d'insolences, et cela est assez croïable à ceux qui cognoissent combien une paysantaille qui a l'advantage est cruelle et inexorable ; ils n'espargnèrent pas les habitants, et fisrent tous les aultres actes d'hostilité qui sont coustumiers à ces barbares. »

D'après un poëte paysan contemporain, dont les chants sont encore populaires à Plouié et aux environs, où j'ai recueilli celui qu'on

va lire de la bouche d'un mendiant nommé Iouenn Vraz, la cause de l'insurrection fut la détermination prise par la noblesse française des villes de Cornouaille de substituer, à l'égard des colons de ses domaines, la loi féodale de France au régime véritablement libéral de la coutume du pays. En basse Bretagne, où *il n'y eut jamais de serfs*, comme M. A. de Courson l'a victorieusement démontré, le contrat qui liait le propriétaire au colon était tout à l'avantage de celui-ci : c'était le bail à domaine congéable, que l'assemblée constituante maintint comme non entaché de féodalité. Le propriétaire, en retenant la propriété du fonds, transportait les édifices et superfices, moyennant une certaine redevance, avec la faculté perpétuelle de congédier le preneur, en lui remboursant les améliorations. La redevance était généralement minime, et le fond baillé très-considérable, en Cornouaille; le colon n'était inféodé à personne, et ne devait de services qu'en raison des liens qui l'attachaient à la propriété. Quant au droit de congément, que les seigneurs bretons, fidèles à l'esprit de clan, n'exerçaient jamais, dans le cas où il aurait eu lieu, non pour convertir les domaines en fermes, comme faisaient les Français établis en Bretagne, mais pour donner les terres à d'autres tenanciers, la coutume voulait que le prisage des édifices, superfices, et droits convenanciers fût *aux frais du seigneur*. Or, les étrangers ne se contentaient pas d'user brutalement d'un droit dont la jouissance répugnait aux mœurs des propriétaires indigènes, ils violaient la loi du pays. Ces actes d'arbitraire pesèrent particulièrement sur les montagnards de l'Arez : on ne tint aucun compte à leur égard de l'article cité plus haut; on oublia trop facilement qu'ils descendaient des hardis paysans, dont les fourches de fer et les bâtons noueux repoussèrent au onzième siècle la tyrannie normande, sous les ordres de Kado le Batailleur et de ses trente fils, « enfantés par leur mère pour tuer les oppresseurs. » On oublia qu'ils chantaient encore le souvenir de la vengeance terrible de leurs aïeux ; on ne prit pas garde que de pareils souvenirs, selon la remarque d'un ancien auteur, donnent une incroyable audace [1], et que, sans remonter aussi haut, les montagnards avaient prouvé naguère, avec tous les Bretons, leur horreur pour la servitude

[1] *Magnam audaciam imprimere potest pristinæ nobilitatis memoria.* (Johannes Fordun.)

française, en chassant du Guesclin [1]. Aucun enseignement ne fut tiré de tout cela par les étrangers : aussi reçurent-ils une leçon nouvelle ; leurs vexations mirent les armes à la main des hommes des montagnes, ayant à leur tête les trois domaniers de Plouié dont parle Moreau, et elles les portèrent à la révolte autant que l'opinion où ils sont encore, qu'on n'avait pas le droit de les chasser de l'héritage paternel.

[1] Voyez t. 1.

II

PAOTRED PLOUIEO.

(Ies Kerne.)

I.

Malloz d'ann heol, malloz d'al loar,
Malloz d'ar gliz a gouez d'ann douar;

Malloz d'ann douar, d'ann douar-Plouieou
A zo kiriek da wall-strifou,

A zo da wall-strifou kiriek
Tre ann otrou hag ann tiek;

A lak ar strafil war ar mez
A lak meur a hini diez,

Meur a zivab, hag intanvez,
Meur a vinour ha minourez,

Meur a gredur war ann henchou
Gand ho mamm, o skuilla daelou.

Malloz ru d'ann dudchentil-ker
A ra bec'h war al labourer;

Tudchentil neo, rederien gall,
Ganet e korn eur park banal [1];

Pere na zell ket mui ouz Breiz
'Ged ouz koulm aer deut enn he neiz.

[1] C'est une façon de dire *enfant naturel* dans la langue bretonne.

II

LES JEUNES HOMMES DE PLOUIÉ.

(Dialecte de Cornouaille.)

I.

Maudit soit le soleil, maudite soit la lune, maudite soit la rosée qui tombe sur la terre ;

Maudite soit la terre elle-même, la terre de Plouié, qui est la cause de querelles terribles,

La cause de terribles querelles entre le maître et le colon;

Qui répand l'émoi parmi les hommes des campagnes, qui en met plus d'un mal à l'aise ;

Qui fait plus d'un père sans fils, plus d'une femme veuve, plus d'un orphelin et d'une orpheline ;

Qui jette sur les grands chemins plus d'un enfant qui pleure en suivant sa mère.

Mais maudits soient, par-dessus tout, les nobles hommes [1] des cités, qui oppriment le laboureur ;

Ces gentilshommes nouveaux, ces aventuriers français, engendrés au coin d'un champ de genêts ;

Lesquels ne sont pas plus Bretons que n'est colombe la vipère éclose en un nid de colombe..

[1] Les bourgeois de Bretagne portaient généralement, au quinzième siècle, le titre de *nobles hommes*. (A. de Courson, *Essai sur l'histoire de Bretagne*, p. 346.)

II.

Disulgwenn goude 'nn ofern-bred,
Ar c'hillok ker barz ar vered;

War ziri 'r groaz Arser Kemper
He zaoulagad o tevi ter,

He zaoulagad ter o tevi,
'Vel eur poudad dour o firvi.

— Chilaouet holl, potred Plouieou,
Chilaouet mad ann embannou :

Evid ar bloaz hag ann de krenn,
Ra vo prizet tra peb perc'hen;

Ho tiez kerkouls hag ho stu ;
Ar mijou diwar ho koust-hu ;

Hag it lec'h-all, c'hui hag ho tud,
Gand arc'hant flamm, da glask eur c'hlud. —

Oa ked ar ger peurlavaret,
Savet strafil barz ar vered,

Tud koz ha iaouank da groza,
Darn da wac'ha, darn da wela;

Darn all da gweza d'ann douar,
Mantret ar galon gant glac'har.

— Kenavo, tadou ha mammou,
Na stouimp mui war war ho peziou!

Red d'eomp mont breman divroet,
Kuit deuz lec'h em omp bet ganet,

Ha war boul ho kalon maget,
Hag e tre ho ti-vrec'h douget.

II.

Le dimanche de la Pentecôte, après la grand'messe, parut e coq-de-ville dans le cimetière;

Parut l'archer de Quimper, debout sur les degrés de la croix, les yeux enflammés de colère,

Les yeux de colère enflammés, les yeux comme un vase d'eau bouillante.

— Écoutez tous, gens de Plouié, écoutez bien ce qui va être publié :

Que dans le jour et l'an soit faite l'estimation de ce qui appartient en propre à chacun de vous :

Vos édifices et vos fumiers; et qu'elle soit faite à vos frais;

Et allez ailleurs, vous et les vôtres, avec votre argent neuf chercher un perchoir. —

A peine il achevait ces mots, qu'une sédition éclata dans le cimetière;

Vieux et jeunes se soulevèrent; ceux-ci criaient, ceux-là pleuraient;

D'autres tombaient à terre, le cœur brisé par la douleur.

— Adieu, nos pères et nos mères; nous ne viendrons plus désormais nous agenouiller sur vos tombes!

Nous allons errer, exilés par la force, loin des lieux où nous sommes nés,

Où nous avons été nourris sur votre cœur, où nous avons été portés entre vos bras.

Kenavo, sent ha sentezet,
Na zeuimp mui d'ho tarempred ;

Kenavo, patrom hor parrez,
Ni zo war hend ar baourentez. —

Potred Plouieou hô deuz laret :
—Tevet, merc'hed, na welet ket,

Ken na welfet goad peb tiek
War dreuzou he di o redek,

Ken na welfet al lomm divean :
Goad ar C'hallaoued da gentan. —

Ann arser evel pa glevaz,
Diwar zez ar groaz a lammaz,

N'ouie doare pelec'h tec'het;
'Vel den rag he benn en deuz gret ;

Barz ar garnel e ma lammet,
E touez eskern ar Vretoned.

Hogen, klevet eur seurt burzud :
Ann eskern a zrask, evel tud ;

Hag a zav sonn, em unanet,
Eneb ann arser war ho zreid;

Ha chetu hen peurzispennet,
Ha dindan he peurzouaret.

III.

Potred Plouieou a lavare :
—Deomp-ni da c'hout hon digare. —

E Kemper dal' m'a erruzont,
Ho otrounez a c'houlenzont.

Adieu, nos saints et nos saintes; nous ne viendrons plus vous rendre visite;

Adieu, patron de notre paroisse; nous sommes sur le chemin de la misère. —

Les jeunes hommes de Plouié ont dit :
— Taisez-vous, jeunes filles, ne pleurez pas,

Que vous n'ayez vu le sang de chaque laboureur couler sur le seuil de sa porte,

Que vous n'en ayez vu couler la dernière goutte; mais le sang des Français d'abord! —

L'archer, en entendant ces mots, sauta vite à bas de la croix;

Il ne savait où chercher un refuge; il allait comme un homme qui a perdu la tête;

Il s'élança dans l'ossuaire, parmi les ossements des Bretons.

Mais écoutez l'espèce de prodige : les ossements s'agitent comme des personnes vivantes;

Elles se dressent droit, avec ensemble, autour de l'archer, sur leurs pieds;

Et le voilà écrasé et enseveli sous elles.

III.

Les jeunes hommes de Plouié disaient : — Allons prendre nous-mêmes des informations sur ce qui nous regarde. —

Arrivés à Quimper, ils demandèrent à parler à leurs maîtres.

— Digoret d'ann dud diwar' mez,
Ma' gomzint ouz ho otrounez.

— It alese, koz-tieien,
Ma na gerit klevet poultr gwenn.

— Ni a ra fors gant ho poultr gwenn,
Kement a reomp gant ho perc'hen. —

Oa ked ar gomz peurachuet,
Tregont anhe a zo lazet;

Tregont lazet, ha tri mil tre;
Hag ann tan er ger, ha ker ge!

Ken a grier: « ai! aou! ai! aou!
True! true! potred Plouieou! »

Diskarret leizig a dier,
Nemet hini eskop Kemper,

Hini Rosmadek, 'nn otrou kez,
A zo mad d'ann dud diwar mez;

A zo den a c'hoad roueou Breiz,
Hag a zalc'h mad d'hor C'hiziou reiz.

Ann otrou eskob a venne,
Er ruiou ker pa'dremene:

— Dale d'ann droug, ma bugale!
Enn han Doue! dale! dale!

Potred Plouieou it war ho kiz;
Na vo ket mui torret ar C'hiz. —

Potred Plouieou 'zentaz out-ha:
— Deomp-ni war hor c'hiz, ac'han-ta! —

Hogen dre wall-chans'deuz int gret:
N'int ked holl d'ar ger erruet.

— Ouvrez à des habitants de la campagne, qui voudraient parler à leurs maîtres.

— Allez-vous-en, vile *paysantaille*, à moins que vous ne teniez à sentir l'odeur de la poudre.

— Nous nous moquons de votre poudre, tout comme de celui à qui vous appartenez. —

Ils parlaient encore, que trente d'entre eux tombèrent morts;

Trente tombèrent, mais trois mille entrèrent; et voilà la ville en feu, et un feu si joyeux

Si bien que les bourgeois criaient: « Aïe! aïe! aïe! aïe! grâce! grâce! hommes de Plouié! »

Ils ruinèrent un bon petit nombre de maisons, mais non celle de l'évêque de Quimper,

Non celle de Rosmadec, le seigneur bien-aimé, qui est bon pour les paysans;

Qui est du sang des rois de Bretagne, et qui maintient nos bonnes Coutumes.

Le seigneur évêque disait (d'un ton d'autorité), en parcourant les rues de la ville:

— Cessez vos ravages! mes enfants; au nom de Dieu, cessez! cessez!

Hommes de Plouié, retournez chez vous; la Coutume ne sera plus violée. —

Les hommes de Plouié ont suivi ses conseils:
— Retournons donc chez nous! en route! —

Mais ç'a été pour leur malheur: ils ne sont pas tous arrivés à la maison.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Cette dernière strophe, si mélancoliquement discrète, cache une triste vérité que le chanoine de Quimper va se charger de nous révéler en détail.

« Ils quittent la ville, s'acheminant vers Pratanraz (paroisse de Penharz)... où ils font halte et aux environs, où genz de cheval ne pouvoient que bien difficilement et sanz péril les attaquer, et se fiant aussi en leur grande multitude. Et ainsi résolus en ces lieux, qui estoient montagneux, le dimanche quatriesme d'aoust, qui fut quatre jours après leur entrée en la ville de Kemper, ils furent chargez et défaictz, premièrement près du dict Pratanraz; puis, s'estant ralliez en un grand pré, près la Boixière, sur le chemin du Pont-(l'Abbé), s'entr'encourageant les unz les aultres, font ferme de rechef avec une forte résolution de vaincre; mais ils furent de rechef défaictz sanz beaucoup de résistance par leurs adversaires, qui estoient enflez par le bon succès de la première rencontre. Il en fut tant tué en ce pré, que, depuis ce temps, le nom de *Prad-ar-mil-Gof*, c'est-à-dire « pré de mille ventres, » lui est demeuré jusqu'à ce jour[1]. »

L'auteur du récit qu'on vient de lire n'est pas sûr, on l'a vu plus haut, de la date des événements : il les rapporte soit à l'année 1430, soit à 1490; le poëte breton les plaçant sous l'épiscopat de Bertrand de Rosmadec, ils doivent remonter, ainsi que le poëme, au commencement et non à la fin du quinzième siècle, car le saint évêque dont il parle, élevé sur le siége de Cornouaille en 1416, mourut en 1446.

M. le comte Jégou du Laz, ce noble et loyal gentilhomme si vénéré des montagnards bretons, joua, il y a quinze ans, le même rôle de pacificateur que Bertrand de Rosmadec dans une circonstance à peu prés semblable, dont il sera parlé plus tard.

[1] *Histoire de la Ligue en Bretagne*, par Moreau, p. 19.

LE PAGE DU ROI LOUIS XI.

ARGUMENT.

Les Bretons que l'ambition et le désir de briller attirèrent en France, comme du Guesclin, apportèrent sous la bannière du suzerain leur inimitié nationale contre les Français, et souvènt ils se prirent de querelle avec eux au point d'en venir aux mains. L'aversion qu'ils témoignaient contre les manières recherchées des *gentils Français bien polis*, comme dit Guillaume de Saint-André, auxquels ils semblaient *lourds et grossiers*, parce qu'ils préféraient la rude franchise de leurs ancêtres à la corruption étrangère, était généralement la cause immédiate des démêlés dont nous parlons. La tradition populaire nous a conservé à ce sujet une anecdote intéressante. Elle prouve que le despotisme des rois de France poursuivait les sentiments nationaux jusqu'au fond du cœur des jeunes nobles bretons de leur cour, fidèles au culte du pays; et que, dans les altercations entre leurs pages, prenant fait et cause contre les Bretons, lors même que les Français avaient été les agresseurs et que le sort des armes avait loyalement tranché la question en faveur des premiers, ils ne rougissaient pas de jeter dans la balance, pour contre-poids à l'épée du vainqueur, la hache du bourreau.

Un poëte dont les ouvrages reflètent les plus beaux rayons de la poésie bretonne, à laquelle il rend l'art savant des vieux bardes, M. Brizeux, a bien voulu me communiquer une version, recueillie par lui-même, du chant qu'on va lire.

III

FLOC'H ROUE LOEIZ XI.

(Ies Kerne.)

I.

Floc'hig ar roue zo bac'het,
Abalamour d'eunn tol neuz gret,

Abalamour d'eunn tol hardiz,
E ma er vac'h gri e Paris.

Eno na wel na noz na de :
Eunn dornad blouz evid gwele ;

Ha bara segal evid boed,
Ha dour puns evid he sec'hed.

Eno na zeu den d'he welet,
Med al logod hag ar ráed,

Al logod hag ar raed du,
Deuz ar re-ze en deuz didu.

II.

Hen lare, dre doull ann alc'hue,
Da Benfentenio, er c'houls-ze.

— Iannik, te va brasa mignon,
Chilaou eunn tammig ac'hanon :

Ke d'ar maner bete va c'hoar,
Ha lavar d'ei em onn war var,

War wir var da goll ma buhe,
Dre gemenn ann otrou roue :

III

LE PAGE DU ROI LOUIS XI.

(Dialecte de Cornouaille.)

I.

Le petit page du roi est en prison, pour un coup qu'il a fait,

Pour un coup hardi, il est à Paris, dans une dure prison.

Là, il ne voit ni le jour ni la nuit : il a pour lit une poignée de paille ;

Pour nourriture du pain de seigle, et de l'eau du puits pour boisson.

Là, personne ne vient lui rendre visite, excepté les souris et les rats,

Les souris et les rats noirs ; voilà sa seule distraction.

II.

Or, un jour, par le trou de la serrure, il disait à Penfentenio :

— Iannik, toi mon meilleur ami, écoute-moi un peu :

Rends-toi au manoir, chez ma sœur, et dis-lui que je suis en danger,

En grand danger de perdre la vie par les ordres du seigneur roi :

Ma zeufe ma c'hoar bet' enn on
Konfórt a refe d'am c'halon. —

Penfentenio dal 'm' he glevaz,
E-trezek Kemper e redaz;

Kant leo ha tregont zo, war dro,
Etre Paris ha Bodinio;

C'hoaz neuz ho gret, ar potr Kerne,
E diou noz-hanter hag eunn de.

Pa eaz tre er zall Bodinio,
Oa goulou enn hi tro-war-dro;

Ann intron a oa o koanio
Gand tudchentil vraz euz ar vro.

Hag enn he dorn eunn hanaf mar
Leun a win-ru a wella barr.

— Floc'hik koant demeuz a Gerne,
Pe seurt kelou zo gen-oud-de,

Pa 'm oud ker glaz 'vel ann askol,
Ken diflak 'vel eunn iourc'h war goll?

— Ar c'helou zo gen-in, itron,
Lakai strafill enn ho kalon,

Ho lakai da huanada,
Hag ho taou-lagad da wela:

Ho preurik paour a zo war var,
Mar zo bet biskoaz war zouar;

War wir var da goll he vuhe,
Dre gemenn ann otrou roue.

Ma iefec'h bet' enn han, itron,
C'hui refe konfort d'he galon. —

Si ma sœur venait me voir, elle consolerait mon cœur. —

Penfentenio, l'ayant entendu, partit aussitôt pour Quimper.

Il y a cent trente lieues, à peu près, de Paris à Bodinio ;

Cependant il les fit, l'enfant de Cornouaille, en deux nuits et demie et un jour.

Quand il entra dans la salle de Bodinio, elle rayonnait de l'éclat des lumières ;

La dame donnait à souper à la haute noblesse du pays ;

Elle tenait à la main une coupe de madre pleine de vin rouge d'excellente grappe ;

— Gentil page de Cornouaille, quelles nouvelles apportes-tu,

Quand tu es aussi pâle que la feuille du chardon, et aussi essoufflé qu'un chevreuil aux abois.

— Les nouvelles que j'apporte, madame, vont jeter le trouble dans votre cœur ;

Elles vont vous faire soupirer et pleurer vos yeux :

Votre pauvre petit frère est en danger, s'il en fut jamais en ce monde ;

En grand danger de perdre la vie par les ordres du seigneur roi.

Si vous veniez le voir, madame, vous consoleriez son cœur. —

Kement e oe bet strafillet
Ann itron gez oc'h he glevet,

Kement e oe bet strafillet,
Ken e loskaz ann hanafed ;

Hag e streaz ar gwin war ann doal :
(Trou-Doue ! houman arouez fall !)

— Buhan ! potred ar varchosi !
Buhan ! daouzek marc'h ! ha deomp d'ei !

Pa grefenn unan e bep poz,
Me ielo da Pariz fenoz ;

Pa grefenn unan e-bep heur,
Fenoz ez inn bete va breur. —

III.

Floc'hig ar roue a lare,
War ar c'henta daez pa bigne :

— Ne rann forz da be gouls mervel,
Pan'd divroet pan'd diskoazel !

Pan'd divroet pan'd diskoazel,
Pan'd eur c'hoar meuz e Breiz izel.

Hi vo bep noz o c'hervel breur,
O c'hervel breurig e peb heur. —

Floc'hig ar roue a lare,
War ann eilved daez pa bigne :

— Me garfe kent hag ar maro,
Klevet kelou demeuz va bro ;

Klevet kelou demeuz va c'hoar,
Va c'hoarik kez ; daoust hag hi oar ?

En entendant prononcer ces paroles, la pauvre dame fut si troublée,

Elle fut si troublée, qu'elle laissa échapper la coupe qu'elle tenait à la main,

Et en répandit le vin sur la nappe : Seigneur Dieu ! quel fatal présage !

—Alerte ! palefreniers ! alerte ! douze chevaux ! et partons !

Quand j'en devrais crever un à chaque relai, je serai cette nuit à Paris, cette nuit !

Quand j'en devrais crever un à chaque heure, je serai cette nuit près de mon frère. —

III.

Le petit page du roi disait, en montant le premier degré de l'échafaud :

— Peu m'importerait de mourir, n'était loin du pays, n'était sans assistance !

N'était loin du pays, n'était sans assistance, n'était une sœur que j'ai en basse Bretagne !

Elle demandera chaque nuit son frère, elle demandera son petit frère à chaque heure. —

Le petit page du roi disait, en montant le second degré de l'échafaud :

— Je voudrais, avant de mourir, avoir des nouvelles de mon pays,

Avoir des nouvelles de ma sœur, de ma chère petite sœur ! sait-elle ? —

Floc'hig ar roue a lare,
War leinig ar groug pa bigne :

— Me glev ar ruiou o krena,
Gand heul va c'hoar o tont ama !

Va c'hoar zo erru d'am gwelet,
Enn hano Doue ! gortoet ! —

Ar penn-arser, neuz respontet
D'ar floc'hik, pan'deuz hen klevet :

— Kent ha ma vezo erruet,
C'hui a vezo bet dibennet. —

Itron Bodinio a-neuze
Gand ar Bariziz c'houlenne :

— Petra foul zo 'touez ar wazed ;
Kement ma zo 'touez ar merc'hed ?

— Loeiz unnek, Loeiz ann traitour
A lak dibenna eur floc'h paour. —

Oa ked ar ger peur-achuet
Evel m'e deuz he breur gwelet ;

Gwelet he breur kez daoulinet,
He benn war ar c'hef-laz soublet.

Hag hi da douch, enn eur hopa :
— Va breur ! va breur ! losket-han'ta !

Losket-han gan-in, arserien,
Me rei d'hoc'h kant skoet aour melen ;

Me rei d'hoc'h, evel eunn diner,
Daou c'hant mark argant Landreger. —

Gand ar groug dal' ma tigoueaz,
Penn he breur troc'het a goueaz,

Le petit page du roi disait, en montant sur la plate-forme de l'échafaud :

— J'entends résonner le pavé des rues ; c'est ma sœur et sa suite qui viennent !

C'est ma sœur qui vient me voir ! au nom du ciel, attendez un peu ! —

Le prévôt répondit au page, quand il l'entendit :

— Avant qu'elle soit arrivée, votre tête aura été coupée. —

En ce moment-là même, la dame de Bodinio demandait aux Parisiens :

— Pourquoi cette multitude d'hommes et de femmes réunis ?

— Louis onze, Louis le traître fait décapiter un pauvre page. —

Ces mots étaient à peine prononcés, qu'elle aperçut son frère ;

Elle aperçut son frère agenouillé, la tête penchée sur le billot de mort.

Et de s'élancer au galop de son cheval, en criant :
— Mon frère ! mon frère ! laissez-le donc !

Laissez-le-moi, archers, je vous donnerai cent écus d'or ;

Je vous donnerai, comme un denier, deux cents marcs d'argent de Tréguier ! —

Quand elle arriva près de l'échafaud, la tête coupée de son frère tombait,

Ken a strinkaz goad war he lenn,
Hag hen ruiaz a-benn-da-benn.

IV.

— Iec'hed, roue ha rouanez,
Pa m'oc'h ho taou enn ho palez.

Pe seurt torfed en deuz hen gret,
Pe ma bet gen-hoc'h dibennet?

— C'hoari klenv heb grad ar roue;
Laza kaeran floc'h en devoue.

— Ar c'hleze na ziwenner ked
Me chans, heb kaout abeg e-bed.

— Abeg en deuz bet, a dra skler,
Evel m'en deveuz al lazer.

— Lazerien, otrou, n'em omp ket,
Na denchentil Breiz kenneubet,

Na denchentil gwirion e-bed,
Ar C'hallaoued, ne larann ket;

Rak me oar awalc'h, mab ar Blei :
Gwell gen-hoc'h kaout goad eged rei.

— Sarret ho pek, va itron ger,
Mar peuz c'hoant da zistroi d'ar ger.

— Ne rann forz chom, pe mont endro,
O veza va breur kez maro,

Bea droug gand roue garo,
He abeg fell d'in, m'hen gouio !

— Mar gout he abeg a fell d'hoc'h,
ba me laro d'hoc'h :

Et le sang jaillit sur son voile qu'il rougit du haut jusqu'au bas.

IV.

— Je vous salue, roi et reine, puisque vous voilà réunis dans votre palais :

Quel crime a-t-il commis, que vous l'avez décapité ?

— Il a joué de l'épée sans l'agrément du roi ; il a tué le plus beau de ses pages.

— On ne tire pas ainsi l'épée, je suppose, sans avoir des raisons.

— Il a eu ses raisons, c'est clair, comme l'assassin a les siennes.

— Des assassins ! nous ne le sommes pas, sire, pas plus qu'aucun gentilhomme de Bretagne,

Pas plus qu'aucun gentilhomme loyal ; quant aux Français, je ne dis pas ;

Car je le sais bien, fils de Loup : vous aimez mieux tirer du sang que d'en donner.

— Tenez votre langue, ma chère dame, si vous avez envie de retourner chez vous.

— Je me soucie de rester ici tout comme de m'en retourner, quand mon malheureux frère est mort.

Mais dussent tous les rois du monde y trouver à redire ; ses raisons, je veux les connaître et je les connaîtrai.

— Si ce sont ses raisons que vous voulez connaître, écoutez-moi, je vais vous répondre :

Mont a reaz da vuanekat,
Ha klask trouz d'am floc'h en deuz great,

Ha kleze oc'h kleze timad,
O klevet al lavar anat,

Al lavar koz, ar wirione :
« N'euz tud e Breiz, nemet moc'h-gwe. »

— Mar d'eo hounez eur wirione,
Eur wirione-all ouzonn-me :

« Evit-han da vout roue bro-C'hall,
Ne'd eo Loeiz med eur goaper fall. »

Hogen prestig e weli-te,
Mar well pe was e wapez-te ;

Pa 'm bo diskoet, benn eur gaouad,
D'am broiz va lenn leun a c'hoad,

Benn a-neuze e ouezi reiz
Mar bez, e gwir, moc'h-gwe, e Breiz ! —

V.

Eunn diou pe deir zun goude-ze,
Eur c'hannadour a zigoueze,

'Zigoueze deuz bro Normaned,
Gant-han lizeriou siellet,

Lizeriou siellet e ru,
Da roi d'ar roue Loeiz doc'htu ;

Ar roue pan' deuz ho lennet
Sellet ken du en deveuz gret,

Sellet ken du evel eur c'haz
'Vel eur c'haz-gwe tihet el las.

Il s'est mis en colère et a cherché querelle à mon page favori,

Et tout de suite, épée contre épée, pour avoir entendu le dicton bien connu,

Ce vieux dicton, cette vérité : « Il n'est d'hommes en Bretagne que des pourceaux sauvages. »

— Si c'est là une vérité, j'en connais une autre, moi :

« Tout roi de France qu'il est, Louis n'est qu'un méchant railleur. »

Mais tu verras prochainement si c'est à tort ou à raison que tu railles ;

Quand bientôt j'aurai fait voir à mes compatriotes mon voile ensanglanté,

Alors, tu verras bien si la Bretagne est véritablement peuplée de pourceaux sauvages. —

V.

Or, deux ou trois semaines après, arriva un messager (à la cour),

Il arrivait du pays des Normands, apportant des lettres scellées,

Des lettres scellées d'un sceau rouge, à remettre au roi Louis tout de suite.

Quand le roi les eut lues, il roula des yeux noirs,

Il roula des yeux aussi noirs que ceux d'un chat sauvage pris au piége.

— Malloz-ru ! m'am bije gouiet,
Ar wiz na vije ket kuitet !

Ouspenn dek mil skoed a gollann,
Ha dek mil den war benn unan ! —

— Malédiction rouge ! Si j'avais su, la *laie* ne m'eût pas échappé !

Je perds plus de dix mille écus et de dix mille hommes à cause d'un seul. —

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La famille des Bodinio s'est fondue dans celle des Penfentenio, ou *Cheffontaines*, comme s'appelle la branche qui a francisé son nom. Elle était ancienne et distinguée; les Penfentenio ne le sont pas moins : ils ont donné un général à l'ordre de Saint-François, un archevêque à Césarée, et à l'Eglise un cardinal, auquel les papes ont fait élever un monument à Saint-Pierre de Rome. Iann ou Jean, dont parle la ballade, et qu'elle dit page de Louis XI, est porté au nombre des nobles d'ancienne extraction dans les diverses réformations de la noblesse de Bretagne. Le fait de l'irruption des Bretons en Normandie, sous Louis XI, quelles qu'en aient été la cause et la portée, est un événement réel.

« La ville d'Evreux, dit Jean de Troyes, leur fut livrée et baillée le 9 octobre de l'an 1465; et, le 6 octobre, advint que on advertit le roy qu'il y avoit entreprise faicte sur sa personne par aucun de ses ennemis de le prendre ou tuer dedans la dicte ville. En l'an 1467, grand nombre de Bretons se vinrent bouter dedans le chastel de Caen; puis allèrent d'icelle à Bayeux, et tinrent les dictes villes contre le roy, dont de ce il fut courroucé. En l'an 1468 prinrent le seigneur de Merville, séant entre Saint-Sauveur de Dive et Caen, et lui firent rendre et mettre en leurs mains sa dicte place, et incontinent qu'ils furent dedans, tuèrent et meurtrirent tout ce qu'ils y trouvèrent, et puis pendirent le dict seigneur de Merville, et pillèrent et puis ils mirent le feu en la dicte place[1]. »

Les lettres du messager qui arriva du pays des Normands, selon le poëte breton, contenaient sans doute le récit d'une de ces trois expéditions : la ballade doit donc remonter aux années 1465, 67 ou 68.

[1] *Chroniques du roy Louis XI*, p. 85, 86, 125, 158.

LE SIÉGE DE GUINGAMP.

ARGUMENT.

La Bretagne, en l'année 1488, était tombée dans le plus déplorable état : attaquée au dehors, divisée au dedans, trahie par quelques-uns des siens, réduite à créer une monnaie de cuir marquée d'un point d'or, pour remédier à la ruine de ses finances, et sans autre chef qu'une enfant. Mais toute vaincue et misérable qu'elle était, elle pouvait se relever, car, bien que gouvernée, depuis plusieurs siècles, par des princes de race étrangère, elle n'était pas encore tombée sous l'autorité immédiate des rois de France, et elle les repoussait toujours. A la tête des déserteurs de la cause nationale se trouvait le vicomte de Rohan; il vint assiéger Guingamp, en qualité de lieutenant général des armées du roi en Bretagne.

« Mais, dit d'Argentré, les habitants de Guingamp firent response que de mettre la ville ny autres villes entre ses mains, ils ne devoient le faire, ne devant ignorer ledit seigneur qu'elles ne fussent à la Duchesse, à laquelle du vivant du feu Duc son père et depuis son décès, ils avoient fait serment de les garder; par ainsi le prioient de les tenir pour excusés de faire autre response jusques à savoir l'intention de la Duchesse. »

Rolland Gouiket, ou Gouyquet, commandait dans la ville; la garnison était peu nombreuse : il arma tous les jeunes gens, les posta dans le fort Saint-Léonard, au faubourg de Tréguier, et le premier assaut des Français fut repoussé vigoureusement. Le lendemain ils revinrent à la charge, battirent le fort en brèche, et s'emparèrent des faubourgs. Gouiket fit une sortie et les repoussa encore. Le troisième jour, le vicomte de Rohan donne l'assaut à la ville même; Gouiket est blessé sur la brèche; on l'emporte : sa femme le remplace, fait un massacre horrible des Français, et les force à demander une suspension d'armes. Le vicomte de Rohan profite du sursis, prend la ville par trahison et la livre au pillage. Mais il n'en jouit pas longtemps; Gouiket, à peine guéri de sa blessure, s'étant annoncé avec un renfort considérable, les Français prirent l'alarme et abandonnèrent la ville.

Cet événement historique est le sujet d'un chant populaire très-répandu; j'en dois une copie à l'obligeance de madame de Saint-Prix.

SEZIZ GWENGAMP.

(Ies Treger.)

— Porzer, digoret ann nor-man!
Ann otro Rohan zo aman,
Ha daouzek mil soudard gant-han,
Da lakat seziz war Gwengamp.

— Ann nor-man na vo digoret
Na d'hoc'h na da zen-all e-bed,
Ken na laro dukez Anna,
A zo mestrez war ar ger-ma.

— Digoret vo ar perzier-ma
D'ar prens diwirion zo ama,
Ha douazek mil soudard gant-han,
Da lakat seziz war Gwengamp?

— Ma dorio a zo moraillet,
Va mogerio zo krenvaet,
Fe ve gan-in deuz ho c'hlevet:
Gwengamp na vo ket kemeret.

Na pa vent triouec'h miz aze,
Na ve ket kemeret gant-he;
Karget ho kanol! poan ha bec'h!
Ha gwelomp piou eu devo nec'h!

— Tregont bolod a zo aman,
Tregont bolod 'vit he gargan;
Poultr na vank, na plomb tamm e-bed,
Na stin da ober ken-neubet. —

IV

LE SIÉGE DE GUINGAMP.

(Dialecte de Tréguier.)

— Portier, ouvrez cette porte ! C'est le sire de Rohan qui est ici, et douze mille hommes avec lui, prêts à mettre le siége devant Guingamp.

— Cette porte ne sera ouverte ni à vous ni à personne sans ordre de la duchesse Anne, à qui appartient cette ville.

— Ouvrira-t-on ces portes au prince déloyal qui est ici avec douze mille hommes, prêts à mettre le siége devant Guingamp ?

— Mes portes sont verrouillées, mes murailles crénelées ; je rougirais de les écouter ; la ville de Guingamp ne sera point prise.

Quand ils passeraient là dix-huit mois, ils ne la prendraient pas ; chargez votre canon ; çà ! du courage ! et voyons qui se repentira !

— Il y a ici trente boulets, trente boulets pour le charger ; de poudre, nous n'en manquons pas, non plus que de plomb ou d'étain. —

Tre m'ed'o tistroi ha pignet,
Gand eunn tenn poultr-gwenn oe tihet,
Gand eunn tenn poultr demeuz ar c'hamp,
Gand eunn den hanvet Gwazgaram.

Dukez Anna a lavare
Da c'hreg ar c'hanolier neuze :
— Otro Doue ! petra vo gret ?
Chetu ho pried paour tihet !

— Na pa ve ma fried maro
Me refe ma-eunn enn he dro !
Hag he ganol me he gargo,
Tan ha kurun ! ha ni welo ! —

Oa ked he ger peurachuet,
Ar mogerio zo bet frezet,
Ann orio a zo bet torret ;
Ha leun ar ger a zoudarded.

— D'hoch, soudarded, ar merc'hed koant,
Ha d'in ann aour hag ann argant,
Ann holl tensorio ker Gwengamp,
Hag ouspenn ar ger he eunan ! —

Dukez Anna en em strinkaz
War he daou-lin, pa he glevaz :
— Itron Varia-Gwir-zikour,
Ma plijfe gen-hoc'h, hor sikour ! —

Dukez Anna dal' ma glevaz,
Trezeg ann iliz a redaz ;
Ha war he daou-lin 'nem stouaz,
Ha war ann douar ien ha noaz :

— Ha c'hui garfe, gwerc'hez Vari,
Gwelet ho ti da varchosi,
Ho sakristiri da gao gwin,
Hoc'h oter vraz da dol kegin ? —

Comme il revenait et montait, il fut blessé d'un coup de feu, d'un coup de feu par un soldat du camp nommé Gwazgaram.

La duchesse Anne dit alors à l'épouse du canonnier : —
— Seigneur Dieu ! que faire ? voilà votre pauvre mari blessé !

— Quand même mon mari serait mort, je saurais bien le remplacer ! Son canon, je le chargerai, feu et tonnerre ! et nous verrons ! —

Comme elle disait ces mots, les murailles furent brisées, les portes enfoncées ; la ville était pleine de soldats.

— A vous, soldats, les jolies filles, et à moi l'or et l'argent, tous les trésors de la ville de Guingamp, et de plus, la ville elle-même ! —

La duchesse Anne se jeta à deux genoux, en l'entendant parler ainsi : — Notre-Dame de Bon-Secours, je vous en supplie, venez à notre aide ! —

La duchesse Anne, en l'entendant, courut à l'église, et se jeta à deux genoux sur la terre froide et nue :

— Voudriez-vous, vierge Marie ! voir votre maison changée en écurie, votre sacristie en cellier, et votre maître-autel en table de cuisine ? —

Ne oa ket peurlaret he c'her,
Ma teṇaz eur spont braz e ker;
Gand eunn tenn kanol oa losket,
Ha nao c'hant den a oa lazet;

Ha gand ar strak ann heuzusa,
Ha gand ann tier o krena;
Ha gand son-vrell ann holl gleier,
O sini ho 'eunan e ker.

— Pachik, pachik, pachik bihan,
Te zo skanv, ha drant, ha buan,
Kerz timad da veg ann tour-plad,
Da c'hout piou zo o vransellat.

Euz ta goste zo eur c'hleze,
Mar kaez den-bennag aze,
Mar kaez den bennag o son,
Plant da gleze enn he galon! —

O vont d'al lae, hen gane ge,
O tont d'ann traon, hen grene tre:
— Beg ann tour-plad ed-onn-me bet,
Ha den e-bet n'em euz gwelet;

Ha den eno n'em euz gwelet,
Nemed ar Werc'hez venniget,
Ar Werc'hez hag he mab, a-vad,
Re ze a zo o vransellat. —

Ar prens diwirion lavare
D'he zoudarded, pa he gleve:
— Sternomp hor c'hesek, ha d'ann hent!
Ha loskomp ho zier gand ar zent. —

Elle parlait encore, qu'une grande épouvante s'était emparé de la ville : un coup de canon venait d'être tiré, et neuf cents hommes étaient tués ;

Et c'était le plus affreux vacarme; et les maisons tremblaient, et toutes les cloches sonnaient tumultueusement, sonnaient d'elles-mêmes dans la ville.

— Page, page, petit page, tu es léger, gaillard et vif; monte vite au haut de la tour plate, pour voir qui met les cloches en branle.

Tu portes une épée au côté; si tu trouves quelqu'un là; si tu trouves quelqu'un qui sonne, plonge-lui ton épée au cœur. —

En montant, il chantait gaiement; en descendant, il tremblait fort — Je suis monté jusqu'au haut de la tour plate, et je n'ai vu personne;

Et je n'y ai vu personne que la Vierge bénie, que la Vierge et son fils, vraiment; ce sont eux qui mettent les cloches en branle. —

Le prince déloyal dit alors à ses soldats : — Sellons nos chevaux, et en route! et laissons leurs maisons aux saints ! —

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Si le chant qu'on vient de lire est parfaitement d'accord avec l'histoire pour le fond et même pour certains détails, par exemple, la sommation faite à la ville par le vicomte de Rohan, et son refus, qui se retrouvent presque littéralement dans Bouchard et d'Argentré, il en diffère essentiellement par d'autres. Ainsi Gouiket (le canonnier ou le portier, comme l'auteur l'appelle) fut blessé non d'un coup de feu, mais d'un coup de pique à la cuisse, et ce n'est pas au moment où on l'emporta du lieu du combat, et où sa femme prit sa place, que l'ennemi s'empara de Guingamp, mais plusieurs mois après; enfin la duchesse Anne ne se trouvait point dans la ville, et ce fut la nouvelle de l'approche du capitaine Gouiket, lequel avait trouvé moyen de sortir de Guingamp pour aller chercher du secours, qui, jetant l'épouvante parmi les Français, leur fit sonner le tocsin et abandonner leur conquête. Ces erreurs, très-naturelles et très-concevables, du reste, nous portent à croire que le chant n'a pas été composé sur les lieux, car le poëte populaire, lorsqu'il décrit ce qu'il a vu, est toujours de la plus minutieuse exactitude.

Le vicomte de Rohan, ce « prince félon » (*digwirion*), est demeuré l'objet de l'exécration du peuple. D'un parjure, d'un traître, d'un homme qui a vendu son honneur et qui s'est souillé de quelque lâcheté honteuse, le montagnard breton dit proverbialement : « Il mange à l'auge comme Rohan. »

Dibri a ra enn neo evel ma ra Rohan.

Cette auge, en 1488, était la table du roi de France.

La ville de Guingamp a élevé une statue au brave Gouiket : cette statue le représentait la tête nue, les cheveux longs, armé de toutes pièces, avec une épée à la main. La révolution l'a détruite; tous les Bretons forment des vœux pour qu'on la rétablisse. L'épouse de Gouiket a pris rang à côté de Jeanne de Montfort, cette autre héroïne bretonne; les paysans l'appellent Tomina Al-Léan, noms que des titres de famille ont francisés en Thômine le Moine. La mère de celui qui écrit ces lignes est leur dernier descendant.

LE CARNAVAL DE ROSPORDEN.

ARGUMENT.

Les fêtes du carnaval étaient prohibées dès le cinquième siècle. Le concile de Tours punit de peines très-sévères, que les divers statuts synodaux de l'Eglise de Bretagne ont fait revivre, ceux qui prennent part à ses orgies. Les prédicateurs bretons citent, pour en détourner, mille faits épouvantables. Ils racontent qu'un jeune homme ne put parvenir à arracher son masque, et qu'il le porta toute sa vie collé sur son visage ; qu'un autre ne put se dépouiller d'une peau de taureau dont il s'était revêtu, fut changé en bête, et revenait la nuit rôder et mugir autour de sa demeure ; qu'un troisième fut puni d'une manière plus épouvantable encore. La ballade dont son histoire fait le sujet fut chantée, dit-on, pour la première fois, par un révérend père capucin qui arrivait de Rosporden, et prêchait un soir dans la cathédrale de Quimper. Il venait de tonner contre les plaisirs du carnaval avec une telle véhémence, et s'était exalté à un tel point, qu'il était retombé dans son fauteuil, la tête dans les deux mains, épuisé de lassitude. Tout à coup il se dresse de toute sa hauteur ; les lumières s'éteignent comme d'elles-mêmes ; la petite lampe du sanctuaire reste seule allumée. La foule, un moment immobile, lève les yeux vers lui, et, au milieu des ténèbres et du silence général, il chante ce qu'on va lire.

V

ENED ROSPORDEN.

(Ies Kerne.)

D'ar seizved de war-n-ugent demeuz a viz c'houevrer
Deuz ar bloa mil-pevar-c'hant-pevar-ugent-ha-c'houec'h,
Enn deveziou meur-larje, e ker a Rosporden
A zo c'houarvet eur reuz braz. — Chilaouet kristenien!

Tri den iaouank dirollet oa enn hostaliri;
Ha gand gwin leiz ar poudou oa ho goad o virvi.
O veza evet awalc'h hag ho c'hofou karget :
— Gwiskomp-ni krec'hen loened ha deomp-ni da redek! —

Ann trede potr anezho, ar potr ann disteran,
O welet he vignoned o pellat diout-han,
A iez raktal d'ar garnel, he benn en deuz laket
He benn barz eur penn-maro; heuzuz oa da welet!

E toullou ann daou-lagad e lakaz diou c'houlou;
Hag e lamme 'vel eunn diaoul, e-kreiztre ar ruiou.
Ar vugale a dec'he enn eur spont braz ra-z-han,
Hagann dud reiz ho eunan, a rede diraz-han.

Ober a rejont ho zro heb dont da 'n em gaouet,
Enn eur c'horn euz ar ger-ze pa oant ho zri digouet.
Neuze ioual! ha lampat! ha godisal ho zri :
— Otrou Doue pelec'h oud? Deuz gen-omp da c'hoari. —

Doue skuiz hoc'h ho gwelet a skoaz eunn toll pouner,
Ken a roaz eur grenaden d'ann holl diez e ker;
Koventi rez 'nn ho c'halon ann holl vourc'hizien,
Ken na gredjont oa erru divez euz ar bed-men.

V

LE CARNAVAL DE ROSPORDEN.

(Dialecte de Cornouaille.)

Le vingt-septième jour du mois de février de l'année mil quatre cent quatre-vingt-six, pendant les jours gras, est arrivé un grand malheur dans la ville de Rosporden. — Écoutez, chrétiens !

Trois jeunes débauchés étaient en une hôtellerie, où le vin qu'ils buvaient à plein pot faisait bouillir leur sang. Quand ils eurent assez bu et assez mangé : — Habillons-nous de peaux de bêtes et allons courir ! —

L'un de ces trois garçons, le plus chétif, voyant ses camarades s'éloigner, s'en alla droit au cimetière, et plaça sur sa tête, sur sa tête le crâne d'un mort ! C'était horrible à voir !

Et dans les trous des deux yeux, il mit deux lumières, et s'élança comme un démon, à travers les rues. Les enfants tout effrayés fuyaient devant lui, et les hommes raisonnables eux-mêmes s'éloignaient à son approche.

Ils avaient fait leur tour sans se rencontrer, quand ils arrivèrent tous trois ensemble, dans un coin de cette ville.
Et eux, alors, de hurler, et de bondir, et de railler tous trois.—Seigneur Dieu ! où es-tu ? Viens t'ébattre avec nous ! —

Dieu, fatigué de les voir, frappa un si grand coup, qu'il fit trembler toutes les maisons de la ville ; tous les habitants se recueillirent dans leur cœur, croyant que la fin du monde était venue.

Distrei rez ann disteran, arog mont da gousket,
Da zigas ar penn-maro endro barz ar vered ;
Hag hen da vont d'he bedi, 'nn eur drei he gein dezha :
— Deuz d'am zi ta, penn-maro, deuz arc'hoaz da goania. —

Neuze d'he di da gemer he baouez ez eaz ;
E saillaz barz he wele hed ann noz e kouskaz.
Tronoz vintin pa zavaz, hen mont da labourat,
Heb koun'bet mui d'ann derc'hent ken-nebeud d'ann ebat.

Hen monet da dap he forc'h, monet da labourat,
O kana war boez he benn, o kana dizonj vad.
Hogen, pa oa 'nn dud ouz tol, war dro ann noz-digor,
E klevjont unan-bennag a skoe war ann nor.

Ar mevel a zavaz prim evid digor d'ea,
Kement e oe estlammet, ma teuaz da goea.
Ha daou zen-all a lammaz raktal 'vit he sevel,
Kemend e oent stravillet, ha ma oe red mervel.

Kerza re ann Anaon kreiz ann ti ha dale :
— Chetu me deut da goania, da goania gen-oud-de,
Deomp-ni ta, ma mignon kez, ne ket pell ac'hane,
Deomp-ni hon daou d'am zol-me a zo savet am be. —

Ne oa ked he c'her gant-han, siouaz, peurachuet,
Pa iudaz ann den iaouang, enn eur spont garv meurbet,
Ne oa ket he gomz gant-han, he gomz peurlavaret,
Pa goezaz krenn war he benn ar paourkez diframmet.

Le plus jeune, avant de s'aller coucher, revint porter la tête de mort au cimetière, et il lui dit en lui tournant le dos :

— Viens donc chez moi, tête de mort ; viens-t'en demain souper. —

Alors il prit le chemin de sa maison pour se reposer ; il se mit au lit et dormit toute la nuit ; le lendemain matin en se levant, il s'en alla travailler, sans plus songer ni à la veille ni à la fête.

Il saisit sa fourche, et s'en alla travailler, en chantant à tue-tête, en chantant sans souci.

Or, comme tout le monde soupait, vers l'heure où la nuit s'ouvre, on entendit quelqu'un qui frappait à la porte.

Le valet se leva aussitôt pour ouvrir ; il fut si épouvanté, qu'il tomba à la renverse.

Deux autres personnes s'élancèrent à l'instant pour le relever ; elles furent si troublées, qu'elles moururent subitement.

Le mort s'avançait lentement jusqu'au milieu de la maison :

— Me voici venu souper, souper avec toi. Allons donc, cher ami, ce n'est pas loin d'ici ; allons nous asseoir ensemble à ma table, elle est dressée dans ma tombe. —

Hélas ! il n'avait pas fini de parler, que le jeune homme éperdu jetait un cri épouvantable ; il n'avait pas achevé, que la tête du malheureux frappait violemment la terre et s'y brisait.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La tradition donne au capucin cité plus haut le nom de Père Morin (Ann tad Morin), et lui attribue la ballade; mais nous pensons que c'est par erreur, car le Père Morin a dû mourir vers 1480. Le peuple en a fait un prophète : c'est lui qui prédisait aux Bretons leur union à la France, en punition de leurs péchés :

« Quand le ciel est rouge le soir, s'écriait-il un jour, vous dites: La tempête viendra. Eh bien, regardez du côté du pays des Franks; l'horizon est en feu. En vérité, en vérité, je vous l'annonce, encore un peu de temps, et l'on verra le roi de France et le duc de Bretagne chevaucher en même selle et sur même cheval! » S'il est l'auteur de la ballade, ce qui supposerait une erreur de quelques années dans la date qu'elle porte, nous le soupçonnerions fort d'avoir embelli l'histoire. Nous avons entendu, il est vrai, raconter aux vieilles gens de Rosporden qu'un jeune homme de cette ville fut trouvé mort, un surlendemain de mardi gras, des suites du carnaval, pendant lequel on l'avait vu parcourir la ville la tête dans le crâne d'un mort; mais ils ne disent mot de l'apparition merveilleuse, qui semble appartenir à une tradition antérieure, également populaire en Allemagne, en Espagne et en France. Le caractère de notre don Juan en sabots ne nous paraît pas moins fortement empreint de puissance et d'horreur que le type élégant et poli des scènes allemande, espagnole et française. Leur création appartient à une civilisation avancée; la nôtre, à un peuple dans toute la vigueur de ses mœurs primitives. Chez les uns, ce n'est qu'une statue outragée qui se meut, parle et punit; c'est le mort en personne, chez les autres, qui vient tirer vengeance de celui qui a osé profaner son crâne, son crâne baptisé, tout ce qu'il y a de plus sacré pour un Breton, après Dieu, la Vierge et les saints.

GENEVIÈVE DE RUSTÉFAN.

ARGUMENT.

Au milieu de la paroisse de Nizon, près de Pontaven, en basse Cornouaille, on voit s'élever le château en ruines de Rustéfan. Il est le sujet de quelques traditions qui ne sont pas sans intérêt. Ainsi le peuple dit qu'anciennement on avait coutume de danser fort tard sur le tertre du château, et que si l'usage a cessé, c'est que les danseurs aperçurent, un soir, la tête chauve d'un vieux prêtre, aux yeux étincelants, à la lucarne du donjon. On ajoute à cela qu'on voit vers minuit, dans la grand'salle, une bière couverte d'un drap mortuaire, dont quatre cierges blancs, comme on en faisait brûler pour les filles nobles, marquent les quatre coins, et qu'on voyait jadis une jeune demoiselle, en robe de satin vert garnie de fleurs d'or, se promener au clair de la lune sur les murailles, chantant quelquefois, et plus souvent pleurant. Quel mystérieux rapport peut-il y avoir entre ces deux vagues figures de prêtre et de jeune fille ? La ballade qu'on va lire nous l'apprendra. Quant à l'héroïne en particulier, dont j'ai tronqué le nom de famille, avec la tradition populaire, dans les précédentes éditions de ce recueil, je puis le rétablir aujourd'hui, grâce à l'érudition de M. Pol de Courcy. Elle était fille de Jean du Faou, grand échanson de France, mentionné, dans les réformations de la noblesse de Cornouaille, comme possesseur, en 1426, du château de Rustéfan. C'est de ce Jean du Faou (en breton *Iann-ar-Faou*, ou *Ann Faou*, selon l'orthographe ancienne) que les chanteurs ont fait *Ann Naour;* il leur arrive très-souvent d'altérer ainsi les noms propres.

VI

JENOVEFA RUSTEFAN.

(Ies Treger.)

I.

Pe oa potr Iannik gand he zenved,
N'en doa ket koun da vean beleget.

— Ne vinn, a-vad, belek na manac'h,
Laket em euz ma spered er plac'h. —

Pa zeuaz he vamm ha larez d'ean :
— Te a zo eur potr fin, ma mab Iann;

Lez al loened-ze, ha deuz d'ar ger,
Evit monet da skoul da Gemper;

'Vit mont da skoul da vean beleget;
Ha lavar kenavo d'ar merc'hed. —

II.

Ha braoan merc'hed oa er vro-ze
Merc'hed otro ar Faou a-neuze;

Braoan merc'hed a zave ho fenn,
Voa merc'hed ar Faou, war ann dachen.

Hi a dole skler dreist ar merc'hed,
Evel ma ra'l loar dreist ar stered.

Ha gant he peb a inkane gwenn,
O tont d'ar pardon da Bond-Aven;

O tont d'ar pardon da Bond-Aven,
A grene ann douar hag ar vein;

VI

GENEVIÈVE DE RUSTÉFAN.

(Dialecte de Tréguier.)

I.

Quand le petit Iannik gardait ses moutons, il ne songeait guère à être prêtre.

— Je ne serai, certes, ni prêtre ni moine ; j'ai placé mon esprit dans les jeunes filles. —

Quand un jour sa mère vint lui dire : — Tu es un finaud, mon fils Iann ;

Laisse là ces bêtes, et viens à la maison ; il faut que tu ailles à l'école à Quimper ;

Que tu ailles étudier pour être prêtre, et dis adieu aux jeunes filles. —

II.

Or, les plus belles jeunes filles de ce pays-là, étaient alors les filles du seigneur du Faou ;

Les plus belles jeunes filles qui levaient la tête, sur la place, étaient les filles de du Faou.

Elles brillaient près de leurs compagnes, comme la lune près des étoiles.

Chacune d'elles montait une haquenée blanche, quand elles venaient au pardon, à Pont-Aven ;

Quand elles venaient au pardon, à Pont-Aven, la terre et le pavé sonnaient ;

Gant he peb a vroz c'hlaz a zeien,
Ha karkanio aour war ho c'herc'hen.

Ar iaouankan, hounez ar braoan;
Iannik Kervlez a gar, a glevann.

— Pevar mignon kloarek am euz bet,
Hag ho fevar e ma int beleget;

Iannig ar Flecher, ann divezan,
A laka va c'halon da rannan. —

III.

Pe oa Iannig o vont d'ann 'eurzo,
Jenovefa voa war he zreujo;

Jenovefa voa war he zreujo,
Hag a c'hrouie-hi dentelezo,

Hag ho brode gant neuden argant:
(Da c'holoi eur c'haliz e vint koant).

— Iannig ar Flecher, ouz-in sentet:
Da gemer ann eurzo na it ket;

Da gemer ann eurzo na it ket,
Enn abek d'ann amzer dremenet.

— Distrei d'ar ger me ne hallann ket,
Pe vinn hanvet ar gaouier touet.

— N'hoc'h euz eta koun deuz ann holl draou
A zo bet laret war-n-omp hon daou?

Kollet hoc'h euz eta ar walen
'M euz roet d'hoc'h e-kreiz ann abaden?

— Ho kwalen aour n'am euz ket kollet;
Doue neuz hi digan-in tennet.

Chacune d'elles portait une robe de soie verte et des chaînes d'or autour du cou.

La plus jeune est la plus belle ; elle aime, dit-on, Iannik de Kerblez.

— J'ai eu pour amis quatre clercs, et tous quatre se sont faits prêtres ;

Iannik Flécher, le dernier, me fend le cœur. —

III.

Comme Iannik allait recevoir les ordres, Geneviève était sur le seuil de sa porte ;

Geneviève était sur le seuil de sa porte, et y brodait de la dentelle,

De la dentelle avec du fil d'argent : (cela couvrirait un calice à merveille).

— Iannik Flécher, croyez-moi, n'allez point recevoir les ordres ;

N'allez point recevoir les ordres, à cause du temps passé.

— Je ne puis retourner à la maison, car je serais appelé parjure.

— Vous ne vous souvenez donc plus de tous les propos qui ont couru sur nous deux ?

Vous avez donc perdu l'anneau que je vous donnai en dansant ?

— Je n'ai point perdu votre anneau d'or ; Dieu me l'a pris.

— Iannig ar Flecher, distroet endro,
Ha me raio d'hoc'h, va holl vado ;

Iannik, va mignon, distroet endro,
Ha me ielo d'hoc'h heul e peb bro ;

Ha me gemero boteier koat,
Ha me iei gen-hoc'h da labourat.

Ma na zentet ked ouz va goulenn,
Digaset d'i-me ar groaz-n-ouen.

— Sivoaz ! hoc'h heulian ne hallann ket,
Rag aberz Doue onn chadennet ;

Rag gand dorn Doue em onn dalc'het,
Ha d'ann eurzo eo red d'in monet. —

IV.

Hag o tont endro deuz a Gemper,
E teuaz adarre d ar maner.

— Eurvad, otro maner Rustefan,
Eurvad d'hoc'h holl dud, braz ha bihan !

Eurvad ha joa d'hoc'h, bihan ha braz,
Muioc'h evit zo gan-en, sivoaz !

Me zo deuet d'ho pedi, d'ann de,
Da zonet d'am oferen neve.

— Ia ! d'hoc'h oferen ni a ielo,
Kentan brofo er plad me a vo.

Me a brofo er plad ugent skoed,
Hag ho maeronez, va itron, dek ;

— Iannik Flécher, revenez, et je vous donnerai tous mes biens;

Iannik, mon ami, revenez, et je vous suivrai partout;

Et je prendrai des sabots, et m'en irai avec vous travailler.

Si vous n'écoutez pas ma prière, rapportez-moi l'extrême-onction.

— Hélas! je ne puis vous suivre, car je suis enchaîné par Dieu;

Car la main de Dieu me tient, et il faut que j'aille aux ordres. —

IV.

Et, en revenant de Quimper, il repassa par le manoir.

— Bonheur, seigneur de Rustéfan! bonheur à vous tous, grands et petits!

Bonheur et joie à vous, petits et grands, plus que je n'en ai, hélas!

Je suis venu vous prier d'assister à ma messe nouvelle.

— Oui, nous irons à votre messe, et le premier qui mettra au plat sera moi.

Je mettrai au plat vingt écus, et votre marraine, ma dame, dix;

Hag ho maeronez a brofo dek,
Evit rei enor d'hoc'h-hu, belek. —

V.

Pe oann digouet e-tal Penn-al-lenn,
O vonet ive d'ann oferen,

E weliz kalz a dud o redek,
Hag hi enn eunn estlamm braz meurbed.

— Na c'hui, gregik koz, d'in leveret,
Nag ann oferen zo achuet?

— Ann oferen a zo deraouet,
Hogen he achui n'euz gallet;

He achui n'en deuz ket gallet
Gwelan da Jenovefa neuz gret,

Ha tri leor braz en deuz treuzet mad
Gand ann daero euz he zaoulagad.

Ken a zeuaz ar plac'h o redek,
Ha' gouezaz da zaoulin ar belek.

— Enn han Doue! Iann, distroet endro!
C'hui zo kiriok, kiriok d'am maro! —

VI.

Ann otro Iann Flecher zo person,
Person eo breman, e borc'h Nizon;

Hà me am euz savet ar werz-ma,
M' euz hen gwelet meur wech o wela;

Meur wech m'euz hen gwelet o wela;
Tostik-tost da ve Jenovefa.

Et votre marraine en mettra dix pour vous faire honneur, ô prêtre! —

V.

Comme j'arrivais près de Penn-al-Lenn, me rendant aussi à la messe,

Je vis une foule de gens courir tout épouvantés.

— Hé! dites-moi donc, vous, bonne vieille, est-ce que la messe est finie?

— La messe est commencée; mais il n'a pas pu la finir;

Mais il n'a pas pu la finir; il a pleuré sur Geneviève,

Et il a mouillé trois grands livres des larmes de ses yeux.

Et la jeune fille est accourue, et elle s'est précipitée aux deux genoux du prêtre.

— Au nom de Dieu, Iann, arrêtez! vous êtes la cause, la cause de ma mort! —

VI.

Messire Jean Flécher est recteur, recteur maintenant au bourg de Nizon;

Et moi, qui ai composé ce chant, je l'ai vu pleurer mainte fois;

Mainte fois, je l'ai vu pleurer près de la tombe de Geneviève.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Les Flécher habitent toujours la paroisse de Nizon : ce sont de bons et honnêtes paysans. Ils se souviennent d'avoir eu un prêtre dans leur famille, mais sans connaître son histoire ; ils savent seulement qu'un seigneur du canton contribua à payer son éducation cléricale. Ce seigneur ne peut être que Jean du Faou, dont la femme était, selon notre ballade, marraine du jeune clerc Iannik. Il aura craint les suites de l'amour de sa fille pour le petit paysan, et y aura mis un terme en le faisant entrer dans les ordres sacrés.

Jean Flécher ne se trouvant pas porté sur la liste des recteurs de Nizon, dont nous avons les noms depuis l'an 1500 jusqu'à ce jour, et Jean du Faou, père de Geneviève, ayant vécu en 1426, il y a lieu de croire que les événements racontés dans la ballade se sont passés vers le milieu du quinzième siècle, et qu'ils ont été chantés peu après, puisque le poëte nous assure qu'il a vu le prêtre pleurer près du tombeau de celle qu'il aimait. Ce poëte, né en Tréguier, comme l'atteste le dialecte qu'il a suivi, voyageait sans doute alors en Cornouaille, où j'ai entendu chanter pour la première fois la pièce à une pauvre femme de Nizon, nommée Catherine Pikan.

NOTRE-DAME DU FOLGOAT.

ARGUMENT.

« En l'année 1315, dit un vieil auteur, florissait en Bretagne, en simplicité et sainteté de vie, un pauvre innocent nommé Salaün, issu de parents pauvres, dont les noms nous sont inconnus, d'un village d'auprès de Lesneven.

« Ce jeune enfant, croissant en âge, commença, après la mort de ses parents, à chérir les douceurs de la solitude, choisissant pour sa retraite ordinaire un bois, loin d'icelle ville d'une demi-lieue, orné d'une belle fontaine bordée d'un très-beau vert naissant. Là, comme un passereau solitaire, il solfiait à sa mode les louanges de la Vierge adorable, à laquelle, après Dieu, il avait consacré son cœur; et de nuit, comme le gracieux rossignol, perché sur l'épine de l'austérité, il chantait *Ave Maria*.

« Il était misérablement vêtu, toujours nu-pieds; n'avait pour lit, en ce bois, que la terre, pour chevet qu'une pierre, pour toit qu'un arbre tortu près de ladite fontaine. Il allait tous les jours mendier son pauvre pain par la ville de Lesneven ou ès environs, n'importunant personne aux portes que de deux ou trois petits mots; car il disait *Ave Maria*, et puis en son langage breton : *Salaün a zebré bara*, c'est-à-dire « Salaün mangerait du pain. » Il prenait tout ce qu'on lui donnait, revenait bellement en son petit ermitage auprès de la fontaine, en laquelle il trempait ses croûtes, sans autre assaisonnement que le saint nom de Marie.

« Au cœur de l'hiver, il se plongeait dans cette fontaine jusqu'au menton, comme un beau cygne en un étang, et répétait toujours et mille fois *Ave Maria*, ou bien chantait quelque rhythme breton en l'honneur de Marie.

« On rapporte que lorsqu'il grouait à pierre fendre, il montait en son arbre, et, prenant deux branches de chaque main, il se

berçait et voltigeait en l'air en chantant : *O Maria!* En cette façon, et non autrement, il échauffait son pauvre corps.

« C'est pourquoi, à cause de cette sienne façon de faire, l'appelait-on *le Fou* (Salaün ar Fol). Et pourtant est-il l'un des plus beaux mignons de la reine des cieux.

« Une fois il fut rencontré par une bande de soldats qui couraient la campagne, lesquels lui demandèrent : *Qui vive?* Auxquels il répondit : *Je ne suis ni Blois ni Montfort, je suis le serviteur de madame Marie, et vive Marie!* A ces paroles, les soldats se prirent à rire, et le laissèrent aller.

« Il mena cette manière de vie trente-neuf ou quarante ans, sans avoir jamais offensé personne. Enfin il tomba malade, et ne voulut pour cela changer de demeure. L'on tient que la sainte Vierge, qui ne manque jamais à ceux qui lui sont fidèles, le consola et récréa merveilleusement de ses aimables visites, s'apparaissant devant lui environnée d'une grande clarté, et accompagnée d'une troupe d'anges.

« Notre pauvre simplique, sentant bien que sa fin approchait, comme une tourterelle, fit résonner l'écho de sa voix, pour marquer que l'hiver de sa vie était passé. Mourant, il répétait encore dévotement le doux nom de Marie; après cela, il rendit heureusement son âme pure et innocente à Dieu. Son visage, qui en sa vie était tout défait par la pauvreté, parut si beau et si lumineux, qu'il le disputait à la candeur du lis et au vermeil de la rose.

« Il fut trouvé mort non loin de la fontaine, près du tronc d'arbre qui avait été sa retraite; et l'enterrèrent les voisins, sans bruit et sans parade, en ce même lieu.

« Et l'on vit un beau lis frais et odoriférant, miraculeusement poussé de son tombeau, portant, écrits sur ses feuilles en lettres d'or, ces deux mots : AVE, MARIA [1]. »

Jean IV, duc de Bretagne, fit bâtir sur le bord de la fontaine du pauvre fou du bois, sous l'invocation de Notre-Dame du Folgoat, une charmante église qui devint bientôt célèbre par un grand nombre de miracles. Celui qui fait le sujet de la ballade suivante nous a paru un des plus touchants. C'est l'histoire d'une jeune fille faussement accusée d'infanticide.

[1] Le P. Cyrille Pennec, *Pèlerinage à Notre-Dame du Folgoat.*

La veille du jour où elle va être brûlée vive, elle apparaît en rêve à son père, du fond de la prison où elle est retenue captive. Il la voit au lavoir occupée à blanchir des nappes déjà blanches, symbole de son innocence, et elle le prie d'aller en pèlerinage, à son intention, à Notre-Dame du Folgoat.

VII

ITROUN VARIA FOLGOAT.

(Ies Leon.)

I.

— Iec'hed ha joa gan-e-hoc'h va zad !
— Petra rit aze mintin mad ?

Gwalc'hi doalou ker gwenn hag erc'h !
Petra rit-c'houi aze va merc'h ?

— Me zo deut d'ho pedi, va zad,
Da vont evid-oun d'ar Folgoat ;

Ha mont diarc'hen ha war droad
Ha war ho taoulin, mar gell pad.

Eno e kefot ludu gret
Diouc'h ar galoun ec'h euz maget.

— Petra, va merc'h paour, ec'h euz gret,
Pa viot evel-ze luduet ?

— Eur bugelik zo bet lazet,
Ha d'in, va zad, eo tamallet. —

II.

Eunn deiz ann aotrou Pouligwenn
Oa eet da sersal 'raog he lein.

— Setu ama eur c'had kignet,
Pe eur bugelik gwalennet ;

Krouget eo diouc'h brank ar wezen,
E kerc'hen he c'houg ar zeizen. —

VII

NOTRE-DAME DU FOLGOAT.

(Dialecte du Léon.)

I.

— Santé et joie à vous, mon père !
— Que faites-vous là si matin ?

Pourquoi laver ces nappes plus blanches que neige ? que faites-vous là, ma fille ?

— Je suis venue vous prier, mon père, d'aller pour moi au Folgoat ;

Et d'y aller à pied, et pieds nus, et sur vos deux genoux, si vous pouvez y tenir.

Vous y trouverez les cendres du cœur que vous avez nourri.

— Qu'avez-vous fait, ma pauvre fille, pour être ainsi réduite en cendres ?

— Un petit enfant a été tué, et on m'accuse, mon père, de l'avoir fait mourir. —

II.

Un jour, monsieur De Pouliguen était allé chasser avant dîner.

— Tiens ! voici un lièvre écorché, ou un petit enfant étranglé ;

On l'a pendu à la branche de l'arbre ; il a encore le ruban au cou. —

Hag hen da gaout he itroun,
O sonjal druz enn he galoun.

— Sellit ! eur bugel paour lazet ;
Piou, han Doue, neuz hen ganet ? —

Ann itroun, heb lavaret ger,
A eaz d'ar vereuri e-berr :

— Mad ar bed gan-e-hoc'h, mereurez ?
Dont ra ho kanab brao e-mez.

— Va c'hanab brao mez na zeu ket :
Mont a ra holl gand ho koulmed.

— Peleac'h int eet ho merc'hed-c'houi,
Pa ne welann nemed hoc'h-c'houi ?

— Diou zo er ster gand ann dillad,
Ha diou-all zo o paluc'hat ;

Ha diou-all zo o paluc'hat ;
Hag ann diou-all zo o kribat.

Mari Fanchonik, va nizez,
Hounez zo er gwele diaez ;

Er gwele klanv ez eo chomet,
Eiz pe nao deiz zo tremenet.

— Digorit d'in, va mereurez,
Hag e welin va fillorez.

— Va fillorez, din livirit,
Peleac'h 'ma 'nn droug a zamantit ?

— Kreiz-tre va c'hof ha va c'haloun,
Ema va droug, va mamm baeroun.

— Savit, savit, va fillorez,
Hag it d'ann tad Fransez da goez ;

Et il vint trouver sa femme, en rêvant tristement dans son cœur.

— Voyez! ce pauvre enfant qu'on a tué; qui a pu le mettre au monde?

La dame, sans rien répondre, se rendit aussitôt à la ferme.

— Vous vous portez bien, fermière? Voilà du chanvre qui pousse à merveille.

— Mon chanvre ne pousse guère bien; il s'en va tout avec vos pigeons.

— Où sont allées vos filles, que je ne vois que vous?

— Deux sont à la rivière avec les hardes, et deux autres à préparer le chanvre;

Et deux autres à préparer le chanvre; et les deux dernières à le peigner.

Pour Marie Fanchonik, ma nièce, elle est au lit malade;

Elle est au lit malade, depuis huit ou neuf jours.

— Ouvrez-moi, ma fermière, que je voie ma filleule.

— Dites-moi, ma filleule, où avez-vous mal?

— C'est entre mon ventre et mon cœur que j'ai mal, ma marraine.

— Levez-vous, levez-vous, ma filleule, et allez vous confesser au père François;

Kovesait mad ho pec'hed ;
Hag evesait, mar keret.

— Evit pec'heurez n'em ounn ket ;
Eiz-teiz zo ounn bet koveset.

— Gevier d'in na livirit ket,
Eur pec'hed braz hoc'h euz c'houi gret :

C'houi zo bet mintin-ma d'ar c'hoat ;
Ruz eo ho poutou gand ar goad ! —

III.

— Pachik bihan, lavar d'in-me,
Petra ia gand ar pae-ze ?

— Ho mereurien a Wigourvez,
Ar c'hrouger hag ho fillorez. —

Kriz vije neb ha na welje,
War dachen Folgoat, pa zeue ;

Pa zeue ar plac'h pemzek vloa,
E-kreiz daou arser da grouga ;

Eur c'hrac'hik koz paour dirag-hi,
O terc'hel eur goulou d'ezhi ;

Hag hi, o vont, a lavare :
— Ne oa ked d'in ar bugel-ze. —

Ann itroun war lerc'h o c'houlen
Truez d'he fillorez a-grenn :

— Laoskit gan-in va fillorez :
Roi a rinn d'e-hoc'h, arc'hant he fouez,

Ha mar na blij d'hoc'h kement-ze,
Me roi d'e-hoc'h pouez va inkane,

Confessez-lui votre péché et prenez garde à vous, je vous y engage.

— Je ne suis point pécheresse : il y a huit jours que j'ai été confessée.

— Ne mentez pas ; vous avez fait un grand péché :

C'est vous qui êtes allée ce matin au bois ; vos sabots sont rougis de sang ! —

III.

— Mon petit page, dis-moi, qui est-ce qui passe dans la rue ?

— Vos métayers de Guigourvez, le bourreau et votre filleule. —

Dur eût été celui qui n'eût pas pleuré, sur la place du Folgoat, quand elle arriva ;

Quand arriva la jeune fille de quinze ans, entre deux archers, pour être pendue ;

Une pauvre vieille petite femme, en avant, portait un cierge devant elle ;

Et la jeune fille disait, en marchant : — Cet enfant-là n'était pas à moi ! —

Par derrière venait la dame, demandant instamment grâce pour sa filleule.

— Rendez-moi ma filleule, et je vous donnerai son pesant d'argent,

Et, si cela ne vous convient pas, je vous en donnerai le poids de ma haquenée,

Me roi d'e-hoc'h pouez va inkane,
Ar plac'h ha me war he gorre. —

— Ho fillorez n'ho pezo ket,
Neb a lazaz a vez lazet.

IV.

Paz ee 'r senesal da vernia,
A ieaz ar c'hrouger d'he c'hrouga.

A-benn eunn pennadig goude,
Dont a reaz d'he gaout-he:

— Aotrou senesal, me ho ped,
Mari Fanchonik na varv ket;

Pa daolann va zroad war he skoa,
Distrei da c'hoarzin ouz-in ra.

— Taolit hi ha didaolit hi,
Kasit-hi d'ar fagodiri.

— Taolomp-hi ha didaolomp-hi,
Greomp tan ha moged d'he leski. —

Abenn eunn pennadig goude,
Dont a rea 'r c'hrouger adarre :

— Aotrou senezal, me ho ped,
Mari-Fanchonik na varv ket;

Ma enn tan beteg he diou-vron;
C'hoarzin a ra leiz he c'halon.

Pa gredin pez a leveret,
Ar c'habon-man devo kanet. —

(Eur c'habon rostet war eur plad,
Han debred nemet he zaoudroad.)

Je vous en donnerai le poids de ma haquenée, la jeune fille et moi dessus.

— Votre filleule ne vous sera pas rendue; quiconque a tué, on le tue. —

IV.

Comme le sénéchal allait dîner, le bourreau alla la pendre.

Au bout d'un peu de temps, il vint trouver le sénéchal:

— Monsieur, excusez-moi, Marie Fanchonik ne meurt pas ;

Quand je lui mets le pied sur l'épaule, elle se détourne vers moi, et rit.

— Prenez-la, jetez-la, menez-la au bûcher.

— Prenons-la, jetons-la, faisons du feu et de la fumée pour la brûler ! —

Au bout d'un peu de temps, le bourreau revenait :

— Monsieur le sénéchal, excusez-moi, Marie Fanchonik ne meurt pas ;

Elle a du feu jusques au sein, et elle rit de tout son cœur.

— Avant que je croie ce que vous dites, ce chapon-ci aura chanté. —

(Un chapon rôti sur un plat, et tout mangé, hormis les pattes.)

Ar senesal oa souezet :
Ar c'habon en devoa kanet.

— Mari Fanchonik, me ho ped,
Me zo faillet, c'houi n'em hoc'h ket ;

Me zo faillet, c'houi n'em hoc'h ket :
Petra zo enn tan d'ho miret ?

— Ann itroun Varia-Falgoat
Zo' skuba dindan va daou-droad ;

Ar Werc'hez, mamm ar gristenien,
Zo' skuba endro d'am c'herc'hen.

— Red eo kas prim da Wigourvez,
Red kas da di ar vereurez ;

Red kas da di ar vereurez,
Da gouzout piou eo pec'heurez. —

Tremenet oant holl dre ann tan,
Ha nikun na lekeaz man ;

Tremenet holl heb lakat man :
Ar vatez a joumaz enn han.

Le sénéchal resta confus : le chapon venait de chanter.

Marie Fanchonik, pardonnez-moi, c'est moi qui ai failli et non vous ;

C'est moi qui ai failli et non vous ; qui vous préserve de ce feu?

— Notre-Dame Marie du Folgoat le balaye de dessous mes pieds ;

La Vierge, mère des chrétiens, le balaye d'autour de mon sein.

— Qu'on envoie vite à Guigourvez, qu'on envoie chez la fermière ;

Qu'on envoie chez la fermière, qu'on sache qui est la pécheresse. —

Ils passèrent tous à travers les flammes, et aucun d'eux ne sourcilla ;

Ils passèrent tous sans sourciller ; la servante seule y resta.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Cette ballade est une des plus populaires de Bretagne ; elle se chante dans les dialectes de Cornouaille, de Tréguier, de Léon et de Vannes. Elle n'est pas antérieure au quinzième siècle, car l'église du Folgoat n'a été bâtie qu'à cette époque, et c'est elle qui a donné naissance au village où elle s'élève. Il y a lieu de la croire du milieu du siècle suivant, le P. François dont elle fait mention étant probablement Maistre François du Fou, doyen en l'église collégiale du Folgoat, qui comparut à Nantes, le second jour d'octobre de l'an 1539, pour la rédaction des réformations des Coutumes de Bretagne. Le petit manoir de Pouliguen existe encore à quelques lieues du Folgoat. Le bourg de Guigourvez est aussi dans les environs. La cause de l'immense popularité de notre ballade vient sans doute de l'idée sur laquelle elle repose, idée que nous avons déjà vue développée dans celle du Frère de lait, et qui fait le sujet de mille autres chants populaires.

Sous l'empire d'une pareille croyance, l'*épreuve* devenait un moyen naturel de découvrir la vérité; on ne pouvait supposer que la Providence permît la mort de l'innocent. L'épreuve est encore en usage chez certaines peuplades sauvages; elle l'était jusqu'à une époque assez rapprochée dans toute l'Europe, comme en Bretagne. Son origine remonte peut-être aux Celtes; on sait que pour éprouver la vertu de leur femme, ils livraient au courant du fleuve leur enfant sur un bouclier, ou bien qu'ils la conduisaient à certaines roches druidiques appelés *pierres de la vérité*, ou pierres branlantes, qu'elle devait faire mouvoir sous peine de passer pour coupable. Cette dernière épreuve se pratique encore en Bretagne, mais jamais aucune femme ne manque d'ébranler le rocher.

[1] Procès-verbal, t. VII, f. 30.

LES LIGUEURS.

ARGUMENT.

Lorsque Louis XII, la veille de son mariage avec Anne de Bretagne, signa le traité d'union du duché à la France (1499), le peuple armoricain, fatigué d'une guerre sans fin, crut voir luire l'aurore d'un avenir meilleur, et, oubliant qu'il avait lutté contre la suzeraineté des rois franks pendant sept siècles, et contre leur autorité immédiate durant trois cents ans, consentit à accepter le roi pour seigneur direct; mais les plus clairvoyants ne se soumirent qu'à regret, et à la mort d'Anne de Bretagne, ils songèrent secrètement à recouvrer leur existence nationale. Chose remarquable, l'extinction de la famille ducale étrangère qu'Anne représentait, famille sous laquelle les Bretons avaient conservé leurs vieilles libertés, causa presque autant de chagrin au peuple que l'extinction de la race des chefs de nom et d'origine celtiques. Tomber sous l'autorité directe des rois de France après avoir été gouvernés par des ducs qui, moins dépendants de ces rois que de leurs sujets, ne pouvaient promulguer aucune loi nouvelle, abroger aucune loi ancienne sans le consentement du baronnage de Bretagne, cette sauvegarde armée des intérêts nationaux, parut aux patriotes bretons une calamité réelle que dissimulait seulement le contrat par lequel leurs anciennes franchises leur étaient maintenues. Ils cherchèrent donc l'occasion de secouer le joug de la France : la Ligue la leur offrit bientôt; rattachant leur cause à celle du parti catholique, et prenant pour chef le duc de Mercœur, dont leurs vues nationales servaient les prétentions à la couronne de Bretagne, ils déployèrent le drapeau de l'*Union*.

Le chant du départ des ligueurs cornouaillais de l'armée de Mercœur pour le siége de Craon, défendue par huit à dix mille hommes, tant Anglais que Français, qui furent mis en déroute sous les murs de la ville (mai 1592), est resté dans la mémoire belliqueuse des paysans des montagnes Noires; il m'a été appris par un vieillard nommé Gorvel de Mael-Pestivien.

VIII

AR-RE UNANED.

(Ies Kerne.)

Tro mare ar c'huz-heol, oe klevet trouz neihour,
Trouz eur vag a oe klevet o tonet gand ann dour,
Ha strap, ha son ann drompill hag ann tabolinou,
Ken a zone ar c'herreg war lein ar meneiou.

Ha me monet da welet; mez ne weliz netra
Nemet Marc'haid ar gerc'heiz, pao-kamm, o pesketa:
— Marc'haid, Marc'haidik, te nij huel ha pell;
Petra neve zo digouet e-barz e Breiz-izel?

— Netra neve zo digouet e-barz e Breiz-izel,
Nemed e tri c'horn ar vro zo strafill ha brezel,
Savet ann holl Vretoned plouiziz ha noblans,
Ha na vo fin d'ar brezel ma na gav ann dud chans. —

Neb ho gwele dastumet da vont d'ann harzou Breiz,
E tachen Kergrist-Moelan, diriou fask, tarz-ann-deiz,
Peb arkebut war ho skoa, peb bleun ru euz ho zok,
Peb kleze euz ho c'hoste, banniel ar feiz a-rok.

Ha-pa oant o vonet kuit hi zo eet d'ann iliz
Evit kimiada sant Per kouls hag ann otrou Krist:
Hag o tont euz ann iliz 'nem stouont er vered:
— Arsa 'ta, Kerne-huel, chetu ho soudarded!

Chetu soudarded ar vro, soudarded unanet
Evid difenn ar gwir feiz rag ann Hugenoded,
Evid difenn Breiz-izel rak bro-Zoz ha Bro-C'hall,
Kemend a wast hor bro-ni, gwas eged ann tangwall. —

VIII

LES LIGUEURS.

(Dialecte de Cornouaille.)

Vers l'heure où le soleil se couche, un bruit s'entendit hier, le bruit d'une barque descendant la rivière, et un cliquetis d'armures, et des fanfares de clairons, et un roulement de tambours tel, que les rochers en résonnaient au sommet des montagnes.

Et moi d'aller voir; mais je ne vis rien que Marguerite la Grue, pêchant, immobile sur une patte :
— Marguerite, Margot, qui voles haut et loin, qu'est-il donc arrivé de nouveau en basse Bretagne?

— Il n'est rien arrivé de nouveau en basse Bretagne, excepté la guerre et le trouble aux trois coins du pays; tous les Bretons se sont levés, paysans et gentilshommes; et la guerre n'aura point de fin si le ciel ne vient en aide aux hommes.—

On les vit rassemblés pour aller combattre aux frontières de Bretagne, le jeudi de Pâques, au lever de l'aurore, sur le tertre de Kergrist-Moélan, chacun une arquebuse sur l'épaule, chacun un plumet rouge au chef, chacun une épée au côté, le drapeau de la foi en tête.

Avant de partir, ils entrèrent dans l'église pour prendre congé de saint Pierre et du seigneur Christ; et, en sortant de l'église, ils s'agenouillèrent dans le cimetière :
— Or çà! haute Cornouaille, voilà vos soldats!

Voilà les soldats du pays, les soldats unis pour défendre la vraie foi contre les huguenots, pour défendre la basse Bretagne contre les Anglais et les Français et tous ceux qui ravagent notre patrie pire que l'incendie! —

Hag o tont euz ar vered eleiz a c'houlenne :
— Men a gefimp mezer ru d'en emgroaza breme? —
Ken a droc'haz kalonek potr maner Kergourtez :
—Kemeret skouer digan-in hag e viot kroazet ez! —

Ne oa ked he gomz gant han, he gomz achuet mad,
Oa toullet gwien he vrec'h ken a strinkaz ar goad,
Ha war dal he borpant wenn eur groaz ru a oa gret,
Hag abarz nemeur amzer ho holl e oant kroazet.

Pa oant e kichen Kallak o vonet gand ann hent,
E klevjont kleier Duhot o son ann offern bred :
Hag hi distroi war ho c'hiz enn eur laret 'nn eur vouez :
— Kenavo kleier Mari! kenavo kleier kez!

Kenavo 'ta, kenavo, kleier kristeniet!
Aliez enn deziou-lid ni hon euz ho prallet!
Ra blijo gand ann Otrou, hag ar Werc'hez santel,
Ma ho prallefimp-ni c'hoaz pa vo fin d'ar brezel!

Kenavo bannielou sakr pere hon euz douget,
Oc'h ober tro ann iliz, e pardon Sant-Servet;
Ra vimp ker goest da zifenn hor bro hag ar gwir feiz
Hag em omp bet d'ho terc'hel war ann dachen, enn deiz!

Ra hijo Doue ar reo! ra vo goenvet ann ed,
Goenvet e douar ar Gall trubard d'ar Vretoned!
Ra ganomp-ni da viken, enn eur vouez, potred Breiz :
— « Biken! biken n'embaro ann oenar hag ar bleiz. » —

Ar ganaouen-ma zo gret aboe 'm omp eet enn hent,
Ebarz ar bloa mil pemp kant daouzek ha poar ugent;
Gret gand eur c'houer iaouank, war eunn ton da gano.
Kanet-hi, potred Kerne, da laouennat ar vro.

En quittant le cimetière, ils demandaient en foule : — Où trouverons-nous du drap rouge pour nous croiser présentement ? —

Le fils du manoir de Kercourtois repartit en brave : — Prenez exemple sur moi, et vous serez croisés ! —

A peine il achevait ces mots, qu'il s'était ouvert une veine du bras, et que son sang jaillissait, et qu'il avait peint une croix rouge sur le devant de son pourpoint blanc ; et que tous ils étaient croisés dans un instant.

Comme ils étaient en route et approchaient de Callac, ils entendirent les cloches de Duhot, qui sonnaient la messe ; et eux de détourner la tête, et de dire tout d'une voix :
— Adieu, ô cloches de Marie ! adieu, ô cloches bien-aimées!

Adieu donc, adieu donc, ô cloches baptisées, que nous avons tant de fois mises en branle aux jours de fête ! Plaise au Seigneur et à la Vierge sainte que nous vous sonnions encore quand la guerre sera finie !

Adieu, sacrées bannières que nous avons portées processionnellement autour de l'église, au pardon de Saint-Servet. Ah ! puissions--nous être aussi forts pour défendre notre pays et la vraie foi que nous l'avons été pour vous défendre sur le tertre, au grand jour !

Que Dieu secoue la gelée ! que le blé soit flétri, flétri dans le champ du Français qui trahit les Bretons ! Et chantons toujours, tout d'une voix, enfants de la Bretagne :
— « Jamais! non jamais, la génisse ne s'alliera au loup ! » —

Ce chant a été composé depuis que nous sommes en route ; il a été composé en l'année mil cinq cent quatre-vingt-douze, par un jeune paysan, sur un air facile à chanter. Répétez-le, hommes de Cornouaille, pour réjouir le pays.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Les ravages commis en Bretagne par les étrangers, tant Anglais que Français, inspirent au poëte populaire la même haine pour eux qu'à ses prédécesseurs; elle emprunte un accent nouveau à l'indignation qu'il éprouve en songeant à la violation de la foi jurée, et proteste contre un pacte d'union qui lui paraît impraticable. Ce sentiment d'antipathie pour le *loup*, comme il appelle la France, à l'exemple des poëtes nationaux du quatorzième siècle, n'était point particulier au peuple des campagnes; il était celui de toute la basse Bretagne, et même des villes : les Bretons s'obstinaient à ne pas vouloir devenir Français, et traitaient de félons les hommes du pays dévoués au roi; c'est ce qui était arrivé à Châteaubriand, gouverneur de Brest, quelques années auparavant. La reine de Navarre écrivait alors de basse Bretagne à Henri II : « J'ay veu M. de Chasteaubriand... Il n'a regart ny à son proufist, ny à complaire à nulluy, pour vostre service, dont *ceux de la basse Bretaigne le tiennent pour mauvais Breton...*; *ceux de Brest... ne sont pas bien confirmés bons Français.* Vous savez de quelle importance le lieu est; il vous plaira y penser : car M. de Chasteaubriand en a souvent la fiebvre de peur, veu qu'il est en dangereuses mains, et gardé par gens mal contents [1]. »

René du Dresnay, seigneur de Kercourtois, chef des ligueurs de la haute Cornouaille, dont la famille est aujourd'hui représentée par le loyal député de ce nom, est un des plus beaux caractères du seizième siècle. A l'époque du siége de Craon, il n'avait guère que vingt-deux ans; en 1594, il commandait une compagnie de gens d'armes de cent cinquante salades, « qui lui avoit esté donnée de préférence à plusieurs gentilshommes et vieulx soldats, lesquels néanmoins n'en furent pas jaloux, dit un contemporain, la voyant bailler à celui qui la méritoit si bien. Car c'estoit un gentilhomme rempli de belles qualités entre la noblesse, et plus parmi les genz de guerre : vaillant de sa personne autant qu'on pouvoit l'estre; discret, parlant peu, mais bien à propos; ne jurant jamais; ne s'adonnant pas aux femmes, comme la plupart des aultres recherchent si curieusement; ne manquant de rem-

[1] *Lettres inédites de la reine de Navarre.* Lettre XCIX, p. 163 et 166. De la basse Bretagne. — Octobre, 1537. Au Roi.

plir son devoir de bon chrestien, jeusnant le caresme, mesme à la campaigne; ce qu'il faisoit quand il fut tué, qui fut le jeudi absolu ou le jour de devant (1594). Mais il semble que Dieu le vouloit à lui, le trouvant disposé de jouir de la gloire éternelle. »

Kercourtois eut une de ces morts glorieuses, si communes dans les temps modernes : il périt en gardant le pont de la Houssaie, près de Pontivy, qu'il défendit seul, pendant près d'une heure, contre six ou sept cents arquebusiers ennemis, jusqu'à ce que, tentant un dernier effort pour les chasser au delà, et « s'estant avancé de furie, dit l'historien déjà cité, son cheval eut un des pieds de derrière pris entre deux planches du pont, et tomba sous lui. Dans ce moment accourut un soldat, qui lui donna, au défault de la cuirasse, de son espée au travers du corps... Il trespassa à cheval, sur celui même qui avoit combattu. Son corps fut rendu à Kemper, et enterré aux cordeliers avec une grande magnificence, et beaucoup de pleurs de toutes sortes de genz, car il estoit fort aimé. »

L'antique usage de l'enlèvement de la bannière paroissiale de Saint-Servet, auquel faita llusion le chantre des ligueurs, existe encore aujourd'hui. La veille du jour du pardon, qui a lieu tous les ans le 13 mai, et qui attire une foule immense de pèlerins, non-seulement des pays de Cornouaille, de Tréguier et de Vannes, sur la limite desquels est bâtie la chapelle du saint, mais même du pays de Léon; à l'issue des vêpres, au moment où la procession va sortir, où croix et bannières se dressent, où le prêtre, debout sur les degrés de l'autel et tourné vers le peuple, élève le saint sacrement, les paysans de Vannes et ceux de Léon (car les Trégorois et les Cornouaillais restent neutres) se séparent tout à coup en deux camps, et, brandissant en l'air leurs terribles bâtons à tête, ils s'écrient d'une voix tonnante :

Hij ar reo ! io ! io !
Hij ar reo ! hij ar reo !

(Secoue la gelée ! io ! io ! secoue la gelée ! secoue la gelée !)

C'est une prière à Dieu pour qu'il détourne des blés qui poussent les gelées dont ils sont menacés. La procession sort de l'église, et la mêlée s'engage autour de la bannière, dont les deux partis rivaux, qu'on distingue à un morceau d'étoffe rouge ou blanc croisé sur l'épaule gauche, s'efforcent de disputer la possession au vigoureux Cornouaillais qui la porte. Les vainqueurs s'en partagent les lambeaux, et la gelée est pour les vaincus.

L'intervention de la force armée ne saurait arrêter le désordre; on peut voir, après la bataille, le lit du ruisseau qui sépare les évêchés de Quimper et de Vannes encombré des tronçons de sabres des gendarmes. En 1766, dit un écrivain du dernier siècle, l'évêque de Cornouaille défendit au recteur de Duhot d'ouvrir la chapelle de Saint-Servet et de célébrer le pardon. Le prêtre voulut obéir; mais les Vannetais, s'étant rendus au presbytère, l'enlevèrent de force, le placèrent sur leurs bâtons, avec lesquels ils avaient formé une espèce de brancard, et le portèrent jusqu'à la chapelle, où ils le forcèrent de chômer la fête patronale. Ainsi, comme le remarque, avec sa justesse d'observation habituelle, M. Alfred de Courcy, dans une des études les plus piquantes qui aient paru sur les Bretons; ainsi la puissance de la tradition est telle en Bretagne, qu'elle y triomphe souvent de la religion elle-même.

LA FONTENELLE LE LIGUEUR.

ARGUMENT.

Un des plus fameux partisans qu'eut la Ligue en Bretagne, était La Fontenelle.

« Guy-Eder de la Fontenelle, juveigneur de la maison de Beaumanoir, dit le chanoine Moreau, nasquit en la paroisse de Botoa, d'autres disent de Prat, en Cornouaille. Dans le temps qu'il estoit escolier à Paris, au collége de Boncotest, où je le vis en 1587, il monstroit déjà des indices de sa future vie despravée, estant toujours aux mains avec ses compagnons. En 1589, il vendit ses livres et sa robe de classe, et, du provenu de l'argent, acheta une espée et un poignard, se déroba dudit collége, prit le chemin d'Orléans pour aller trouver l'armée de M. le duc du Maine, lors lieutenant général de l'Estat et couronne de France, et chef du parti catholique, et retourna en Bretagne. Asgé de quinze à seize ans, il se mit parmi la populace qui estoit sous les armes pour le parti des ligueurs, qui en fit estat, parce qu'il estoit de bonne maison et du païs, et, le voyant d'un esprit actif, lui obéissoit fort volontiers. Il se fit suivre de quelques domestiques de son frère aisné, et d'autres jeunes seigneurs de la commune, et commença à piller les bourgades, et à prendre prisonniers de quelque parti qu'ils fussent. Il donna plusieurs alarmes à Guingamp, dont le gouverneur tenait pour le roy, encore que la ville fust au seigneur de Mercœur, de la part de sa femme, duchesse de Penthièvre, qui portoit sur-nom de Bretagne...

« Il fit à la sourdine une course en Léon, jusques à Mesarnou, et enleva la fille de la dame du lieu (Marie de Coadelan, fille de Lancelot le Chevoir et de Renée de Coetlogon), héritière de mère et de père, riche de neuf à dix mille livres de rentes, asgée seulement de huit à neuf ans. »

Ce dernier trait est le sujet d'une des milles chansons populaires dont La Fontenelle est le héros. La plus remarquable a été recueillie, il y a plusieurs années, par M. le comte de Kergariou, dont la rare sagacité avait deviné la mine poétique si exploitée aujourd'hui, longtemps avant que personne songeât à en tirer parti.

IX

FONTANELLA.

(Ies Treger.)

I.

Fontanellan a barrez Prad,
Bravan map a wiskaz dillad,
En deuz lammet eur benn-herez
Diwar barlen he magerez.

— Penn-herezik d'in leveret,
Petra er c'hleuz-ze a glasket?
— Klasket a rann boukejo han
D'am breurik mager a garann;

D'am breurik mager a garann,
Klasket a rann boukejo han,
Hogen aon 'm euz, ken a grenann,
Na erruje Fontanellan.

— Penn-herezik, d'in leveret,
Fontanellan a anaveet?
— Fontanellan n'anaveann ket,
Klevet komz anean 'm euz gret,

Klevet komz anean 'm euz gret,
Laret oa gwall boltr, 'm euz klevet,
Laret penoz e lamm merc'hed.
— Ia! ha dreist-holl penn-herezed! —

Tre he ziou-vrec'h he c'hemeraz,
Hag he briatat a reaz,
Ha war lost he varc'h he zolaz,
Ha da Zant-Malo he c'hasaz.

IX

LA FONTENELLE.

(Dialecte de Tréguier.)

I.

La Fontenelle, de la paroisse de Prat, le plus beau fils qui porta jamais habits d'homme, a enlevé une héritière de dessus les genoux de sa nourrice.

— Petite héritière, dites-moi, que cherchez-vous dans ce fossé ?
— Je cueille des fleurs d'été pour mon petit frère de lait que j'aime ;

Pour mon petit frère de lait que j'aime, je cueille des fleurs d'été, mais j'ai peur, et j'en tremble, de voir arriver La Fontenelle.

— Petite héritière, dites-moi, connaissez-vous La Fontenelle ?
— Je ne connais pas La Fontenelle, mais j'en ai ouï parler ;

J'en ai ouï parler, j'ai ouï dire que c'est un bien méchant homme, et qu'il enlève les jeunes filles.
— Oui ! et surtout les héritières ! —

Il la prit dans ses bras, et l'embrassa; puis il la mit en croupe derrière lui, et la mena à Saint-Malo.

Da Zant-Malo neuz hi c'haset,
El lean-di neuz hi laket,
Ha pa oe pevarzek vloa net,
Neuz hi c'hemeret da bried.

II.

Da vaner Koadelan int eet,
Eur mab bihan e deuz ganet,
Eur mab ker koant evel ann han,
Henvel d'he dad Fontanellan.

Ken a oa eul lizer digouet :
Da Bariz e oa red monet,
— Ho eunan, aman ho loskann,
Da Bariz raktal e eann.

— Fontanellan, chomet er ger ;
Pean a rinn eur c'hannader ;
Enn han Doue, na et ket di ;
Ma et di na ziztroec'h mui.

— Peuz ker da gaout aon e-bed ;
Me ia ma unan d'ho c'haouet ;
Gret ervad d'am mabik bihan,
Keit e vinn pell deuz ar ger-man. —

Fontanellan a lavare
D'ann dud iaouank, pa ziblase :
— Me rei eur vanniel ar gaeran,
D'ann itron Vari Rozeran ;

Banniel ha dilad ar gaeran,
Ma po sonj ouz Fontanellan ;
Ha damant deuz he vab bihan,
Ken na ziztroi da Goadelan. —

Il l'a menée à Saint-Malo, où il l'a mise au couvent, et quand elle a eu quatorze ans, il l'a prise pour épouse.

II.

Ils sont allés habiter le manoir de Coadélan ; elle a mis au monde un petit enfant, un enfant aussi beau que le jour, ressemblant à son père La Fontenelle.

Quand arriva une lettre : il fallait se rendre à Paris.
— Je vous laisse ici seule, je pars à l'instant pour Paris.

— La Fontenelle, restez à la maison ; je payerai un messager; au nom de Dieu, n'y allez pas ; si vous y allez, vous n'en reviendrez plus.

— Ne craignez rien; j'irai moi-même les trouver ; ayez bien soin de mon fils, pendant que je serai loin d'ici. —

Fontenelle, en partant, disait aux jeunes gens :—Je donnerai la plus belle bannière du monde à Notre-Dame du Rosaire ;

Une bannière et les plus beaux habits, si vous n'oubliez pas la Fontenelle, et si vous avez soin de son petit enfant, jusqu'à ce qu'il revienne à Coadélan. —

III.

— Demad, roue ha rouanez,
Deut onn d'ho kaout enn ho palez.
— Pa hoc'h deut, deut mad e viet!
Mez a ac'han na ieffec'h ket.

— Mez a ac'han me a ielo,
Otro roue, pe ni welo!
Sternet d'in-me ma inkane,
Ma inn-me d'ar ger adarre.

— Da Goadelan na iefec'h ket;
D'ar prizon, ne lavarann ket;
Chadennou awalc'h zo em zi,
Evit chadennan daou pe dri.

— Pachik, pachik, pachik bihan,
Ke ker skanv trezek Koadelan,
Ha lavar d'ar benn-herez kez
Ma na zougo mui dantelez;

Ma na zougo mui dantelez,
Rag he fried paour zo diaez;
Kas d'in eur roched da wiskan,
Hag eul liser d'am lieunan.

Kas d'in te, eur roched lien,
Hag eul liser vraz lien gwenn,
Hag ouspenn eur plad alaoured,
Da lakat va fenn da zellet;

Dal eunn guchen euz va bleo-man,
Da stagan deuz dor Koadelan
Ma laro re iei d'ann iliz:
True Doue war ar markiz!

III

— Bonjour, roi et reine, me voici venu vous trouver en votre palais.

— Puisque vous voilà, soyez le bien-venu ! vous ne sortirez pas d'ici.

— Je sortirai certes d'ici, seigneur roi, ou nous verrons ! Qu'on me selle ma haquenée, que je retourne chez moi.

— A Coadélan vous n'irez point ; en prison, je ne dis pas : il y a assez de chaînes en mon palais, pour en enchaîner deux ou trois.

— Page, mon page, petit page, va vite à Coadélan, et dis à la pauvre héritière de ne plus porter de dentelles ;

De ne plus porter de dentelles, car son pauvre époux est en peine ; toi, rapporte-moi une chemise à mettre, et un drap pour m'ensevelir.

Rapporte-moi une chemise de toile, et un grand drap blanc, et de plus un plateau doré, pour qu'on y expose ma tête aux regards ;

Et tiens une poignée de mes cheveux, pour attacher à la porte de Coadélan ; afin que les gens, en allant à la messe, disent : Que Dieu fasse grâce au marquis !

— Kaset bleo kement ma gerfet;
Evid plado aour na vern ket;
Tol't vo he benn war ar pae,
Da c'hoari boul d'ar vugale. —

Ar pachik bihan lavare ,
E Koadelan pa errue :
— Demad, demad d'hoc'h penn-herez,
Gwelloc'h eit zo gan 'nn otro kez !

Eur roched a c'houl da wiskan,
Hag eul liser d'he liennan,
Hag ouspenn eur plad alaouret,
Da lakat he benn da zellet. —

IV.

Re Bariz a oa souezet,
O c'houzout petra oa digouet,
Gwelet eunn itron a bell vro,
Trouz braz gant hi, dre ar ruio.

— Chetu penn-herez Koadelan
Gant hi eur ze c'hlaz ha ledan ;
Ma ouife pez a ouzonn me,
Eur vroz du-pek a gemerfe.

— Otro roue, ha me h[illegible]ped,
Ma fried d'in-me daskoret.
— Ho pried d'hoc'h ne zasinn ket,
Tri de zo e ma bet torret. —

Neb a zeufe da Goadelan,
En defe keun ha nec'haman,
En defe keun braz o welet
Maro ann tan war ann oaled,

— Portez des cheveux tant que vous voudrez; pour des plateaux d'or c'est inutile; sa tête sera jetée sur le pavé, pour servir de boule aux enfants. —

Le petit page disait, en arrivant à Coadélan : — Bonjour, bonjour, héritière; meilleur jour que n'a le pauvre seigneur!

Il demande une chemise à mettre, et un drap pour l'ensevelir, et, de plus, un plateau doré pour qu'on y expose sa tête aux regards. —

IV.

Ceux de Paris étaient fort surpris, et se demandaient ce qui pouvait être arrivé, voyant une dame d'un lointain pays menant si grand bruit par les rues.

— Voici l'héritière de Coadélan avec une robe verte et flottante; si elle savait ce que je sais, elle prendrait une robe noire comme de la poix.

— Sire, je vous en conjure, rendez-moi mon mari. — Je ne vous rendrai point votre mari, il y a trois jours qu'il a été roué. —

Quiconque viendrait à Caodélan aurait le cœur navré, aurait le cœur navré de douleur, en voyant le feu mort au foyer;

O welet al lennad kreski
E toull ann or hag el leur-zi,
El leur-zi hag e-kreiz ar zal,
'Hag ann dud fall eno' vragal;

Hag ann dud paour, enn eur dremen,
O welan, sivoaz, gand anken,
O welan, o komz evelhenn :
— Chetu maro mamm ar beorien!

En voyant les orties croître sur le seuil de la porte et au rez-de-chaussée ; au rez-de-chaussée et dans la salle, et le méchant monde y faire le beau ;

Et les pauvres gens pleurer, en passant, pleurer avec angoisse, hélas ! en disant : — Voilà qu'elle est morte, la mère des pauvres ! —

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le chanoine Moreau assure que ce fut à l'île Tristan que La Fontenelle emmena l'héritière de Coadélan, après l'avoir enlevée. Le poëte la fait conduire à Saint-Malo, en un couvent de religieuses. Plusieurs raisons nous feraient préférer le témoignage du poëte. La ville de Saint-Malo avait d'elle-même ouvert ses portes aux ligueurs, et tenait encore pour eux à l'époque de l'enlèvement de l'héritière. Plus tard, elle les abandonna, se révolta contre son gouverneur qu'elle soupçonnait de rapports secrets avec les royalistes, et se donna un gouvernement libre.

Il est permis de croire, avec le poëte populaire, que Marie de Coadélan finit par s'attacher à un homme qui l'avait enlevée par force; car M. le comte de Kergariou possède un acte passé, le 17 février 1602, en son nom et en celui du sieur de Fontenelle. Après qu'inculpé dans la conspiration de Biron, il eut été roué vif, malgré sa qualité de gentilhomme, moins pour ce nouveau crime que pour ses déportements antérieurs, Marie ne rougit pas de se montrer comme sa veuve, pour renoncer à la communauté. Rien n'empêche de penser encore qu'elle ait demandé la grâce de son mari, ou même qu'elle soit morte de chagrin, comme l'auteur paraît le donner à entendre, car, dès 1603, elle n'existait plus.

L'HÉRITIÈRE DE KEROULAZ.

ARGUMENT.

L'histoire de Marie de Keroulaz, fille unique de François de Keroulaz, chevalier, seigneur de Keroulaz, en bas Léon, et de dame Catherine de Lannuzouarn, nous présente un fond d'aventures tout à fait semblables à celles d'Azénor de Kergroadez. Forcée par sa mère d'épouser, en 1565, François du Chastel, marquis de Mesle, qui fut préféré à deux jeunes seigneurs du pays, Kertbomaz et Salaün, dont elle recevait publiquement les hommages, l'héritière mourut de chagrin, sans laisser de postérité. De Mesle tient dans l'histoire de Bretagne une place fort peu honorable. D. Morice rapporte que, sous la Ligue, lors de la prise de Quimperlé, dont il était gouverneur, il se sauva presque nu au milieu de la nuit, avec des femmes, passa la rivière, et prit la route de son manoir de Châteaugal, où il se tint caché. Nos traditions populaires ajoutent à ce trait de lâcheté plusieurs faits d'avarice sordide : c'en était plus qu'il ne fallait pour éloigner de lui l'héritière.

Mlle Marie de Blois, fille du savant de ce nom, est l'auteur de la découverte de la ballade qu'on va lire. La version que je publie m'a été chantée par une paysanne, de la paroisse de Nizon.

X

PENN-HEREZ KEROULAZ.

(Ies Leon.)

I.

Ar benn-herez a Geroulaz
E devoa eunn diduel vraz
Enn eur c'hoari diouz ann dizez,
Gant bugale ann aotrounez.

Evid ar bloaz n'e deuz ket gret,
Rag he danvez na aotre ket;
Emzivadez eo aberz tad;
Grad-vad he c'herent a vez mad.

— Va holl gerent a du va zad
N'ho deuz biskoaz karet va mad;
Nemet c'hoantaet va maro,
Da gaout war-lerc'h va mado. —

II.

— Ar benn-herez a Geroulaz
E deuz hirio plijadur vraz,
O tougen eur zae satin gwenn,
Ha boukedou aour war he fenn.

N'ed eo ket botou lasenet
Boaz ar benn-herez da gaouet:
Boteier seiz ha lerou glaz,
Boaz eur benn-herez Keroulaz. —

X

L'HÉRITIÈRE DE KEROULAZ.

(Dialecte de Léon.)

I.

L'héritière de Keroulaz avait bien du plaisir à jouer aux dés avec les enfants des seigneurs.

Cette année, elle n'y a point joué, car ses biens ne le lui permettaient pas ; elle est orpheline du côté de son père ; l'agrément de ses parents serait bon à avoir.

— Aucun de mes parents paternels ne m'a jamais voulu de bien ; ils ont toujours souhaité ma mort, pour hériter ensuite de ma fortune. —

II.

— L'héritière de Keroulaz est aujourd'hui bien heureuse ! elle porte une robe de satin blanc, et des fleurs d'or sur la tête.

Ce ne sont point des souliers à lacets que l'héritière a coutume de mettre, ce sont des souliers de soie et des bas bleus, comme il sied à une héritière de Keroulaz. —

Evelze a gomzet er zal,
Pa zeue'r benn-hercz er bal;
Rag markiz Melz oa erruet,
Gand he vamm hag heul braz meurbet.

— Me garje beza koulmik c'hlaz,
War ann doen a Geroulaz,
Evit klevet ar gomplidi,
Etre he vamm ha va hini.

Me a gren gant pez a welann ;
Ne ked heb sonj int deut aman,
Euz a Gerne, pa zo enn ti,
Eur benn-herez da zimizi.

Gand he vad hag he hanv brudet,
Ar markiz-ze d'in na blij ket;
Hogen Kertomaz pellik zo
A garann, a girinn ato. —

Nec'het oa ivez Kertomaz,
Gand ann dud deut da Geroulaz ;
Karout eure ar benn-herez,
Hag a lavare aliez :

— Me garje beza estik-noz
Er jardin war eur bodik roz,
Pa zeufe da zastum bleuniou,
Ni em welfe eno hon daou.

Me garje beza krak-houad
War al lenn a walc'h he dillad,
Evit glibia va daou-lagad,
Gand ann dour a c'hlib he daou-droad. —

Ainsi parlait-on dans la salle, quand l'héritière entra en danse; car le marquis de Mesle était arrivé avec sa mère et une suite nombreuse.

— Je voudrais être petit pigeon blanc, sur le toit de Keroulaz, pour entendre ce qui se trame entre sa mère et la mienne.

Ce que je vois me fait trembler; ce n'est point sans dessein qu'ils sont venus ici de Cornouaille, quand il y a dans la maison une héritière à marier.

Avec son bien et son grand nom, ce marquis-là ne me plaît pas; Kerthomaz est celui que j'aime depuis longtemps, celui que j'aimerai toujours. —

Kerthomaz lui-même était tout soucieux, en voyant les personnes qui venaient d'arriver à Keroulaz, car il aimait l'héritière, et disait souvent :

— Je voudrais être rossignol de nuit, dans son jardin, sur un rosier; quand elle viendrait cueillir des fleurs, nous nous y verrions tous les deux.

Je voudrais être sarcelle sur l'étang où elle lave ses robes, pour mouiller mes yeux dans l'eau qui mouillerait ses pieds. —

III.

Na Zalaun a zigouezaz
Da zadorn-noz e Keroulaz,
War he varc'hik du d'ar maner,
'Vel ma oa boazet da ober.

War ann nor borz pa neuz skoet,
Ar benn-herez neuz digoret;
Ar benn-herez, o tònt e meaz!
O rei eunn tamm boed d'eur paour keaz.

— Penn-herezik d'in leveret,
Peleac'h eo ho tutchentiled?
— Eet int da gas ar chas d'ann dour,
Salaun ke prim d'ho sikour.

— N'ed eo ket evid doura chas
Ez ounn deuet da Geroulaz;
Nemed evid ober al lez;
Ra viot furoc'h, penn-herez. —

IV.

Ar benn-herez a lavare
D'he mamm itroun, enn devez-ze :
— Aboe ma ar markiz ama,
Va c'haloun zo deut da ranna.

Va mamm itroun, ha me ho ped,
D'ar markiz Melz n'em roit ket;
Va roit kent da Bennarrun,
Pe, mar kirit, da Zalaun,

III.

Salaün, lui aussi, arriva le samedi soir, selon sa coutume, au manoir de Keroulaz, monté sur son petit cheval noir.

Comme il frappait à la porte de la cour, l'héritière lui ouvrit; l'héritière, qui sortait pour donner un morceau de pain à un pauvre.

— Petite héritière, dites-moi, où est allée la compagnie?
— Conduire les chiens à l'eau, Salaün; allez les aider.

— Ce n'est pas pour faire boire les chiens que je suis venu à Keroulaz, mais bien pour vous faire la cour; soyez plus gentille, héritière. —

IV.

L'héritière disait à madame sa mère, ce jour-là : — Depuis que le marquis est ici, mon cœur est brisé.

Madame ma mère, je vous en supplie, ne me donnez pas au marquis de Mesle; donnez-moi plutôt à Pennanrun, ou, si vous aimez mieux, à Salaün;

Va roit kent da Gertomaz,
Hen-nez en deuz ar muia gras,
Enn ti-man e teu aliez,
Hag he lezit d'in ober lez. —

— Kertomaz, d'in-me leveret,
Da Gastelgall ha c'houi zo bet?
— Da Gastelgall ez ounn-me bet;
Mad, m'en toue, n'em euz gwelet.

Mad, m'en toue, n'em euz gwelet,
Nemed eur goz sal mogedet,
Ha prenestrou hanter torret,
Ha dorojou braz keulusket;

Nemed eur goz sal mogedet,
Enn han eur c'hregik koz louet,
O trailla foen d'he c'haboned;
Mar defe kerc'h na refe ket.

— Gaou a livirit, Kertomaz,
Ar markiz zo pinvidik braz;
He dorojou zo arc'hant gwenn;
He brenestrou zo aour melen;

Houn-nez a vezo enoret
A vezo gant-han goulennet.
— N'em bezo, mamm, enor e-bet,
Nag ivez n'he c'houlennann ket.

— Va merc'h, ankounit ann holl-ze,
Tra kent ho mad na zalc'hann-me;
Roet ar geriou, ann dra zo gret,
D'ar markiz viot dimezet. —

Donnez-moi plutôt à Kerthomaz ; c'est celui-là le plus aimable : il vient souvent en ce manoir; et vous le laissez me faire la cour. —

—Dites-moi, Kerthomaz, êtes-vous allé à Châteaugal?
—Je suis allé à Châteaugal ; mais, ma foi, je n'y ai rien vu de bien ;

Je n'y ai rien vu de bien ; je n'y ai vu qu'une méchante salle enfumée, et des fenêtres à demi brisées, et de grandes portes qui chancellent.

Qu'une méchante salle enfumée où une vieille femme grisonnante hachait du foin pour ses chapons, faute d'avoine à leur donner.

— Vous mentez, Kerthomaz, le marquis est fort riche ; les portes de son château brillent comme de l'argent, et les fenêtres comme de l'or;

Celle-là sera honorée, que le marquis demandera.
— Cela ne me fera aucun honneur, ma mère; aussi je ne le demande pas.

— Ma fille, changez de pensées, je ne veux que votre bonheur ; les paroles sont données ; la chose est faite : vous épouserez le marquis. —

Itroun Keroulaz a gomze,
Ouz ar benn-herez evelse,
Dre m'e doa erez er galoun,
Ha oa Kertomaz he mignoun.

— Eur walen aour hag eur sined,
Gand Kertomaz oent d'in roet,
Ho c'hemeriz enn eur gana;
Me ho azroi enn eur wela.

Dall, Kertomaz da walen aour,
Da sined, da garkaniou aour,
N'ounn ket lezet d'az kemeret,
Miret da zraou ne dleann ket. —

V.

Kriz vije'r galoun na welze,
E Keroulaz neb a vize,
O welet ar benn-herez keaz,
O poket d'ann nor pa ie meaz.

— Kenavo ti braz Keroulaz,
Biken enn hoc'h na rinn eur paz;
Kenavo, va amezeien,
Kenavo breman, da viken. —

Peorien ar barrez a wele,
Ar benn-herez ho frealze :
— Tavit peorien, na welet ket,
Da Gastelgall deut d'am gwelet.

Me a roi aluzen bemdez;
Teir gwech sizun, dre garantez,
Triouec'h palevarz a winiz,
A gerc'h ivez ker kouls hag heiz.

La dame de Keroulaz parlait ainsi à l'héritière, parce que la jalousie était au fond de son cœur, et qu'elle aimait Kerthomaz.

— Kerthomaz m'avait donné un anneau d'or et un sceau; je les acceptai le cœur gai, je les rendrai en pleurant.

— Tenez, Kerthomaz, votre anneau d'or, votre sceau, vos chaînes d'or; on ne veut pas que je vous épouse; je ne puis garder ce qui vous appartient. —

V.

Dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré, à Keroulaz, à voir la pauvre héritière embrasser la porte en sortant.

— Adieu, grande maison de Keroulaz, vous ne me verrez plus; adieu, chers voisins; adieu, pour jamais! —

Les pauvres de la paroisse pleuraient; l'héritière les consolait :

— Taisez-vous, pauvres gens, ne pleurez pas ; venez me voir à Châteaugal.

Je ferai l'aumône tous les jours; et, trois fois par semaine; une charité de dix-huit quartiers de froment, et d'orge et d'avoine. —

Ar markiz Melz a lavare,
D'he c'hreg nevez pa he c'hleve;
— 'Vit kemend-all na refot ket,
Rag madou na badfent ket.

— Va aotrou, heb kaout ho re,
Me roio aluzen bemde,
Evit dastumi pedennou,
Góude hor maro, d'hon eneou. —

VI.

Ar benn-herez a lavare,
E Kastelgall, daou viz goude :
— Ne gaffenn ked eur c'hannader,
Da zougen d'amm mamm eul lizer? —

Eur pajik iaouang a gomzaz
Ouz ann itroun pa he c'hlevaz :
— Skrivit lizeriou, pa gerfet,
Kannaderien a vo kavet. —

Koulskoude eul lizer skrivaz,
Ha d'ar paj e-berr he roaz,
Gant gourc'hemenn evit he gaz
Raktal d'he mamm da Geroulaz.

Pa erruaz al lizer gant-hi,
A oa er zal oc'h ebati
Gand lod tudjentil euz ar vro,
Ha Kertomaz a oa eno.

P'e doe-hi al lizer lennet,
Da Gertomaz 'deuz lavaret :
— Likit dipra kezek raktal,
M'a z' aimp fenoz da Gastelgall. —

Le marquis de Mesle dit à sa jeune épouse, en l'entendant parler ainsi :

—Pour cela, vous ne le ferez pas; car mes biens n'y suffiraient point!

—Sans prendre sur vos biens, messire, je ferai l'aumône chaque jour, afin de recueillir des prières pour nos âmes, après notre mort. —

VI.

L'héritière demandait, deux mois après, étant à Châteaugal :

— Ne trouverai-je pas un messager pour porter une lettre à ma mère? —

Un jeune page répondit à la dame :

—Écrivez quand vous voudrez, on trouvera des messagers. —

Elle écrivit donc une lettre, et la remit au page, avec ordre de la porter incontinent à sa mère, à Keroulaz.

Lorsque la lettre arriva à sa mère, elle s'ébattait dans la salle avec quelques gentilshommes du pays, parmi lesquels était Kerthomaz.

Quand elle eut lu la lettre, elle dit à Kerthomaz :

—Faites seller promptement les chevaux, que nous nous rendions cette nuit à Châteaugal. —

Itroun Keroulaz' c'houlenne,
E Kastelgall pa errue :
— Netra nevez zo enn ti-ma,
Pe' steignet ar perzier giz ma ?

— Ar benn-herez oa deut ama
A zo maro enn nozvez-ma.
— Ma eo maro ar benn-herez,
Me a zo he gwir lazerez !

Meur wech e doa d'in lavaret :
D'ar markiz Melz n'em roit ket ;
Va roit kent da Gertomaz;
Hen-nez en deuz ar muia gras. —

Kertomaz ha 'r vamm dizeuruz,
Skoet gand eunn taol ker truezuz,
Zo en em westlet da Zoue,
Er c'hlaostr du, evid ho buhe.

En arrivant à Châteaugal, madame de Keroulaz dit : — N'y a-t-il rien de nouveau ici, que la porte cochère est ainsi tendue ?

— L'héritière qui était venue ici est morte cette nuit.
— Si l'héritière est morte, c'est moi qui l'ai tuée !

Elle m'avait dit souvent : Ne me donnez pas au marquis de Mesle ; donnez-moi plutôt à Kerthomaz ; celui-là est le plus aimable. —

Kerthomaz et la malheureuse mère, frappés d'un coup si cruel, se sont consacrés à Dieu, dans un cloître sombre, pour la vie.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La statue du marquis de Mesle se voit encore dans le reliquaire de Landelo, à quelques lieues de Carhaix : il était petit, gros et laid; on lui a donné la chevelure bouffante et l'armure d'un seigneur du temps de Louis XIII. Près de là s'élèvent ses trois piliers de justice; plus loin, on aperçoit les ruines de son château : des paysans l'ont acheté et l'occupent aujourd'hui. Il a dû être beau, mais peu fort; sa position sur le sommet d'une montagne, audessus d'une rivière, est d'un effet pittoresque; le bâtiment principal a été en partie démoli. Les jardins d'alentour sont incultes et couverts de ronces, de digitales, d'aubépines, et de vieux bouquets de buis, peut-être contemporains de l'héritière; les avenues et les bois ont été coupés.

On a oublié, dans le pays, Marie de Keroulaz et ses malheurs; on ne se souvient que du marquis, de son avarice et de sa lâcheté. Kerthomaz et Salaün ont laissé des souvenirs tout différents.

Il y a peu d'années, je vis passer, sur le chemin de Quimper à Douarnenez, un grand paysan de bonne mine, d'une quarantaine d'années, portant les larges braies plissées du canton et de longs cheveux blonds flottants; frappé de son air distingué, je demandai son nom : c'était le dernier marquis de Keroulaz.

LE MARQUIS DE GUÉRAND.

ARGUMENT.

Louis-François de Gwérand, ou Guérand, était fils de Claude de Névet, et de Jean du Parc, chevalier, seigneur de Locmaria, marquis de Guérand. Son père, qui avait pris part au siége de la Rochelle et aux guerres d'Allemagne, et présidé par élection les états généraux de Bretagne, n'existait plus en 1670.

Possesseur du marquisat à cette époque, riche, violent, et livré à lui-même, le jeune Louis était la terreur de la paroisse, et désolait sa mère, dont les larmes et les prières ne pouvaient rien sur lui : on dit que, lorsqu'il sortait, la bonne dame courait elle-même sonner la cloche du château, pour donner l'alarme au canton.

C'étaient chaque jour de nouvelles violences de la part de son fils, et des récriminations nouvelles du côté des habitants du pays : les choses en vinrent au point qu'elle se vit forcée de lui faire quitter la Bretagne; voici à quelle occasion.

XI

MARKIZ GWERAND.

(Ies Leon.)

I.

— Deiz-mad ha joa barz ar ger-ma;
Peleac'h 'ma Annaik drema?

— Enn he gwele 'ma kousket dous,
Evesait; na rit ket trouz!

Enn he gwele e ma kousket,
Evesait n'he dihunet ket! —

Kloarek Garlan dal'ma glevaz,
War-laez gand ann diri bignaz,

War laez, ha ker skanv, a bignaz,
War bank he gwele 'nem lakaz.

— Sav alese, Naik Kalvez,
Ra 'z aimp hon daou d'al leur nevez.

— D'al leur nevez me n'ed inn ket,
Rag eno zo eunn den displed;

Gwasa denjentil zo er bed,
E ma ato' kas va c'haouet.

— Na pa ve kant aneo eno,
N'az pezo droug e-bet hant-ho;

Na pa ve aneo kant eno,
D'al leur nevez ni a ielo!

XI

LE MARQUIS DE GUERAND.

(Dialecte du Léon.)

I.

— Bonjour et joie dans cette maison ; où est Annaïk par ici ?

— Elle est couchée et dort d'un doux sommeil ; prenez garde ; ne faites pas de bruit !

Elle repose doucement ; prenez garde, ne l'éveillez pas ! —

Aussitôt le clerc de Garlan monta l'escalier,

Monta, et lestement, l'escalier, et vint s'asseoir sur le banc du lit de la jeune fille.

— Lève-toi, Annaïk Kalvez, que nous allions ensemble à l'aire neuve !

— A l'aire neuve, je n'irai point, car il y a là un méchant homme ;

Le plus méchant gentilhomme du monde, qui me poursuit partout.

— Quand ils seraient là cent, ils ne te feraient aucun mal ;

Quand ils y seraient cent, nous irons à l'aire neuve !

Ni a ielo d'al leur neve,
Ha ni zanso kerkouls hag he. —

He brozik gloan e deuz leket,
Ha da heul he mignon eo eet.

II.

Markiz Gwerand a c'houlenne
Gant ann hostiz, ann deiz a oe :

— Hostiz, hostiz, d'in leveret,
N'hoc'h euz ked ar c'hloarek gwelet?

— Aotrou markiz, em zigaret,
Ne ouzonn piou a c'houlennet.

— Ho tigarezi! me n'her grann!
Kloarek Garlan a c'houlennann!

— Eet eo du-ze, evid ann de,
Eur plac'hik koant hed he goste ;

Eet-int du-ze d'al leur neve,
Koant ha drant ho daou, war va fe !

Gant han d'he dok eur blun paven,
Ha diouc'h he gerc'hen eur chaden ;

Ha diouc'h he gerc'hen eur c'haden,
Zo kouezet holl war he varlen.

Gant-hi eur korkennik brodet,
Hag eur voulouzen arc'hantet ;

Gant-hi eur korkennig eured,
Dimezet ez int, me a gred.

Nous irons à l'aire neuve, et nous danserons tout comme eux. —

Elle a mis sa petite robe de laine; et elle a suivi son ami.

II.

Le marquis de Guérand demandait à l'hôtelier, ce jour-là :

— Hôtelier, hôtelier, dites-moi, n'avez-vous pas vu le clerc ?

— Seigneur marquis, excusez-moi, je ne sais qui vous demandez.

— Vous excuser ! oh ! certes, non ! Je demande le clerc de Garlan !

— Il est allé là-bas passer la journée, jeune fille gentille au bras ;

Ils sont allés là-bas à l'aire neuve ; joyeux et beau couple, ma foi !

Il a à son chapeau une plume de paon, et une chaîne au cou ;

Et au cou une chaîne qui retombe sur sa poitrine.

Elle porte un petit corset brodé, avec un velours orné d'argent ;

Elle porte un petit corset de noces ; ils sont fiancés, je crois. —

III.

Markiz Gwerand, enkrezet braz,
Raktal war he vac'h ruz lampaz;

War he varc'h raktal a lampaz;
Ha d'al leur nevez ez eaz.

— Kloarek, diwisk da borpansou,
Evit gourenn war ar gwestlou.

Kloarek, diwisk da borpansou,
Ha ni reio eur pek pe zaou.

— Sal-ho-kras, markiz, ne rinn ket.
C'houi zo aotrou, me n'em ounn ket;

C'houi zo mab ann itroun Gwerand,
Ha me zo mab eur plouezant.

— Evid oud mab eur plouezant,
Te c'heuz dibab ar merc'hed koant.

— Aotrou markiz, em zigaret,
Ne ket me meuz hi dibabet;

Markiz Gwerand, em zigaret,
Gand Doue eo bet d'in roet. —

Annaik Kalvez a grene,
Oc'h ho c'hlevout, o komz giz-ze.

— Tavit, va mignon, deomp d'ar ger,
Heman a rei d'eomp poan ha nec'h.

— Araok, kloarek, lavar d'in-me:
Na te oar c'hoari ar c'hleze?

III.

Le marquis de Guérand, hors de lui, sauta vite sur son cheval rouge;

Sur son cheval il sauta vite, et se rendit à l'aire neuve.

— Clerc, mets bas ton pourpoint, que nous nous disputions ces gages [1].

Clerc, mets bas ton pourpoint, que nous nous donnions un croc-en-jambe ou deux.

— Sauf votre grâce, marquis, je n'en ferai rien, car vous êtes gentilhomme, et moi je ne le suis point;

Car vous êtes le fils de madame de Guérand, et moi le fils d'un paysan.

— Quoique le fils d'un paysan, tu as le choix des jolies filles.

— Seigneur marquis, excusez-moi, ce n'est pas moi qui l'ai choisie;

Marquis de Guérand, excusez-moi, c'est Dieu qui me l'a donnée. —

Annaïk Kalvez tremblait, en les entendant parler ainsi.

— Tais-toi, mon ami; allons-nous-en; celui-ci nous fera peine et chagrin.

— Auparavant, clerc, dis moi : sais-tu jouer de l'épée?

[1] Les Aires-Neuves sont toujours suivies de luttes. V. les *Chansons domestiques*.

— Biskoaz kleze n'em euz douget ;
C'hoari penn-baz, lavarann ket.

— Na te c'hoarife gan-in-me :
Eur paotr ter, a glevann oud-de.

— Aotrou denjentil, va fenn-baz
Na dal ho kleze hir ha noaz.

Aotrou denjentil na rinn ket,
Ho kleze a ve saotret.

— Mar 'd eo va c'hleze saotret,
Ebarz da c'hoad a vo gwalc'het.—

Naik p'e deuz gwelet redek,
Redek goad he mignon kloarek ;

Annaik, enn eur strafil braz,
Da vleo ar markiz a zaillaz.

Da vleo ar markiz a zaillaz,
Hag endro dal leur he stlejaz.

— Tec'h tu-ze, markiz traitour,
Te c'heuz lazet va c'hloarek paour ! —

IV.

Naik Kalvez o tont endro,
Leun he daoulagad a zaero.

— Va mammik keaz, ma em c'haret.
Va gwele d'in-me a refet ;

Va gwele d'in-me refet aez ;
Rag va c'halounik zo diaez.

Ho kaloun a zo diaezet,
Va merc'h, dre 'm hoc'h euz re zanset,

— Jamais je n'ai porté d'épée : jouer du bâton, je ne dis pas.

— Et en jouerais-tu avec moi ? Tu es, dit-on, un terrible homme !

— Seigneur gentilhomme, mon bâton ne vaut pas votre épée longue et nue.

Seigneur gentilhomme, je n'en ferai rien, car vous saliriez votre épée.

— Si je salis mon épée, je la laverai dans ton sang ! —

Annaïk, voyant couler le sang de son doux clerc,

Annaïk, en grand émoi, sauta aux cheveux du marquis,

Sauta aux cheveux du marquis, et le traîna autour de l'aire neuve.

— Fuis loin d'ici, traître de marquis ; tu as tué mon pauvre clerc ! —

IV.

Annaïk Kalvez s'en revenait à la maison, les yeux remplis de larmes.

— Ma bonne mère, si vous m'aimez, vous me ferez mon lit ;

Vous me ferez mon lit bien doux, car mon pauvre cœur va bien mal.

— Vous avez trop dansé, ma fille ; c'est ce qui rend votre cœur malade.

Ma mamm, ne meuz ket re zanset;
Markiz fall en deuz hen lazet!

Markiz Gwerand, ann traitour,
En deuz lazet va c'hloarek paour!

C'houi a lavaro d'ar c'hleuzier,
Pa zeuio d'he gerc'hat d'ar ger:

« Na daol tamm douar war he vez:
E berr va merc'h a iei ivez. »

Pa n'omp bet kousket er gwelead,
Ni gousko hon daou er toullad;

Pa n'omp bet eureujet er bed,
Dirak Doue vimp eureujet. —

— Je n'ai point trop dansé, ma mère : c'est le méchant marquis qui l'a tué !

Le traître de marquis de Guérand a tué mon pauvre clerc !

Vous direz au fossoyeur, quand il ira le prendre chez lui :

« Ne jette point de terre dans sa fosse, car dans peu ma fille l'y suivra. »

Puisque nous n'avons point dormi sur la même couche, nous dormirons dans le même tombeau ;

Puisque nous n'avons point été mariés en ce monde, nous nous marierons devant Dieu. —

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Voilà ce qui se chantait en Bretagne, tandis que le jeune marquis, « sortant de l'Académie, » dansait devant Louis XIV ces passe-pieds merveilleux qui ravissaient madame de Sévigné, « ces « passe-pieds bas bretons, au prix desquels les violons et passe-« pieds de la cour faisaient mal au cœur[1]. » Un paysan nommé Tugdual Salaün, de la paroisse de Plouber, qui assistait à la fatale Aire-Neuve, composa la chanson. Elle passa de Tréguier en Cornouaille et de Cornouaille en Léon dont j'ai suivi le dialecte. Il paraît que le jeune clerc ne mourut pas sous le coup, comme semble l'indiquer l'auteur; car le marquis ne fut condamné, dit-on, qu'à l'amende civile, conformément à la coutume de Bretagne. Cependant la bonne dame de Névet ne se regarda point comme libérée envers les parents du défunt; elle fit à la mère du jeune homme une pension annuelle, et prit chez elle son second enfant, qu'elle se chargea d'élever et qu'elle établit avantageusement. Quant au marquis, la jeunesse passée il devint aussi régulier dans ses mœurs qu'il avait été débauché. On montrait encore, il y a peu d'années, les ruines d'un hôpital fondé par lui pour les pauvres, près de son château ; la tradition raconte que l'on voyait briller, chaque soir, bien avant dans la nuit, une petite lumière à une des fenêtre de cet hôpital, et que si le voyageur surpris venait à en demander la cause, on lui répondait : « C'est le marquis de « Guérand qui veille ; il prie Dieu à genoux de lui *pardonner sa « jeunesse.* »

[1] V. ses *Lettres*, éd. de M. Blaise, XII, ann. 1671.

ÉLÉGIE DE MONSIEUR DE NÉVET.

ARGUMENT.

Par un hasard fort singulier, le nom des Névet est aussi adoré du peuple des campagnes que celui des Guérand est impopulaire. Dans ses amours comme dans ses haines, le paysan breton est toujours mû par un sentiment remarquable de justice et d'impartialité. Jamais il ne lui est arrivé d'embrasser dans un anathème général une famille entière, à cause du crime d'un des membres de cette famille. Ainsi le fils coupable du marquis de Guérand peut être maudit, mais la mère est bénie, et l'aïeul est depuis deux siècles l'objet de la vénération des habitants des campagnes. L'herbe a reverdi sous les larmes du pauvre autour de sa tombe; la pierre qui la recouvre s'est usée sous les genoux des habitants de la paroisse; son oraison funèbre a été composée par un mendiant, et la voici telle qu'on la chante encore aujourd'hui.

XII

MARONAD ANN AOTROU NEVET.

(Ies Kerne.)

I.

— Ma den paour petra zo digouet,
Pa zeut d'ar ger ker stravillet ?

Pa 'z hoc'h ker glaz evit rejin,
Ma denik paour leveret d'in ;

Pa 'z hoc'h ker glaz hag ar maro ;
Petra zo digouet war ho tro.

— Abred awalec'h e klefet
Ann doare deuz pez zo digouet.

Abred awalec'h e klefet
Ann doare deuz pez meuz gwelet.

'Zalek ann ti beteg ar vorc'h,
Heul braz o vont, dre zon ar c'hloc'h :

Ann otrou person penn-kentan,
Eunn arc'h lienet wenn raz-han,

Daou ejen vraz oc'h hi dougen,
Sternou argant diouc'h ho c'herc'hen.

Ha kalz a dud o tont war lerc'h,
Stouet ho fenn gand kalz a nec'h. —

II.

Sant-Iann, ar mevel, a skoe
War dor ar person ann noz-ze.

XII

ÉLÉGIE DE MONSIEUR DE NÉVET.

(Dialecte de Cornouaille.)

I.

— Mon pauvre homme, qu'est-il arrivé, que vous revenez si consterné?

Que vous êtes vert comme du raisin, mon pauvre homme, dites-moi;

Que vous êtes pâle comme la mort; que vous est-il arrivé?

— Vous saurez assez tôt ce qui est arrivé;

Vous saurez assez tôt ce que j'ai vu;

Depuis la maison jusqu'au bourg une procession s'avance au son de la cloche:

M. le recteur en tête; devant lui, une châsse drapée de blanc,

Que traînent deux grands bœufs, couverts de harnais d'argent.

Derrière, une multitude immense, la tête inclinée par une grande affliction.

II.

Saint-Jean, le valet, frappait à la porte du recteur, cette nuit-là.

— Savet, savet, otrou person!
Ann otrou Nevet a zo klaon ;

Kaset gen-hoc'h ar groaz-nouen,
War ann otrou koz a zo tenn.

— Chetu me deut, otrou Nevet
Tenn eo war 'n hoc'h am euz klevet,

Ar groaz-nouen zo gan-ime
D'ho konforti, mar gallann-me.

— N'em euz konfort bet da gahouet
Enn tu ma c'horf e-barz ar bed ;

Enn tu ma c'horf me n'am euz ket,
Enn tu ma ene, larann ket. —

Goude ma oa bet koveset,
D'ar beleg en deuz lavaret :

— Digoret frank dor ar gambr-man,
Ma welinn holl dud ma si-man,

Ma friet ha ma bugale
Tro-war-dro demeuz ma gwele ;

Ma bugale, ma merourien
Kerkouls ha ma servichourien ;

Ma hellinn, 'nn ho zouez, kemeret
Hon Otrou 'barz mont diouc'h ar bed. —

Ann itron hag he vugale,
Ha kemend oa eno, wele ;

Hag hen ker reiz ho frealze,
Ha ker sioulig a gomze !

— Tevet, tevet, na welet ket,
Doue eo ar mestr, ma fried !

— Levez-vous, levez-vous, monsieur le Recteur ! M. de Névet est malade ;

Portez avec vous l'extrême-onction, le vieux seigneur souffre beaucoup.

— Me voici, monsieur de Névet ; vous souffrez beaucoup, me dit-on ?

J'ai apporté l'extrême-onction pour vous soulager, si je puis.

— Je n'ai aucun soulagement à attendre à l'égard de mon corps en ce monde ;

Je n'en attends aucun à l'égard de mon corps ; à l'égard de mon âme, je ne dis pas. —

Après avoir été confessé, il dit au prêtre :

— Ouvrez aux deux battants la porte de ma chambre, que je voie tous les gens de ma maison,

Ma femme et mes enfants tout autour de mon lit ;

Mes enfants, mes métayers et mes serviteurs aussi.

Que je puisse, en leur présence, recevoir Notre-Seigneur avant de quitter ce monde. —

La dame et ses enfants, et tous ceux qui étaient là, pleuraient ;

Et lui, si calme, les consolait et leur parlait si doucement !

— Taisez-vous ! taisez-vous ! ne pleurez pas ; c'est Dieu le maître, ô ma chère femme !

Ho! tevet, ma bugaligo,
Ar Werchez sakr ho tiwallo!

Ma merourien, na welet ket;
Tud diwar mez, gouzout a red,

Pa ve hao ann ed, ve medet;
Pa zeu ann oad mervel zo red!

Tevet, tud vad diwar ar mez,
Tevet, peorien keaz ma farrez;

'Vel ém euz bet sonj ac'hanoc'h,
Ma fotred defint sonj ouz hoc'h.

Evel-d-oun-me hi ho karo,
Hag ober a rint mad hor bro.

Na welet ket, kristenien vad,
Ni 'n em gavo, 'benn eur boutad! —

III.

D'ar iou vintin, otrou Karne
Tont deuz ar fest noz, c'houlenne,

O tont d'ar ger, war he varc'h gwenn,
Bordet he jupen penn-da-benn,

He jupen voulouz ru glaou-tan
Bordet penn-da-benn gand argant;

D'ar iou vintin, otrou Karne
O tont endro a c'houlenne:

— Daoust perag, va zuchentiled,
Ne ked deut d'ar fest re Nevet?

Daoust perag, d'i-me levered,
Pe oant bet pedet da zonet?

Oh ! taisez-vous, mes petits enfants ! La sainte Vierge vous gardera !

Mes métayers, ne pleurez pas ; vous le savez, gens de la campagne,

Quand le blé est mûr, on le moissonne ; quand l'âge vient, il faut mourir !

Taisez-vous, bons habitants des campagnes ; taisez-vous, chers pauvres de ma paroisse ;

Comme j'ai pris soin de vous, mes fils prendront soin de vous.

Ils vous aimeront comme moi ; ils feront le bien de notre pays.

Ne pleurez pas, ô bons chrétiens ! nous nous retrouverons bientôt ! —

III.

Le jeudi au matin, M. de Carné demandait, en revenant de la fête de nuit,

En revenant chez lui, sur son cheval blanc, vêtu d'un habit galonné,

D'un habit de velours d'un rouge de feu, galonné d'argent tout du long ;

Le jeudi matin, M. de Carné, en s'en revenant, demandait :

— Pourquoi, messieurs, les Névet ne sont-ils pas venus à la fête ?

Pourquoi, dites-le-moi, quand ils avaient été invités ?

— Ann otrou koz, 'vel ma glevann,
Zo enn he wele chomet klan.

— Mar ma 'nn otrou, er gwele klan,
Deomp da glask kannad anean. —

Pe oant o tigout gand ann ger,
Hi a gleve son ar c'hleier.

Digoret frank ar perzier,
Ha den e-bed barz ar maner.

— Mar'm hoc'h deuet d'he zarempret,
E bered ar vorc'h he geffet.

Bet ma bet deo'h tan ar maro,
Ha skarzet mad ann holl boudo;

Ann otrou person d'he zevel
Ha d'he zougen kaer d'ar chapel;

Ann itron hag he vugale,
D'he lienat enn arc'h neve.

Chetu fresk, aman, roudou c'harr
A zo eet d'he gas d'ann douar. —

Hag hi da douch war ho c'hezek,
Ha da zigout gand ar vered.

Pe oant digouet gand ar vered,
Ranne ho c'halon o welet,

Welet ar c'hleuier he zisken
Enn toull douar kriz da viken ;

'Nn itron warlerc'h, gwisket e du,
War he daou-lin, o wela dru ;

— Le vieux seigneur, à ce qu'on dit, est au lit, malade.

— Si le seigneur est au lit, malade, allons savoir de ses nouvelles. —

Comme ils arrivaient au manoir, ils entendirent les cloches sonner.

La porte de la cour était tout au grand ouverte, et le manoir était désert.

— Si vous êtes venu pour lui rendre visite, vous le trouverez dans le cimetière du bourg.

C'est hier qu'on a allumé le feu de la mort, et qu'on a vidé toutes les cruches [1] ;

Que M. le recteur l'a levé et l'a porté avec honneur dans la chapelle ;

Que madame et ses enfants l'ont enseveli dans sa châsse neuve.

Voici encore toutes fraîches les traces de la charrette qui l'a porté en terre. —

Et eux de presser leurs chevaux et d'arriver au cimetière.

Quand ils furent arrivés au cimetière, leur cœur se fendit de douleur en voyant,

En voyant le fossoyeur le descendre dans la tombe froide pour jamais ;

La dame, derrière, vêtue de noir, sur ses deux genoux, sanglotant ;

[1] *V.* les notes du *Frère de Lait*.

Hag he bugale, ioual ken,
Hag ho sachat bleo deuz ho fenn.

Dek mil den ober kemend-all,
Hag ann dud paour dreist ar re-all.

Eunan aneo, hanvet Malgan,
En deuz gret ar maronad-man,

En deveuz ar werz-man savet
Enn enor d'ann otrou Nevet,

D'ann otrou Nevet benniget,
A oa kendalc'h ar Vretoned.

Et ses enfants poussant des cris lamentables, en s'arrachant les cheveux de la tête;

Et dix mille personnes en faisant autant, et surtout les pauvres gens.

C'est l'un d'eux, nommé Malgan, qui est l'auteur de ce chant de mort;

Qui a composé ce chant en l'honneur du seigneur de Névet,

Du seigneur de Névet béni, le soutien des Bretons.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

On ne saurait faire d'un homme un plus magnifique éloge. Les historiens de Bretagne en parlent dans les mêmes termes que les poëtes populaires. Un d'eux, après être entré dans de grands détails sur l'origine de la famille Névet, conclut ainsi : « C'est une « maison illustre, dont les seigneurs, de père en fils, ont témoigné « notoirement un zèle héroicque et une passion inviolable à con- « server les droicts et immunitez de la Bretagne. » Le même éloge convient aux Carné, et, en général, à toutes les familles bretonnes qui n'ont pas abandonné leur pays ; « cette dernière, dit Guy le Borgne, est assez connue pour estre une pépinière féconde de seigneurs braves, galands et généreux [1]. » L'élégie qu'on vient de lire est une excellente pièce à l'appui du jugement qu'a porté l'illustre auteur de l'*Histoire de la Conquête d'Angleterre par les Normands*, sur les bons rapports qui ont toujours existé entre l'aristocratie bretonne et les habitants de nos campagnes.

« Les gens du peuple en basse Bretagne n'ont jamais cessé, dit-il, de reconnaître dans les nobles de leur pays des enfants de la terre natale; ils ne les ont point haïs de cette haine violente que l'on portait ailleurs à des seigneurs issus de race étrangère; et sous les titres féodaux de baron et de chevalier, le paysan breton retrouvait encore les *tiern* et les *machtiern* du temps de son indépendance; il leur obéissait avec zèle, dans le bien comme dans le mal, par le même instinct de dévouement qu'avaient pour leurs chefs de tribus les Gallois et les montagnards d'Ecosse [2]. »

[1] *Armorial breton*, p. 43.
[2] Augustin Thierry, t. III, p. 89.

L'ORPHELINE DE LANNION.

ARGUMENT.

« Il y a trois sortes de personnes, dit un ancien proverbe breton, qui n'arriveront point au paradis, tout droit, par le grand chemin ; c'est à savoir : les tailleurs (sauf votre respect), dont il faut neuf pour faire un homme, qui passent leurs journées assis, et qui ont les mains blanches ; les sorciers, qui jettent des sorts, soufflent le mauvais vent, et ont fait pacte avec le diable ; les maltôtiers (les percepteurs des contributions), qui ressemblent aux mouches aveugles, lesquelles sucent le sang des animaux. »

Le maltôtier est d'ordinaire querelleur, bavard, bel esprit, beau parleur ; il est même facétieux, et assaisonne volontiers de gros sel ses vexations. On rapporte qu'un cabaretier arrivait un jour à la foire, avec deux barriques de cidre dans sa charrette ; le maltôtier se présente et exige le droit : l'autre résiste. « Comment, malheureux, lui dit l'employé, vous osez murmurer ! Saint Mathieu n'était-il pas chef des maltôtiers ? Ne le voyait-on pas, en Judée, percevoir de chacun la taxe sur le vin et le *tabac* tous les jours de l'année ? » Au nom de saint Mathieu, le paysan resta confondu.

Mais toutes les histoires de maltôtiers ne sont pas aussi naïves ; il en est d'affreuses. En voici une que nous avons entendu chanter à des laveuses de Lannion, où l'événement s'est passé.

XIII

EMZIVADEZ LANNION.

(Ies Treger.)

Er bloavez-ma mil c'houec'h kant pevar-ugent-trizek.
Er gerig a Lannion zo eur gwalleur c'houarvet;

Er gerig a Lannion enn eunn hostaliri,
Da Berinaik Mignon a oe matez enn hi.

— Aozet d'omp-ni, hostizez, peb tra evit koanian :
Stlipo fresk, ha kik rostet, ha gwin mad da evan ! —

P'ho doe debret hag evet peb hini leiz he ler :
— Setu arc'hant, hostizez, kontet blank ha diner ;

Setu arc'hant, hostizez, kontet blank ha diner ;
Ho matez gand eul letern, da zont d'hon c'has d'ar ger ! —

Pe oant-hi war ann hent braz eur pennadik mad eet,
Eur gomz kùz warbenn ar plac'h tre-n-he oa bet laret.

— Plac'hik koant, ho tentigo, ho tal hag ho tiou-jod,
A zo gwenn evel eon ar c'hoummo, war ann od.

— Maltoterien, me ho ped, em lezet evel on,
Evel laket gand Doue, laket gand Doue on ;

Ha pa venn kant gwech braoc'h, ia kant gwech braoc'h c'hoaz,
Na venn 'vid hoc'h, otronez, na venn na well na was.

L'ORPHELINE DE LANNION.

(Dialecte de Tréguier.)

En cette année mil six cent quatre-vingt-treize, est arrivé un malheur dans la petite ville de Lannion ;

Dans la petite ville de Lannion, en une hôtellerie, à Perinaïk Mignon qui y était servante.

— Donnez-nous à souper, hôtesse : tripes fraîches, viande rôtie, et bon vin à boire ! —

Quand chacun d'eux eut bu et mangé tout son soûl :
— Voici de l'argent, hôtesse, comptez, blancs et deniers ;

Voici de l'argent, hôtesse ; votre servante et une lanterne pour nous reconduire chez nous ! —

Quand ils furent un peu loin sur le grand chemin, ils se mirent à parler bas, en regardant la jeune fille.

— Belle enfant, vos dents, votre front et vos joues sont blancs comme l'écume des flots, sur la rive.

— Maltôtiers, je vous prie, laissez-moi comme je suis ; laissez-moi comme Dieu m'a faite ;

Quand je serais cent fois plus belle ; oui-da ! cent fois plus belle encore ; je ne serais pas pour vous, messieurs, je ne serais ni mieux ni pire.

— Hervez ho komzo mignon, va merc'hik, me a gret,
Em hoc'h bet gand re Begar, pe gand kloer desket;

Hervez ho komzo mignon, va merc'hik, me a gret,
D'ar govant o tiski preek gand menec'h em hoc'h bet.

— D'ar govant o tiski preeg e Begar n'em on bet,
Na ken nebeut el leac'h all, avad, gand kloarek 'bed;

Hogen, ebarz em zi-me ha war oaled va zad,
Em euz gret, va otronez, bep seurt mennozio mad.

— Tolet aze ho letern, ha c'houeet ho koulo;
Setu'r ialc'h leun a arc'hant, ma hoc'h euz c'hoant, he po.

— Ne ket me eo'r femelen, a ve dre ruio ker,
O kemeret daouzek blank ha c'hoaz triouec'h tiner!

Me meuz da vreur ur beleg er ger a Lannion
Mar-klefe pez a leret, rannafe he galon.

Me ho ped, maltoterien, pezet ar vadelez,
D'am zeurel e-kreiz ar mor kent eit kement c'hloez!

Me ho ped, va otronez, kent eit kement c'hac'har,
Kemeret ar vadelez, d'am lakat beo enn douar. —

Perinan doe eur vestrez karget a vadelez
A jomaz war ann oaled da c'hortoz he matez,

A jomaz war ann oaled, 'heb kemeret paouez,
Ken a zonaz ann diou heur, diou heur kent hag ann dez.

— Savet ta, tra dibreder, savet ta senesal,
O vont da zikour eur plac'h, enn he goad o neunial. —

E kichen kroaz Sant-Josef oa bet kavet maro;
He letern enn he c'hichen, ha beo he goulo.

— A en juger par vos gentilles paroles, mon enfant, l'on dirait que vous êtes allée à l'école de ceux de Bégar, ou d'habiles clercs ;

A en juger par vos gentilles paroles, mon enfant, l'on dirait que vous êtes allée apprendre à parler avec les moines en leur couvent.

— Je ne suis allée ni au couvent de Bégar, apprendre à parler, ni ailleurs, croyez-moi, avec les clercs ;

Mais chez moi, au foyer de mon père, j'ai eu, messieurs, bien des bonnes pensées.

— Jetez là votre lanterne, et éteignez-en la lumière ; voici une bourse pleine ; elle est à vous, si vous le voulez.

— Je ne suis point de ces filles que l'on voit par les rues des villes, à qui l'on donne douze blancs et dix-huit deniers !

J'ai pour frère un prêtre de la ville de Lannion ; s'il entendait ce que vous dites, son cœur se briserait.

Je vous en prie, messieurs, faites-moi la grâce de me précipiter au fond de la mer, plutôt que de me faire un pareil affront !

Je vous en supplie, messieurs, plutôt que de me faire un pareil chagrin, enterrez-moi toute vive. —

Perina avait une maîtresse pleine de bonté, qui resta sur le foyer à attendre sa servante ;

Elle resta sur le foyer, sans se coucher, jusqu'à ce que sonnèrent deux heures, deux heures après minuit.

— Levez-vous donc, paresseux ! levez-vous donc, sénéchal, pour aller secourir une jeune fille qui nage dans son sang. —

On la trouva morte près de la croix de Saint-Joseph ; sa lanterne était auprès d'elle, et la lumière vivait toujours.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

L'auberge où servait la pauvre jeune fille se nommait l'hôtellerie du *Pélican blanc*. Elle était orpheline; sa maîtresse lui tenait lieu de mère; son frère était vicaire dans la ville. Ce fut lui qui conduisit le cortége funèbre; toute la ville de Lannion assistait à l'enterrement : des jeunes demoiselles des premières familles, vêtues de blanc, tenaient les cordons du poêle. Perinaïk fut regardée comme une martyre. Le sénéchal fit arrêter les deux coupables, qu'on trouva ivres et endormis, le lendemain; ils furent condamnés à être pendus. L'un sifflait en se rendant au lieu du supplice, et demanda un biniou pour faire danser la foule; l'autre, moins audacieux, pleurait, et le peuple lui jetait des pierres; il se cramponna, dit-on, si fortement avec le pied au pilier de la potence, que le bourreau dut le lui couper d'un coup de hache.

Longtemps après l'assassinat de Perinaïk, on voyait trembler à minuit une petite lumière près de la croix de Saint-Joseph; une nuit, on vit la lumière paraître comme à l'ordinaire, et puis grandir, grandir encore, prendre une forme humaine, une tête, des bras, un corps vêtu d'une robe lumineuse, deux ailes, et s'envoler au ciel.

Le temps où la jeune fille eût cessé de vivre, si elle fût restée sur la terre, était arrivé.

MORT DE PONTCALEC.

ARGUMENT.

Les fils de ces hommes qui, au seizième siècle, prirent les armes pour affranchir leur pays de la souveraineté étrangère devaient, au dix-huitième, se lever deux fois pour la même cause. La conspiration de Cellamare eut un plus grand caractère de simplicité dans ses motifs et de précision dans son objet que la Ligue; elle fut purement nationale. Se fondant sur la violation de leurs franchises par le régent, dont le but était de détruire toute résistance parlementaire, les Bretons déclarèrent nul l'acte de leur union à la France, et envoyèrent au roi d'Espagne, Philippe V, des plénipotentiaires chargés d'entamer des négociations ayant pour base l'indépendance absolue de la Bretagne. La plus grande partie de la noblesse et les populations rurales se liguèrent contre la France; la bourgeoisie seule resta en dehors du mouvement national. « Elle était, dit M. Rio, entièrement dévouée au régent et déjà presque tout étrangère au pays; les mots de *droit* et de *liberté* n'étaient inscrits que sur le gonfanon des gentilshommes [1]. »

La conspiration échoua, comme on sait. Quatre des principaux chefs, savoir : Pontcalec, du Couëdic, Montlouis et Talhouet-le-Moine, furent pris et traités avec le plus dur mépris des formes judiciaires; le régent, désespérant d'obtenir un arrêt de mort de leurs juges naturels, les livra à une cour martiale : un étranger, un Savoyard la présidait. Mais le peuple indigné réforma le jugement, et il fallut toutes les horreurs de 93 pour faire oublier aux Bretons les tribunaux extraordinaires et les dragonnades de 1720. L'élégie populaire du jeune Clément de Guer-Malestroit, marquis de Pontcalec, décapité à Nantes, à l'âge de vingt et un ans, sur la place du Bouffay, avec les trois braves gentilshommes que nous avons nommés, témoigne de l'esprit de la conjuration et de la sympathie touchante qui adoucit leurs derniers instants.

[1] *Histoire d'un collège breton sous l'empire*, p. 19.

XIV

MARO PONTKALEK.

(Ies Kerne.)

I.

Eur werzeen neve zo savet;
War markiz Pontkalek eo gret;

Traitour! ah!
Malloz d'id!
Malloz d'id!

Traitour! ah!
Malloz d'id! ah!

War markiz iaouank Pontkalek,
Ker koant, ken drant, ker kalonek!

Mignon a oa d'ar Vretoned,
Abalamour aneo oa deuet;
Traitour! ah! etc.

Abalamour aneo oa deuet,
Hag etre-z-ho oa bet maget.

Mignon a oa d'ar Vretoned,
D'ar vourc'hizien ne larann ket;

D'ar vourc'hizien ne larann ket,
E zo a-du ar C'hallaoued;

E zo atao' kas gwaska re
N'ho deuz na madou na leve,

XIV

MORT DE PONTCALEC.

(Dialecte de Cornouaille.)

I.

Un chant nouveau a été composé, il a été fait sur le marquis de Pontcalec ;

— Toi qui l'as trahi, sois maudit! sois maudit ! Toi qui l'as trahi, sois maudit! —

Sur le jeune marquis de Pontcalec, si beau, si gai, si plein de cœur!

Il aimait les Bretons, car il était né d'eux ;

Toi qui l'as trahi, sois maudit! sois maudit! etc.

Car il était né d'eux, et avait été élevé au milieu d'eux.

Il aimait les Bretons, mais non pas les bourgeois ;

Mais non pas les bourgeois qui sont du parti des Français ;

Qui sont toujours cherchant à nuire à ceux qui n'ont ni biens ni rentes,

Nemet poan ho diou-vrec'h, noz-de,
Evit magá ho mammou d'he.

Laket en defa enn he benn
Dizamma d'eomp-ni hor hordenn;

Gwarizi-tag d'ar vourc'hizien,
O klask ann tu eid hen dibenn!

— Otrou markiz, et da guhet,
Ann tu a zo gant he kavet! —

II.

Pellik zo ema dianket;
Evit he glask n'he gaver ket.

Eur paour euz ker, o klask he voed,
Hennez en deuz hen diskuliet.

Eur c'houer n'her defe ket gret,
Pa vije roet d'ean pemp kant skoed.

Gwel Maria 'nn est, de evid de,
Ann dragoned oa war vale:

— Leret-hu d'i-me, dragoned,
O klask ar markiz em'oc'h bet?

— O klask ar markiz em omp bet;
Daoust penoz ema-hen gwisket?

— Er c'hiz diwar 'mez 'ma gwisket;
Glaz he vorled hag hen borded;

Glaz he jak, ha gwenn he jupenn;
Bodrou-ler, ha bragou lien

A ceux qui n'ont que la peine de leurs deux bras, jour et nuit, pour nourrir leurs mères.

Il avait formé le projet de nous décharger de notre faix;

Grand sujet de dépit pour les bourgeois qui cherchaient l'occasion de le faire décapiter.

— Seigneur marquis, cachez-vous vite, cette occasion, ils l'ont trouvée! —

II.

Voilà longtemps qu'il est perdu; on a beau le chercher, on ne le trouve pas.

Un gueux de la ville, qui mendiait son pain, est celui qui l'a dénoncé;

Un paysan ne l'eût pas trahi, quand on lui eût offert cinq cents écus.

C'était la fête de Notre-Dame des Moissons, jour pour jour; les dragons étaient en campagne [1]:

— Dites-moi, dragons, n'êtes-vous pas en quête du marquis?

— Nous sommes en quête du marquis; sais-tu comment il est vêtu?

— Il est vêtu à la mode de la campagne; surtout bleu orné de broderies;

Soubreveste bleue et pourpoint blanc; guêtres de cuir et braies de toile;

[1] Le régent avait fait venir des dragons des Cévennes.

Eunn tokik plouz neudennet-ru ;
War he skoa, eur pennad bleo-du ;

Eur gouriz-ler; diou bistolenn,
Hag he deuz Bro-spagn, a-zaou denn :

Gat-han dillad pillou-huan,
Gad unan alaouret didan.

Mar fell d'hoc'h-hu roi d'in tri skoet,
Me a rei d'hoc'h-hu he gaouet.

— Tri gwennek zo-ken na rimp ket,
Toliou sabren, ne laromp ket ;

Ne rimp ket zo-ken pemp gwennek,
Ha te rei d'omp kaout Pontkalek.

— Dragoned ker, enn han Doue !
Na et ked d'ober droug d'i-me :

Na et ked d'ober droug d'i-me ;
Ho hencho raktal e rinn-me :

Ma hen du-ze, er zal, 'ouz tol,
O leina gad person Lignol.

III.

— Otrou markiz, tec'het, tec'het !
Me wel erru ann dragoned ;

Me wel ann dragoned erru ;
Sternou lugernuz, dillad ru !

— Me na gredann ked em c'halon,
E krogfe enn on eunn dragon ;

Na gredann ket 'ma deut ar c'hiz
Ma krog eunn dragon er markiz. —

Petit chapeau de paille tissu de fils rouges ; sur ses épaules, de longs cheveux noirs.

Ceinture de cuir avec deux pistolets espagnols à deux coups.

Ses habits sont de grosse étoffe, mais dessous il en a de dorés.

Si vous voulez me donner trois écus, je vous le ferai trouver.

— Nous ne te donnerons pas même trois sous ; des coups de sabre, c'est différent ;

Nous ne te donnerons pas même trois sous, et tu nous feras trouver Pontcalec.

—Chers dragons, au nom de Dieu, ne me faites point de mal :

Ne me faites point de mal, je vais vous mettre tout de suite sur ses traces ;

Il est là-bas, dans la salle du presbytère, à table, avec le recteur de Lignol.

III.

— Seigneur marquis, fuyez ! fuyez ! voici les dragons qui arrivent !

Voici les dragons qui arrivent ; armures brillantes, habits rouges.

—Je ne puis croire qu'un dragon ose porter la main sur moi ;

Je ne puis croire que l'usage soit venu que les dragons portent la main sur les marquis ! —

Oa ked he gomz peur-achuet,
Tre-barz ar zal ho deuz lammet.

Hag hen da beg 'nn he bistolenn :
— Neb a dost ouz-in 'n defo 'nn tenn !

Ar person koz dal' m'her gwelaz,
Dirag ar markiz 'nem strinkaz.

— Enn hano Doue, hô salver,
Na dennet ket, ma otrou ker ! —

Pa glevaz hano hor Salver
En deuz gouzanvet gand dousder ;

Hano hor Salver pa glevaz,
Daoust d'he spered hen a welaz ;

Rez he galon strakaz he zent ;
Ken a droc'haz, sonn : « Deomp d'ann hent ! »

A-dreuz parrez Lignol pa eé,
Ar gouer paour a lavare:

Laret a ree al Lignoliz :
— Pec'hed eo eren ar markiz ! —

Pa ee ebiou parrez Berne,
Digouet eur frapad bugale :

— Mad-d'hoc'h ! mad-d'hoc'h ! otrou markiz ;
Ni ia d'ar vorc'h, d'ar c'hatekiz.

— Kenavo, bugaligou vad ;
N'ho kwelo mui ma daoulagad ;

— Da belec'h et eta, otrou ;
Ha dont na reet souden endrou ?

— Me na ouzon ked, Doue 'r goar ;
Bugale baour, me zo war var. —

Il n'avait pas fini de parler, qu'ils avaient envahi la salle.

Et lui de saisir ses pistolets :
— Si quelqu'un s'approche, je tire ! —

Voyant cela, le vieux recteur se jeta aux genoux du marquis :

— Au nom de Dieu, votre Sauveur, ne tirez pas, mon cher seigneur !

A ce nom de notre Sauveur, qui a souffert patiemment ;

A ce nom de notre Sauveur, ses larmes coulèrent malgré lui ;

Contre sa poitrine, ses dents claquèrent ; mais se redressant, il s'écria : « Partons ! »

Comme il traversait la paroisse de Lignol, les pauvres paysans disaient :

Ils disaient, les habitants de Lignol : — C'est grand péché de garrotter le marquis ! —

Comme il passait près de Berné, arriva une bande d'enfants :

— Bonjour, bonjour, monsieur le marquis : nous allons au bourg, au catéchisme.

— Adieu, mes bons petits enfants, je ne vous verrai plus jamais !

— Et où allez-vous donc, seigneur ? est-ce que vous ne reviendrez pas bientôt ?

— Je n'en sais rien, Dieu seul le sait : pauvres petits ! je suis en danger. —

Ho cherisa en defe gret,
Paneved he zaouarn ereet.

Kriz vije 'r galon na ranne;
Re 'nn dragoned zo-ken a ree:

Potred-a-vrezel, koulskoude,
Ho deuz kalonou kri enn he.

Ha-pa oa digouet e Naoned,
E oa barnet ha kondaonet;

Kondaonet, naren gand tud-par,
Nemet tud koet doc'h lost ar c'harr.

Da Pontkalek deuz int laret:
— Otrou markiz petra peuz gret.

— Pez a oa dleet d'in da ober;
Ha gret-hu ive ho micher [1]. —

IV.

D'ar zul kenta pask, hevlene,
Oa kaset kannad da Verne.

— Iec'hed mad d'hoc'h holl, er ger-ma,
Pale 'ma ar person drema?

— Ma o laret he oferen,
Ma o vouet gand ar bregen. —

Pa oa o vonet d'ar gador,
Oa roed d'ean, eul lier el leor:

Ne oa ket goest evid he lenn,
Gand ann daelou demeuz he benn:

1 Talmont fit la même réponse au tribunal révolutionnaire.

Il eût voulu les caresser, mais ses mains étaient enchaînées.

Dur eût été le cœur qui ne se fût pas ému; les dragons eux-mêmes pleuraient.

Et cependant les gens de guerre ont des cœurs durs dans leurs poitrines.

Quand il arriva à Nantes, il fut jugé et condamné,

Condamné, non pas par ses pairs, mais par des gens tombés de derrière les carrosses [1].

Ils demandèrent à Pontcalec : — Seigneur marquis, qu'avez-vous fait?

— Mon devoir; faites votre métier! —

IV.

Le premier dimanche de Pâques, de cette année, un message est arrivé à Berné.

— Bonne santé à vous tous, en ce bourg; et où est donc le recteur d'ici?

— Il est à dire la grand'messe, voilà qu'il va commencer le prône. —

Comme il montait en chaire, on lui remit une lettre en son livre:

Il ne pouvait la lire, tant ses yeux se remplissaient de larmes.

1 C'est le nom breton des parvenus; à la lettre : *de la queue des carrosses.*

— Petra zo c'houarvet a neve,
Pa wel ar person er c'hiz-ze?

— Gwela a rann, ma hugale,
War pez a refac'h-c'hui ive.

Maro, peorien, neb ho mage,
Neb ho kwiske, neb ho harpe;

Maro ann hini ho kare,
Berneviz, kouls evel oun-me,

Maro neb a gare he vro,
Hag her grez beteg ar maro;

Maro da zaou vloa war-n-ugent,
Vel ar verzerien hag ar zent;

Doue o ped out-han truez!
Marv e 'nn otrou : marv e ma mouez!

Traitour! ah!
Malloz d'id!
Malloz d'id!

Traitour! ah!
Malloz d'id! ah!

— Qu'est-il arrivé de nouveau, que le recteur pleure ainsi?

— Je pleure, mes enfants, pour une chose qui vous fera pleurer vous-mêmes.

Il est mort, chers pauvres, celui qui vous nourrissait, qui vous vêtissait, qui vous soutenait;

Il est mort celui qui vous aimait, habitants de Berné, comme je vous aime ;

Il est mort celui qui aimait son pays, et qui l'a aimé jusqu'à mourir;

Il est mort à vingt-deux ans, comme meurent les martyrs et les saints;

Que Dieu ait pitié de son âme! le seigneur est mort: ma voix meurt!

Toi qui l'as trahi, sois maudit! sois maudit! Toi qui l'as trahi, sois maudit!

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Les traditions d'honneur, nous en avons la preuve, se transmettent de père en fils : Pontcalec, dont la noble race revit aujourd'hui dans la famille de Bruc-Malestroit, tige des Bruce d'Écosse, descendait en ligne directe de ce fier Jean de Malestroit, chef de l'opposition à l'union de la Bretagne à la France, qui refusa le bâton de maréchal que la duchesse Anne lui offrit, pour vaincre une obstination qu'elle admirait en la blâmant. Son père, comme ses aïeux, était resté fidèle à la cause nationale, et, selon la magnifique expression de Louis XIV, ceux-ci n'avaient retiré d'autre récompense de leurs glorieuses actions que la gloire de les avoir faites : il fut digne d'eux.

La lettre où l'on apprenait au recteur de Berné sa mort et celle de ses amis a été conservée dans la famille du Couëdic; elle est écrite par un des religieux qui assistèrent les condamnés. Même au moment de l'exécution, l'humeur enjouée du jeune marquis ne se démentit pas un instant; elle contrastait singulièrement avec la gravité de ses compagnons plus âgés. « Après avoir confessé M. du Couëdic, dit le religieux, je me retirai en le saluant; voulant me rendre le salut : « Où est, dit-il, mon chapeau? — Hé! qu'avons-nous besoin de chapeaux? répondit M. de Pontcalec, on nous ôtera bientôt le moule des chapeaux ! » En voyant entrer M. de Montlouis, il s'écria : « Ah! voilà un bien honnête homme qu'on fait mourir. » Et il vint l'embrasser en disant : « Quelle injustice! » La seule plainte qu'il proféra lui fut arrachée par le sentiment de la dignité humaine; quand le bourreau lia les mains de ses compagnons :« Lier les mains à des gentilshommes! s'écria-t-il, les condamner à mort sans qu'ils aient jamais tiré l'épée contre l'État! voilà donc cette chambre royale qu'on disait agir avec tant de douceur ! Quelle douceur ! On disait que M. de Montlouis avait sa grâce ; pourquoi donc lui lier les mains comme à nous? » L'exécuteur, en arrivant à lui, fut si ému, qu'il crut devoir « lui adresser une espèce de compliment ou d'excuse. M. de Pontcalec lui dit : – J'irai tranquillement à l'échafaud sans avoir les mains liées. — Il alla pour en faire autant à M. du Couëdic, mais l'ayant trouvé assez serré, il ne le toucha pas. Ce fut alors que ce Monsieur s'écria pour la première fois : — Après vingt-huit ans de

services, voilà donc ma récompense! j'ai de moi-même exposé ma tête mille fois pour le roi, et il me la fait couper aujourd'hui sur un échafaud! » —

Pendant que les condamnés marchaient au supplice, le courage et la jeunesse de Pontcalec faisaient pleurer la foule. « Comme nous allions vers le Bouffay, continue le moine, les gémissements et les cris du peuple me donnèrent occasion de lui dire: « On plaint votre sort, et on ne plaignit pas celui de Jésus-Christ.—Ah! quelle différence entre lui et moi! — s'écria-t-il; et il répéta plusieurs fois avec de bien pieux sentiments: *Pater, fiat voluntas tua.* » La vue de l'échafaud ne lui ôta rien de sa fermeté. Malgré les instances de son confesseur, qui aurait voulu lui faire détourner les yeux, il regardait toujours l'instrument de mort, et disait: « Quel spectacle! mon père, quel spectacle! » Il devait y monter le dernier. Arrivés au pied de l'échafaud, les quatre amis se dirent au revoir et s'embrassèrent, « autant que le pouvaient des personnes qui avaient les mains liées. » Montlouis reçut le premier le coup de la mort; avant de mourir, il s'agenouilla auprès du poteau, et récita tout haut une prière à la sainte Vierge. « Le son de sa voix était fort, » dit le moine. Quand l'exécuteur vint inviter M. de Talhouet à monter à son tour, poursuit le même religieux, il me dit d'un air qui marquait également la tendresse et la franchise: « Allons, mon père! » puis aux assistants: « Priez Dieu pour moi! » J'en vis plusieurs ôter leurs chapeaux et répondre en se mettant à genoux: « Oui, nous le ferons. » Comme je descendais de l'échafaud, on m'avertit que j'avais le visage et la chape tout couverts de sang. »

Le tour de Poncalec étant venu, il dit à son confesseur: « Je pardonne de bon cœur à tous ceux qui me font mourir. » Puis il ajouta en souriant: « Voilà un compliment bien triste. » En penchant la tête sur le billot fatal, il répéta plusieurs fois: *Cor contritum et humiliatum Deus non despicies.* Je l'entendis aussi, continue le religieux, prononcer à haute voix *Jesus, Maria:* ses dernières paroles furent celles-ci: « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains! »

Après l'exécution, le bourreau, escorté par une troupe d'archers à cheval (car on avait déployé un grand appareil militaire, dans la crainte d'un soulèvement), emmena dans une charrette les quatre corps décapités; l'autorité supérieure ordonna qu'ils fussent secrètement enterrés la nuit, sans son de cloche et chant d'église.

« On fit donc entrer, la nuit même, dit le moine, quatre femmes dans le bas-chœur de notre chapelle pour ensevelir les corps, et quatre hommes pour faire quatre fosses ; ils les creusèrent sur une même ligne au haut de la nef, pendant que les religieux récitaient matines et laudes. Après qu'ils eurent fini, le père supérieur fit les quatre enterrements en récitant avec les autres religieux, mais sans chanter la prière de l'Église pour l'inhumation des morts. » La messe des morts fut dite avec des ornements blancs. Le régent avait réglé lui-même le cérémonial de l'enterrement. Cette grande page d'histoire, qui mériterait de figurer à côté des tableaux les plus pathétiques de Walter Scott, a été, en partie, peinte par M. Paul Féval, avec des couleurs dignes du romancier d'Écosse.

LE COMBAT DE SAINT-CAST.

ARGUMENT.

Au mois de septembre 1758, les Anglais firent une descente à Saint-Cast, au nord de la Bretagne. Cette expédition se liait à un vaste plan dont l'objet principal était d'assurer à l'Angleterre la navigation de la Manche, et d'opérer une diversion en faveur des armées d'Allemagne, ses alliées, en alarmant la France et en l'obligeant à employer des troupes considérables à la défense de ses côtes. La défaite du général Bligh et des huit mille hommes qu'il commandait, dont trois mille furent tués ou pris par le général Morel d'Aubigny, de la noble famille normande de ce nom, fit abandonner le système d'invasion [1].

Le combat de Saint-Cast donna lieu à un événement peut-être unique dans les annales de la guerre. « Une compagnie de bas Bretons des environs de Tréguier et de Saint-Pol-de-Léon, dit le petit-fils d'un témoin oculaire, marchait pour combattre un détachement de montagnards gallois de l'armée anglaise, qui s'avançait, à quelque distance du lieu du combat, en chantant un air national, quand tout à coup les Bretons de l'armée française s'arrêtèrent stupéfaits : cet air était un de ceux qui tous les jours retentissaient dans les bruyères de la Bretagne. Electrisés par des accents qui parlaient à leur cœur, ils cédèrent à l'enthousiasme, et entonnèrent le refrain patriotique; les Gallois, à leur tour, restèrent immobiles. Les officiers des deux troupes commandèrent le feu; mais c'était dans la même langue, et leurs soldats semblaient pétrifiés. Cette hésitation ne dura pourtant qu'un moment; l'émotion l'emporta bientôt sur la discipline : les armes tombèrent des mains, et les descendants des vieux Celtes renouèrent sur le champ de bataille les liens de fraternité qui unissaient jadis leurs pères.

« Sans oser garantir ce fait, ajoute M. de Saint-Pern, nous déclarons qu'il nous a été raconté par plusieurs personnes dont l'opinion peut faire autorité, et qu'il est traditionnel dans le pays [2]. »

Le chant qu'on va lire le confirme.

1 Smolett, *History of England*, p. 675 et 682.

2 *Combat de Saint-Cast*, par M. de Saint-Pern Couëlan, député de Dinan (1856), p. 50 et 51.

XV

EMGANN SANT-KAST.

(Ies Kerne.)

I.

Breiz ha Bro-zaoz enebourien,
Evit-ho bout amezeien,
A zo bet laket er bed-men
D'en emfibla da virviken.

Pa oann kousket, enn nozvez all,
E kleviz son ar c'horn-buhal,
Son ar c'horn-bual, e koat-sal :
— « Ho ! Saozon ! Saozon ! Saozon fall ! »

Ha dal' ma saviz antronoz,
Gweliz oc'h erruout ar zaoz ;
Gweliz ho soudarded erru :
Sternou alaouret, dillad ru.

War ann od ha pa oant ledet,
Gweliz o tont ar C'hallaoued,
Dobigni gant-he 'r penn kenta,
He glenv noaz enn he zorn gant-ha.

— Arog ! a lare Dobigni,
Na dec'ho nekun ouz omp-ni !
Ai ta ! va fotred doc'htu !
Arog d'am heul ! ha pegomp du ! —

Ar C'halloued a respontaz
Holl war eunn dro, pa he glevaz :
— Deomp gand Dobigni troad-oc'h-troad ;
Denjentil eo kouls ha potr mad ! —

XV

LE COMBAT DE SAINT-CAST.

(Dialecte de Cornouaille.)

I.

Les Bretons et les Anglais voisins, mais pas moins ennemis, ont été créés et mis au monde pour s'entrebattre à tout jamais.

Comme je dormais, l'autre nuit, un son de trompe retentit, retentit, dans le bois de la Salle : « Saxons! Saxons! maudits Saxons! »

Le lendemain, en me levant, je vis les Anglais arriver, je vis arriver leurs soldats : harnois dorés et habits rouges.

Quand ils furent rangés sur la grève, en bataille, j'aperçus les Français allant à leur rencontre, d'Aubigny à leur tête, l'épée nue à la main.

— En avant! cria d'Aubigny; il ne nous en échappera aucun! Courage! allons, mes braves enfants, en avant! suivez-moi! et ferme!

Les Français répondirent tout d'une voix à son appel : — Suivons d'Aubigny pied à pied; il est gentilhomme et bon compagnon. —

Pe oa Dobigni enn emgann,
Ne oa den, na braz na bihan,
Na zigore he zaoulagad
Oc'h he welet o leuskel goad.

He vleo, he zremm, hag he zillad
Ne oant penn-da-benn nemed goad
Distrinket demeuz ar Zaozon,
Drema treuze d'he ar galon.

Hen a welet, war ann dachen,
Reiz he galon, huel he benn,
Heb muia van d'ar bolodou
Evel pa vijent bet stoufou.

II.

Potred Breiz-izel a gane,
O tont war ann dachen neuze :
— « Neb en deuz goneet teir gwech,
« A c'honeo n'euz fors pet kwech !

« E Kamared, enn amzer-hon
« E oa diskennet ar Zaozon ;
« Bragal a reent, war ar mor,
« Gant ho gweliou gwenn-kann digor ;

« Gant tennou kouezjont war ann od,
« Evel ma vijent kudonod ;
« Deuz pevar mil e oant eno,
« Na zistroaz hini d'he vro.

« E Guidel e oent diskennet,
« E Guidel e douar Gwennet ;
« E Guidel int bet douaret
« Evel ma oant e Kamaret.

Quand d'Aubigny en vint aux mains, il n'y eut personne, grand ou petit, qui n'ouvrît de grands yeux en le voyant verser le sang.

Ses cheveux, son visage et ses habits étaient tout couverts de sang, de sang qu'il tirait aux Anglais en leur perçant le cœur.

On le voyait, sur le champ de bataille, le cœur calme, la tête haute, pas plus ému par les boulets que s'ils eussent été des bouchons.

II.

C'est alors que les hommes de la basse Bretagne venaient au combat, en chantant : « Celui qui a vaincu trois fois vaincra « toujours !

« A Camaret, dans ces temps-ci, les Anglais ont fait une « descente; ils se pavanaient sur la mer, sous leurs blanches « voiles gonflées;

« Ils tombèrent sur le rivage, abattus par nos balles, comme « s'ils eussent été des ramiers ; de quatre mille qui débarquè- « rent, il n'en retourna pas un seul en Angleterre.

« Ils ont fait une descente à Guidel, à Guidel, au pays de « Vannes; à Guidel, ils sont enterrés, comme ils l'ont été à « Camaret.

« E bro Leon, rag enez-c'hlaz,
« Gwech-all, e oant diskennet c'hoaz;
« Kemend a c'hoad defant-losket
« Ken a oa ar mor-glaz ruiet.

« N'euz, e Breiz, na boden, na bern
« E-lec'h, na gaver ho eskern;
« Koun ha brini oc'h ho sachat,
« Glao hag avel oc'h ho c'hannat. » —

Arserien bro-Zaoz pa glevjont,
Gand estlamm arzao a rejont;
Ker kaer ann ton hag ar c'homzaou,
Ken e oant bamet o selaou.

— Arserien Bro-Zaoz, leveret,
Skuiz oc'h eta, pa ehaned? »
— N'ed omp ked skuiz, pa ehanomp,
Kouls ha re-hont, Bretoned omp! —

Oa ked ho c'homz peur-lavaret:
— Gwerzet omp! tec'homp kuit, potred! —
Hag ar Zozon prim d'ho listri;
Hogen na dec'haz nemet tri.

III.

Er bloavez-ma mil-ha-seiz-kant
Hag eiz ouspenn hag hanter-kant,
D'ann eil lun a viz gwengolo,
Oa trec'het ar Zozon er vro.

Er bloavez-ma, evel a gent,
Ema int bet laket enn ho hent.
Evel eur bar grizil er mor,
Ar Zozon, bepred, enn Armor.

« Au pays de Léon, en face de l'île Verte, jadis ils descen-
« dirent aussi; ils répandirent tant de sang, que la mer bleue
« en devint rouge.

« Il n'y a pas, en Bretagne, une butte, pas un tertre qui ne
« soient faits de leurs ossements, que les chiens et les cor-
« beaux se sont disputés, que la pluie et les vents ont blan-
« chis. » —

Les archers d'Angleterre, en entendant ces chants, restèrent immobiles d'étonnement; si belles étaient la mélodie et les paroles, qu'ils semblaient charmés.

— Archers d'Angleterre, dites-moi, vous êtes donc las, que vous vous arrêtez ?

— Si nous nous arrêtons, nous ne sommes point las; nous sommes Bretons comme ceux-ci. —

Ils n'avaient pas fini de parler : — Nous sommes trahis! fuyons, soldats! —

Et les Anglais de s'enfuir au plus vite vers leurs vaisseaux; mais il n'en échappa que trois.

III.

En cette année mil sept cent cinquante-huit, le second lundi du mois de la *paille blanche* (septembre), les Anglais ont été vaincus dans ce pays.

En cette année, comme devant, ils ont été mis au pas. Toujours comme la grêle dans la mer, (fondent) les Anglais en Bretagne.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Si l'on en croit le poëte populaire, ce seraient les Bretons d'Armorique et non les Bretons gallois qui auraient marché au combat en chantant, et ce seraient l'air et les paroles de leur chant qui auraient fait tomber les armes des mains de leurs frères de sang et de lèvres, comme dit l'Écriture. On choisira entre la tradition recueillie par M. de Saint-Pern et celle de l'auteur breton; mais ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que la mélodie du *combat de Saint-Cast*, qui devait être celle des strophes mises par le poëte dans la bouche des soldats armoricains, est populaire à la fois en Bretagne et dans le pays de Galles [1] : les diverses défaites des Anglais dont ces strophes rappelaient le souvenir sont celles de 1486, de 1694 et de 1746. Il paraîtrait aussi, d'après notre poëte, que les officiers anglais de la compagnie des archers gallois auraient attribué à la trahison, et non au patriotisme réveillé par l'identité de langage et d'airs nationaux, le refus de marcher de leurs soldats. Faut-il croire que cette détermination décida les ennemis à fuir? Cela n'est guère probable; mais l'armée française et la marée montante concoururent bien certainement à les empêcher de regagner leurs vaisseaux, et la plupart furent faits prisonniers. On ne dit pas si les Gallois furent du nombre; dans cette hypothèse, on n'en peut douter, leurs frères d'Armorique auront adouci leur captivité, comme ils devaient eux-mêmes, trente-cinq ans plus tard, adoucir celle des Bretons prisonniers des Anglais.

Il y a plusieurs versions du *combat de Saint-Cast* : l'une d'elles m'a été procurée par M. Joseph de Calan, arrière-neveu d'un des officiers bretons qui se distinguèrent le plus dans la bataille.

[1] Le *siége de Guingamp* (1486) se chante sur le même air, voyez les *Mélodies originales*, 1[re] partie, n° 6, à la fin du second volume.

HISTOIRE DE IANNIK SKOLAN.

ARGUMENT.

L'histoire de Iannik Skolan se divise en deux parties : dans l'une, le chanteur populaire nous apprend comment son héros fut pendu pour avoir assassiné une jeune fille, sa cousine, nommée Moriset ; dans l'autre, il nous le montre venant, après sa mort, demander pardon de ses crimes à sa mère qui a refusé de le lui accorder. Selon les idées bretonnes, le bonheur éternel dépend de ce pardon ; celui que le prêtre dispense au nom de Dieu ne suffit pas. Aussi le saint patron du jeune homme croit-il devoir l'accompagner pour joindre ses prières aux siennes.

La première moitié de la ballade se chante dans la paroisse de Melrand, au pays de Vannes, où l'événement a eu lieu vers la fin du dernier siècle ; on y a élevé une croix de pierre sur le lieu même où la victime a perdu la vie. La seconde, populaire en Tréguier, est inconnue en Vannes. Un seul paysan, qui habite sur la frontière commune de ces deux pays, a pu me les chanter réunies ; c'est sa version que je suivis dans les premières éditions de ce recueil ; j'en donne une autre aujourd'hui que je dois en partie à M. de Penguern et en partie à un fermier de M. du Laz de Pratulo.

XVI

IANNIK SKOLAN.

DARN GENTA.

(Ies Gwenned.)

I.

Trou mare a sarre ann de,
Teue ann drufereh du-me.
Pa zeu ann drufereh enn ti,
Doc'h ann holl defe jolori :

— Dou ho pennigo enn ti-me,
C'hui groageh, ha c'hui bugele ;
Deut on eur wech hoah de vale ;
Mad er bed gen hoc'h tro-zreme?

— Allaz ! me c'homer ne c'huitann ;
Hegon ann oac'h peur e zou klan ;
Ha mar bad re bell he glenued,
Dao vo d'eing mont de glask me boed.

Tapet ur skabel, korn ann ti,
Me c'homer, euit azei ;
Azeet aze, me c'homer,
Ha kontet d'i-men eunn dra gaer.

— Traeu gaer awalc'h e zou digouet,
Me zonj, me c'homer peuz kleuet ;
Ne peuz ket kleuet, me c'homer,
Pez zou digouet endrou d'er ger ? —

XVI

IANNIK SKOLAN.

PREMIÈRE PARTIE.

(Dialecte de Vannes.)

I.

Comme le jour se couchait, la mendiante vint chez nous. Quand la mendiante entre quelque part, elle a un sourire pour tout le monde :

— Que Dieu vous bénisse en cette maison, vous femme, et vous, enfants ; me voici venue encore une fois pour me promener ; vous vous portez bien, ici ?

— Las ! commère, cela ne va pas mal ; mais le pauvre homme n'est pas bien ; et, si la maladie dure trop longtemps, je serai forcée d'aller mendier mon pain.

Mais prenez une escabelle, en ce coin-là, ma commère, et asseyez-vous, et asseyez-vous, ma commère, et contez-moi quelque belle nouvelle.

— Il y a des belles nouvelles assez ; je pense, ma commère, que vous en avez ouï parler ; n'avez-vous pas entendu parler, ma commère, de ce qui est arrivé aux environs du bourg ?

Neuze e larez ann oac'h keh :
— Reit d'ar c'hroek-ze eur banac'h leh,
Eur banac'h leh hag eur grampouen,
E vou laket ar hi barlen.

— Iannik Skolan zou bet tapet,
Zou bet tapet zou bet krouget,
Krouget-mad ar dachen Gwenned ;
Torfedeu 'walc'h en defa groet.

— Me c'homer, ne glevon netre,
N'hallonn ket mont mez ann ti-me,
N'hallonn mont neblec'h de vale,
Ged damant doc'h me bugale

— Torfedeu 'walc'h en defa groet,
Diboe e oe deut ar er bed ;
Torfedeu 'walc'h en defa groet,
Kentoc'h da lahein Morised.

II.

Pe ziwalle loned hi zad,
Ne doa d'ei sonj nemeid da vad ;
Ne doa gwelet meid eur wec'h 'nei
Gwelet he daon mont gand er blei.

Nemeid eur wec'h ne doa gwelet ;
Chetu diou broumen e deuz groet ;
Gwelet e doa ha groet eur zon
E ve kanet barh er c'hanton :

— Kaon ! kaon ! d'am daonik gwenngornik !
Kaon ! kaon ! d'am daonik penn-gwennik !
Kaon ! siouah, kaon, kaon ! d'am danvad,
Hag a oe eul lonik ker mad ! —

Alors le cher homme dit : — Donnez à cette femme un peu de lait ; un peu de lait et une crêpe, que vous lui mettrez sur les genoux.

— C'est Iannik Skolan qui a été pris, et pendu ; bien pendu sur la place à Vannes ; il avait commis assez de crimes.

— Je ne sais rien du tout, ma commère ; je ne puis sortir d'ici, je ne puis aller nulle part, car j'ai mes enfants à soigner.

— Il avait commis assez de crimes depuis qu'il était au monde ; il avait commis assez de crimes, avant de tuer Morised. —

II.

En gardant les bêtes de son père, elle ne pensait qu'à bien ; elle n'avait pleuré qu'une fois, en voyant son mouton emporté par le loup.

Rien qu'une seule fois elle avait pleuré ; voici qu'elle a pleuré deux fois maintenant ; elle avait pleuré et fait une chanson que l'on chante dans le canton :

— Hélas ! hélas ! mon pauvre mouton aux petites cornes blanches ! hélas ! hélas ! mon pauvre mouton à petite tête blanche ! hélas ! hélas ! hélas ! mon pauvre petit mouton, qui était une si bonne petite bête ! —

Iannik Skolan oe tont d'ar ger,
Get-han enn dorn he grok pouehcr :
— Morisetik hui a gan ge,
Eur bouchig a refet d'd me.

— Eur bouch d'hoc'h-hu me ne rinn ket ;
Eur potr fall hoc'h mar zou er bed. —
Hag hi kuit doc'htu o redek ;
Hegon ne oe tost ker e-bed.

Hag hon ar hi lerc'h a lammez
Ha skoi get-hi teir gwech a rez ;
Ken hi file 'nn he foulad goad,
Sarret get-hi hi deulagad.

III.

Seih pe eih te oa tremenet,
Hi zad d'er ger ne oe ket bet,
Ar drou uennek heur pe greiz-te,
Hi zad d'er ger a zigoee.

— Bugale bor, deing leveret,
Petra peuz holl ker glac'haret :
Nag ho c'hoar men e ma hi oet?
— Abred awalec'h e klefet!

Abred awalec'h e klefet
Doare doc'h hon c'hoar Morised ;
E ma hi du-ze tal ar prad
Hag hi e neunial enn hi goad.

Ar gwiader neuz hi lahet !
Diboe m'hoc'h ac'han diblaset,
Oe kas hi dougen d'er pec'bed;
Ar gwiader neuz hi lahet !

Iannik Skolan s'en revenait chez lui, son bâton crochu à la main : —Petite Morised, vous chantez bien gaiement ; vous me donnerez un baiser.

— Je ne vous donnerai point de baiser ; vous êtes un méchant garçon, s'il en est au monde. —

Et elle de s'enfuir bien vite ; mais il n'y avait aucun village près de là.

Et lui de la poursuivre et de la frapper jusqu'à trois fois ;

Si bien qu'elle tomba baignée dans son sang, les yeux fermés.

III.

Il y avait sept ou huit jours que son père n'était revenu à la maison ; vers onze heures ou midi, son père arriva.

—Pauvres enfants, dites-moi, qu'avez-vous tous, quand vous êtes si désolés ? Et votre sœur, où est-elle allée ?

— Vous l'apprendrez assez tôt !

Vous apprendrez assez tôt ce qui est arrivé à notre sœur Morised ; elle est là-bas, près de la prairie, nageant dans son sang.

C'est le tisserand qui l'a tuée ! Depuis votre départ, il cherchait à la porter au péché ; c'est le tisserand qui l'a tuée.

Oe kas hi dougen d'er pec'hed,
Ha pedal n'en deuz ket gallet;
Hi oe ur plac'h diged Doue,
Felle ket kollein hi ene.

IV.

E Kas Morised d'enn deuar,
Zivere er goad doc'h er c'harr,
Tud koh ha ieuang e welein
He zad por, arlec'h, hirvoudein.

Mar peuz c'hoant da wel't Morised,
Ar hent braz Melrand hi c'heffet;
Sauet zou bet ur groez neue,
Lec'h e deuz kollet hi buhe.

Il cherchait à la porter au péché, et il n'a pu y réussir; c'était une fille de Dieu, elle n'a pas voulu perdre son âme. —

IV.

Comme on portait Morised en terre, son sang coulait de la charrette; vieux et jeunes pleuraient; son pauvre père suivait en sanglotant.

Si vous voulez voir Morised, vous la trouverez sur le grand chemin de Melrand; on a élevé une croix neuve dans le lieu où elle a perdu la vie

XVII

IANNIK SKOLAN.

EIL DARN.

(Ies Treger.)

Iannik Skolan hag he baeron
Zo et ho daou da c'houl pardon,
Da c'houl true d'ann eneo,
Da c'houl pardon d'ar bec'hejo.

Iannik Skolan a c'houlenne,
Enn ti he vamm pa enderue :
— Noz-vad ha joa, tud ann ti-man,
Hag ed eur da gousket enn han ?

Ed hoc'h holl aman da gousket,
Nemet ma eunan onn chomet;
Me a zo chomet ma eunan
Aman, evit paka ann tan.

— Na dre belec'h hoc'h-hu deuet?
Ma dorojo em boa prennet ;
Prennet em boa ma dorojo,
Ha moraillet ma frenechò.

— Mar poa prennet ho torojo,
Me war ann doare a bell-zo.
Ėnaouet goulo, c'houezet tan,
Ha welfec'h daou e-lec'h unan. —

Ar goulo pan eo bet c'houezet,
Meurbed ema hi bet spontet,
O welet daou war al leur-zi,
Da hanter-noz o komz out-hi.

XVII

IANNIK SKOLAN.

SECONDE PARTIE.

(Dialecte de Tréguier.)

Iannik Skolan et son saint patron sont allés tous deux demander le pardon, demander la *merci des âmes*, demander le pardon des péchés.

Iannik Skolan disait, en entrant chez sa mère :
— Bonne nuit et joie en cette maison ; est-ce qu'on y est couché ?

Tous vous êtes ici couchés, il n'est resté que moi, moi seul je suis resté ici, pour allumer le feu.

— Et par où êtes-vous entré ? J'avais fermé mes portes ; mes portes, je les avais fermées à clef, et mes fenêtres à la targette.

— Si vous aviez fermé vos portes à clef, je sais les ouvrir depuis longtemps. Allumez la chandelle, soufflez le feu, et vous verrez deux au lieu d'un. —

Quand la chandelle fut allumée, elle fut saisie d'épouvante, en voyant deux dans la maison, causant avec elle à minuit.

— Tevet, va mamm, na spontet ket;
Me eo ar mab ec'h euz ganet,
Zo deut eur wech c'hoaz d'ho kwelet :
Bennoz ma mamm am euz kollet.

— Du eo da varc'h, du oud ive;
Ker garv 'he reunen ma pikfe;
C'houez karnou rostet a glevanan :
Va malloz gand ma mab Skolan!

— War marc'h ann diaoul onn deut aman,
Gant-han d'ann ifern e eann;
Me ia d'ann ifern da leskin,
Ma na geret ma fardonin.

— Penoz oufenn az pardonin?
Braz e ann droug e t'euz gret d'in:
Laket t'euz ann tan em zi forn,
Ha devet triouec'h loen-korn.

— Va mamm, me voar ervad am euz,
Siouaz dre wall-ioul, ha dre reuz;
Hogen, pa'm euz truc Doue,
Va mamm, ho ped ouz in true!

— Penoz oufenn az pardonin?
Braz e ann droug e t'euz gret d'in :
Gwalla teir deuz ta c'hoarezed,
Lahan va nizez Morised!

— Va mamm, me voar ervad am euz,
Siouaz, dre wall-ioul ha dre reuz,
Hogen, pa'm true Doue,
Va mamm, ho ped ouz in true!

— Penoz oufenn az pardonin?
Braz e ann droug e t'euz gret d'in :
Kollet t'euz d'in va leor bihan,
Ma flijadur war ar bed-man.

— Calmez-vous, ma mère, n'ayez pas peur ; c'est moi le fils que vous avez mis au monde, qui suis venu encore une fois pour vous voir : j'ai perdu la bénédiction de ma mère.

— Ton cheval est noir, tu es noir toi-même; sa crinière est si rude, qu'elle piquerait ; je sens une odeur de cornes brûlées; maudit soit mon fils Skolan !

— Je suis venu ici sur le cheval du diable, je m'en vais avec lui en enfer ; je m'en vais brûler en enfer, si vous ne consentez à me pardonner.

— Comment pourrais-je te pardonner? Grande est l'offense que tu m'as faite : tu as mis le feu dans ma boulangerie, et brûlé dix-huit bêtes à cornes.

— Hélas! ma mère, je sais que je l'ai fait par méchanceté et par malheur; mais, puisque Dieu me fait miséricorde, ma mère, pardonnez-moi aussi !

— Comment pourrais-je te pardonner? Grande est l'offense que tu m'as faite : tu as outragé trois de tes sœurs, tu as tué ma nièce Morised !

— Ma mère, je sais que je l'ai tuée, hélas ! par méchanceté et par malheur ; mais, puisque Dieu me fait miséricorde, ma mère, pardonnez-moi aussi !

— Comment pourrais-je te pardonner? Grande est l'offense que tu m'as faite : tu m'as perdu mon petit livre, mon plaisir en ce monde.

—Va mammik paour, èm pardonnet;
Ho leor bihan ne ket kollet ;
N'e deo ket kollet dre ma bet
Enn deon ar mor tregont goured.

N'euz erruet drouk bet gant-han
'Met gant teir feillien anean ;
Eunan dre zour, eunn all dre 'm goad,
Eunn-all gand daerou m' daou-lagad. —

Neuze he baeron, oa gant-han,
E deuaz da gomz evit han.
— Penoz, mamm gri, t'euz ankouaet
Ma hen ar mab e t'euz douget !

Penoz, mamm gri ha dinatur,
Bardonfez ket ta krouadur !
Ma ia da vugel d'ann ifern,
Te iei ive kig hag eskern.

— C'hoaz kent evit m'az pardoninn,
Eunn dra bennag e larfez d'in
Demeuz ar pez e t'euz gwelet
Aboe m'oud eet diwar ar bed.

— Ma mamm, ma mamm, ma em c'hredet,
Koue d'ar gwener na refec'h ket;
Neb a verv lijo d'ar gwener,
Paredi ra goad hor Salver ;

Lamfet ket 'r c'houk digand ar iar
Na Iann ar-boc'hig digand par ;
Ar c'hilog a gan enn huel,
A gan pa gan ann ebestel ;

Pa gan ar c'houk da hanter-noz,
Kan ann elez er baradoz ;
Pa gan ar c'houk, pa strink ann de,
E kanont holl, sent hag ele.

— Ma pauvre petite mère, pardonnez-moi ; votre petit livre n'est pas perdu ; il n'est pas perdu pour avoir été à trente brasses au fond de la mer.

Il ne lui est arrivé aucun mal, mais seulement à trois de ses feuilles ; l'une a souffert par l'eau, l'autre par mon sang, l'autre par les larmes de mes yeux. —

Alors son patron, qui l'accompagnait, se mit à parler pour lui.

— Comment, mère impitoyable, tu as oublié que c'est le fils que tu as porté !

Comment, mère impitoyable et dénaturée, tu ne pardonneras pas à ta créature ! Si ton fils va en enfer, tu l'y suivras en chair et en os.

— Mais avant que je te pardonne, dis-moi quelque chose de ce que tu as vu depuis que tu as quitté ce monde.

— Ma mère, ma mère, si vous m'en croyez, vous ne ferez point la buée le vendredi ; qui fait la lessive le vendredi, cuit dans l'eau le sang de notre Sauveur ;

Vous n'enlèverez point le coq à la poule ni Jean le Rouge-gorge à sa compagne ; le coq chante haut, il chante quand chantent les apôtres ;

Quand chante le coq à minuit, les anges chantent au paradis ; quand chante le coq lorsque jaillit le jour, chantent tous les saints et les anges.

Dreist peb tra d'hoc'h e gelennann,
Ha dalc'het sonj deuz ann dra-man :
Minellet ann hoc'h, pe hend-all
Turiella rei ar park segal.

Mouchet mad ho kole bihan,
Pe hend-all e po poan gant han ;
Hag heudet mad ho marc'h divank,
Pe en em veunzi rei er strank. —

Antronoz-beurc, pa zavaz,
Meu ann oaled toull a gavaz :
Hi a gavaz toull ann oaled :
Gand penn he c'hlin oa bet toullet;

Ha lommo goad etoez ar glaou
En doa skuillet gand he zaelaou,
War al ludu ha war ann tan
Hag a oa bet mouget gant-han.

Mais surtout je vous conseille une chose, et retenez-la bien : Muselez le porc, ou il ravagera le champ de seigle.

Bandez bien votre jeune taureau, ou il vous donnera du mal ; et entravez bien votre poulain folâtre, ou il se noiera dans l'étang. —

Le lendemain matin, en se levant, elle trouva percée la pierre du foyer ; elle la trouva percée : il l'avait creusée avec ses genoux ;

Et parmi les charbons, des gouttes de sang qu'il avait versées avec ses larmes sur les cendres et sur le feu qu'elles avaient éteint.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Autant était simple, précise et claire la première partie de l'histoire de Iannik Skolan, autant cette seconde partie est fantastique, vague et obscure. Nous n'osons même nous flatter d'en avoir saisi tous les traits. Nous ne devinons pas à quoi peuvent faire allusion, et ce petit livre qui a été jeté dans la mer, et cette buée du vendredi, et ce coq enlevé à la poule, et ce rouge-gorge. Nous savons seulement qu'un livre, surtout certain livre, est, pour une famille de paysans bretons, un objet du plus grand prix ; qu'ils se garderaient bien de se souiller le vendredi, qui est un jour saint, par aucune action impure, soit physique, soit morale ; enfin que le coq a toujours été pour eux le symbole de la vigilance. Il était l'oiseau du Mercure gaulois ; il est maintenant l'oiseau de saint Pierre, comme Jean le Rouge-gorge est l'oiseau de saint Jean. Celui-ci est l'objet d'un respect tout particulier ; il passe pour avoir calmé les douleurs du Christ, à la couronne duquel il arracha, dit-on, une épine : une goutte du sang divin tombée sur sa gorge l'a rougie.

Quant aux derniers vers qui contiennent la moralité, ils sont faciles à comprendre.

Je ne doute pas que la seconde partie de la ballade de Iannik Skolan ne soit infiniment plus ancienne que la première : l'identité du nom du meurtrier de la jeune paysanne de Melrand avec celui d'un autre héros romanesque d'une époque très-reculée, aura produit la confusion, sans doute lors du passage de la simple ballade vannetaise dans le pays de Tréguier. Le héros primitif a été chanté par le barde Merlin, qui l'appelle Y-Skolan. Voici quelques vers de sa pièce en rapport avec ceux de la nôtre :

« Noir (est) ton cheval, noir (est) ton habit ; noire (est) ta tête, tu es tout noir, tu as les joues noires, Y-Skolan [1]. »

Y-Skolan suppliant répond « Par le créateur des créatures ! pardonne-moi mon crime [2]. »

[1] Du dë (da) varc'h, du dë japan, (jupen)
Du dë benn, du dë unan ;
Jad (jod) du a i-ti (d'id-de) Y-Skolan.

[2] Kreader ë kreadureu !
Keura (cura) da i-mi (d'i-me) vë (va) geu (gaou).
(*Myvyrian*, t. I, p. 131.)

LE PARDON DE SAINT-FIACRE.

ARGUMENT.

Sur le devant de l'ossuaire du Faouet, parmi les petits reliquaires qui y sont rangés, il en est un plus vieux que les autres, blanchi par la pluie et sans croix, sur lequel on lit ces mots, grossièrement gravés : CI-GIT LA TÊTE DE LOUIS RAUSEHAULET.

Loéiz Rozaoulet, ou Raoualet, selon la prononciation de la haute Cornouaille, avait été fiancé dès sa naissance à une petite fille nommée Marianna, née, au village de Kerli, le même jour que lui. Leurs mères les avaient couchés dans le même berceau, coutume charmante commune à la Bretagne et à la Hongrie; aux fêtes, ils étaient toujours assis en face l'un de l'autre, à table, comme deux nouveaux mariés. Les vieux parents riaient en les voyant tout petits s'embrasser, et personne ne doutait qu'ils s'épousassent un jour.

Un matin de la fête de Saint-Fiacre, quelques jeunes gens de la paroisse vinrent engager Loéiz à les accompagner au pardon. Sa mère y consentit. Cette fête est célèbre dans le pays; saint Fiacre est le patron des jardiniers bretons; sa légende rapporte qu'il cultivait à la fois « les fleurs de la terre et les vertus du ciel. » La bénédiction du bouquet qui lui est offert, la veille de la fête, par les jardiniers du canton, cérémonie curieuse et poétique, y attire une foule de pèlerins de toutes les parties de la Cornouaille. Ce fut aussi le désir d'assister à cette cérémonie qui conduisit Loéiz au pardon. Un poëte populaire va continuer l'histoire.

XVIII

PARDON SANT-FIAKR.

(Ies Kerne.)

1.

Tostait holl, tud iaouang, ha hui re goz ive,
Hag e klefet ma gwerz-me 'meuz savet a neve,
War-benn eunn den iaouank-flamm a barrez Langonet,
En deuz kollet he vuhe dre-zorn he vignoned.

— Deuz gen-omp-ni, va mignon, Loeizik Rozaoulet,
Ha ni ielo da bardon Sant-Fiakr ar Faouet.
— Tremenet, va mignoned, tremenet n'ed ann ket;
Me zo oc'h ober ma fask, gant person Langonet.

— Ierc'hed mad, d'hoc'h tad Moriz, ha d'hoc'h, Mari Fraoe;
Lezet ho mab gen-omp-ni da ober eur bale;
Lezet-han dont gen-omp-ni d'ar pardon, ni ho ped,
Ni welo rei ar bouked da berson ar Faouet.

— Tremenet ta, tud iaouank, gen-hoc'h a vo lezet,
Hogen rog ar c'huz-heol d'ar ger ra vo digouet.
— Tevet, tevet, tad Moriz, tevet ne chiffet ket,
Kent a vo kuhet ann heol, vemp d'ar ger erruet. —

Pe oa achu ar bregen hag ann offeren bred :
— Deut-hu gen-omp-ni, Loeizik, da Gerli ar Faouet,
Da goania, ti mamm-baeron, dilun e oamp pedet.
— Baleit-hu ho eunan, baleit n'ed ann ket;

Baleit-hu ho eunan, baleit n'ed ann ket;
Rag dived e venn er ger, hag e venn skandalet. —
Kement deuz gret war-n-ean, kemend m'en deuz sentet;
Gant-he Loeizik Raoualet da Gerli ema oet.

XVIII

LE PARDON DE SAINT-FIACRE.

(Dialecte de Cornouaille.)

I.

Approchez tous, jeunes gens, et vous vieillards aussi ; écoutez mon chant, mon chant nouveau sur un tout jeune homme de la paroisse de Langonet, qui a perdu la vie de la main de ses compagnons.

— Venez avec nous, cher Loéizik Rozaoulet, et nous irons au pardon de Saint-Fiacre, au Faouet.

— Passez votre chemin, mes amis, passez, je n'irai point; je me prépare à faire mes pâques, avec le recteur de Langonet.

— Bonjour à vous, père Maurice, et à vous, Marie Fraoé ; laissez votre fils venir faire un tour avec nous ; laissez-le venir avec nous au pardon, s'il vous plaît ; nous verrons offrir le bouquet au recteur du Faouet.

— Allez donc, jeunes gens, et emmenez-le avec vous, mais qu'avant le coucher du soleil il soit de retour ici.

— Oh ! ne craignez rien, père Maurice, ne craignez rien ; le soleil ne sera pas couché, que nous serons de retour. —

Après la messe et le sermon : — Voulez-vous venir avec nous à Kerli, Loéizik, souper chez ma marraine qui nous a invités, lundi. — Allez-y seuls, allez, je n'y vais point ;

Allez-y seuls, allez, je n'y vais point, car je serais tard à la maison, et je serais grondé. —

Ils ont tant fait, qu'il s'est rendu ; Loéizik Rozaoulet les a suivis à Kerli.

II.

orn ann dol e Kerli wele Loeiz Raoualet :
— 'Troudoue, em zikouret, petra em euz me gret?
'Troudoue, em zikouret, petra em euz me gret?
Sonj'm boa but abred er ger, ha chetu me dived !

— Tevet, Loeizik Raoualet ; tevet, na welet ket ;
Tri fotr omp-ni gen-oud-de, na-pezo droug e-bed. —
Loeizik Raoualet wele' korn ann dol, trist meurbet :
— Otrou Doue, va Jezus ! petra em euz me gret ? —

Euz ac'hano, d'ann distro, etal kroazig ann hent,
E kefjont Marianna a rede kena-ken ;
Kollet gant-hi he holl dud, ha chomet hi eunan.
— Arzet, va maouezik kez, na et ket ker buhan. —

Tal kroaz Penfel e kefjont Marianna Langonet,
A oa mignon da Loizik, hag hen oa d'ei meurbet ;
Barz eunn hevelep kavel, iaouankig oant laket,
Hag ouz ann dol, tal-oc'h-tal, aliez e oant bet.

Ar plac'hik, pa ho gwelaz, a grenaz spontet braz,
Hag e lammaz o ioual ha raktal gand ar groaz,
Ha gand he diou-vrec'hik paour, reuzeudik he strizaz :
— Loeizik paour, deuz d'am zikour, me zo kollet, siouaz !

— M'en argarz ! va mignoned, kement ze ve pec'hed,
Kement-ze ve pec'hed braz, kement ze na vo ket ;
Lezet hi mont gand he hent, heb droug na gaou e-bed,
Pe gand ann otrou Doue e viot kastizet.

— Petra han Diaoul beg enn oud, potr bihan ar merc'hed ?
Hag he krog enn he jupen, hag hi da ziredet ;
Hag he da vont war he lerc'h giz tri blei diboellet :
— Ama, ma mignonik kez, aman eo e varfet !

II.

Au coin de la table, à Kerli, pleurait Loéiz Rozaoulet : — Seigneur Dieu ! venez à mon aide ! qu'ai-je fait ? Seigneur Dieu ! venez à mon aide ! qu'ai-je fait ? J'espérais être de bonne heure à la maison, et me voilà tard !

— Taisez-vous, Loéizik, taisez-vous ; ne pleurez pas ; nous sommes trois hommes avec vous ; il ne vous arrivera aucun mal. — Loéizik Rozaoulet pleurait au coin de la table, bien triste : — Seigneur Dieu, mon Jésus ! qu'ai-je fait ?

Et en s'en revenant ils trouvèrent, près de la croix du chemin, Marianna, qui courait à perdre haleine ; elle s'était égarée, et était restée seule loin derrière ceux qui l'accompagnaient. — Arrêtez, chère petite, ne courez pas si fort. —

Auprès de la croix de Penfel, ils trouvèrent Marianna de Langonet, qui aimait Loéizik, et qui en était aimée ; ils avaient été couchés tout enfants dans le même berceau, et s'étaient bien souvent trouvés en face l'un de l'autre, à table.

La jeune fille, en les voyant, trembla de tous ses membres, et s'élança en criant vers la croix, qu'elle embrassait étroitement de ses deux pauvres petits bras. — Mon pauvre Loéizik, à mon secours ! hélas ! je suis perdue !

— Quelle horreur ! Mes amis, ce serait un péché, un très-grand péché. Cela ne sera pas ! Laissez-la passer son chemin sans lui faire de mal ni d'outrage, ou le seigneur Dieu vous punira.

— Qui diable te pique, petit champion des jeunes filles ? — Et eux de le saisir par l'habit, et elle de s'enfuir, et eux de la poursuivre comme trois loups affamés. — C'est ici, cher ami, ici que tu mourras !

— Mar ker't me c'has da vorc'h Skeul, da doull dor ti ma zad,
Me a zistolo peb tra d'hoc'h-hu a galon-vad.
— Laret kenavo d'ho mamm ha da gement gerfet,
Rag birviken tamm bara e borc'h Skeul na zebfet.

— Arsa-ta, va mignoned, pe mervel e red d'e,
Tennet *kurun santez Barb*, a zo kuet em ze;
Tennet kurun santez Barb, a zo kuet em ze,
Ha mar plichj-ze gand Doue, e varvinn goude-ze. —

Ha pa oe lahet gant-he, hi ho deuz-hen stlenjet,
Stlenjet dre he dreidigou da ster vraz ar Faouet,
Stlenjet dre he dreidigou da ster vraz ar Faouet,
Ha pe oant digouet d'ann dour kreiz ho deuz-hen tolet.

III.

Moris koz hag he hini a wele gant glac'har,
O kas kaout ho mab Loeizik lec'h bennag war ann douar :
— Tevet, Moris Raoualet, tevet na welet ket,
Benn cur pennadig amzer, ho mab a vo kavet, —

Kement vije bet eno dije bet kalonad,
O welet Loeiz Raoualet war he gein kreiz ar' prad,
O welet ar bugel paour maro, e-barz ar prad,
Dispaket he vleo melen e kreiz he zaou-lagad;

Kement vije bet eno dije bet kalonad,
O welet ar bugel paour, war he gein barz ar prad.
N'oa enon na tad na mamm, na kar na mignon-bed,
Hag a zeuje d'he zevel, 'met person Langoned.

Person Langonet lare, o wela gand glac'har :
— Kenavo, va Loeizik mad; mont a rez d'ann douar.

— Si vous voulez me conduire au bourg de Skeul, à la porte de mon père, je vous pardonnerai tout de bon cœur. — Dites adieu à votre mère et à qui vous voudrez, car jamais morceau de pain de votre vie vous ne mangerez au bourg de Skeul.

— Puisqu'il faut donc que je meure, ôtez la *couronne de sainte Barbe* qui est cachée dans la doublure de mes habits [1], et s'il plaît à Dieu, je mourrai ensuite. —

Et quand ils l'eurent tué, ils le traînèrent par les pieds, ils le traînèrent par ses petits pieds à la grande rivière du Faouet, et arrivés à l'eau, ils l'y jetèrent.

III.

Le vieux Maurice et sa femme pleuraient amèrement, cherchant partout leur fils Loéizik.

— Taisez-vous, Maurice, ne pleurez pas, dans peu votre enfant sera retrouvé. —

Quiconque eût été là eût eu le cœur navré, en voyant Loéiz Rozaoulet couché sur le dos dans la prairie; en voyant le pauvre enfant mort, ses beaux cheveux blonds épars sur ses yeux;

Quiconque eût été là eût eu le cœur navré, en voyant le pauvre enfant sur le dos dans la prairie; il n'y avait là ni père, ni mère, ni parent, ni ami qui vînt le relever, excepté le recteur de Langonet.

Le recteur de Langonet disait en pleurant amèrement : — Adieu, mon bon petit Loéiz; tu vas aller en terre. Je t'attendais

[1] Amulette qui préserve, dit-on, de la mort.

Me oa hiou ouz da c'hortoz enn iliz Langonet,
Hogen breman vei laket e bered ar Faouet. —

Me ho ped Langonediz pa zeüfet dar Faouet,
Mont da laret eur *Pater* war be Loeiz Raoualet ;
Mont da laret eur *Pater* war be Loeiz Raoualet,
En deuz kollet he vuhe dre zorn he vignoned. —

---

aujourd'hui dans l'église de Langonet, mais voilà que tu seras enterré dans le cimetière du Faouet. —

Je vous en prie, habitants de Langonet, quand vous viendrez au Faouet, allez dire un *Pater* sur la tombe de Loéiz Rozaoulet ; allez dire un *Pater* sur la tombe de Loéiz Rozaoulet, qui a perdu la vie par la main de ses compagnons. —

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La tradition dont nous allons reprendre le fil ajoute que le vieux Maurice, ne voyant pas reparaître son fils, le soir du pardon, passa la nuit dans une grande angoisse. De temps en temps, il croyait entendre frapper à la porte, et se levait sur son séant pour écouter; mais son fils ne revenait pas. Il dit à sa femme : « Marie, dès que le jour viendra, je mettrai le bât sur le cheval, j'emmènerai avec moi le chien, et j'irai voir ce qu'est devenu Loéizik. J'ai grand'peur qu'il ne lui soit arrivé malheur! »

Le lendemain, il monta à cheval, se fit suivre de son chien, et prit le chemin du Faouet. A la croix de Penfell, le cheval se cabra et refusa d'avancer; le chien lui-même s'était arrêté et flairait la terre en aboyant. Dans ce moment, l'aube, qui commençait à blanchir, laissa voir des traces de sang.[1]

Comme le malheureux vieillard, guidé par son chien, suivait ces traces dans un émoi impossible à peindre, il rencontra le recteur de Langonet, accompagné de deux paysans qui portaient le cadavre de son fils.

D'après une version différente de celle du poëte, les compagnons de Loéizik le cachèrent d'abord sous un tas de feuilles; puis, ayant trouvé sur le chemin la mule égarée d'un saulnier, ils s'en emparèrent, lièrent sur son dos l'infortuné jeune homme, et la laissèrent aller.

L'animal, par un instinct naturel aux bêtes de somme des paludiers, gagna la rivière, s'y débarrassa de son fardeau, et revint chez son maître. Quand celui-ci apprit l'histoire de Loéiz Rozaoulet, il mena sa mule à la foire, et la vendit; mais le soir elle était de retour, conduite par un guide invisible. Il la vendit une seconde fois, elle reparut de nouveau; une troisième, elle revint encore : de sorte que, recevant toujours le prix de sa mule et ne la perdant jamais, il devint très riche, et, regardant la chose comme une faveur du ciel, il se mit à trafiquer sans remords de la bête; et, le jour du marché, frappant dans la main de l'acheteur, il murmurait entre ses dents :

« Soyez en repos, mon hôte; avant que la nuit soit close, ma mule sera à ma porte. »

LA CHANSON DU PILOTE,

OU

LE COMBAT DE LA SURVEILLANTE.

ARGUMENT.

On sait quel enthousiasme excita en France la guerre d'Amérique; il ne fut pas moins vif en Bretagne. Le sort de trois millions d'hommes que l'Angleterre, leur patrie adoptive, traitait comme des esclaves, toucha les populations bretonnes. Toutes les classes de la société voulurent prendre part à l'expédition destinée à la délivrance des Américains; à aucune époque on ne vit la Bretagne mettre sur pied un plus grand nombre d'auxiliaires et de volontaires. Le premier combat fut livré, au mois de janvier 1780, à la hauteur de l'île d'Ouessant, entre la frégate française *la Surveillante,* armée par un équipage breton, capitaine du Couëdic de Kergoualer, et la frégate anglaise *le Quebec*, capitaine Farmer; il dura quatre heures et demie.

« A peine les Bretons avaient mis le pied sur la frégate anglaise, dit M. de la Landelle, ancien officier de marine et auteur d'une intéressante histoire de du Duguay-Trouin, qu'une double catastrophe termina le combat : un incendie se déclare à bord du *Quebec*, une voie d'eau à bord de *la Surveillante*. Les Français regagnent leur navire et courent aux pompes; les Anglais cessent d'être des ennemis : du Couëdic ne songe plus qu'à les sauver; un canot lui reste, il le met à la mer pour aller recueillir l'équipage de la frégate incendiée. Heure sublime ! cet équipage lui-même unit ses forces à celles des Français pour sauver *la Surveillante :* vainqueurs et vaincus sont désormais des frères. Rentré au port, du Couëdic mourant ne voulut pas voir dans les Anglais des captifs, mais des naufragés; ils ne furent point traités en prisonniers de guerre. » Écoutons maintenant la chanson du pilote de *la Surveillante.*

XIX

KANAOUEN AL LEVIER.

(Ies Kernc-huel.)

Da zantez Anna e m'onn bet,
Rak war vor e ma red monet.

Da zantez Anna,
Da zantez Anna,
Da zantez Anna
Neb ia, Anna
N'ankoua.

Kenavo d'hoc'h, Kervignagiz,
Dont a rinn souden war ma c'hiz.

Da zantez Anna, etc.

Me eo a zo potr-levier
Ar *Zurveillantez* ; al lestr kaer.

Hag hen fretet gand koeor melen,
Splannoc'h hag aour pe argant gwenn.

Ken drant evid eunn demezal
Hag a ia da ober eur bal.

Na kaeret eunn dra hen ober ?
Eur c'hanolier da vombarder !

XIX

LA CHANSON DU PILOTE.

(Dialecte de haute Cornouaille.)

— A Sainte-Anne je suis allé, car je vais m'embarquer.

A Sainte-Anne, à Sainte-Anne, à Sainte-Anne qui va prier, sainte Anne ne l'oublie pas.

Adieu, hommes de Kervignac; je reviendrai bientôt.

A Sainte-Anne, à Sainte-Anne, à Sainte-Anne qui va prier, sainte Anne ne l'oublie pas.

C'est moi qui suis second pilote à bord de *la Surveillante*, la belle frégate.

Elle est doublée en cuivre jaune, plus brillant qu'or ou qu'argent blanc;

Aussi pimpante qu'une demoiselle qui va danser.

N'est-il pas charmant de danser? un canonnier pour joueur de hautbois!

— Kanolerien, sonet ho son,
Ma imp d'ei, me ha ma itron.

Sonet, sonerien, sonet ge,
Ma imp d'ei bloc'h ma dous ha me! —

Oa ked komz ar Mank peurlaret,
Ar c'hanol en deuz tregornet.

Eul lestr zoz a zo erruet,
Eur gwall-vordad d'eomp n'euz strinket.

Al lestr gant han eur vaniel ru,
Ha c'houezek kanol a-bep tu.

Ma eo daou ha tregont ho deuz,
Daou ganol ha tregont hon euz. —

Hor bordad hon euz-ni losket;
Beteg ar c'hein en deuz straket.

— Sturik mad, gra mad da vicher,
Na vez ked amzent d'ar sturier.

Va sturik mad, deomp-ni a-rog;
Chetu ni hon daou krog-oc'h-krog.

Tregorna ra ar volodao;
Ar volodao atao, atao!

C'houezi ra kovou al listri;
Ar mor tro-war-dro o virvi.

— Canonniers, jouez votre air, que nous dansions, moi et ma dame.

Jouez, sonneurs, jouez gaiement, que nous y allions rondement ma belle et moi ! —

Le Mang n'avait pas fini de parler, que le canon gronda.

Un navire anglais s'approche qui nous lance une bordée terrible.

Le navire portait pavillon rouge, et avait seize canons de chaque côté.

— S'ils ont trente-deux canons, nous en avons trente-deux nous-mêmes. —

Nous lui avons lâché notre bordée ; il a craqué jusqu'à la quille.

— Bon petit timon, fais bien ton devoir, ne sois point rebelle au timonier.

En avant, mon bon petit timon, en avant ; nous voici bord à bord, aux prises. —

Les boulets tonnent ; les boulets tonnent coup sur coup !

Les flancs des deux navires suent ; la mer bout tout autour.

Kovou al listri a zigor ;
Ken a gouez ar gwernou er mor.

Ker stank gwelodiennou er strad
Ha mez er c'hoad goude barad.

Pouarzek bolod rez hon euz bet;
Pouarzek rez hon euz dakoret.

Aboe pemp heur eo a denner,
Ha ne ket skuiz ar c'hanolier.

N'ed eo ket skuiz ar c'hanolier ;
Ken-nebeud n'ed eo al levier.

Ar c'habitan ne larann ket ;
Ar c'habitan zo gwall-diet!

Tiet er c'hov, tiet er jod,
Tiet enn tal gand eur bolod.

Koulskoude e ma 'tao a-rog,
Enn he zao, o reno ar c'hrog.

Na hean tamm oc'h ober mad,
Evit-han da redeg he c'hoad.

He c'hoad a red a bouladou !
Kergoualer zou eunn den mar zou !

War al lestr n'ehan den e-bed,
Evid-omp holl bout gwall-diet.

Les flancs des navires s'ouvrent ; les mâts tombent dans la mer.

Il y a plus de poulies sur le pont que de glands dans les bois après un orage.

Nous avons reçu quatorze boulets à fleur d'eau; nous en avons rendu à fleur d'eau quatorze.

Nous tirons depuis cinq heures, et le canonnier n'est pas lassé.

Le canonnier n'est pas lassé, le timonier pas davantage.

Le capitaine, je ne dis pas ; le capitaine est si blessé !

Il est blessé au flanc, et blessé à la joue et blessé au front d'un coup de feu.

Et pourtant il est toujours sur le gaillard d'arrière debout, dirigeant la manœuvre.

Il ne cesse pas de faire son devoir, quoique son sang coule.

Son sang coule à grands flots ! Kergoualer est un homme, s'il en est !

A bord, personne ne se repose, quoique nous soyons tous dangereusement blessés.

Tiet omp holl nemed unan :
N'her hanvann ked er zonen-man.

Pemb troatad dour e don ar c'hal,
Pemb troatad dour, goad kement-all!

— Kabitan ker, deuz, deuz ha sell !
Troc'het ann dris; kouet ar zinel !

Klevez ked ar Zoz o laret :
— Ho zinel ho deuz diskennet.

— Diskenn ! diskenn ! oh ! na rinn ked ;
Keit a vo goad em wazied ! —

Ar Mang a glev, ha' ma pignet
War ar wern-volosk, enn eur red;

Kreiz ar bolodou, sonn he benn,
A zisplegaz eur mouchouer gwenn.

Oh ! ni n'hon euz ked diskennet ;
Sevel ar sinel hon euz gret.

Ar Breton na ziskenn nepred ;
Iannig-ar-Zoz ne larann ked.

Ar c'habitan Zoz zo lazet;
'Vel eunn den mervel en deuz gret.

'Vel eunn den mervel en deuz gret;
Tanet enn he roched goadek.

Nous sommes tous blessés, excepté un : je ne le nomme pas dans cette chanson.

Cinq pieds d'eau dans la cale; cinq pieds d'eau; autant de sang !

— Cher commandant, viens, viens et vois ! La drisse a été coupée; le pavillon est tombé !

N'entends-tu pas l'Anglais qui dit : Ils ont amené pavillon.

— Amener ! amener ! oh ! je n'en ferai rien, tant que j'aurai du sang dans les veines ! —

Le Mang entend, il est monté vite dans les haubans d'artimon;

Au milieu des balles, la tête haute, il a déployé un mouchoir blanc.

Oh ! nous n'avons point amené ; nous avons rehissé le pavillon.

Le Breton n'amène jamais; Jean l'Anglais, je ne dis pas !

Le capitaine anglais a été tué; il est mort comme un homme.

Il est mort comme un homme; il a été brûlé dans sa chemise ensanglantée.

Tanet lestr ar Zozon gen-omp ;
Hi noaz, o neuial daved-omp.

Ann dud euz a Vrest a ioue;
O welet hol listri mont tre.

Ann holl dud a Vrest a ioue,
Nemed ar mammou paour na re.

Pebez enor, d'e-omp, Bretoned,
Ar Zozon a zo bet trec'het !

Pebez enor, Kervignagiz,
Galvet eo ar Mank da Baris.

Da Baris e ma bet galvet,
Hag ouz tol ar roue azeet ;

Tol ar roue, gand ar brensed
A ra stad ouz ar Vretoned.

Bet en deuz eur vedalen aour,
Ha laket eo da ovisour

Mil bennoz Doue d'ar roue !
D'ar roue mil bennoz Doue !

Doue ouz ar stad na zell ked,
Ar roue na zell kenneubed.

Le navire des Anglais a été brûlé par nous ; et ils se sont sauvés tout nus, à la nage, vers nous.

Les habitants de Brest poussaient des cris de joie en voyant rentrer nos navires [1].

Tous les habitants poussaient des cris de joie, tous, excepté les pauvres mères.

Quel honneur pour nous, ô Bretons ! nous avons vaincu les Anglais !

Quel honneur pour nous, hommes de Kervignac, le Mang a été mandé à Paris.

Le Mang a été mandé à Paris, et on l'a fait asseoir à la table du roi ;

Il a été à la table du roi, avec les princes qui font cas des Bretons.

Et il a reçu une médaille d'or, et il est fait officier.

Mille bénédictions de Dieu au roi ! au roi mille bénédictions de Dieu !

Dieu ne regarde pas à la condition ; le roi n'y regarde pas non plus.

[1] *La Surveillante* et le cotre *l'Expédition*, qui la remorquait, après avoir soutenu lui-même un beau combat contre le cotre anglais *le Rambler*.

Tudjentil ha tud ar ploue,
Meulomp holl, e Breiz, ar roue.

Ar roue ha santez Anna,
Mamm-baeronez vad ar vro-ma.

Da zantez Anna,
Da zantez Anna,
Da zantez Anna,
Neb ia, Anna
N' ankoua.

Nobles et peuple, chantons tous, en Bretagne, les louanges du roi ;

Les louanges du roi et de sainte Anne, la bonne marraine de ce pays.

A Sainte-Anne, à Sainte-Anne, à Sainte-Anne qui va prier, sainte Anne ne l'oublie pas.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Du Couëdic mourut à Brest, le 17 janvier 1780. Les états de Bretagne lui firent élever un monument, et son nom fut cité avec éloge dans l'oraison funèbre des officiers, soldats et matelots bretons, prononcée solennellement devant les états assemblés. Ce que dit le poëte populaire relativement au brave timonier le Mang, né à Kervignac, près d'Hennebont, est parfaitement exact. Voici comment l'abbé de Boisbilly, qui prononça l'oraison funèbre, raconte l'événement.

« Les bornes que vous m'avez tracées, messieurs, m'interdisent ici les détails; elles m'imposent le même silence sur ceux de nos compatriotes qui, témoins de la mort des héros et compagnons de leurs dangers, partagent ici avec eux les honneurs mêmes qu'ils leur rendent. Vos regards réunis préviennent mes pensées, et dérogent pour moi à la loi rigoureuse qui me défend de les exprimer. Si je pouvais moi-même y déroger, combien aurais-je à vous rappeler dans tous les grades militaires de noms qui vous sont chers? Je vous indiquerais des noms trop peu connus et bien dignes de l'être; je vous rappellerais surtout les honneurs accordés par le souverain à un homme qui semblait né pour obéir, et que son intrépidité a montré digne de commander. Il voit le pavillon abattu par les coups de l'ennemi; il le relève, le soutient seul, malgré tous les dangers, et, dans un vaisseau où il occupait le dernier rang, devient la colonne de l'honneur. »

C'est à M. de Blois, de Morlaix, neveu de l'abbé de Boisbilly, que je dois la communication de ce discours, encore inédit. La ballade, qui a dû passer du pays de Vannes en Cornouaille, m'a été apprise par un vieux pêcheur de l'île de Groix, nommé Lozarmeur. M. Imbert, de Quimperlé, neveu du brave le Mang lui-même, a eu aussi l'obligeance de me communiquer des détails précieux, non moins honorables et tout à fait inconnus sur son oncle. Quand la révolution publia le décret qui ordonnait à toutes les personnes décorées sous l'ancien régime de remettre entre les mains du gouvernement leurs distinctions honorifiques, l'héroïque Breton se rendit devant le comité du salut public, avec sa médaille et un marteau.

— « Citoyens, vous m'avez demandé ma médaille; mais c'est à l'or sans doute que vous en voulez : le voilà, » dit-il en la broyant sous son marteau; « quant à l'*honneur*, il m'appartient, personne ne me l'enlèvera! » En prononçant ces mots, il sortit, laissant le comité stupéfait de la sublimité de son action.

Le Mang est mort vice-amiral.

LES LABOUREURS.

ARGUMENT.

La classe des paysans bretons qui nous intéressent spécialement ici, se divise en pauvres, fermiers, domaniers et propriétaires. Le pauvre (nous en avons déjà parlé) n'est point, en Bretagne, le rebut de la société : il est aimé, estimé, honoré de tous; on sait que ses haillons peuvent se changer un jour en vêtements de gloire; il habite une cabane couverte en genêts; il n'a qu'un verger ou courtil, dans lequel croît le chanvre dont il s'habille et l'herbe dont se nourrit sa vache, qui partage avec lui son toit; il mendie devenu vieux, et travaille lorsqu'il est jeune. Le fermier, comme partout ailleurs, laboure les terres de son maître; le domanier en a l'usufruit, mais non pas la propriété; les édifices seuls lui appartiennent, et lui peuvent être remboursés par congément. Quelquefois il achète son domaine, qu'il ne croit jamais payer trop cher, si c'est le lieu de sa naissance, et il entre dans la classe des propriétaires, classe peu nombreuse, plus indépendante, et qui forme, dans la chaîne sociale, l'anneau qui lie le paysan au bourgeois.

Il est triste de songer qu'à une époque où l'on parle tant d'améliorer le sort du peuple, on n'ait encore rien fait dans l'intérêt des classes pauvres de nos campagnes; elles sont peu à craindre, il est vrai, car elles sont chrétiennes, et, tandis qu'ailleurs, le paysan incrédule maudit la terre qu'il travaille et le maître qu'il lui faut payer, l'agriculteur breton, levant les yeux au ciel, et voyant briller l'immortelle aurore, chante ainsi pour se consoler :

XX

AL LABOURERIEN.

(Ies Léon.)

Tostavit holl, Bretoned, da glevet eur gentel :
War buhez al labourer eo bet great n'euz ket pell,
Eur vuhez ha kriz poaniuz ; paouez na deiz na noz !
Hag a ren a galoun-vad, da vont d'ar baradóz.

Al labourer a labour, n'euz forz e pe amzer,
Kouls dindan ar ienien ha dindan ann domder ;
Pa vez erc'h, grizil, kurun, avel, glao, skourn, kazerc'h,
Enn he bark, o labourat, daoubleget, hen gwelfec'h.

Al labourer zo gwisket peurvuia gant lien ;
Na vez ket treset bemdeiz, evel ar vourc'hisien,
He zillad zo truillennet, gand ann douar saotret,
Re ker, a renk he gavout, a skop ouz he welet.

Dishenvel meurbed eo stad ar paourkeaz labourer,
Dishenvel diouc'h stad ann dud pere a chom e ker :
Re-ma ho deuz kik, pesked, ha bara gwenn bepret ;
Al labourer tammou iod, bara seac'h, dour bervet.

Al labourer renk pea, pea e peb amzer,
Pea tellou d'ar roue, beb bloaz, teir pe beder ;
Ha pa renk pea he vestr, ma n'eo prest ann arc'hant,
Foar a reer gand he zanvez ; aman ann nec'hamant !

Da bea c'hoaz en deveuz obidou d'ar person,
Evel ma'z eo ar c'hustum, kement-se zo gwirion ;
Rei ho c'hest d'ar veleien, aluzen d'ar beorien ;
Hag, evit na faziint ket, gwir d'he zervicherien.

XX

LES LABOUREURS.

(Dialecte de Léon.)

Approchez tous, habitants des campagnes, pour écouter un chant qui a été nouvellement composé sur la vie du laboureur; une vie dure et pénible; repos ni jour ni nuit! mais il le prend en patience, pour mériter le paradis.

Le laboureur travaille sous tous les temps, aussi bien sous le froid que sous le chaud du jour; qu'il neige, qu'il grêle, qu'il tonne, qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il gèle, qu'il glace, vous le verrez dans son champ, travaillant, courbé en deux plis.

Le laboureur est vêtu le plus souvent en toile; il n'est pas beau sur la semaine, comme les bourgeois; ses habits sont chiffonnés, souillés par la terre; les gens de la ville, qui pourtant ont besoin de lui, crachent de dégoût à sa vue.

Il y a une grande différence entre l'état du pauvre laboureur et l'état des habitants des villes: ceux-ci se nourrissent de viande, de poisson, de pain blanc, chaque jour; le laboureur, lui, de bouillie, de pain sec et de lavure.

Le laboureur doit payer, payer en tout temps, payer au roi, par an, trois ou quatre sortes d'impôts; puis, quand il lui faut payer son maître, si l'argent n'est pas prêt, on fait bon marché de son bien. Ici le chagrin!

Il a, en outre, à payer les obits au recteur; la coutume le veut, c'est juste; à donner leur quête aux prêtres, l'aumône aux pauvres; et, pour qu'ils ne lui manquent point, leurs gages à ses serviteurs.

Al labourer, goude-ze, a vezo tamallet;
Gand ann dud euz al lezen a vezo piz skarzet;
Euz he nebeud a vadou e vezo diouret
Hag, he zanvez o vonet, n'euz ger da lavaret.

Ha mar c'hoarv d'ezhan konta he arc'hant, a-wechou,
Arc'hant en deuz dastumet gant kemend a boaniou,
C'hoarzin a ra ar geriz oc'h hual anezhan,
Ha, mar 'geller, he gigner, oc'h ober goab out-han.

Enn divez al labourer, baleet leac'h ma karo,
E vezo drouk-prezeget, kalz tud hen disprijo;
Ha koulskoude, ma teufe da zonjal ann dud-ma :
Diwar breac'h al labourer m'ar bed-holl o veva.

Setu hor buhez, siouaz! hor buhez kriz meurbet;
Hor stad a zo truezuz, hor stereden kaled;
Hor stad zo poaniuz meurbed; paouez na deiz na noz!
Renomp-hi a galoun-vad da vont d'ar baradoz.

Après tout cela, le laboureur sera accusé, il sera grugé par les hommes de loi, dépouillé de son peu de bien; et, en voyant piller sa fortune, il n'a rien à dire.

Et s'il vient à compter quelquefois son argent, l'argent qu'il a amassé avec tant de peine, les hommes de la ville rient et le huent, et, si on peut, on le lui prend, en lui riant au nez.

Enfin, quelque part qu'il aille, on dit du mal du laboureur; bien des gens le méprisent; et pourtant, si l'on voulait bien y réfléchir : c'est le bras du laboureur qui fait vivre le monde entier.

Telle est notre vie, hélas! notre dure vie; notre sort est misérable, notre étoile funeste, notre état bien pénible; repos ni jour ni nuit! mais prenons-le en patience pour mériter le paradis.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Cette admirable résignation chrétienne, le paysan breton la porte partout au fond de son cœur; elle se montre dans toutes les circonstances de sa vie. Sa chaumière est-elle la proie des flammes? il la regarde brûler; il ne pleure point, il n'éclate point en cris, il ne maudit personne; il incline la tête, et dit tristement comme Job : « Que la volonté de Dieu soit faite ! » Puis, quand il ne reste plus de sa cabane que les quatres murs, il va mendier de porte en porte, en chantant lui-même son malheur, quelque argent pour la rebâtir. Cette résignation le suit jusqu'au lit de mort; il quitte sans regret une vie misérable qu'il a prise en patience pour mériter le ciel.

LE PRÊTRE EXILÉ.

ARGUMENT.

C'est une sorte de royauté sainte que le sacerdoce en Bretagne; on dirait que les descendants des anciens Celtes ont conservé aux prêtres catholiques la vénération que leurs pères avaient pour leurs druides. Mais, à ce sentiment, le christianisme en joint un autre que lui seul pouvait inspirer : l'attachement réciproque des fidèles et du prêtre. Si, en effet, ceux-là aiment leur pasteur comme un père (l'expression n'est pas trop forte), celui-ci leur dévoue sa vie, et reporte sur eux la tendresse qu'il eût vouée à des enfants selon la chair. Cet attachement mutuel éclata surtout pendant la révolution. Nous allons, tout à l'heure, entendre les paysans bretons s'écrier qu'ils « se sont levés pour défendre leur pays et leurs prêtres; » écoutons d'abord le prêtre lui-même.

Parmi les ecclésiastiques bretons que le refus de serment à la constitution civile du clergé jeta sur les côtes d'Angleterre, d'Espagne ou de Portugal, se trouvait l'abbé Nourri, recteur de la paroisse de Bignan, dans l'évêché de Vannes; il composa, sur son exil et les malheurs de son pays, une élégie touchante qu'il adressa à ses paroissiens. Son chant n'est point, il est vrai, conçu dans la forme ordinaire des poésies populaires; mais, comme il jouit d'une extrême popularité, on ne l'exclura pas de ce recueil.

Il m'a été chanté par une vieille femme de Bignan. Les imprimeurs bretons l'ont tronqué, selon leur habitude, dans les versions qu'ils en ont données au public.

XXI

KANAOUEN AR BELEK FORBANNET.

(Gwenned.)

Cheleuet ur person a eskopti Gwenned,
Pell doc'h er roanteleah eit er fe forbannet;
Pell eu a gorf doh hoc'h, mez he impinion
A zou perpet gen-hoc'h kerklous 'el he galon.

A oude enn amzer kri ha diskonfortuz
Ma onn pellet doh hoc'h dre urzeu truehuz,
Dirak men deu-leged perpet holl hou kwelann,
Hag ar hou poenieu noz ha de e wilann.

O de lan a c'hlac'har, o de lan a distre!
En dez me distaget doh hoc'h, me bugale;
O kimiad glac'haruz! Keit ha me veveinn
M'em bou sonj ann e-oud; biken ned ankoueinn!

Aval doh Jeremi pe doh er geh Juived,
Er ger a Vabilon pel amzer sklavehet,
Pamde, enn ur zonjal e holl hou poenieu,
Cet houlenneu er mor e kaijann men dareu

Ar ur roc'h azeiet, me unon, tal enn od,
E wilann get glac'har, ha glubann men deu-chod,
Ha glubann men deu-chod, siouah, get men dareu,
Enn ur zonj ann e-hoc'h em oc'h trez er morieu.

O tud vad benniget! men ema oet arze
Enn amzer euruz hont me havec'h bamde,
Eit kleuet konz Doue, ha diskarg hou kalon,
Hag eit hou konfortein dre er gomunion!

XXI

CHANT DU PRÊTRE EXILÉ.

(Dialecte de Vannes.)

Écoutez un recteur de l'évêché de Vannes, exilé pour la foi, loin du royaume; son corps est loin de vous, mais sa pensée comme son cœur ne vous ont pas quittés.

Depuis l'instant cruel où des ordres impitoyables m'ont éloigné de vous, je vous ai toujours devant les yeux, et je pleure nuit et jour en songeant à vos peines.

O jour plein de douleur ! ô jour plein de deuil, qui m'a séparé de vous, mes enfants! O désolant adieu ! Tant que je vivrai, je me souviendrai de toi ; je ne t'oublierai jamais !

Semblable à Jérémie ou aux malheureux Juifs, pendant leur longue captivité à Babylone, chaque jour, en songeant à toutes vos peines, je mêle mes larmes aux flots de la mer.

Assis sur un rocher, seul au bord du rivage, je pleure amèrement, et j'inonde mes joues, j'inonde, hélas! mes joues de larmes, en pensant à vous, qui êtes par delà les mers.

O bon peuple béni! où est le temps heureux où vous me trouviez chaque jour pour vous parler de Dieu, pour décharger vos cœurs, et pour vous soutenir par la communion!

Ha mem bugale geh! e pe stad e hoc'h-hui?
Hui em goulen bamde ha n'em c'havet ket mui;
M' hou koulann a me zu; mez, o peh hun drue!
Ne c'houez ket mui a dad, na me a vugale!

O keh devedigeu! petra vou a ann e-hoc'h?
Piue hou konforto, piue rei sikour d'hoc'h?
O Jezus! bugul mad, hou pet sonj anehe,
Hag astennet ho torn e bep amzer d'e-he.

Isprideu euruz, o sent ha sentezed,
Ha hui rouanez enn ean, chomet get he berpet!
Reit hu d'e-he sikour enn hou oberieu,
Ha reit konfort d-e-he e holl hou zrebileu.

O deuar a Vreih-izel, o va bro glac'haret!
E pe mor a gloe e oud-de bet tolet?
Gwech-arall e ouez brao, joeuz, ha leuen;
Breman e ez mantret, siouah! ged enn anken!

Ur vanden treitourien hemp fe hag hemp lezen,
En dez de ziorblet ha laket peb-eil-benn;
Lammet hou dez gen-id holl joieu de galon;
Forbannet eskobed, menec'h ha beleion.

Eskobed, beleion ha menec'h, forbannet;
Ged el leanezed er vro holl dilezet;
Tamm oferen bet mui, ha tamm sakramenteu,
Hag enn drein e kreskein enn hun ilizieu!

Licherieu enn oter, kroez ha kaliz sotret,
Ha get-he ar c'hlehier e pep parrez leret;
Enn iliz e begin, a he madeu forhet;
Hag enn armel santel keh Jezuz forbannet;

Sotret eu enn iliz; leket d'ur marchosi,
Kouls hag enn oter-vraz de ur dol a zibri;
Er gwir krechenion, enn dud vad e welein,
Hag ar re fall bep le, bep le oc'h ho goanein!

Ah! mes chers enfants, dans quel état êtes-vous? Vous me cherchez tous les jours, et vous ne me trouvez plus; moi, je vous cherche aussi; mais hélas! vous n'avez plus de père, et je n'ai plus d'enfants!

Chères petites brebis, qu'allez-vous devenir? Qui vous assistera, qui vous portera secours? O Jésus, bon Pasteur! ne les oubliez pas, et tendez-leur en tout temps la main.

Esprits heureux, saints et saintes, et vous, reine du ciel, ne les quittez jamais; donnez-leur aide en leurs devoirs et consolation dans leurs maux.

O terre de Bretagne! ô mon pays désolé! dans quelle mer d'affliction as-tu été précipité? Autrefois tu étais beau, tu étais joyeux et gai; maintenant, hélas! te voilà navré de douleur!

Une troupe de traîtres, sans foi ni loi, t'ont ébranché et bouleversé; ils ont ravi toutes les joies du cœur; ils ont chassé évêques, moines et prêtres.

Évêques, prêtres, moines, ont été chassés; les religieuses ont abandonné le pays; plus de messe, plus de sacrements; les ronces croissent dans nos églises!

Les nappes d'autel, la croix et le calice ont été profanés, et les cloches volées dans toutes les paroisses; l'église est veuve et dépouillée de ses biens; le cher Jésus a été exilé du tabernacle;

L'église est profanée; elle est changée en écurie, et le maître-autel en table à manger; les vrais chrétiens, les honnêtes gens pleurent; partout, partout les méchants les oppriment!

O men Doue, fachet oc'h a-c'hoz d'hun pec'hedeu!
Ni unan zou kiriek de boll hun poenieu;
Pa vemp fidel d'e-hoc'h, e vec'h fidel d'e-omp,
Pelleit omp-ni doh hoc'h ha hui bella doh omp,

Enn hou gourdrouz, neoalt, leun oc'h a vadeleah,
Hag e-kreih hon anken hui genik d'imp er peah.
True! men Doue! true! ni zou hou pugale,
Deuz ann droug hun ez groet distolet d'omp arze!

D'er roanteleah holl, d'enn iliz glabaret,
Dakoret, men Doue, hou madeleah, abred.
Hou pet true doh omp, o Doue a garante,
Dakoret d'imp er peah, dakoret d'imp er fe.

Pe gourz e vehemp-ni, bugulion ha deved,
Eit hou melein, men Doue, el a-gent, dastumet?
Pe gourz e tei enn de sehein hun dareu,
Ha de ganein gloer d'hoc'h enn hun ilizieu?

O de a eurusted! o de lan a zouzter!
Me sonj a zou gen-id peb heur ha peb amzer.
O Doue a vadeleah hastet ann termen-ze,
Eit ma bellinn-me hoah gwelet mem bugale!

Ke, kanen hirvouduz, konfort a me spired,
Ke, har lar de me fobl, holl me glac'har kalet.
Douget-hi, eled mad, ha leret mad d'e-he,
E ma ha de ha noz boll me sonjeu get-he.

Turhunel, estik-noz, get enn amzer neue,
E iebet de ganein doh dor mem bugale;
Ha perak ne hallann neinjal eue gen-hoc'h,
Eit monet, dreist er mor, bed hon bro, avel hoc'h?

Ah! groeit aoel em lec'h, kanet a bouiz hou penn:
— Dalc'het mad doh er Fe, dalc'het doh hou lezen!
Ha groeit d'e-he reskont: — Ni zalc'ho doh er Fe!
Kentoc'h meruel mil gwech eid ankoueat hun Doue! —

O mon Dieu! vous êtes irrité par nos péchés; c'est nous qui sommes les auteurs de tous les maux qui nous accablent. Quand nous vous sommes fidèles, vous nous êtes fidèle; nous nous sommes éloignés de vous, vous vous éloignez de nous.

Dans votre colère pourtant, vous êtes plein de miséricorde, et de l'abîme de nos afflictions vous faites sortir le bonheur. Pitié! mon Dieu! pitié! nous sommes vos enfants; pardonnez-nous le mal que nous avons fait!

A tout le royaume, à l'Église désolée, rendez, mon Dieu, rendez bien vite vos bontés. Ayez pitié de nous, ô Dieu d'amour! Rendez-nous la paix, rendez-nous la foi!

Quand serons-nous, pasteurs et troupeaux, tous réunis, pour chanter vos louanges? Quand viendra le jour qui sèchera nos larmes, et où nous pourrons chanter votre gloire au milieu de nos temples?

O jour de félicité! ô jour plein de douceur! je songe à toi à toute heure, à tout moment; ô Dieu de bonté! hâtez l'instant où je pourrai revoir mes enfants!

Va, chant de tristesse, consolation de mon cœur, va, et dis à mon peuple combien est grande ma douleur. Portez-le sur vos ailes, bons anges, et dites-leur bien que jour et nuit je pense à eux.

Tourterelle, petit rossignol, quand revient le temps nouveau, vous allez chanter à la porte de mes enfants. Ah! que ne puis-je y voler comme vous! Que ne puis-je voler, par delà la mer, jusqu'à mon pays, comme vous!

Ah! dites-leur, comme je ferais; chantez-leur de toutes vos forces : — Conservez bien la Foi; conservez votre loi; — et faites-leur vous répondre : — Oui! nous conserverons la Foi! plutôt souffrir mille morts que d'oublier notre Dieu! —

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le jour où le recteur de Bignan reparut dans son bourg, fut pour le pays un jour de fête. Les cloches que l'on avait sauvées de la fonte furent mises en branle; on accourait du plus loin qu'on apprenait la nouvelle; chacun le voulait voir, toucher sa soutane, lui baiser les mains. Le bon recteur, attendri jusqu'aux larmes, s'avançait suivi de la foule : son front était pâle, ses joues amaigries, ses cheveux avaient blanchi dans l'exil; on eût dit un de ces premiers chrétiens sortant des catacombes.

Le lendemain, il chanta la messe. L'église avait été dépavée, les saints décapités; les murs étaient revêtus d'un enduit verdâtre, et le sol couvert de débris : mais tous les fronts étaient joyeux. Tandis que le prêtre officiait, le vent venait par les vitraux brisés faire frissonner la nappe de l'autel, et agiter sa chevelure blanche; il portait de vieux ornements : mais il avait le front joyeux comme ses paroissiens; ceux-ci revoyaient leur père, et leur consolateur; il retrouvait son Dieu, sa patrie, ses enfants.

M. l'abbé Le Joubioux a consacré une intéressante notice bretonne à la mémoire du saint recteur : on regrette seulement qu'il se soit cru forcé d'obéir à certains préjugés de forme dont la critique a fait justice ;il termine par cette pathétique apostrophe aux paroissiens de l'abbé Nourri à l'élégie duquel il emprunte, avec bonheur, une citation :

« Habitants de Bignan, où est votre pasteur et votre père? Hélas ! *Son corps est loin de vous, mais sa pensée comme son cœur ne vous ont pas quittés !*

LES BLEUS.

ARGUMENT.

Les Bretons, dont la royauté absolue avait opprimé les pères, dans sa force, comme indépendants, entendirent la défendre, comme royalistes, dans sa faiblesse, sans lui rien demander, sans rien recevoir d'elle. Leurs frères des montagnes du pays de Galles et de l'Ecosse, eux aussi, victimes d'une monarchie toute-puissante qui voulait s'incorporer violemment les peuples libres de l'Angleterre, n'avaient pas servi autrement les Stuarts malheureux. Conservateurs armés de l'ordre fondé par le temps, la défense de la liberté religieuse, de la liberté civile et de l'institution monarchique, contre leurs parodies sanglantes, devint l'objet qu'ils poursuivirent à travers les échafauds et les baïonnettes de la terreur. La tyrannie révolutionnaire ne les trouva pas plus disposés à courber la tête que ne les avait trouvés à toutes les époques la tyrannie des rois; ils marchèrent le front levé au-devant des maîtres nouveaux, en hommes dont le cri de guerre était depuis douze cents ans : « On ne meurt jamais trop tôt, quand on meurt pour la liberté ! » A ce cri des anciens bardes, répété et prolongé par tous les échos de la Bretagne, la poésie nationale s'éveilla ; elle entonna ses vieux chants de guerre, en saluant de chants nouveaux l'étendard de l'indépendance. Fille du peuple, elle n'eut guère qu'un thème : les malheurs et les espérances du peuple. Elle fit des héros de ces paysans que les conventionnels traitaient dans leurs rapports « d'animaux à face humaine, » qu'ils ordonnaient de traquer et de « tuer comme des bêtes fauves, » et qui les jetaient dans la stupeur par des paroles telles que celles-ci : « Guillotinez-nous donc bien vite pour que nous ressuscitions dans trois jours[1] ! »

Mais laissons les poëtes populaires nous tracer encore le tableau de cette lamentable époque : le *Prêtre exilé* vient de la peindre à sa manière : écoutons maintenant un jeune paysan qui s'est fait soldat.

[1] Rapport de Camille Desmoulins, *Histoire des Brissotins*, p. 60.

XXII

AR RE C'HLAZ.

(Ies Kerne.)

Ar chas a glevann oc'h harzal! chetu ar zoudarded C'hall!
Tec'homp kuit trezeg ar c'hoajou! kasomp a-rog hor chatal!

Daoust hag hen, potred Kerne, e c'houzanvimp da viken,
E c'houzanvimp ar vac'herien a wask al labourerien?

Gwallet gant-he hor merc'hed koant; lazet mamm ha mab (ha den;
Lazet zoken ann dud klan paour, balamour d'ho daouarn gwenn.

Tanet gant he ti ar beorien; diskarret ar maneriou;
Devet ann ed, devet ar foen, er parkou hag er prajou.

Troc'het ar gwe el liorzou, ha laket da ober tan;
Ken na vo avalou na zist, da nao pe zek vloaz ac'han.

Laeret hor zaout, hon ounnered hag hon ejenned, siouaz!
Ha kaset mesk gand ho ferc'hen, d'ar c'higer d'ar c'heriou braz.

Laeret zoken traou ann iliz; pilet zoken hon touriou;
Straojet zoken ar garneliou, ha skignet ar relegou.

Gwastet traoniou kaer Breiz-izel, ken dru ha ker glaz gwech-all;
Ken na glever mui tro-war-dro mouez den kennebeut chatal.

XXII

LES BLEUS.

(Dialecte de Cornouaille.)

J'entends les chiens qui hurlent! voilà les soldats français! fuyons vers les bois! chassons devant nous nos troupeaux!

Aurons-nous toujours à souffrir, hommes de Cornouaille, toujours à souffrir les brigands qui oppriment les laboureurs?

Ils ont déshonoré nos belles jeunes filles, tué la mère et l'enfant et l'homme; ils ont tué jusqu'aux pauvres malades à cause de leurs mains blanches [1].

Ils ont incendié les maisons des pauvres; ils ont démoli les manoirs; ils ont brûlé les blés, brûlé les foins, dans les champs et dans les prairies.

Ils ont coupé les arbres fruitiers de nos vergers, et ils en ont fait du feu; si bien qu'il n'y aura plus ni pommes, ni cidre d'ici à neuf ou dix ans.

Ils ont volé nos bœufs et nos vaches et nos génisses, hélas! et ils les ont conduits pêle-mêle, avec les propriétaires, dans les grandes villes, au boucher.

Ils ont volé jusqu'aux vases sacrés des églises, abattu jusqu'à nos clochers, détruit jusqu'à nos ossuaires, et dispersé les reliques;

Ils ont ravagé les belles vallées de la basse Bretagne, jadis si grasses et si vertes! tellement qu'on n'y entend plus la voix ni de l'homme, ni des troupeaux.

[1] On reconnaissait à ce signe les personnes des classes supérieures.

C'hoaz ma ve roet skuilla, hor gwalc'h, daelou dru d'hon
(daoulagad,
Mez da l'ma wel skuilla daelou, ann den ker a skuill ar goad.

C'hoaz ma ve roet kaout eur groaz, e pelec'h e taoulinfemp,
Evit goulen digand Doue ann nerz pini a vank d'emp!

Mez ho kroaz santel, ma Doue, zo bet pilet e bep-lec'h;
Ha kroaz ar *gwinterellerez* a zo savet enn·he lec'h.

Bemde 'weler ho peleien evel-d-hoc'h war ar C'halvar,
Evel-d-hoc'h o stoui ho fenn o pardoni d'ann douar.

Re ho deuz gallet tec'het kuit, ea da guhet er c'hoajou;
Eno offerniont deuz ann noz; e bag, war vor, a-wechou.

Darn ho deuz treuzet ar mor braz, divroet ha dizouten,
Gwell gant-he senti ouz Doue, evit senti ouz ann den;

Gwell gant-he dibri dianken, er broiou pell, bara kerc'h,
Evit dibri bara gwiniz, bara ann diaoul, gand ann nec'h.

Enn ho ziez, ann touerien a zebr danvez ann dud paour,
Goude beza gwerzet Doue, evel Judaz, evid aour.

Piou-bennag na fell ket d'ezhan mont da glevet ann touer,
Zo war var da goll he vuhe; bet denchentil pe gouer.

Tudchentil, ha tud a iliz, tud diwar mez, sonn ho fenn,
Ann holl Vretoned a waner balamour ma int kristen!

Breman hallez, boed ann ifern, rei da galon-te d'ar joa,
Pe 'teuz laket hon elez-ni e-barz ann ne da wela!

Encore si nos yeux pouvaient verser des larmes en toute liberté ! mais quand il voit couler les larmes, l'homme des villes fait couler le sang.

Encore si nous pouvions trouver une croix où nous mettre sur nos deux genoux, pour demander à Dieu la force qui nous manque !

Mais votre croix sainte, ô mon Dieu ! a été abattue partout, et la croix de la bascule [1] a été dressée à sa place.

Chaque jour on voit vos prêtres, comme vous sur le Calvaire, comme vous incliner la tête en pardonnant à la terre.

Ceux d'entre eux qui ont pu s'enfuir, se cachent dans les bois ; là, ils disent la messe, la nuit, parmi les rochers ; en bateau, parfois, sur mer.

D'autres, traversant l'Océan, se sont expatriés sans ressources, aimant mieux servir Dieu que l'homme ;

Aimant mieux manger tranquillement du pain d'avoine en pays étranger, que de manger du pain de froment, le pain du démon, avec des remords.

Dans leurs maisons, les jureurs vivent du bien des pauvres gens ; après avoir vendu Dieu, comme Judas, pour de l'or.

Quiconque ne veut pas aller trouver le jureur, est sûr de perdre la vie, qu'il soit noble ou paysan.

Nobles et hommes d'église, hommes des champs, au front haut, tous les Bretons sont persécutés parce qu'ils sont chrétiens.

Tu peux maintenant, proie de l'enfer, livrer ton cœur à la joie, quand tu as fait pleurer nos anges dans le ciel.

[1] La guillotine.

Pe 'teuz laket lezen ann diaoul e-lec'h gwir lezen Doue,
Pe t'euz lazet ar veleien, ann dudchentil, ar roue!

Pe t'euz lazet ar rouanez pe t'euz stlapet d'ann douar
He fenn gand penn flour Elesbed, ann itron zantel, he c'hoar;

Pe t'euz tolet er c'hao hudur mab ar roue, hen bugel,
Hag hen dalc'hez e-barz ar fank da vreigna ha da vervel.

Kuz da benn, heol benniget, enn eur welet torfejou
Pere na dlefe beza gret nemed gand drouksperejou!

Kenavo, Jezuz ha Mari, dispennet ho taolennou,
Ha laket d'ober paveiou, gand ar re c'hlaz, er c'heriou.

Kenavo fons ar vadiant e lec'h e gefchomp gwech-all
Nerz evit gouzanv ar maro kent evid ieo ann dud-fall.

Kenavo kleier benniget, a ganec'h war hor pennou,
N'ho klevomp mui enn hor gervel, sul na gwel, d'ann ilizou.

N'ho klevomp mui o kana ge; siouaz divadez ho penn!
Teuzet, siouaz! gand ar geriz evid ober gwenneien!

Kenavo, Bretoned iaouang, e c'halver d'ann armeou,
E-lec'h ma goller enn eunn tol ar feiz hag ar vueiou.

— Kenavo, ma map, kenavo d'ann draoniennou Josafat!
Pa vi mez deuz a Vreiz-izel piou a zifenno da dad!

Pa lammo re ker gand ma zi me vo klevet o laret:
— Ma vije bet, ma mab er ger, en defe ma diwallet!

— Deuz etre diou vrec'h da vamm goz euz da zouget, ma bugel,
Deuz war galon euz da vaget, ma mabik paour, kent mervel!

Quand tu as substitué la loi des démons à la loi de Dieu, quand tu as tué les prêtres, les nobles et le roi.

Quand tu as tué la reine, et fait rouler à terre sa tête, avec la tête blonde d'Elisabeth, la sainte dame, sa sœur ;

Quand tu as jeté dans un cachot infect le fils du roi, pauvre enfant, et quand tu l'y retiens captif dans la boue et la fange à pourrir et à mourir.

Voile ton front, soleil béni, à la vue de crimes dignes des esprits de l'enfer !

Adieu ! Jésus et Marie ; vos statues ont été brisées ; elles ont servi aux bleus à paver les rues des villes.

Adieu ! fonds du baptême, où nous avons trouvé jadis la force de souffrir la mort plutôt que le joug des méchants.

Adieu ! cloches saintes, qui chantiez sur nos têtes ; nous ne vous entendrons plus nous appeler à l'église les dimanches et les jours de fêtes.

Adieu ! cloches de nos paroisses, hélas ! on a enlevé le baptême à vos fronts ; les hommes des villes, hélas ! vous ont fondu pour se faire des sous.

Adieu ! ô jeunes gens qu'on appelle à l'armée, où l'on perd à la fois l'âme et la vie.

— Au revoir, mon fils, au revoir dans la vallée de Josaphat : quand tu seras hors de la Bretagne, qui protégera ton père !

Quand les hommes des villes envahiront ma demeure, on m'entendra dire : « Si mon fils était ici, il me défendrait. »

— Viens dans les bras de ta vieille mère qui t'a porté, mon enfant ; viens sur le sein qui t'a nourri, mon pauvre cher fils, avant que je meure.

Pa zistroi endro d'ar ger, vinn eet kint deuz ar bed-man ;
Deuz aman, deuz m'az prietinn, evid ar wech divezan.

— Tevet, ma mamm, tevet ma zad, ne inn ked d'ho tilezel;
Chom a rinn evid ho tifenn, evid difenn Breiz-izel.

Reuzeudik braz eo bout gwanet ; bout gwanet ne ket mezuz ;
Nemet plega d'ar skraberien, evel tud lent ha kabluz !

Mar 'd eo red monet d'ann emgann, emgann a rinn 'vid a vro;
Mar 'd eo red mervel e varvinn; kuit ha laouen war eunn dro.

M'euz ked aon rog ar bolodou ; na lazint ket ma ene ;
Pa gouezo ma c'horf d'ann douar, ma ene savo d'ann ne.

Arog ! potred vad Breiz-izel ! entana ra va c'halon ;
Kreski a ra nerz va diou-vrec'h ; bevet ar relijion !

Bevet ann neb a gar he vro ! bevet mabig ar roue !
Ha ra ielo ar botred c'hlaz da c'hout hag hen zo Doue.

Buhe evit buhe ! tud vad ; laza pe beza lazet !
Red e oa da Zoue mervel evid gonid war ar bed.

Deuz er penn gan-e-omp, Tinteniak, gwir Vreton a holl-viskoaz,
Te pini rog beg ar c'hanol, morse da benn na droaz.

Deut er penn gan-e-omp, tudchentil, goad roeal demeuz ar vro;
Ha Doue a vezo meulet gand kement kristen ma zo.

Hag enn divez e teui endro e Breiz al lezen gwirion,
Kouls ha Doue war he oter, hag ar roue war he dron ;

Quand tu reviendras à la maison, je m'en serai allée de ce monde ; viens ici, viens que je t'embrasse pour la dernière fois.

— Ne pleurez pas, ma mère ; ne pleurez pas, mon père : je ne vous quitterai pas ; je resterai pour vous défendre, pour défendre la basse Bretagne.

Il est bien douloureux d'être opprimé, d'être opprimé n'est pas honteux ; il n'y a de honte qu'à se soumettre à des voleurs comme des lâches et des coupables.

S'il faut combattre, je combattrai ; je combattrai pour le pays ; s'il faut mourir, je mourrai, libre et joyeux à la fois.

Je n'ai pas peur des balles : elles ne tueront pas mon âme ; si mon corps tombe sur la terre, mon âme s'élèvera au ciel.

En avant, enfants de la Bretagne ! mon cœur s'enflamme ; la force de mes deux bras croît ; vive la religion !

Vive qui aime son pays ! vive le jeune fils du roi ! et que les bleus s'en aillent savoir s'il y a un Dieu !

Vie pour vie ! amis, tuer ou être tué ; il a fallu que Dieu mourût pour qu'il vainquît le monde.

Viens te mettre à notre tête, Tinteniac, vrai Breton d'à tout jamais ; toi qui n'as jamais détourné la face devant la gueule du canon.

Venez vous mettre à notre tête, gentilshommes, sang royal du pays ; et Dieu sera glorifié par tous les chrétiens du monde.

A la fin la bonne loi reviendra en Bretagne avec Dieu sur ses autels, avec le roi sur son trône ;

Hag a-neuze traoniou Kerne e teuio glaz adarre,
Hag ar galon a zigoro gant bleun ann ed hag ar gwe.

Neuze, kroaz Jezus, hor salver, a zavo splann war ar bed;
E-c'harz he zreid liliou kaer dru gand goad ar Vretoned.

Alors, les vallées de la Cornouaille deviendront vertes de nouveau ; alors les cœurs s'ouvriront avec les fleurs du blé et des arbres.

Alors, la croix de notre Sauveur Jésus s'élèvera rayonnante sur le monde ; à ses pieds de beaux lis en fleur engraissés du sang des Bretons.

NOTES ET ECLAIRCISSEMENTS.

On attribue généralement cette pièce à un jeune montagnard appelé Guillou Arvern, de Kervlézek, près Gourin, que la persécution força de renoncer à l'état ecclésiastique, et jeta dans les rangs des défenseurs armés de la liberté religieuse et nationale. Il est l'auteur des meilleurs chants qu'on ait faits pour soutenir le courage de son parti, et ses vers, qu'il chantait lui-même en allant se battre, sont dignes des vieux bardes guerriers de Bretagne, dont il était l'imitateur et le représentant moderne.

Lorsque les *blancs* campaient, il charmait la veillée militaire par ses récits, ou menait leurs danses autour du feu du bivac : la facilité avec laquelle il improvisait était prodigieuse : « il paria « une fois, me disait un ancien chouan, qu'il eût chanté une chan-« son à danser de sa façon, dont le premier couplet devait com-« mencer au lever de la lune et le dernier finir au chant du coq ; « tous les danseurs étaient rendus qu'il dansait encore : la *vertu* du « chant était en lui ; sa haute taille, sa force extraordinaire, ses « longs cheveux noirs qui s'échappaient de dessous son chapeau « quand il se battait, ses yeux qui brillaient comme deux vers lui-« sants, le faisaient prendre par les *bleus* pour.... *ce qu'il n'était* « *pas*, sûrement, car c'était lui qui nous disait tous les jours la « prière du soir. Cependant il était, je crois, un peu sorcier, mais « pas trop, car si le roi est revenu, ainsi qu'il la prédit, tous les « cœurs des Bretons ne sont pas rouverts. »

Nous trouverons plus tard un poëte populaire sous l'impression du même sentiment de désenchantement.

LES CHOUANS.

ARGUMENT.

La Bretagne, obéissant aux plus nobles instincts du cœur de l'homme, l'amour de l'autel et du foyer, avait cent mille hommes sous les armes, et, suivant ses vieilles hermines nationales couchées parmi les fleurs de lis de France, elle commençait cette guerre que Napoléon a nommé la *Guerre des géants*. Les principaux événements étaient chantés, selon l'usage, dans des ballades populaires : il en est un qui l'a été par plusieurs poëtes du temps ; c'est la mort glorieuse du général Tinténiac.

« A Coatlogon (juillet 1795), dit un témoin oculaire, [1] Champeaux, à la tête de trois mille hommes, surprend les chouans ; l'action s'engage, et ceux-ci remportent une complète victoire, due aux promptes dispositions de Georges... Mais cet avantage leur coûta cher : ils perdirent leur général qui tomba mort dans les bras de Julien Cadoudal. »

[1] *Notice sur M. Joseph de Cadoudal*, p. 24.

XXIII

AR CHOUANTED.

(Ies Gwenned.)

Er re goh hag er merc'hed hag er botred bihan,
Ha re pere n'int ket goest da vonet d'en emgann,
A laro enn ho ziez, abarh mont de gousket,
Ur *pater* hag eunn *ave* euit er chouanted.

Chouanted a zou tud vad, a zou gwir grechenion,
Sauet de zifenn hon bro klouz el hun beleion ;
Mar skoont ar tal hou tour, m'hou ped, digouret d'e :
Doue else, me zud vad, digoro d'hoc'h, eunn de.

Julian bleu-ru a lare d'he vamm goh ur mitin :
— Me ia me ged Tinteniak, pe monet a blij d'ein.
— De deu vreur dez me losket, ha te me losk eue !
Mez mar plij d'id de vonet, ra de renai Doue ! —

Pe zeie er chouanted, ez a bob korn a Vreih,
A Dreger hag a Gerne, hag a Wenned ilcih,
Er re c'hlaz digoueh get-he, e maner Koatlogen,
Ez a gosteeu Bro-c'hall, tri mil enn ur vanden.

— Chetu enn heur e sonein, chetu enn heur sonet,
Me emgafemp, eur wech c'hoah, ged er c'hoh zoudarded.
Bec'h ar-n-hoc'h, potred a Vreih, bec'h ar-n-hoc'h, ha gwelemp !
Mar m'ann Diol enn-tu get-he, ma Doue enn tu gen-emp ! —

Ha pe oant deit de grogein, hen darc'he el ur goah :
Get he bop e vuzul vad, get hen meit he benn-bah,

XXIII

LES CHOUANS.

(Dialecte de Vannes.)

Les vieillards et les jeunes filles et les petits garçons et tous ceux qui sont incapables d'aller se battre, diront, dans leurs maisons, avant de se coucher, un *Pater* et un *Ave* pour les chouans.

Les chouans sont des hommes de bien, ce sont de vrais chrétiens; ils se sont levés pour défendre notre pays et nos prêtres; s'ils frappent à votre porte, je vous en prie, ouvrez-leur; Dieu de même, mes braves gens, vous ouvrira un jour.

Julien aux cheveux roux [1] disait à sa vieille mère, un matin: — Je m'en vais, moi, rejoindre Tinténiac, car il me plaît d'aller. — Tes deux frères m'ont abandonnée, et toi tu m'abandonnes aussi! mais, s'il te plaît d'aller, va-t'en à la garde de Dieu! —

Comme les chouans arrivaient de chaque partie de la Bretagne, de Tréguier, de Cornouaille, et surtout de Vannes, les *Bleus* venant du côté de la France les joignirent, au manoir de Coatlogon, au nombre de trois mille.

— Voici l'heure qui sonne, voici l'heure sonnée, où nous en viendrons encore une fois aux mains, avec ces misérables soldats: du courage, enfants de la Bretagne! du courage, et voyons! Si le diable est pour eux, Dieu est pour nous! —

Quand ils en vinrent aux prises, il (Julien) frappait comme un homme: chacun d'eux avait un bon fusil; lui, il n'avait

[1] Julien Cadoudal.

He benn-bah, hag he chaplet ez a Zantez-Anna,
Ha kemed e dosteie, a oa pilet get ha.

Ha toullet ker oa de dok, ha toullet he jupen,
Ha loud hag he vleu troc'het, ged eunn tol a zabren,
Hag er goed a zivere demeuz toull he goste ;
Ha n'arzaoue e tarc'hout, hag oc'hpenn e kane.

Ken n'hen gweliz ket mui tamm, hag he weliz endro,
Hag hen tennet a goste didan ur wenn dero,
E wilein leih he galon, chouket get han he benn,
Enn eutreu Tinteniak por a-drez ar he varlen.

Ha p'achiue enn emgann ar dro enn nozeoh,
Chouauted a zidoste re ieuang ha re goh,
Hag a denne hou sokeu, hag a lare else :
— Chetu ma goneit gen-emp, hag hen, siouah ! marue. —

que son bâton, son bâton et son chapelet de Sainte-Anne, et quiconque l'approchait était abattu à ses pieds.

Et tout percé était son chapeau, et percée sa veste, et une partie de sa chevelure avait été coupée d'un coup de sabre, et le sang coulait de son flanc ouvert, et il ne cessait de frapper, et de plus il chantait.

Et je cessai de le voir, et puis je le revis, il s'était retiré à l'écart sous un chêne, et il pleurait amèrement, la tête inclinée, le pauvre monsieur de Tinténiac en travers sur ses genoux.

Et quand le combat finit, vers le soir, les chouans s'approchèrent, jeunes et vieux, et ils ôtaient leurs chapeaux et ils disaient ainsi : — Voilà que nous avons gagné la victoire, et il est mort ! hélas ! —

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le beau chant qu'on vient de lire, par un hasard extraordinaire, ne dit pas un mot de Georges, et ne consacre que deux strophes à la mort de Tinténiac. Cependant la victoire des *blancs* était l'œuvre du premier, qui, ayant fait porter rapidement une colonne sur les derrières de l'armée républicaine, y jeta le désordre et la mit en fuite [1]. D'un autre côté, les détails de la mort de Tinténiac, frappé d'une balle à la poitrine, au moment où il s'élançait sur un *bleu* qui le couchait en joue [2], étaient poétiques, importants, de nature à inspirer le poëte populaire, et il semble étonnant qu'il les ait oubliés. Julien Cadoudal, le héros de la pièce, l'est, au reste, lui-même en cette circonstance; car, si l'auteur nous le montre pleurant sur le corps de son général, il ne nous apprend point qu'il l'a défendu au péril de sa vie, et qu'il a vengé sa mort [3]. Ces anomalies nous portent à croire que notre chant est incomplet. Il passe, près des uns, pour l'œuvre d'un jeune meunier de la paroisse de Ploémeur, qui servait dans les rangs des *blancs*, et périt dans un des combats qui suivirent celui de Coatlogon; près des autres, pour avoir été composé par l'auteur du chant précédent sur les *Bleus*. En ce dernier cas, il aurait changé de dialecte. Il est aussi populaire en Vannes qu'en Cornouaille; je l'ai entendu chanter dans les deux évêchés.

[1] Notice sur Georges Cadoudal, p. 24.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid*, p. 25.

BALLADE DE IANN MAREK.

ARGUMENT.

La pièce qu'on va lire est l'œuvre de Loéiz Kam, ce paysan poëte dont nous avons parlé dans l'introduction de notre recueil. Selon la coutume des chanteurs populaires, il a décrit l'événement qu'il chante avec la plus rigoureuse exactitude. Nous avons précédemment tiré de la méthode qu'il suit ici un argument par induction sur celle des auteurs en général populaires : nous n'y reviendrons pas; mais, avant d'entrer en matière, nous croyons devoir demander grâce pour certains traits un peu *primitifs* de sa ballade, qui ne manqueront pas de blesser le sens délicat des personnes inaccoutumées à ce genre de poésie. Le poëte, s'il en était besoin, trouverait une excuse dans l'intention même de son œuvre. Il avait une haute leçon de morale à donner; il l'a fait de la manière la plus propre à frapper son rustique auditoire; il attire d'abord la foule, il la captive par des plaisanteries grossières; puis, lorsqu'il la tient en son pouvoir, il prend par degrés un ton sérieux, et finit par l'écraser sous le poids d'une religieuse terreur. S'il y a de l'art en cela, le barde en sabots ne s'en est pas douté. Voici le fait qui a donné lieu à la pièce.

Un paysan nommé Iann Marek, très-enclin à l'ivrognerie, après avoir passé la nuit à boire, vint le matin travailler au champ. Plaisanté par ses camarades dont son état d'ivresse excitait les lazzi, et d'ailleurs incapable de prendre part à leurs travaux, il quitta bientôt son ouvrage. Mais en revenant chez lui, s'étant, à ce qu'il paraît, arrêté pour se reposer, en traversant un bois, il fut frappé d'apoplexie. Sa femme et ses enfants, ne le voyant pas reparaître, crurent qu'il était allé chercher de l'ouvrage hors de la paroisse, et ne s'inquiétaient pas de ce qu'il était devenu, quand deux jeunes gens d'un village voisin, qui passaient par le bois, un mois après l'événement, trouvèrent le corps du malheureux paysan à demi dévoré des loups Sa mort fut regardée par le peuple comme une punition du ciel; le clergé lui refusa la sépulture ecclésiastique, et le chanteur Loéiz Kam, écho de l'opinion, composa la ballade suivante :

XXIV

GWERZ IANN MAREK.

(Ies Kerne-Huel.)

I.

Klevet, Bretoned, me ho ped,
Ar pez zo neve erruet;

Zo erruet da Iann Marek
Parrez Nizon, tro Nedelek.

Troc'ho monted, ar mintin-ze,
Tal ar maner, oamp, er park ne:

— Iann Marek, pelec'h em hoc'h bet,
Pa zigoueet ken diveet?

Pelec'h hoc'h-hu bet enn nouz-me,
Da evo sistr dous, enn giz-ze?

— Tankerru! bet onn enn nouz-me,
Lec'h neuz groet Dou ma mad d'i-me. —

Nag unan all a lare d'han :
— But em hoc'h eunn tammik meo, Iann.

— But em euz evet eur poudad;
Tankerru! hen-nez a oa mad;

Evel gwin-ar-dan ar gwellon !
Hag en deuz groet vad d'am c'halon! —

M'hoc'h 'ont kuit, a lare Loeiz-kam,
M'hoc'h 'ont kuit, Iann baour, iaouank-flamm! —

XXIV

BALLADE DE IANN MAREK.

(Dialecte de Cornouaille.)

I.

Ecoutez, Bretons, je vous prie, ce qui vient d'arriver;

Ce qui est arrivé à Iann Marek, dans la paroisse de Nizon, vers le temps de Noël.

Nous défrichions, ce matin-là, près du manoir, le champ neuf :

— Iann Marek, où êtes-vous allé que vous arrivez si tard?

Où êtes-vous allé cette nuit, boire du cidre doux, ainsi?

— Feu et flamme.[1] ! j'ai passé cette nuit où Dieu l'a voulu pour mon bien !

Et un autre lui disait : — Vous êtes un peu ivre, Iann !

— Il est vrai que j'ai bu un pot de cidre, feu et flamme ! qu'il était bon !

Comme le meilleur vin-de-feu (eau-de-vie) ! qu'il m'a fait de bien au cœur !

— Vous vous en allez, lui disait Loéiz Kam, vous vous en allez, pauvre Iann, vous si jeune encore ! —

1 Jurement habituel du paysan.

Kaer en defa sevel he var,
Stoke he benn gad ann douar.

— Petra rinn ken da jomm ama,
Me ia da glask eunn tamm bara. —

Hag e lare, benn gad ann hent,
'Vont d'er ger lare tre zent :

— Ar sistr douz-ze a oa ker mad !
M'em befe evet dek poudad !

II.

— Ne ket digouet ho tad er ger ?
— Ne ket digouet ; oet da Gemper ;

Da Gemper, pe trezek Aljer,
Hen lare 'n defa c'hoant d'ober. —

Pider zun a oa tremenet,
Ne oa ket c'hoaz er ger digouet ;

Oa ket bet d'ar ger IannMarek ;
Ken a zeuaz de Nedelek.

De Nedelek, d'ann aberde,
Teuz d'ann ti potred Sant-Vode.

— Iec'hed-mad d'hoc'h, tud ann ti-ma,
Peuz lien da verzo dre-ma ?

— Neuz tamm mui da werzo ama ;
Gwerzet ma bet er blavez-ma. —

Hag he e-mez deuz a Lonch-dall,
Hag he d'ar ger eun eur vragal.

Pe oaut o vont e-barz ar c'hoad :
— Sell 'ta 'touez ann erc'h roudou 'r c'had !

Il avait beau lever sa houe, toujours sa tête retombait.

— Que me sert de rester ici plus longtemps? je m'en vais prendre quelque nourriture. —

Et il disait en cheminant; en s'en allant chez lui, il murmurait entre ses dents :

— Ce cidre doux était bien bon ! j'en aurais bu dix pots !

II.

— Votre père n'est pas de retour?
— Il n'est pas de retour ; il sera parti pour Quimper ;

Pour Quimper ou pour Alger, il disait qu'il avait envie d'y aller. —

Quatre semaines s'étaient écoulées, et il n'était pas encore de retour chez lui ;

Iann Marek n'avait pas reparu chez lui, quand arriva le jour de Noël.

Le jour de Noël, vers le soir, vinrent à la chaumière des jeunes gens du village de Saint-Maudé.

— Bonne santé, gens du logis, vous avez de la toile à vendre ici ?

— Il n'y en a plus à vendre ici ; elle a été toute vendue cette année. —

Et ils sortirent de la chaumière, et s'en revinrent en folâtrant.

Arrivés à l'entrée du bois :
— Regarde donc ! des traces de lièvre parmi la neige !

— Roudou 'r c'had re-ze ne ma int ket ;
Roudou louarn ne larann ket. —

Hag he mont da heul ar roudaou :
— Chetu aman eunn tok kouz taou !

Hag hen gwenn-kann gad ar reo ;
Tok Iann Marek, a gredann, eo.

— Ha tok ho tad he-man, Loranz?
— Tok ma zad ne ma ket, me chans. —

Hag he d'ar c'hoad endro ho daou,
Ken defant kavet eur bragou ;

Eur bragou, pelloc'h, kreiz ar c'hoad,
Hag hen roget hag out-han goad :

— He vragou, re-man, hag he dok ! —
Ha Loeiz Pilorsin lamme rog.

(Hag eur vran gozz o c'hoagat,
E beg eur weenn, e korn ar c'hoad.)

Ha Loeiz da ioual spontet-tre :
— Ma Doue ! chetu ma ame ! —

III.

Touez ann erc'h e oa Iann Marek,
Hag hen kouet eno war he vek ;

He zaou zorn e pleg ar he benn ;
Ar he zaoulagad he vleo gwenn.

Debret he gouf hag he ziou-vron,
Gad er vleizi, rez he galon ;

Nemed he dal n'en doa damant,
Abalamour d'ar vadiant.

— Ce ne sont point les traces d'un lièvre; les traces d'un renard, je ne dis pas.

Et ils suivirent les traces :
— Voici toujours un vieux chapeau!

Il est blanchi par la gelée; je crois que c'est le chapeau de Iann Marek.

— Est-ce là le chapeau de votre père, Lorans?
— Le chapeau de mon père? non, en vérité! —

Et ils revinrent aux bois tous deux, et ils trouvèrent des braies.

Des braies, plus loin, au milieu des bois, toutes déchirées et tachées de sang :

— Ce sont ses braies! c'était bien son chapeau! —
Et Loéiz Pilorsin courait devant.

(Or, un vieux corbeau croassait, au haut d'un arbre, au coin du bois.)

Et tout à coup Loéiz pousse un cri d'épouvante :
— Mon Dieu! le voilà! —

III.

Iann Marek était couché dans la neige, la face contre terre;

Ses deux mains étaient jointes sur sa tête; ses cheveux blancs épars sur ses yeux.

Son ventre et sa poitrine, jusqu'au creux de son cœur, avaient été dévorés par les loups;

Son front seul avait été respecté, par la vertu du baptême.

Tan oa bet er c'hoad pad ann nouz;
Enn he gichen he c'hroegik kouz,

Ar he daoulin, enn eur welo;
Hag he vugale tro-var-dro.

Bet oant d'he ziwal hed ann nouz :
Ha maer Nizon dont antronouz;

Hag ar c'hleuier koz d'he gerc'het
Gad eur gazeg hag eunn arched.

Hag he zigasaz d'ar vered,
Heb son 'r c'hleier na belek 'bed,

Heb son 'r c'hleier na belek 'bed,
Hag heb kroaz na dour benniget;

Hag he dolaz barz ann toull ien,
Gad he dok gat-han war he benn.

Loeiz Guivar, Loeiz-kam lezanvet
En deveuz ar werz-man savet,

Savet en deveuz ar werz-man :
Eur gentel vad da bep unan.

Il y eut un feu allumé dans le bois, pendant toute la nuit ; sa pauvre vieille femme se tenait auprès,

Sur ses deux genoux, pleurant ; et ses enfants tout autour.

Ils passèrent la nuit à le garder : le maire de Nizon arriva le lendemain matin ;

Et le vieux fossoyeur vint le chercher avec un cheval et une châsse.

Et il le porta au cimetière, sans son de cloche et sans prêtre,

Sans son de cloche et sans prêtre, et sans croix, et sans eau bénite ;

Et il le jeta dans le trou froid, le chapeau sur la tête.

Loéiz Guivar, surnommé le boiteux, a composé ce chant,

Ce chant, il l'a composé, en bonne leçon pour chacun.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Après avoir étudié dans cette ballade la manière dont composent les poëtes populaires bretons, il sera curieux de voir, dans quelques années, quelles altérations aura subies et quels développements aura éprouvés l'œuvre du chanteur en passant de bouche en bouche. Déjà l'histoire de Iann Marek est enveloppée de merveilleux nuages. Sa femme l'a entendu gémir, au milieu d'une nuit d'orage, à la porte de sa chaumière. Une jeune fille en revenant le soir, avec sa vache, l'a vu, à travers le feuillage, assis sur l'herbe, le dos tourné; de temps en temps, il joignait ses deux mains sur sa tête, comme un homme au désespoir, et s'écriait d'une voix déchirante : « Mon Dieu ! mon Dieu ! ayez pitié de moi ! » Enfin on voit trembler, la nuit, une petite lumière au lieu où il est mort. Mais sans doute le génie poétique du peuple ne se contentera pas de cela : il ajoutera à la ballade des strophes de sa façon ; il dira comment le bâton et les sabots du mort sont restés au bord du champ où il travaillait, et comment les voleurs redoutaient d'y toucher; comment tout le monde craignait de passer près du bois lorsque le soleil était couché, et comment les propriétaires de ce bois n'osaient plus en ratisser les feuilles, de peur de ratisser les os du malheureux paysan : traits plus ou moins poétiques que le chanteur primitif a négligés, n'ayant d'autre but que de donner au peuple des campagnes une leçon de morale.

LES FLEURS DE MAI.

ARGUMENT.

Un poétique et gracieux usage existe sur la limite de la Cornouaille et du pays de Vannes : on sème de fleurs la couche des jeunes filles qui meurent au mois de mai. Ces prémices du printemps sont regardées comme un présage d'éternel bonheur pour celles qui peuvent en jouir, et il n'est pas une jeune malade dont les vœux ne hâtent le retour de la saison des fleurs, si fleurs sont près d'éclore, ou l'instant de sa délivrance, si elles doivent bientôt se flétrir.

On chante en Cornouaille une élégie composée sur ce doux et triste sujet par deux sœurs paysannes, auteurs d'une chanson qu'on lira plus tard, *les Hirondelles*.

XXV

BLEUNIOU MAE.

(Ies Kerne.)

I.

Neb a wele Jeff ar ann ot,
Drant he lagad, ru he diou chot ;

Neb a wele Jeff er pardon,
A deue joa enn he galon.

Neb he gwele ar he gwele,
Gant true out hi a wele.

Gand true deuz ar plac'hik klan ;
Ker gwenn evel eul lilien han.

Hi lare d'he mignonezed
War bankig he gwele chouket :

— Mignonezed, mar em c'haret,
Enn han Doue, na welet ked.

C'hui oar a-vad, mervel zo red :
Doue war ar groaz en deuz gret. —

II.

P'az.iz dar feunteu da vid dour :
Ann estik-noz a gane flour :

XXV

LES FLEURS DE MAI.

(Dialecte de Cornouaille.)

I.

Qui aurait vu Jeff sur la grève, les yeux brillants et les joues roses ;

Qui aurait vu Jeff au pardon aurait eu le cœur réjoui.

Mais qui l'aurait vue sur son lit eût pleuré de pitié pour elle ;

Pour la pauvre fille malade, aussi pâle qu'un lis d'été.

Elle disait à ses compagnes assises sur le banc de son lit :

— Mes compagnes, si vous m'aimez, au nom de Dieu, ne pleurez pas.

Vous savez bien, il faut mourir : Dieu lui-même est mort, mort en croix. —

II.

Comme j'allais puiser de l'eau à la fontaine, le rossignol de nuit chantait d'une voix douce :

— Ma ar miz mae o vont e biou,
Gand ar bleuniou war ar c'hleuniou;

Euruz eo ann dud iaouank-ze
Hag a varv enn amzer neve!

'Evel ar rozen deuz ar brank,
E tisparti ann dud iaouank;

Re 'nhe a rei arog eiz-te,
E vo roet d'he bleuniou neve;

Hag int deuz a-greiz, d'ar baroz,
'Vel ar bivik-doue, deuz ar roz. —

III.

— Jeffik, Jeffik, ne ouzoc'h ked
Pez ann estik en deuz laret :

« Ma ar miz mae o vont e biou,
« Gand ar bleuniou war ar c'hleuniou.

Ar plac'hik dal m' e deuz klevet,
He daouarn e kroaz 'deuz laket

— Me laro eunn *Ave Maria*
Enn ho enor, itron Varia,

Ma plijo gad ho mab Doue,
Da gaout dioun-me true;

Ma 'z inn, bremaik, da c'hortoz
Va mignonezed er baroz —

Oa ked he *Ave* achuet
Stoui he fenn hi e deuz gret;

— « Voilà le mois de maï qui passe, et les fleurs des haies avec lui ;

Heureuses les jeunes personnes qui meurent au printemps !

Comme la rose quitte la branche du rosier, la jeunesse quitte la vie ;

Celles qui mourront avant huit jours, on les couvrira de fleurs nouvelles,

Et du milieu de ces fleurs, elles s'élèveront vers le ciel, comme le passe-vole du calice des roses. —

III.

Jeffik, Jeffik, vous ne savez pas ce que le rossignol a dit :

« Voilà le mois de mai qui passe, et les fleurs des haies avec lui. »

Quand la pauvre fille entendit, elle mit ses deux mains en croix ;

— Je vais dire un *Ave Maria* en votre honneur, dame Marie ;

Pour qu'il plaise à Dieu, votre fils, d'avoir pitié de moi ;

Pour que j'aille, sans tarder, attendre mes compagnes dans le paradis. —

Sa prière était à peine finie, qu'elle pencha la tête ;

Stoui he fenn hi e deuz gret,
He daoulagad e deuz sarret.

Neuze oe klevet ann estik,
O kana c'hoaz el liorzik :

« Euruz eo ann dud iaouank-ze
Hag a varv enn amzer-neve !

« Euruz eo ann dud iaouank-ze
A ve roet d'he bleuniou neve ! »

Elle pencha la tête et puis ferma les yeux.

En ce moment, on entendit le rossignol qui chantait encore au courtil :

« Heureuses les jeunes personnes qui meurent au printemps !

« Heureuses les jeunes personnes que l'on couvre de fleurs nouvelles ! »

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Les Bretons gallois du midi ont conservé, comme ceux de quelques cantons de la Bretagne française, l'usage de semer de fleurs la couche des jeunes filles qui meurent dans le mois de mai; cet usage doit donc remonter au cercueil des vierges celtiques. Un barde moderne y fait allusion :

« Son lit funèbre, blanc comme la neige de la montagne, fut jonché de fleurs suaves ; ces preuves de sincère amour, arrosées de larmes, l'accompagnèrent dans la tombe. »

Tous les ans, au retour du printemps, les amies de celle qui *a vécu ce que vivent les roses* lui portent de nouvelles guirlandes. Shakspeare, auquel les traditions et les coutumes bretonnes fournirent plus d'un vers charmant, a enchâssé ce dernier trait, comme un joyau de prix, dans son poëme sur le Gallois *Kymbeline :*

« Tant que dureront les beaux jours et tant que je vivrai, je viendrai fidèle parfumer ta tombe des plus belles fleurs de l'été : la fleur qui ressemble à ce qu'était ton visage, pâle prime-rose, ne te manquera pas; ni l'arabella, azurée comme étaient tes veines, ni la feuille de l'églantier fleuri, moins embaumé que n'était ta suave haleine. »

LE TEMPS PASSÉ.

ARGUMENT.

Les regrets patriotiques que nourrissent encore les plus énergiques des Bretons modernes, principalement parmi le peuple des montagnes, ne se traduisent plus guère aujourd'hui qu'en rustiques effusions; l'esprit national qui portait les pères à la révolte ne fait plus insurger les fils, mais il les maintient dans une sorte d'opposition contre le présent. Il ne s'est pas encore allié chez les paysans, comme chez les Bretons des classes supérieures, aux idées larges et élevées qu'ont partout éveillées les progrès de la haute civilisation. Le flambeau de ces idées n'éclaire pas encore d'un jour vrai, pour les montagnards, les ruines croulantes d'un passé qu'ils apprécient moins bien que leurs compatriotes instruits, en les aimant autant : grâce aux bienfaits d'une instruction donnée avec intelligence, discernement et patriotisme, et adaptée à leur idiome, à leurs croyances et à leurs mœurs, ils pourraient bientôt allier eux-mêmes les lumières aux sentiments. En attendant cette union désirable, ils conservent une partie des idées nationales de leurs ancêtres, moins toutefois l'espoir de les réaliser. Les hommes qui ont assez vécu pour assister aux dernières luttes des libertés bretonnes contre l'autorité royale; ceux qui ont défendu leurs autels et leur foyer contre la tyrannie révolutionnaire; ceux qui ont résisté au despotisme impérial; ceux dont les ministres de la Restauration ont payé le sacrifice par l'ingratitude, et la fidélité par la plus odieuse défiance, en arrachant de leurs mains des armes rougies d'un sang versé pour la royauté : cette masse de mécontents, trompée dans ses espérances, et qu'impatiente le joug nouveau de la loi générale, entretient dans le cœur du paysan des montagnes, par les récits traditionnels, par les conversations journalières et par les chants nationaux, le vieil esprit patriotique.

J'ai eu occasion de voir par moi-même, il y a peu d'années, quel enthousiasme donne au peuple, comme le remarque un ancien auteur, le souvenir de l'indépendance primitive.

C'était la veille de la fête de Notre-Dame du Porzou, si vénérée dans les montagnes Noires. Plusieurs des pèlerins, accourus à grandes journées de toutes les parties de la basse Bretagne, se trouvaient réunis, à table, dans une métairie, au fond de la vallée, où ils devaient passer la nuit. J'y fus conduit par un jeune paysan de mes amis, neveu des métayers. La conversation roulait sur le temps passé, la dureté des impôts, la misère présente, et était fort animée.

Le souper fini, les pèlerins quittèrent la table; douze d'entre eux sortirent, et, passant la rivière, ils gravirent la montagne opposée, au sommet de laquelle s'élève la chapelle patronale, et allèrent danser aux chansons, suivant la coutume, sur le tertre, jusqu'à la nuit. Le lieu et l'heure eussent été choisis à dessein qu'ils n'eussent pas mieux convenu aux sentiments sous l'impression desquels les avait laissés leur conversation. Derrière eux, la chapelle aux murailles blanches, avec son cimetière sombre, ses tombes au milieu des herbes, ses mille petites croix en bois noir, ses grands ormeaux pleins de mystère et d'ombre; son reliquaire isolé, aux ogives festonnées de lierre, dont les vertes draperies, légèrement soulevées par le vent, laissent entrevoir les os vénérés des ancêtres; au fond de la vallée, le pont, aux parapets duquel s'appuyaient des mendiants assis dans la poussière, étalant à l'œil des passants leurs plaies ou leurs membres difformes; la rivière, comme eux plaintive, baignant d'un côté la montagne, de l'autre des prairies bordées d'un sentier serpentant, comme un long ruban de satin blanc, au milieu du gazon; au loin, pieds nus, le bâton à la main, dans les costumes les plus variés de couleur et de forme, des pèlerins harassés de fatigue, se découvrant le front et s'agenouillant aussitôt qu'ils voyaient les murs blancs de la sainte chapelle apparaître à travers les arbres; pour horizon enfin, la chaîne arrondie des montagnes Noires, dont le soleil couchant dorait le pic le plus élevé, couronné de bois sombres, en colorant au loin, de ses derniers rayons, les eaux fuyantes de la rivière.

Ce soleil près de disparaître, image d'un autre soleil qui se couche aussi, lui, pour ne plus se lever; cette terre sacrée qu'ils foulaient, ces tombes des aïeux morts le fer à la main, cette nature triste et sublime parlait-elle au cœur des montagnards, ou leur émotion venait-elle seulement de la conversation animée à laquelle ils avaient pris part? Je ne sais, mais elle était forte; et, comme toutes les grandes passions des races primitives, elle se traduisit

instinctivement en une de ces chansons de danse improvisées, véritable *ballade* antique, malheureusement trop rares aujourd'hui.

Un maître-meunier, qu'on me dit être le plus célèbre chanteur de noces des montagnes, menait le branle et la chanson; pour collaborateur, il avait son garçon meunier, sept laboureurs, et trois chiffonniers ambulants. Sa méthode de composition me donna une idée exacte de celle des improvisateurs bretons. Le premier vers de chaque distique de la ballade une fois trouvé, il le répétait à plusieurs reprises; ses compagnons, le répétant de même, lui laissaient le temps de trouver le second, qu'ils reprenaient pareillement après lui. Quand un distique était achevé, il commençait généralement le suivant par les derniers mots, souvent par le dernier vers de ce distique, de manière que les couplets s'engrenaient les uns dans les autres. La voix ou l'inspiration venant à manquer au chanteur, son voisin de droite poursuivait; à celui-ci succédait le troisième; puis le quatrième continuait, et tous les autres ainsi de suite, à tour de rôle, jusqu'au premier, à qui la chaîne recommençait.

Comparant les Bretons trompés dans leurs espérances à un père devenu fou qui berce en chantant son enfant mort depuis longtemps, le maître meunier des montagnes débuta de la sorte :

XXVI

ANN AMZER DREMENET.

(Ies Kerne.)

KENTA MELINER.

Bretoned, savomp eur gentel
Diwarbenn potred Breiz-izel.

— Deut da glevet, da glevet, guitibunan;
Deut da glevet, da glevet ar c'han. —

Potred Breiz-izel ho deuz gret
Eur c'havel koant hag hen trezet.
— Deut da glevet, etc.

Eur c'havel kaer karn olifant,
War-n-han tachou aour hag argant.

Tachou aour hag argant war-n-han,
A lukellont gand nerc'h breman.

Ha breman, oc'h he luskellat,
Daelou ver euz ho daoulagad.

Daelou a ver, daelou c'houero :
Neb a zo enn han zo maro !

Zo maro, zo maro pell-zo,
Hag hi luskel, o kana 'to,

Hag hi luskel, luskel ato,
Kollet ar skiand-vad gant-ho.

Ar skiand-vad ho deuz kollet;
Kollet ho deuz joaiou ar bed.

XXVI

LE TEMPS PASSÉ.

(Dialecte de Cornouaille.)

PREMIER MEUNIER.

Bretons, faisons une chanson sur les hommes de la basse Bretagne.

— Venez entendre, entendre, ô peuple; venez entendre, entendre la chanson. —

Les hommes de la basse Bretagne ont fait un joli berceau, bien poli;

Venez entendre, etc.

Un beau berceau en ivoire, orné de clous d'or et d'argent.

Orné de clous d'or et d'argent, et ils le balancent maintenant le cœur triste;

Maintenant, en le balançant, les larmes coulent de leurs yeux;

Des larmes coulent, des larmes amères : celui qui est dedans est mort!

Est mort, est mort depuis longtemps; et ils le bercent toujours en chantant,

Et ils le bercent, bercent toujours, perdu qu'ils ont la raison.

La raison ils l'ont perdue; ils ont perdu les joies du monde.

N'euz er-bed evid ar Breton
Nemed nec'h ha poaniou kalon ;

Nemed nec'h ha poaniou spered
Pa zonj d'ann amzer dremenet.

EIL MELINER.

Enn amzer goz, na welec'h ket,
O vale dreman laboused ;

Koz-laboused c'hlaz ar gwiriou[1]
Sonn ho fenn ha braz ho c'henou.

Ne oa er vro gwiriou nikun,
Na war hoalen, na war vutun.

Butun hag hoalen a goust ker,
Na gouste, gwechall, ann hanter.

Gwechall na welec'h d'ann dachen
O redeg ar maltoterien ;

O redeg, evel ar c'helien,
Ouc'h c'houez ar zist d'ar varriken.

Gwir a zo war bep barriken,
Med war hini ar zonerien.

KENTA PILLAOUER.

Na gasec'h ked, amzer gwechall,
Ann dud iaouank d'ar broiou-all,

D'ar broiou-all, — ho ! — da vervel ;
Pell, siouaz ! euz a Vreiz-izel !

[1] Les agents du fisc, dont l'uniforme est vert.

Le monde n'a plus pour les Bretons que regrets et peines de cœur;

Que regrets et peines d'esprit lorsqu'ils pensent au temps passé.

SECOND MEUNIER.

Dans le vieux temps on ne voyait pas se promener ici certains oiseaux ;

Certains oiseaux verts du fisc; la tête haute, la bouche ouverte.

Le pays ne devait aucun impôt, ni pour le sel, ni pour le tabac.

Sel et tabac coûtent bien cher, ils coûtaient moitié moins jadis.

Jadis on ne voyait point sur la place accourir les maltôtiers;

Accourir, comme des mouches, à l'odeur du cidre aux barriques.

Toute barrique paye aujourd'hui, hormis celle des ménétriers [1].

PREMIER PILLAOUER.

On n'envoyait pas autrefois les Bretons dans les pays étrangers,

Dans les pays étrangers — non ! — pour mourir, hélas ! loin de la basse Bretagne.

[1] Les ménétriers bretons ont pour siége des barriques *vides*.

KENTA LABOURER.

E Breiz-izel er maneriou
Oa tud vad o difenn ar vrou;

Brema, penn-ann-dol, e weler,
Neb a vire saout ar maner.

Er maner, pa oa eunn den paour,
N'hel loskec'h ket pell toull ann nour;

Ann itron vad, o vont d'ann arc'h,
Diskarge bleud kerc'h leiz he zarc'h;

Boed a rea d'ann neb eu doa naon,
Ha louzou d'ann neb a oa klaon.

Boet na louzou mui na reer,
Re baour a dec'h ouz ar maner;

Penn-izel, a dec'h ann dud paour,
Gand aoun ar c'hi e-toull ann nour;

Gand aoun ar c'hi pini a lamm
Gand ar c'houer ha gand he vamm.

EIL LABOURER.

Ar bloaz oe ma mamm intanvez,
A oe d'am mamm eur gwall vloavez.

Be'z e doa nao a vugale,
Ho n'e doa bara da rei d'he.

— Ann neb en deuz hennez a rei
Mont a rann d'he gavout, emei;

Da gavout ann den divroet :
Doue r'hen dalc'ho e iec'hed!

PREMIER LABOUREUR.

En basse Bretagne, dans les manoirs, il y avait des hommes de bien qui soutenaient le pays ;

Maintenant on y voit assis, au haut bout de la table, l'ancien gardeur de vaches du manoir.

Au manoir, quand venait un pauvre, on ne le laissait pas longtemps à la porte ;

La bonne dame allant au grand coffre, lui versait de la farine d'avoine plein sa besace ;

Elle donnait du pain à ceux qui avaient faim, et des remèdes à ceux qui étaient malades.

Pain et remèdes aujourd'hui manquent ; les pauvres s'éloignent du manoir ;

Tête basse, s'éloignent les pauvres, par la peur du chien qui est à la porte ;

Par la peur du chien qui s'élance sur les paysans comme sur leurs mères.

SECOND LABOUREUR.

L'année où ma mère devint veuve, fut pour ma mère une mauvaise année.

Elle avait neuf petits enfants, et n'avait pas de pain à leur donner.

— Celui qui a pourra donner ; je vais le trouver, dit-elle ;

Je vais trouver l'étranger : que Dieu le garde en bonne santé !

— Iec'hed d'hoc'h, otrou ann ti-ma,
Deut onn aman da c'hout eunn dra ;

Da c'haout hag hen d'hoc'h a blijfe
Rei eunn tamm boed d'am bugale ;

Boed d'am nao a vulgaleigou
N'euz-int bet, tri dez-zo, otrou.

Ann divroad a respontaz
D'am mamm baour kent ha m'he c'blevaz.

— Kers alese, deuz treuz va zi,
Pe me losko war-n-out va c'hi. —

Gand aoun ar c'hi, kuit a eaz,
O wela a-hed ann hent braz.

Ann intanvez baour, a wele :
— Petra roinn-me d'ann bugale ?

D'am bugale petra, roinn-me
Pa lerint : « mamm naoun am euz-me ! »

Na wele ked he hent ervad,
Gand ann daelou enn he lagad.

Enn hanter-hent pa oe digouet,
Ann otrou kont e deuz kavet ;

Otrou kont maner Pratuloc'h.
O vont da heizal da Goatloc'h ;

O vont da Goatloc'h da heizal,
Hag hen pignet war he varc'h gial.

— Va c'hregik vad, d'in leveret,
Perak 'ta, perag a welet ?

— Bonne santé à vous, maître de ce manoir, je suis venu ici pour savoir une chose ;

Pour savoir si vous auriez la bonté de donner du pain à mes enfants,

Du pain à mes neuf petits enfants, monsieur, qui n'ont pas mangé depuis trois jours. —

L'étranger répondit à ma pauvre mère quand il l'entendit :

— Va-t'en du seuil de ma porte, ou je te fais dévorer par mon chien. —

Le chien lui fit peur ; elle sortit et s'en allait pleurant le long du grand chemin.

La pauvre veuve pleurait : — Que donnerai-je à mes enfants ?

A mes enfants que donnerai-je, quand ils me diront : « Mère, j'ai faim ! »

Elle ne voyait pas bien son chemin, tant elle avait de larmes dans les yeux.

A mi-chemin de chez elle, elle rencontra le seigneur comte ;

Le seigneur comte du manoir de Pratulo, allant chasser la biche au bois du Loh ;

Allant au bois du Loh chasser la biche, monté sur son cheval bai.

— Ma bonne chère femme, dites-moi, pourquoi donc, pourquoi pleurez-vous ?

— Gwela rann war va bugale,
N'am euz ket bara da roi d'he. —

— Va c'hregik, ne ket red gwela;
Dalit argant; it da brena. —

Bennoz Doue d'ann otrou kont!
Seurt-se a zo tud, me respont!

Pa ve red din mont d'ar maro,
Me iei evit-han, pa garo.

TRIDE LABOURER.

Seurt-se zo tud a galon-vad,
Pere a glev ouz a peb stad;

Pere a glev ouz a peb stad,
Pere d'ann holl dud a zo mad.

PEVARE LABOURER.

Zo mad d'al labourerien gez,
Ha n'ho lakafe ked e mez;

E mez 'vel ar vistri neve,
Gand c'hoant da griski ho leve;

Ho leve; heb sonjal neb ra;
Er bed all, zur, he nebeuta.

PEMVED LABOURER.

Nez ked seurt-se lak da werza
Gwele eur merour gand he dra.

EIL PILLAOUER.

Ne ked seurt-se a lak pea
Daou skoed d'eur c'hreg o klask bara.

— Je pleure à cause de mes enfants, je n'ai pas de pain à leur donner.

— Ma bonne femme, ne pleurez pas; voici de l'argent, allez en acheter. —

Que Dieu bénisse le seigneur comte! Voilà des hommes, sur ma parole!

Quand je devrais aller à la mort, j'irai pour lui quand il voudra.

TROISIÈME LABOUREUR.

Voilà des hommes qui ont bon cœur : ceux-là écoutent les gens de toute condition ;

Ceux-là écoutent les gens de toute condition; ceux-là sont bons pour tout le monde.

QUATRIÈME LABOUREUR.

Ceux-là sont bons pour les malheureux domaniers; ce n'est pas eux qui les congédieraient ;

Qui les congédieraient comme les nouveaux maîtres, pour accroître leur fortune ;

Leur fortune; sans penser que celui qui l'accroît de la sorte, en ce monde, la diminue certainement pour l'autre.

CINQUIÈME LABOUREUR.

Ce ne sont pas ceux-là qui font vendre le lit d'un fermier avec ses meubles.

SECOND PILLAOUER.

Ce ne sont pas ceux-là qui font payer deux écus d'amende à une femme qui cherche son pain ;

Daou skoed evid pez a buraz
He bioc'h lec'h caz a-holl-viskoaz.

TRIDE PILLAOUER.

Ne ked seurt-se 'zifenn sersal ;
Pa eont d'ar c'hoad, hi c'halv re all.

C'HOUERVED LABOURER.

Ne ked seurt-se narc'hfe eunn dle;
Eur skrid, avad, a dall ho le.

N'int-ho ked klan gand al lorguez;
Nemed ann dudchentil nevez.

SEIZVED LABOURER.

Ann dudchentil nevez zo kri ;
Gwell a oa re goz da vistri.

Re goz, evit-ho da vout ter,
A gar, a galon, ar c'houer.

Hogen re goz, siouaz d'ar bed !
N int ket mui ker stank ha ma int bet.

Stankoc'h e gaver debrerien
Evid ann dud mad d'ar beorien.

TRIDE PILLAOUER.

Ar beorien a vo paour ato,
Ha re ker ato ho debro.

KENTA MELINER.

Ato ! koulskoude oe laret.
« Falla douar ar 'r gwella ed

Deux écus pour ce que sa vache a mangé d'herbe dans le commun où sa bête a toujours pâturé.

TROISIÈME PILLAOUER.

Ce ne sont pas ceux-là qui défendent de chasser; quand ils vont au bois ils mandent tout le monde.

SIXIÈME LABOUREUR.

Ce ne sont pas ceux-là qui nient ce qu'ils doivent; leur parole vaut un contrat.

Ce ne ont pas ceux-là qui sont malades de ladrerie; ce sont les no iveaux gentilshommes.

SEPTIÈME LABOUREUR.

Les gentilshommes nouveaux sont durs; les anciens étaient meilleurs maîtres.

Les anciens, s'ils ont la tête chaude, aiment les paysans de tout leur cœur.

Mais les anciens, malheureusement pour le monde, ne sont pas aussi nombreux qu'ils l'ont été.

Plus nombreux sont les mangeurs, que les hommes bons pour les pauvres.

TROISIÈME PILLAOUER.

Les pauvres seront toujours pauvres; ceux des villes les mangeront toujours.

PREMIER MEUNIER.

Toujours! pourtant on avait dit : « La plus mauvaise terre (donnera) le meilleur blé [1];

[1] Prédiction de Gwenc'hlan, V. t. I, p. 37.

Ar gwella ed pa deui endro
Ar roueou goz, da rena 'r vro. »

Ar roueou goz zo distroet,
Ann amzer goz n'e deuz ket gret.

Ann amzer goz na deui ket mui ;
Trubardet omp, siouaz d'e-omp-ni.

Siouaz d'e-omp ! trubardet omp bet !
Enn-douar fall, 'ma fall ann ed.

Gwas-oc'h-gwas, kriz-oc'h-kriz ar bed ;
Diskiant eo neb n'her gwel ked.

Diskiant neb eaz da gredi
E teui da c'houlmed ar brini ;

Da gredi e vleunio biken
Liliou war gouriou raden ;

Neb a eaz da gredi a goue,
Ann aour melen deuz beg ar gwe.

Deuz beg ar gwe na goue netra,
Nemed ann deliou sec'h na ra;

Nemed ann deliou sec'h na goue,
Da ober lec'h d'ar re neve.

Nemed ann deliou melen aour,
Da ober gwele d'ann dud paour.

En em gonfortet, peorien geiz,
Gweleou plun ho po eunn deiz ;

C'houi po, elec'h gwele gwial,
Gwele olifant er bed-all.

« Le meilleur blé, quand reviendront les vieux rois, pour gouverner le pays. »

Les vieux rois sont revenus, le vieux temps ne l'est pas.

Le vieux temps ne reviendra plus ; on nous a trompés, malheureux !

Malheureux, on nous a trompés ! Le blé est mauvais dans la terre mauvaise.

De mal en pis va le monde ; il devient de plus en plus dur ; celui qui ne voit pas cela est fou.

Il est fou celui qui a cru que les corbeaux deviendraient colombes ;

Qui a cru que les lis fleuriront jamais sur la racine de la fougère ;

Qui a cru que l'or jaune tombe du haut des arbres.

Du haut des arbres il ne tombe rien que des feuilles sèches ;

Il ne tombe que des feuilles sèches qui font place à des feuilles nouvelles.

Que des feuilles jaunes comme l'or, pour faire le lit des pauvres gens.

Chers pauvres, consolez-vous, vous aurez un jour des lits de plume ;

Vous aurez, au lieu de lits de branches, des lits d'ivoire dans le ciel.

Savet eo bet ar gentel-man
Da c'houel Maria, goude koan ;

Savet eo bet gand daouzek den,
Enn eur zansal war ann dachen :

Tri glask pillou, seiz had segal,
He vala flour a ra 'nu daou all.

— Ha setu gret, setu gret, guitibunan ;
Ha setu gret, setu gret ar c'han. —

SECOND MEUNIER.

Ce chant a été composé la veille de la fête de la Vierge, après souper;

Il a été composé par douze hommes, dansant sur le tertre de la chapelle:

Trois font métier de chercher des chiffons, sept sèment le seigle, deux le moulent menu.

— Et voilà faite, voilà faite, ô peuple; et voilà faite, voilà faite la chanson. —

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Ainsi chantaient les montagnards, se tenant par la main, et décrivant perpétuellement un demi-cercle de gauche à droite et de droite à gauche, en élevant et baissant à la fois leurs bras en cadence, et sautant à la ritournelle[1].

J'ai déjà fait observer dans l'introduction de ce recueil que la plupart des chants populaires se composent de cette manière en collaboration. Une conversation a ému les esprits ; quelqu'un dit : « Faisons une chanson de danse ! » et l'on se met à l'œuvre. Le tissu, résultat de l'impression de tous, a naturellement de l'unité, mais il est varié : chacun y brode sa fleur, selon sa fantaisie, son humeur et sa profession. Ces nuances de caractère se distinguent facilement dans la pièce qu'on vient de lire.

Le pillaouer, qui court le monde sur sa méchante haquenée, sait combien est amer le pain de l'étranger, et il accuse la loi sans cœur d'envoyer les enfants des montagnes mourir loin du pays natal. Il fréquente les villes ; il va y vendre ses chiffons ; il sait ce qu'ils lui ont coûté de peines à recueillir et ce qu'on les lui a payés ; et il accuse les bourgeois. Il a ouï dire en voyageant qu'un spéculateur étranger, Anglais ou Allemand, attiré dans les montagnes Noires par l'appât des terres en friche, a fait verbaliser sans pitié contre la vache du pauvre errante au milieu des bruyères, ou le chien du paysan à la poursuite d'un sanglier qui dévaste les champs des laboureurs voisins ; et il accuse encore.

Le domanier, chassé de l'héritage de ses pères, dont il se croyait propriétaire incommutable parce qu'il le possède de temps immémorial, et que les anciens chefs de clan ne songeaient pas à l'en bannir ; celui qu'on va en expulser, ou qui a vu le nouveau maître venir, la loi française en main, ordonner de sortir à un de ses parents ; le fermier ruiné, au terme du payement, par son propriétaire, auquel les traditions de la famille et du pays n'ont pas encore appris la maxime bretonne : « Qui n'est que juste est dur ; » le fils au cœur reconnaissant de la veuve brutalisée par l'impitoyable acquéreur ; le garçon meunier, homme positif et rieur, qui ne regrette le vieux temps que parce qu'on avait alors le sel, le tabac et le cidre à meilleur marché, qui prend toute chose par la pointe, nargue les *oiseaux verts*, se moque des maltôtiers, et

[1] Voyez l'air : MÉLODIES ; 2e série, n° 26.

vient, fidèle à son métier et à son caractère, terminer la pièce par un conte; enfin le maître meunier, ce chorégraphe rustique, si supérieur de toute manière à ses compagnons, lui aussi regrettant avec eux le passé, avec eux pleurant sur le présent, mais plein d'une résignation sublime et mettant son espoir ailleurs : — tous ces paysans victimes de la légalité qui tue, maudissent et bénissent tour-à-tour la main blanche ouverte ou fermée.

Un jour viendra, sans doute, où les esprits se calmeront. Alors la loi sera moins rigoureuse, l'homme des villes moins exigeant, l'étranger naturalisé moins dur, l'habitant des campagnes lui-même plus pénétré du sentiment de ses devoirs et de ses droits. Tout cœur qui bat pour son pays doit souhaiter ce progrès moral. Le temps seul pourra le réaliser complétement, mais il est du devoir de l'homme de lui venir en aide. Des efforts généreux, couronnés du succès, ont déjà été tentés pendant ces dernières années. Les anciens propriétaires du sol se sont crus obligés de donner l'exemple. Un d'eux, celui-là même dont la chanson qu'on vient de lire fait un si juste éloge, M. le comte Jégou du Laz, de Pratulo, arrêta par son influence une sédition moins légitime dans ses motifs, mais qui aurait pu devenir aussi déplorable dans ses conséquences que celle dont l'explosion ensanglanta, au quinzième siècle, la paroisse de Plouié [1]. Cette anecdote est curieuse, même au point de vue de l'histoire; on me permettra de la citer.

Comme au quinzième siècle, un habitant des villes, voulant exercer son droit de congément, éprouva la résistance la plus vive de la part de ses domaniers.

Le jour où l'expropriation devait avoir lieu, M. du Laz, se promenant de grand matin dans la campagne, vit passer au bout de ses avenues cinq ou six cents paysans des montagnes armés de leurs bâtons à tête.

— Et où allez-vous donc ainsi, mes amis, à cette heure? leur demanda-t-il en les abordant.

— Comment, vous ne le savez pas? répondit le chef de la bande; mais c'est par vos ordres que nous sommes sur pied!

— Par mes ordres! Que voulez-vous dire?

— Oui, monsieur le comte, par vos ordres! nous nous rendons au bourg de Spezet; on y va sonner le tocsin pour ap-

[1] V. plus haut, p. 19.

peler tous les hommes du pays, et mettre à la raison le notaire L......, qui a juré, comme vous savez, la ruine de ses domaniers.

— Ah! je comprends! dit M. du Laz, aussi étonné de l'audace avec laquelle on avait abusé de l'autorité de son nom que surpris du profond mystère dont les paysans, qui, d'ordinaire, n'ont pas de secrets pour lui, avaient enveloppé leur projet. — Mes amis, continua-t-il, vous êtes toujours disposés à m'obéir, n'est-il pas vrai?

— Toujours! crièrent avec force les montagnards.

— Vous savez que je ne vous veux que du bien?

— Nous le savons!

— Hé bien, retournez tous tranquillement chez vous, jusqu'à nouvel ordre de moi. —

Prenant ensuite à part deux des chefs de la bande :

— Toi, dit-il au premier, va trouver l'adjoint; qu'il se mette en planton au passage du gué, et qu'il arrête tous les montagnards qui vont y arriver pour se rendre à Spezet... Et toi, poursuivit-il en s'adressant à l'autre, cours vite donner ordre au bedeau de cacher la clef du clocher, afin que personne n'y monte et qu'on ne sonne pas le tocsin. —

Chacun se hâta d'obéir.

Cependant les paysans les plus voisins du bourg y étaient déjà rendus au nombre d'une centaine, attendant impatiemment le signal du tocsin et l'arrivée de leurs camarades. Mais le tocsin ne sonnait pas; le bedeau avait disparu avec la clef de la tour, et aucun des chefs du complot n'arrivait. Tout à coup d'affreux hurlements s'élevèrent du milieu de la foule : le notaire L......, son fils et les hommes de loi paraissaient à l'entrée du bourg, escortés par une brigade de gendarmerie à cheval, le sabre à la main. Dans le tumulte général, une femme du peuple, qui demande aujourd'hui l'aumône, s'avançant au-devant de M. L.. ..., lui présenta sa tabatière ouverte. Soit prudence, soit déférence, le notaire n'osa la repousser. Alors, montrant du doigt la douve du chemin : « Aussi vrai, s'écria la paysanne, que tu mets la main dans la tabatière d'une Bretonne, si tu chasses ton domanier de la maison de sa mère, tes os blanchiront au fond de cette douve jusqu'au jour du dernier jugement! » Comme la menace n'ébranlait pas le

notaire, les paysans voulurent le vaincre par la pitié : une seconde femme en haillons, décoiffée, les cheveux épars, suivie de quatre petits enfants à demi nus, vint se jeter à ses genoux, criant miséricorde. Mais il demeura impassible; et les gendarmes, qui avançaient toujours, allaient fouler aux pieds de leurs chevaux les enfants et la mère, quand les montagnards, indignés, poussant un nouveau cri de fureur, et en agitant dans l'air leurs terribles *penn-baz*, se ruèrent sur eux avec rage. En vain les agents de l'autorité voulurent-ils résister; leurs chevaux s'emportèrent, leurs sabres furent brisés, eux-mêmes démontés et repoussés, les hommes de loi mis en fuite, et le notaire emmené prisonnier avec son fils dans une maison voisine, où on le força de signer sur l'heure une renonciation à son projet de congément. Il jugea prudent de céder à la violence, et la foule se dissipa, satisfaite et calmée.

Le soir, quelques-uns des paysans qui revenaient du bourg se rendirent au château.

— Hé bien, tout est fini, dirent-ils triomphants à M. du Laz; nous avons gagné la partie : nous avons bien su le forcer à se désister; il a signé, son fils aussi. Voilà le contrat ! —

Pour toute réponse, M. du Laz alla prendre le Code civil, et leur lut en breton l'article 1113 : *La violence est une cause de nullité de contrat.*

Les montagnards restèrent confondus, et prièrent le bon gentilhomme d'intercéder pour eux auprès de la justice.

— J'essayerai, leur répondit-il; mais le cas est grave : vous êtes coupables, et méritez d'être punis. —

Quatre des principaux chefs du complot furent en effet mis en prison, pour l'exemple et pour faire comprendre la loi; les autres furent acquittés.

Quelques mois après, M. du Laz, étant allé à la ville un jour de marché, vit venir à lui un vieillard dont la belle tête blanche et l'air vénérable inspiraient le respect.

— Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, lui dit le vieillard en le saluant; cependant j'ai une dette sacrée qu'il me tardait de vous payer : je vous dois la conservation de ma fortune et peut-être la vie; sans votre ingénieuse et puissante intervention, j'étais ruiné ou tué par mes domaniers. Je suis le notaire L.......

— Je n'ai fait que mon devoir, monsieur, répondit le comte du Laz : il m'obligeait à défendre la propriété et les propriétaires. —

Puisse une aussi belle conduite trouver beaucoup d'imitateurs ! Le temps, en fiançant la Bretagne à la France, a fait perdre aux aînés des fils de l'Armorique le noble privilége de verser leur sang pour leur pays ; mais il leur reste encore un beau rôle à remplir : qu'ils soutiennent, en les éclairant, leurs frères des classes populaires ; qu'ils les rendent meilleurs en les rendant heureux.

Si les révolutions les ont dépouillés de quelques vains titres, ils en acquerront de réels à l'estime des honnêtes gens.

DEUXIEME PARTIE.

CHANTS DOMESTIQUES

ET

CHANTS D'AMOUR.

CHANTS DES NOCES.

ARGUMENT.

C'est, en général, un tailleur qui est le *bazvalan*, ou messager d'amour du jeune homme, près des parents de la jeune fille; il a souvent pour caducée, dans l'exercice de ses fonctions, une branche de genêt fleuri, symbole d'amour et d'union de là vient le nom qu'on lui donne[1]. Tout bazvalan doit allier à une grande éloquence un fonds de bonne humeur et d'inépuisable gaieté. Il doit savoir l'histoire de la famille de son client de manière à être à même de citer, au besoin, quelques traits honorables. Il doit pouvoir dire combien ses étables contiennent de chevaux, ses pâturages de bêtes à cornes, ses greniers et ses granges de boisseaux de blé; il doit savoir l'art de mettre en relief ses moindres avantages personnels, et avoir des réponses toutes prêtes à opposer aux objections qu'on pourra lui faire. Il possédait chez les anciens Bretons un caractère si respectable, qu'il passait sans danger d'un camp dans un autre au moyen de sa baguette fleurie; la science de mener à bien une ambassade d'amour était même alors tellement préciée, qu'on la regardait comme indispensable à un jeune homme bien élevé[2].

Lorsque le bazvalan se présente quelque part, et qu'il souhaite le bonjour du seuil de la porte, si on tarde à le faire entrer, si les tisons se trouvent debout dans la cheminée lorsqu'il entre, ou si la maîtresse du logis, prenant avec lenteur une crêpe, l'approche du feu du bout des doigts en lui tournant le dos, c'est

[1] *Baz*, baguette, *valan*, de genêt.
[2] *Cambrian register*, t. III, p. 59.

d'un mauvais augure, et il n'a qu'à s'en revenir. Il doit également retourner sur ses pas s'il rencontre en chemin une pie ou un corbeau. Mais si quelque tourterelle a roucoulé dans le taillis, à son passage; si, lorsqu'il arrive, avant qu'il ait fini de parler, on lui crie joyeusement : *Entrez!* si chacun lui fait fête; si l'on s'empresse de couvrir, en son honneur, la table de la nappe blanche des grands jours, tout va bien.

Après s'être assis un moment, il adresse à voix basse quelques paroles à la mère, qui sort pour délibérer avec lui, puis elle revient exposer les choses à sa fille déjà prévenue, et l'accord est fait.

Dans un mois auront lieu les noces; en attendant, les marchands ne cessent de vendre aux prétendus, les tailleurs de coudre dans les granges, les menuisiers de raboter dans l'aire, les laveuses de blanchir le linge, les servantes de cirer les lits, les tables, les armoires, et de fourbir les vases de cuivre, de manière à les faire briller comme de l'or.

Quand les garçons et filles d'honneur sont choisis, on se rend chez le recteur, un samedi au soir; les fiançailles ont lieu, puis le souper d'usage, et le lendemain, à la grand'messe, les publications, suivies bientôt des invitations aux noces, qui se font en vers. Cet office appartient encore au bazvalan. Accompagné d'un des plus proches parents du futur, il fait le tour du pays, ayant toujours soin d'arriver, dans les bonnes maisons, au moment où l'on se met à table. Pour annoncer sa présence, il frappe trois coups à la porte, et entonne le salut ordinaire : « Bonheur et joie en ce logis; voici le messager des noces. » Lorsqu'il a été introduit, il explique le motif de sa visite, indique les noms des prétendus, le lieu et le jour de la fête, et prend place à table.

Le jour marqué, au lever du soleil, la cour de la fiancée se remplit d'une foule joyeuse à cheval, qui vient la chercher pour la conduire à l'église. Le fiancé est à leur tête, le garçon d'honneur à ses côtés. A un signal convenu, son bazvalan descend de cheval, monte les degrés du perron, et déclame à la porte de la future, sur un thème invariable, mais arbitrairement modulé, un chant improvisé, auquel doit répondre un autre chanteur de la maison, qui fait près de la jeune fille, comme le bazvalan près du jeune homme, l'office de tuteur poétique, et que l'on nomme *breutaer*. L'un et l'autre ont droit, pour présent de noces, à une ceinture de laine rouge et à une paire de bas blancs marqués d'un coin jaune.

Comme je viens de le dire, le thème et la forme de leurs chants sont toujours les mêmes; j'en ai eu la preuve plusieurs fois à différentes noces. Un manuscrit du seizième siècle, possédé par un riche paysan de Trégourez, m'en a également donné la certitude; la version en prose française qu'a publiée Cambry dans son *Finistère*, si bien traduite en vers par M. Brizeux, et que M. Emile Souvestre a reproduite, atteste le même fait. Seulement Cambry, en analysant une partie du dialogue qu'il ne traduit pas, nous révèle un détail curieux relatif aux deux poëtes rivaux, et tombé en désuétude. Selon lui, dès le début, le *demandeur* (il donne ce nom à l'avocat du jeune homme), se pose en personnage important : il ne raconte que des exploits : « C'est moi, dit-il, par exemple, c'est moi qui suis Samson « et qui ai tué les Philistins ; » et il brode sur ce canevas. L'avocat de la jeune fille répond : « La science est au-dessus de la « force des armes; c'ést moi qui reçus de Dieu la loi sur le « mont Sinaï : je suis Moïse; c'est moi qui ai rétabli les livres « saints perdus à la prise de Jérusalem ; c'est moi qui ai fait les « vers qu'on prête à Théocrite; j'étais Virgile près d'Auguste [1]. » Au premier moment, cette assimilation du poëte à des personnages de l'antiquité paraît bizarre. Mais on s'en étonne encore bien plus en entendant, au sixième siècle, le barbe Taliésin, qui croyait à la métempsycose, tenir le même langage, et dire sérieusement : « C'est moi qui ai donné à Moïse la force de passer l'eau du Jourdain; j'ai vu détruire Sodome et Gomorrhe. J'ai été le porte-étendard d'Alexandre. Je sais le nom des étoiles du couchant à l'aurore [2]... Le savoir vaut mieux que la force [3]. » Le poëte populaire ne parodie-t-il pas évidemment le barde?

Maintenant écoutons-le parler de son protégé.

[1] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. III, p. 167.
[2] Myvyrian, t. I, p. 20.
[3] *Ibid.*, p. 34.

AR GOULENN.

(Ies Kerne-Huel.)

I.

AR BAZVALAN.

Enn han ann Tad holl-galloudek,
Ar Mab hag ar Spered-Meulet,
Bennoz ha joa barz ann ti-me
Muioc'h evit zo gan-i-me.

AR BREUTAER.

Na petra t'euz'ta, ma mignon,
Pa n'ed eo joauz da galon?

AR BAZVALAN.

Eur goulmig em boa em c'houldri,
Hag eur gudon em boa gant hi,
Ha chetu digouet ar sparfel,
Ker prim hag eur barrad avel,
Ha ma c'houlmig en deuz spontet,
N'ouier doare pelec'h ma eet.

AR BREUTAER.

Meurbed da gavann kempennet
Evit bea ker glac'haret;
Kribet e t'euz da vleo melen,
'Vel ma iefez d'ann abaden.

I

LA DEMANDE.

(Dialecte de haute Cornouaille.)

I.

LE BAZVALAN.

Au nom du Père tout-puissant, du Fils et de l'Esprit-Saint, bénédiction dans cette maison, et joie plus que je n'en ai.

LE BREUTAER [1].

Et qu'as-tu donc, mon ami, que ton cœur n'est pas joyeux ?

LE BAZVALAN.

J'avais une petite colombe dans mon colombier avec mon pigeon, et voilà que l'épervier est accouru, comme un coup de vent, et il a effrayé ma petite colombe, et l'on ne sait ce qu'elle est devenue.

LE BREUTAER.

Je te trouve bien requinqué pour un homme si affligé ; tu as peigné tes blonds cheveux, comme si tu te rendais à la danse.

1 Avocat, plaideur, défenseur.

AR BAZVALAN.

Ma mignon, n'em gogeet ket;
Ma c'houlmik wenn p'euz ket gwelet?
N'em bo,a-vad, plijadur 'bed,
Ken n'am bo ma c'houlmik kavet.

AR BREUTAER.

Da goulmik, n'em euz ket gwelet,
Na da gudon wenn ken-neubed.

AR BAZVALAN.

Den iaouang, eur gaou a lerez,
Gwelet e bet gand re oa mez,
Hag o nijal trezek da borz,
Hag o tiskenn barz da liorz.

AR BREUTAER.

Da goulmik n'em euz ket gwelet,
Na da gudon wenn ken-neubed.

AR BAZVALAN.

Ma c'hudon vo kavet maro,
Mar na zeu ked he far endro;
Mervel a rei ma c'hudon baour:
Me ia da welet dre ann nour.

AR BREUTAER.

Harz, va mignon, na iaffec'h ket,
Me ia ma eunan da welet.

D'am liorz, ma mignon, onn bet
Na koulmik 'bed n'em euz kavet

LE BAZVALAN.

Mon ami, ne me raillez pas ; n'avez-vous pas vu ma petite colombe blanche ? Je n'aurai de bonheur au monde que je n'aie retrouvé ma petite colombe.

LE BREUTAER.

Je n'ai point vu ta petite colombe, ni ton pigeon blanc non plus.

LE BAZVALAN.

Jeune homme, tu mens ; les gens du dehors l'ont vue voler du côté de ta cour, et descendre dans ton verger.

LE BREUTAER.

Je n'ai point vu ta petite colombe, ni ton pigeon blanc non plus.

LE BAZVALAN.

Mon pigeon blanc sera trouvé mort, si sa compagne ne revient pas ; il mourra, mon pauvre pigeon : je m'en vais voir par le trou de la porte.

LE BREUTAER.

Arrête, ami, tu n'iras pas, je vais moi-même voir.

(Il entre dans la maison, et revient un moment après.)

Je suis allé dans mon courtil, mon ami, et je n'y ai point

Nemed eur frapad boukedou,
Bleuniou lila ha rozennou,
Ha dreist-holl eur rozennik gaer,
Savet e kornig ar voger :
Me ia d'he c'hlask d'hoç'h mar keret,
Da lakat laouen ho spered.

AR BAZVALAN.

Braoik-fe ! koant hag a feson
Da lakat laouen eur galon !
Ma ve ma c'hudon ar c'hlizin,
Teufe da gouea war-n-ezhin.

Me ia da bignat d'ar c'hreunial ;
Marse ma eet di, o nijal.

AR BREUTAER.

Chomet, mignon kaer, gortoet,
Me ia ma unan da welet.

D'ar c'hreunial d'al lae onn bet,
Ne koulm e-bed n'em euz kavet,
Nemed ann damoezen-man,
Hi chomet warlec'h he eunan :
Lak-hi deuz da dok mar kerez,
Da gaout frealzidigez.

AR BAZVALAN.

Kemend a c'hreun zo enn damoen,
Kelliez evn gand ma c'houlm wenn,
Dindan he eskel, enn he neiz,
Hag hi ker goustadik e kreiz.

Mont a rann d'ar park da welet.

trouvé de colombe, mais quantité de fleurs, des lilas et des églantines, et surtout une gentille petite rosé, qui fleurit au coin de la haie ; je vais vous la chercher, si vous le voulez, pour rendre joyeux votre esprit.

(Il entre une seconde fois dans la maison, puis revient en tenant une petite fille par la main.)

LE BAZVALAN.

Charmante fleur vraiment ! gentille et comme il faut pour rendre un cœur joyeux ! si mon pigeon était une goutte de rosée, il se laisserait tomber sur elle.

(Après une pause.)

Je vais monter au grenier, peut-être y est-elle entrée, en volant.

LE BREUTAER.

Restez, bel ami ; un moment, j'y vais moi-même.

(Il revient avec la maîtresse du logis.)

Je suis monté au grenier, et je n'y ai point trouvé de colombe, je n'y ai trouvé que cet épi abandonné après la moisson.

Mets-le à ton chapeau, si tu veux, pour te consoler.

LE BAZVALAN.

Autant l'épi a de grains, autant de petits aura ma colombe blanche sous ses ailes, dans son nid, elle au milieu, tout doucement.

(Après une pause.)

Je vais voir au champ.

AR BREUTAER.

Harz, va mignon, na iaffec'h ket,
Sotro refec'h ho potou ler;
Me ia ma eunan enn ho lec'h.

Ne gavann koulmik mod-e-bed
Nemed eunn aval 'meuz kavet,
'Nn aval-ma, krizet a bell-zo,
Dindan ar ween, 'touez ann delio.
Enn ho jakotik likit hi,
Da rei d'ho kudon da zibri,
Ha neuze na welo ket mui.

AR BAZVALAN.

Ma mignon, ho trugarekat;
'Vit ma krizet, eunn aval mad
N'ed eo ket kollet he c'houez-vad;
Mez n'em euz c'hoant deuz aval'bed,
Deuz bleun na deuz tamoen e-bed,
Ma c'houlmik renkann da gahouet,
Me ia ma eunan d'he c'herc'het.

AR BREUTAER.

Trodoue! he-man zo potr fin!
Deuz 'ta, va mignon, deuz gan-in;
Da goulmik wenn ne ket kollet,
Me ma eunn em euz hi miret,
Em c'hambr, enn eur gaoud olifant,
Ar biri a aour hag arc'hant.
Hag hi dreoig enn hi meurbed,
Ker probik, ker brao, ker fichet.

LE BREUTAER.

Arrêtez, mon ami, vous n'irez point; vous saliriez vos beaux souliers ; j'y vais moi-même pour vous.

(Il revient avec la grand'mère.)

Je ne trouve de colombe en aucune façon ; je n'ai trouvé qu'une pomme, que cette pomme ridée depuis longtemps, sous l'arbre, parmi les feuilles ; mettez-la dans votre pochette, et donnez-la à manger à votre pigeon, et il ne pleurera plus.

LE BAZVALAN.

Merci, mon ami ; pour être ridé, un bon fruit ne perd pas son parfum ; mais je n'ai que faire de votre pomme, de votre fleur ni de votre épi ; c'est ma petite colombe que je veux ; je vais moi-même la chercher.

LE BREUTAER.

Seigneur Dieu ! que celui-ci est fin ! Viens donc, mon ami, viens avec moi ; ta petite colombe n'est pas perdue : c'est moi-même qui l'ai gardée, dans ma chambre, en une cage d'ivoire, dont les barreaux sont d'or et d'argent ; elle est là toute gaie, toute gentille, toute belle, toute parée.

(Le Bazvalan est introduit; il s'assoit un moment à table, puis va prendre le fiancé. Aussitôt que celui-ci parait, le père de famille lui remet une sangle de cheval qu'il passe à la ceinture de sa future. Tandis qu'il boucle et qu'il délie la sangle, le Breutaer chante :)

AR GOURIZ.

II.

Gwelet em euz enn eur flouren
Eur gazek vihan, hi laouen.

Ne oa sonj d'ei nemed da vad,
Nemed da vragal barz ar prad,

Nemed da buri ar ieod glaz,
Ha da eva dour deuz ar waz.

Ken a zeuaz benn gand ann hent
Eur marc'hek iaouank, hag hen ken !

Hag hen ken ampart ha ken drant !
He zillad a aour hag arc'hant.

Hag ar gazek dal' m'he welaz,
Enn he zao souet a jomaz ;

Ha goustadig a dostaaz,
Hag he fenn d'ar gleud astennaz ;

Hag ar marc'heg he likaouaz,
Hag he vek d'he bek a lakaz ;

Ha goudeze he briataz,
Hag hi 'n em gavaz enn he eaz ;

Ha goude 'n deuz he c'habestret,
Ha goude en deuz he senklet.

II

LA CEINTURE.

II.

J'ai vu dans une prairie une jeune cavale joyeuse.

Elle ne songeait qu'à bien, qu'à s'ébattre dans la prairie,

Qu'à paître l'herbe verte et qu'à s'abreuver au ruisseau.

Mais par le chemin a passé un jeune cavalier si beau!

Si beau, si bien fait et si vif! les habits brillants d'or et d'argent.

Et la cavale, en le voyant, est restée immobile d'étonnement;

Et elle s'est approchée doucement, et elle a allongé le cou à la barrière;

Et le cavalier l'a caressée, et il a approché sa tête de la sienne;

Et puis après il l'a baisée, et elle en a été bien aise;

Et puis après il l'a bridée, et puis après il l'a sanglée.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Après cette cérémonie curieuse, le poëte appelle sur la fiancée la bénédiction de Dieu, de la sainte Vierge, des anges, de tous les aïeux de génération en génération jusqu'au grand-père, aux pieds duquel elle sanglote agenouillée. La fille d'honneur la relève; le breutaer lui met la main dans celle de son fiancé, leur fait échanger leurs anneaux, et se jurer d'être unis sur la terre comme le doigt l'est à la bague, afin de l'être dans le ciel; il récite ensuite à haute voix le *Pater*, l'*Ave*, le *De profundis*. Peu d'instants après, la fiancée paraît sur le seuil de la porte, conduite par le garçon d'honneur, les bras entourés d'autant de galons d'argent qu'elle reçoit de mille livres en dot. Le fiancé vient après avec la fille d'honneur, les parents les suivent; le bazvalan va prendre le cheval du futur, l'amène au bas du perron, et le lui tient par la bride tandis qu'il monte; le breutaer prend la fiancée dans ses bras, et la fait asseoir derrière son mari. Les valets amènent ainsi successivement leur cheval à chacune des personnes de la maison; puis ils ouvrent les barrières, et tout le monde part au galop pour l'église du bourg. Le premier rendu à un terme fixé doit gagner un mouton, le second des rubans.

En certains cantons, quand le recteur quitte l'autel pour se rendre à la sacristie, les époux et les parents l'y suivent; le garçon d'honneur porte au bras un panier couvert d'une serviette blanche. Le prêtre en tire un pain blanc, sur lequel il fait le signe de la croix avec la pointe d'un couteau, en coupe un morceau, le rompt et le partage entre les époux. Ensuite il prend dans le même panier une bouteille de vin, en verse dans un hanap d'argent quelques gouttes au mari, qui boit, et passe le hanap à sa femme.

Au sortir de l'église, les gens de la noce sont salués par cent coups de fusil, et regagnent, au son des bombardes, des biniou et du tambourin, la demeure de la mariée, où les attend le gala. Les chambres sont pavoisées de draps blancs ornés de bouquets et de guirlandes; des tables sans nombre sont dressées au dedans et au dehors. La mariée est placée, au bout de l'une d'elles, sous une niche de verdure et de fleurs; on la prendrait pour une sainte dans ses habits de fête. Au moment de se mettre à table, un vieillard récite le *Benedicite;* chaque service est précédé d'un air de biniou et suivi de danses. Au dessert, les convives ne se lèvent plus, et passent la nuit à table.

On aura remarqué le rôle que joue le poëte populaire dans la cérémonie nuptiale; nous avons vu que les anciens bardes figuraient dans les mariages: c'était sans doute un des attributs de leur caractère sacerdotal; les lois galloises leur donnent une part double dans les présents de noces. Au quatorzième siècle, ils bénissaient encore des unions qui passaient pour légitimes. Daviz ab Gwylim nous apprend qu'il fut marié par son ami le barde Madok Penvraz. Ces usages sont maintenant tombés en désuétude chez les Gallois; la cérémonie principale, la lutte poétique des bardes, y avait encore lieu, il y a cent ans. Au moment où la suite du fiancé arrivait au galop à la demeure de la future, dans l'intention de l'enlever, les gens de la maison se hâtaient de fermer la porte; alors un barde, se détachant du cortége, improvisait un chant auquel répondait un autre barde du logis, qui ne tardait pas à être vaincu, et à voir le seuil de la demeure forcé par la puissance des vers de son antagoniste [1].

On chante, aux repas de noces, une chanson très en vogue, que nous avons retenue.

[1] *Cambrian register*, III. p. 59.

SON ANN DAOL.

III.

— O itron Varia Blevin !
Deuz ann noz ha deuz ar mintin,
Ha deuz ar mintin pa zavann,
Chiminal ma dous a welann ;

Moged chiminal ma dous koant
A ra d'i-me kalzig a boan.
Red eo d'in mont beteg he zi.
Evit komz eur wech c'hoaz out-hi. —

Loizaig Alan a gane
'Vont gand he saoud, ar mintin-ze ;
'Vont gand he saoud d'ar park neve,
Loizaig Alan gane-ge.

Tronset gant-hi hi joblinen :
Glaz hi lagad, hi bleo melen,
Hi chod ru evel bleun skao-grac'h ;
He garanted a zistol rac'h.

War ar bazen e oa pignet
Da zigor ar gleud d'he loened,
Pa welaz Piarik, he mignon,
'Tont gand ann hent trezeg ann traon.

PIARIK.

Ma dousik koant, pa eann d'ho ti
'Vit ho koulenn da zimizi,
Roet-hu d'in-me eur respont vad,
'Vel reaz gwechall ho mamm d'ho tad.

III

LA CHANSON DE TABLE.

III.

— O Notre-Dame de Plévin ! le soir et le matin, et le matin quand je me lève, je vois la cheminée de ma douce ;

Je vois s'élever la fumée de la cheminée de ma douce belle qui me fait bien du chagrin. Il faut que j'aille jusque chez elle pour lui parler encore une fois. —

Loïzaïk Alan chantait en conduisant ses vaches, ce matin-là ; en menant ses vaches au champ neuf, Loïzaïk Alan chantait gaiement.

Elle avait relevé sa coiffe blanche : son œil est bleu, ses cheveux blonds, sa joue rose comme la fleur de l'érable ; elle dédaigne tous ses galants.

Elle était montée sur l'échalier pour ouvrir la barrière à ses bêtes, quand elle vit Piarik, son amoureux, qui cheminait dans la vallée.

PIARIK.

Ma douce belle, j'allais chez vous pour vous demander en mariage ; faites-moi une réponse favorable, comme celle que fit autrefois votre mère à votre père.

LOIZAIK.

Respont a rinn d'hoc'h den iaouank,
Pa c'houlet ker soubl ha ker koant;
Ne fell d'in laret gaou e-bed,
A-benn diriou eo ma eured.

Tro ma c'her-ma, war ann dachen,
A zo gan-in mecherourien
Oc'h ober soliou, skabellou,
Da rei d'am zud a-benn diriou;

A-benn diriou eo ma eured;
Re ziveed em hoc'h digouet,
Hag unan all en deuz hadet
Em liorz bleun ar garanted.

PIARIK.

Gan-in-me, hadet e oa bet,
Ha c'hui hoc'h euz hen displantet;
Ha setu hen breman sec'het,
Hogen ma c'halon ne ma ket;

Ho karout a rann koulskoude,
Enn hoc'h e sonjann noz ha de,
Ho alan, dre doull ann alc'houe,
A zeu d'am dihun em gwele.

Hanter kant nozvez em onn bet,
Toullig ho tour, ne ouiec'h ket,
Ar glao, ann avel o m' filat,
Ken vere dour deuz ma dillad.

Tri re voutou em euz uzet
Va dous, oc'h ho taramp redet;
Chetu me gand ar pevare,
C'hoaz n'ouzonn ket ma digare.

LOIZAIK.

Je vous ferai une réponse, jeune homme, puisque vous me la demandez d'une manière si polie et si gentille; je ne veux point vous mentir du tout : c'est jeudi le jour de mes noces.

J'ai au village, sur l'esplanade, des ouvriers qui font des tables et des escabeaux pour donner aux gens de la noce jeudi prochain ;

Jeudi est le jour de mes noces ; vous êtes arrivé trop tard ; un autre a semé dans mon courtil la fleur d'amour.

PIARIK.

C'est moi qui l'y avais semée, et vous l'en avez arrachée, et maintenant elle est flétrie ; mais mon cœur ne l'est pas.

Je vous aime pourtant toujours ; nuit et jour je ne pense qu'à vous ; votre haleine, par le trou de la serrure, vient me réveiller quand je dors.

J'ai passé cinquante nuits à votre porte, et vous n'en saviez rien, tellement battu de la pluie et du vent, que l'eau dégouttait de mes habits.

J'ai usé trois paires de souliers, ma douce, à vous faire la cour ; voici la quatrième, et je n'ai point encore votre dernier mot.

LOIZAIK.

Mar gout ho tigare fell d'hoc'h,
Chilhouet mad, m'he laro d'hoc'h :
Teir gwenojen a gas d'ho ti ;
Kemert unan hep tistroi mui —

Ha Piarik da zistroi endro
Ker kabluz evel ar maro :
— Bezou amboa sonj da galhouet,
Ha padal kelvez am euz bet. —

LOIZAIK.

Si vous voulez avoir mon dernier mot, écoutez-moi bien, le voici : trois sentiers conduisent chez vous, prenez-en un et ne revenez plus. —

Et Piarik de s'en revenir aussi triste que la mort :
— Je voulais cueillir du bouleau, et n'ai eu que du coudrier.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Dans quelques cantons de Cornouaille, si une jeune fille agrée le jeune homme qui lui fait la cour, elle lui offre une branche de bouleau; si elle le refuse, un rameau de coudrier. Le même usage existe en Galles [1].

Autrefois le coudrier était le symbole de la défaite par l'épée [2].

Le jour de la noce, à minuit, on déshabille la mariée devant tout le monde et on la couche; son mari se place auprès d'elle; on leur sert une soupe au lait, des noix et des gâteaux, et quelquefois on remplit le lit nuptial de petits enfants, doux anges qui doivent voiler leurs amours.

Pendant cette chaste et naïve cérémonie, biniou et bombardes jouent l'air de *la soupe au lait*, dont les jeunes gens et les jeunes filles chantent les paroles; elles n'ont rien de remarquable, et sont d'ailleurs en partie citées dans une ballade qu'on a pu lire plus haut [3].

1 Owen, *Welsh Dict.*, t. I, p. 153.)

2 *V.* t, I de ce recueil, p. 23 et 82. Son nom (kolvez) signifie *arbre de la perte*, (de *kol*, perte, corrompu en *kel* chez les Bretons) et de *gwez* arbre, en construction *wez* ou *vez*.

3 T. I, p. 393.

LE JOUR DES PAUVRES.

ARGUMENT.

Le lendemain de la noce est le jour des pauvres : il en arrive par centaines, la cour et l'aire en sont remplies. Ils se sont revêtus non pas de leurs beaux habits, mais de leurs haillons les plus blancs. Ils mangent les restes du festin de la veille ; la nouvelle mariée, la jupe retroussée, sert elle-même les femmes, et son mari les hommes. Au second service, celui-ci offre le bras à la mendiante la plus respectable, la jeune femme donne le sien au mendiant le plus considéré de l'assemblée, et ils vont danser avec eux.

Il faut voir de quel air se trémoussent ces pauvres gens : les uns sont nu-pieds, les merveilleux portent des sabots ; il y en a nu-tête, d'autres ont des chapeaux tellement percés, que leurs cheveux s'échappent par les crevasses ; tous les haillons volent au vent ; mainte ouverture trahit la misère, mais laisse voir battre le cœur ; les pieds s'agitent dans la fange, mais l'âme est dans le ciel. On commence en général par une ronde en l'honneur de l'épousée.

Le pauvre aveugle Iann-ar-Gwenn ne manque jamais de dire, dans ces circonstances, un morceau qu'il a composé pour sa maîtresse, maintenant sa femme, il y a bien longtemps ; cette pièce, moyennant de légers changements, se trouve convenir à merveille à la mariée, et obtient toujours un grand succès. En voici quelques strophes qu'il nous a apprises lui-même.

IV

SON ANN DUD PAOUR.

(Ies Treger.)

IV.

Ni neuz choazet eur vestrez ne garomp nemet hi,
Ne gemeromp plijadur nemet pa 'z omp gant-hi,
O komzout enn he-c'hichen, hon dudi hag hor c'hoant,
Hounez ez eo hon holl zonj, nemet dei n'hon euz c'hoant.

Hor mestrezig a zo brao, ha leun a vadelez,
Ar vraovan krouadurez a zo enn he farrez,
Hag enn tu-hont ma eo koant, ez eo ive mignon,
Ha dre ze eo deut a-benn da c'honid hor c'halon ;

He zreid a zo feul ha skan, hag he c'horf ker galant!
He daoulagad 'vel glizin, he zremm ken dreo ken drant!
Pa zomp muian hirvoudet, siouaz, pe chomet klaon,
Dal' m'he c'hlevomp o komzout, 'teu joa enn hor c'halon.

IV

CHANT DES PAUVRES.

(Dialecte de Tréguier.)

IV.

Nous avons choisi une maîtresse, nous n'aimons qu'elle; nous ne trouvons de plaisir que quand nous sommes avec elle; parler près d'elle est notre bonheur et notre désir; en elle est toute notre pensée, nous ne nous soucions que d'elle.

Notre maîtresse est belle et pleine de bonté; c'est la plus belle créature qu'il y ait en sa paroisse; et comme elle est jolie, elle est aimable aussi, et c'est par là qu'elle est venue à bout de gagner notre cœur;

Ses pieds sont vifs et légers, sa personne si charmante! ses yeux comme deux gouttes de rosée, sa physionomie si gaie, si éveillée! Quand nous sommes tristes et chagrins, hélas! ou malades, aussitôt que nous entendons sa voix, la joie naît dans nos cœurs.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Au moment de quitter les époux, les pauvres leur souhaitent toute sorte de prospérités, toute sorte de grâces de Dieu, autant d'enfants qu'il y a de grillons dans le foyer de la cheminée, d'années que les patriarches, et le paradis après leur mort; puis ils récitent en commun les prières pour les trépassés de la famille, qu'on n'oublie jamais dans les fêtes, et ils sortent de la maison en continuant de prier. Le murmure monotone de leurs voix se fait entendre encore quelque temps au dehors, à mesure qu'ils s'éloignent, et meurt insensiblement dans les bois, tandis que les époux, dont ils ont sanctifié l'union par leur présence, commencent une vie nouvelle sous les auspices de la Foi et de la Charité.

LA FÊTE DE L'ARMOIRE.

ARGUMENT.

Les cérémonies des noces sont à peu près les mêmes en Tréguier qu'en Cornouaille. Les mœurs sont plus graves en Léon; ici, le jour le plus gai des noces est le troisième, où l'on porte chez le mari l'armoire de la jeune femme. Cette armoire est en noyer; elle est luisante à s'y mirer; les ferrures sont de cuivre et brillent comme de l'or; quatre bouquets en relèvent les quatre coins. Elle est portée sur une charrette traînée par des chevaux dont la crinière est tressée et ornée de rubans.

Mais lorsque les parents de la mariée veulent faire entrer le meuble dans la demeure du mari, les gens de la maison le repoussent, et une longue lutte s'établit entre eux. Enfin on se raccommode; la maîtresse du logis couvre l'armoire d'une nappe blanche, y pose deux piles de crêpes, un broc de vin et un hanap d'argent. Le plus vénérable des parents du mari remplit la coupe, la présente au plus âgé des parents de l'épousée, puis l'invite à manger; l'autre trempe ses lèvres dans la coupe, et la lui repasse, en lui offrant pareillement des crêpes. Chacun des parents des deux côtés les imite; et l'armoire est placée, au milieu des bravos, dans le lieu le plus apparent de la demeure.

On chante peu en Léon; la fête de l'armoire souffre cependant exception. Il y a une chanson que nous avons entendu chanter au banquet qui suit la cérémonie que nous venons de décrire : c'est un dialogue entre une veuve et un jeune homme qui vient la demander en mariage.

V

SON FEST ANN ARVEL.

(Ies Leon.)

V.

ANN DEN IAOUANK.

Selaouit, va dous intanvez,
Deuet-ounn d'ho ti d'ober al lez ;
Breman digouezet ann amzer
Da zilezel pe da ober.

ANN INTANVEZ.

Er bloavez-ma na zemezinn,
Na biken va c'hanv na dorrinn ;
D'ar govent eo red d'in monet
Leac'h ounn gand Doue gortozet.

ANN DEN IAOUANK.

D'ar govent c'houi na eot ket,
D'am c'her-man ne lavarann ket ;
Ar rozen hag al louzou fin
Zo mad da lakat er jardin.

ANN INTANVEZ.

Ar rozen zo mad d'ar jardin,
D'ar vered ar wezen ivin ;
Dibabet am euz da bried
Ann c'hini neuz krouet ar bed.

V

CHANT DE LA FÊTE DE L'ARMOIRE.

(Dialecte de Léon.)

V.

LE JEUNE HOMME.

Ecoutez, ma douce veuve, je viens vous faire ma cour ; voici le temps de prendre un parti.

LA VEUVE.

Pour cette année, je ne me marierai point, ni ne romperai jamais mon deuil ; il faut que je parte pour le cloître où Dieu m'attend.

LE JEUNE HOMME.

Pour le cloître, vous ne partirez point, en vérité ; mais pour mon village, je ne dis pas ; la rose et les fines herbes sont nées pour les jardins.

LA VEUVE.

La rose est née pour le jardin et l'if pour le cimetière ; j'ai choisi pour époux celui qui a créé le monde.

ANN DEN IAOUANK.

Dalit, dalit, va dousik koant;
Dalit va gwalennig arc'hant;
Likit-hi war ho tourn breman,
Pe m'he lakai d'e-hoc'h va unan.

ANN INTANVEZ.

Biken gwalen na gemerinn,
Na biken d'am biz na lakinn,
Nemed gwalen diouz dorn Doue
Pehini en deuz bet va fe.

ANN DEN IAOUANK.

C'hoant hoc'h euz eta d'am lakat,
D'am lakat da vervel timad?

ANN INTANVEZ.

Den iaouank, me ho tigollo
Diouz ar bred gollit war va zro;

Diouz ar bred hoc'h euz-hu kollet,
O c'hedal gwalen ann eured;
Me bedo Doue deiz ha noz.
Ma em givimp er Baradoz.

LE JEUNE HOMME.

Tenez, tenez, ma douce belle, tenez mon anneau d'argent; passez-le à votre doigt, ou je vous l'y passerai moi-même.

LA VEUVE.

A mon doigt, jamais je ne passerai d'autre anneau que celui de Dieu qui a reçu ma foi.

LE JEUNE HOMME.

Vous voulez donc, vous voulez donc me faire mourir ?

LA VEUVE.

Jeune homme, je vous tiendrai compte du temps que vous perdez à me faire la cour ;

Du temps que vous avez perdu dans l'espoir de l'anneau des noces :
Je prierai Dieu, nuit et jour, pour que nous nous trouvions réunis dans le paradis.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Pourquoi cette veuve? Aurait-on voulu faire songer à la nouvelle mariée qu'elle pourra bien un jour porter le mantelet noir et la coiffe passée au safran? A-t-on eu l'idée d'inspirer aux époux de graves et saintes réflexions au moment où ils entrent en ménage; de leur montrer que la vie de l'homme, comme l'a dit un bazvalan, « est toujours entremêlée de joies et de peines; « que le mariage est un vaisseau qui vogue, exposé à toutes sortes « de tempêtes, bien qu'au sortir du port la mer soit calme et « belle? » N'est-ce pas une scène perdue des anciens jeux poétiques des noces, la suite de ceux qui se jouent ailleurs le matin du premier jour? Nous sommes porté à le croire; et c'est pourquoi nous avons inséré cette pièce dans notre recueil, quelque peu remarquable qu'elle soit, et quoique nous n'en possédions plus sans doute qu'un fragment.

LA FÊTE DE JUIN.

ARGUMENT.

La fête du mois de juin est une des fêtes les plus anciennes de la Bretagne; malheureusement elle ne se célèbre plus guère que dans quelques cantons du pays de Vannes et dans quelques hameaux des montagnes de la Cornouaille, où chaque année elle renaît avec les feuilles.

C'est près d'un dolmen que l'on se réunit et qu'on danse. Evidemment elle a une origine druidique, et doit être un débris des cérémonies religieuses qui se célébraient, chez les anciens Bretons, au solstice d'été.

Des vieillards nous ont appris que, de leur temps, on n'était admis à la fête qu'à l'âge de seize ans; une fois marié, on perdait le droit d'y assister.

Les garçons avaient coutume de porter à leurs chapeaux des épis verts, et les jeunes filles, dans leur sein, des bouquets de fleurs de lin, qu'elles déposaient, en arrivant, sur la pierre du dolmen. Ces bouquets y restaient des semaines entières aussi frais, dit-on, que le matin où ils avaient été cueillis si les amants étaient fidèles, mais se flétrissaient dès l'instant où ils cessaient de l'être.

On se souvient que les monuments druidiques servaient de moyen d'épreuve, et qu'on les appelle « pierres de la vérité. » Un concile tenu à Nantes, en 658, défend d'y déposer aucune offrande, et ordonne aux évêques de les détruire de fond en comble [1].

[1] Lapides quos in ruinosis locis et silvestribus dæmonum ludificationibus decepti venerantur ubi et « vota vovent et deferunt, » funditus effodiantur. (Concil. Nannet., ap. D. Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, t. I, col. 229.)

La fête de juin a lieu chaque samedi de ce mois, à quatre heures de l'après-midi.

En arrivant au lieu de la réunion, on voit circuler dans la foule un jeune homme plus beau, plus grand, plus endimanché que les autres, qui porte un nœud de rubans bleu, vert et blanc à la boutonnière : c'est le patron de la fête; les couleurs de ses rubans, chose très-remarquable, étaient celles des druides, des bardes et des augures, pour lesquels elles étaient [1], comme dans la pièce qu'on va lire, l'emblème de la paix, de la sincérité et de la candeur.

Celui qui présidait la fête précédente a transmis son titre et sa charge au patron de la fête nouvelle, en lui accrochant par surprise, à la boutonnière, le nœud de rubans qu'il portait. Le nouveau patron se procurera de la même manière un successeur. En attendant, il choisit une commère, au doigt de laquelle il passe une bague d'argent; puis ils ouvrent tous deux la danse, aux applaudissements de la foule.

Les paysans ont conservé un vague mais précieux souvenir de l'origine druidique de cette fête :

« J'ai entendu les anciens raconter, me disait un cultivateur des
« environs de la Feuillée, qu'autrefois, avant de venir danser,
« garçons et jeunes filles se réunissaient dans l'église de la
« paroisse, et qu'on y chantait vêpres. Les vêpres finies, on se
« rendait processionnellement, clergé en tête, au lieu convenu.
« Mais alors ce n'était pas comme aujourd'hui : le patron de la
« fête ne se contentait pas de porter des rubans bleus, verts et
« blancs à la boutonnière, il était habillé de ces couleurs de la
« tête aux pieds; au lieu de notre costume brun des montagnes,
« il prenait, comme dans la plaine, la veste bleue et la braie blan-
« che, avec la guêtre verte de certains cantons. Ce qu'il y a de plus
« singulier, c'est que les prêtres portaient les mêmes couleurs;
« on va même jusqu'à prétendre que le recteur ouvrait la danse,
« et que le curé (le vicaire) jouait de la musique : il est vrai qu'il
« en jouait, dit-on, sur un instrument d'ivoire, ayant des cordes
« d'or; mais je ne puis croire cela, car jamais aucun curé n'a
« fait le métier de sonneur (de ménétrier), excepté dans les
« contes. »

[1] William Owen's, *bardism.*, p. 37, 39, 42.

Je cite ces paroles vraiment curieuses, parce que la vérité s'y trahit sous l'expression naïve et la tournure bizarre des idées. Le druide menait donc autrefois les danses de la fête au son de la harpe du barde. Elles n'offrent plus rien de particulier aujourd'hui que la ronde finale autour du dolmen ; les paroles et l'air se sont conservés. C'est une églogue, un débat amoureux entre le patron et la patronne de la dernière fête, qu'interrompt tout à coup gaiement le patron de la fête nouvelle.

VI

SON FEST MIZ EVEN.

(Ies Kerne.)

ANN TAD-PAERON KOZ.

De-mad d'hoc'h, komerez koant, de-mad d'hoc'h a larann ;
Gand kalzig a garantez onn deut hirio aman.

AR VAMM-BAERON.

Na vennet ked, den iaouang, em onn dimezet d'hoc'h,
Evid eur walen argand am euz bet digen-hoc'h,

Dalet ho kwalen argant ha gen-hoc'h kaset-hi,
N'em euz mui a garantez na 'vid hoc'h na 'vit hi.

Bez' em euz bet ann amzer a zo d'in tremenet,
Neb a vousc'hoarze d'in-me me he gare meurbed.

Hogen deut eo ann amzer rendaela ouz-in,
C'hoarzo d'in neb a garo, evid-on na c'hoarzinn.

ANN TAD-PAERON KOZ.

Gwech-all, pe oann den iaouank, me zouge teir zeien,
Unan wer hag unan c'hlaz hag eben a oa gwenn.

Ann hini wer a zougenn 'nn inor d'am c'homerez,
Oc'h he c'harout em c'halon, hag e peb gwirionez.

Ann hini wenn a zougenn, rag heol ha goulou de,
E verk d'ar c'hlan-garantez oa etre hi ha me.

VI

CHANT DE LA FÊTE DE JUIN.

(Dialecte de Cornouaille..)

L'ANCIEN PATRON.

Bonjour à vous, ma belle commère, bonjour à vous ; c'est un amour sincère qui m'amène ici.

L'ANCIENNE PATRONNE.

Ne pensez pas, jeune homme, que je sois votre fiancée, pour une bague d'argent que j'ai reçue de vous.

Reprenez votre bague d'argent et emportez-là ; je n'ai plus d'amour ni pour vous ni pour elle.

Il a été un temps, mais ce temps est passé pour moi, où, pour un sourire, je donnais mon cœur.

Mais voilà que le temps me vient chercher querelle, me sourira qui voudra, je ne rirai plus.

L'ANCIEN PATRON.

Autrefois, quand j'étais jeune homme, je portais trois rubans, un vert, un bleu, et un troisième, qui était blanc.

Le vert, je le portais en l'honneur de ma commère ; car je l'aimais dans mon cœur, et bien sincèrement.

Le blanc, je le portais à la face du soleil et de l'aurore, en signe de l'amour pur qui était entre elle et moi.

Ann hini c'hlaz a zougenn da gaout peuc'h ataou ;
Ha pa zellann diout-hi tennann huanadennaou.

Dilezet em onn, siouaz ! siouaz ! breman gant-hi,
'Vel gand ar goulmik skanbenn e ma ar c'hoz kouldri.

ANN TAD-PAERON-ALL D'AR VAMM BAERON-ALL.

Erru ann amzer neve endro gand miz even,
Hag e teu ann dud iaouank da vale 'peb tachen.

Ar bleuniou barz ar prajou hirio zo digoret,
Kalounou ann dud iaouang ive' peb korn ar bed.

Setu ar bleun er spern-gwenn, ha gant-han c'houez ker mad,
Hag al labouzed bihan a zeu d'en em barat.

Deut-hu gan-in, dousik-koant, da vale d'ar c'hoajou,
Ni a glevo ann avel kreno 'touez ann deliou,

Hag ann dour oc'h hiboudo etouez ar veinigo,
Hag ann holl eined ker kaer beg ar gwe o kano :

Peb hini enn he zonik, peb hini-enn he don :
A rei frealz d'hor spered, levenez d'hor c'halon.

Le bleu, je le portais, car je voulais toujours vivre en paix avec elle ; et, quand je le regarde, je pousse des soupirs.

Hélas ! hélas ! je suis abandonné maintenant par elle, comme le vieux colombier par la petite colombe volage.

LE NOUVEAU PATRON A LA NOUVELLE PATRONNE.

Voici le temps nouveau de retour avec le mois de juin, le temps où les jeunes garçons et les jeunes filles s'en vont partout se promener ensemble.

Les fleurs se sont ouvertes aujourd'hui dans les prés, et les cœurs des jeunes gens aussi, en tous les coins du monde.

Voici que les aubépines fleurissent et répandent une agréable odeur, et que les petits oiseaux s'accouplent.

Venez avez moi, douce belle, vous promener dans les bois ; nous entendrons le vent frémir dans les feuilles,

Et l'eau du ruisseau murmurer entre les petits cailloux, et es oiseaux chanter gaiement à la cime des arbres ;

Chanter chacun sa chansonnette, chacun à sa manière ; ils charmeront notre esprit et réjouiront notre cœur.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Au coucher du soleil, les jeunes filles et les garçons reviennent par les bois et les prés, en se tenant par le petit doigt, selon une antique coutume, et l'on répète en chœur les dernières strophes de la chanson.

Il semble qu'à ce moment l'odeur des aubépines qui bordent la route est plus suave, le frémissement du vent dans le feuillage plus doux, le bruissement du ruisseau du bois plus harmonieux, et le chant des oiseaux plus gai.

L'AIRE NEUVE.

ARGUMENT.

L'aire neuve est par excellence la fête de l'agriculture. Lorsque la surface de l'aire n'est plus unie, et que les cailloux et les crevasses défendent au rouleau qui doit y recueillir le blé de glisser aisément, le laboureur fait publier une aire neuve. La veille du jour indiqué, quelques heures avant minuit, on voit des charrettes, chargées de terre glaise et de barriques d'eau, se diriger en silence vers son habitation, et chercher derrière les arbres une position telle, qu'elles puissent, au coup de minuit, s'élancer dans l'aire, et gagner des rubans qui sont destinés aux premiers rendus.

Dès que l'aurore se lève, chaque cultivateur vient, à tour de rôle, déposer sur l'aire la terre dont sa charrette est pleine ; puis on y verse de l'eau, et l'on fait galoper en cercle, parmi le mortier que produit ce mélange, des chevaux dont les crins sont ornés de rubans aux couleurs éclatantes. Il est des cantons où l'on dresse une table au centre de l'aire; sur cette table on place un fauteuil; on enlève la plus belle jeune fille de l'assemblée; on l'y fait asseoir, et on ne la délivre que sur la promesse de quelque gracieuse rançon.

Huit jours après, quand l'aire, suffisamment foulée par les pieds des chevaux, est séchée, on y danse pour l'aplanir, et la fête recommence. Quelquefois des jeunes filles, portant sur la tête des vases remplis de lait ou de fleurs, ouvrent ces danses par une ronde ; puis le biniou sonne, la bombarde y mène ses notes plus sonores, et les chaînes des danseurs ne tardent pas à se mouvoir. Ces chaînes s'allongent insensiblement, se déploient, se croisent au gré des instruments, s'enlacent, se replient sur elles-mêmes, se fuient, reviennent, se fuient encore, se déroulent et s'élancent avec une mesure parfaite.

Vers le soir, on se rend, au son de la musique, dans le verger

voisin, pour assister aux luttes. Le fils aîné du paysan qui donne l'aire neuve marche en tête en élevant triomphalement une croix que domine un chapeau neuf orné de velours, de brillants et de chenille, et d'où flottent au vent des rubans et des ceintures de laine de mille couleurs : ce sont les prix ; souvent on y ajoute un mouton. La croix est plantée au milieu du verger, le mouton est couché à ses pieds ; on forme une enceinte au moyen de pieux et de cordes ; les juges du combat s'y placent ; la foule reste à l'extérieur. Si quelques personnes osent franchir l'enceinte, le fouet d'un jeune garçon, aux yeux bandés, comme la Justice, lequel est chargé de faire la police, ou la poêle noire qu'il promène circulairement avec l'impartialité d'un aveugle, les force vite à reculer.

Un premier champion se présente : il a les cheveux noués sur le derrière de la tête, un simple caleçon et les pieds nus. Les enfants de douze à quinze ans luttent d'abord, puis les jeunes gens, et enfin les hommes. Le lutteur, en entrant en lice, s'empare de l'un des prix, fait le tour de l'enceinte en le tenant élevé, et si personne ne se présente pour le lui disputer, il lui appartient. Mais on ne tarde pas à répondre au défi : les lutteurs s'approchent ; ils commencent par se frapper dans la main en preuve de bonne amitié ; ils s'adressent quelques mots à voix basse, font le signe de la croix, puis ils se saisissent mutuellement, ils se pressent, ils s'épient, ils essayent de se donner le croc-en-jambe, ils s'enlacent parfois et tombent ensemble : mais pour qu'il y ait victoire proclamée, il faut que l'un des deux champions renverse l'autre sur le dos. Alors un des juges s'élance, prend le vainqueur dans ses bras, et le montre à la foule qui le salue de ses bravos. On a vu, dans ces moments de triomphe, des mères franchir l'enceinte des luttes et offrir elles-mêmes leurs fils aux applaudissements du peuple.

Les lutteurs de Bretagne ont toujours été célèbres ; Scaliger appelle les Bretons « une race intrépide, habile dans l'art de la palestre grecque. » Ils étaient autrefois entretenus aux frais de l'Etat ; le connétable de Richemont, duc de Bretagne, en menait à sa suite lors de son voyage à Tours, et les fit jouter devant la cour de Charles VII.

A l'entrevue du camp du drap-d'or, il y eut aussi des luttes où les Anglais furent vainqueurs des lutteurs français ; mais ils n'au-

raient pas été de force, disent les historiens, à le disputer aux Bretons. Les seigneurs avaient aussi leurs lutteurs, qu'ils faisaient jouter les uns contre les autres dans les grandes cérémonies.

Les luttes terminées, on revient danser, et l'on ne se retire qu'au coucher du soleil.

Il est rare que l'aire neuve ne fournisse pas aux poëtes bretons le sujet d'une chanson nouvelle; nous en avons vu un exemple dans la ballade du marquis de Guérand. Nous allons en donner une autre, mais d'une nature différente; elle se chante en haute Cornouaille.

VII

SON LEUR-NEVEZ.

(Ies Kerne huel.)

Ma zud oa oet d'al leur-neve;
Ha me d'ho heul d'ar fest ive!

D'al leur-ne oant oet d'ar maner,
Fe vie bet gan-in chom er ger!

Potred eno na vanke ket,
Na merc'hed koant, — ho! — ken-neubed;

Dridal a ree ma c'halon
O kleout ar zonerien son.

Pa weliz eur plac'h o tansal,
Ken drant evel eunn durzunal;

He daoulagad evel glizin
War ar bleun spern-gwenn, da vintin,

Hag he ker glaz evel bleun-lin;
He dent ker kaer evel mein-fin;

He neuz ken drant ha ker laouen:
Hag bi mont da zellet ouz-en,

Ha me mont da zellet out-hi,
Ha me mont goude d'hi fedi,

D'hi fedi 'vid eur jabadaou,
Ha ni war ann dachen hon daou!

Trema oamp gand ann abaden,
Me waske war hi dornik gwenn;

VII

CHANSON D'AIRE NEUVE.

(Dialecte de haute Cornouaille.)

Les miens étaient allés à l'aire neuve; et moi d'aller aussi avec eux, à la fête!

Ils étaient allés à une aire neuve, au manoir; ce n'est pas moi qui serais resté à la maison!

Les jeunes garçons n'y manquaient point, croyez-le, ni les jolies filles non plus.

Mon cœur bondissait d'entendre les sonneurs sonner.

Alors je vis danser une jeune fille. Elle était aussi éveillée qu'une tourterelle;

Ses yeux brillaient comme des gouttes de rosée sur une fleur d'épine blanche, à l'aurore,

Et ils étaient bleus comme la fleur du lin; ses dents aussi belles que des pierres fines;

Son air vif et joyeux; et elle de me regarder,

Et moi de la regarder, et moi d'aller, un peu après, l'inviter,

L'inviter pour un jabadao, et nous voilà en danse!

Comme nous dansions, je pressai sa petite main blanche;

Hag hi c'hoarzin, c'hoarzin ken douz,
Hag eunn el deuz ar baradouz ;

Ha me mont da c'hoarzin out-hi ;
Ha ne garann mul nemet-hi.

Me ielo d'hi gwelet, henoaz,
Eur voulouz gan-in, hag eur groaz.

Eur voulouzen du hag he c'hroaz,
Prenet e foar Sant-Nikolaz,

Sant-Nikolaz, hor patron braz,
A vo brao ar hi gougik noaz ;

Hag ouspenn, eur walen argant
Da vouta war hi bezik koant,

Da lakat war -n-han da vijou,
Ma zonjo d'i-me wechigou.

O tont endro a dî ma dous,
Digouet gan-e 'r c'hemener kouz ;

'R c'hemener kouz em euz kavet,
Hag ar zon-man en deuz savet.

Et elle de sourire, de sourire aussi doucement qu'un ange du paradis ;

Et moi de lui sourire ; et je n'aime plus qu'elle.

J'irai la voir, ce soir, et lui porterai un velours et une croix,

Un velours noir avec sa croix, que j'ai achetés à la foire de Saint-Nicolas,

De Saint-Nicolas, notre grand patron ; cela fera bien sur son petit cou nu ;

Et de plus je lui porterai une bague d'argent pour mettre à son joli petit doigt,

Pour passer à son doigt, afin qu'elle pense à moi quelquefois.

En m'en revenant de chez ma douce, le vieux tailleur m'a rencontré ;

J'ai rencontré le vieux tailleur, et il a fait cette chanson.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le bienheureux saint Nicolas, patron des enfants dans toute la France, l'est en Bretagne des amoureux : ceux-ci lui font mille neuvaines pour qu'il les exauce; ils lui enfoncent aussi, par dévotion, des épingles sans nombre dans les pieds, et ils ont l'habitude d'en remplir sa fontaine.

Le bon saint n'accepterait d'eux aucun présent plus considérable, car il sait, disent de vieilles rimes bretonnes, « que leur bourse « est aussi vide d'argent que leur cœur plein d'amour. » D'ailleurs, leur épingle a bien quelque valeur : sans elle, comme le remarque naïvement un poëte populaire, le jeune homme ne peut souvent fumer sa pipe, le seul bien qu'il ait en ce monde; et, quant à la jeune fille, l'épingle qu'elle offre ferme sa collerette.

La chanson qu'on vient de lire est une satire, quoiqu'elle n'ait pas l'air d'en être une; mais les traits malicieux du vieux tailleur sont trop légers pour avoir pu faire de profondes blessures.

LA FÊTE DES PATRES.

ARGUMENT.

Comme l'âge mûr et la jeunesse, l'enfance a sa fête en Bretagne ; elle secélèbre à la fin de l'automne, et se nomme la *Fête des Pâtres.*

Les parents amènent leurs enfants des deux sexes, de neuf à douze ans, au lieu du rendez-vous, qui est, en général, la lande la plus vaste de la paroisse, celle où les petits pâtres mènent d'ordinaire leurs troupeaux. Chacun porte avec soi du beurre, des vases de lait, des fruits, des crêpes, des gâteaux, tout ce qui peut flatter davantage le goût des enfants; on étend une nappe blanche sur la bruyère, et on leur sert une belle collation. A la fin du repas, quelque vieillard leur chante une chanson morale fort connue, appelée la *Leçon des Enfants;* puis ils dansent jusqu'au coucher du soleil sous les yeux de leurs parents, avec lesquels ils reviennent alors en répétant eux-mêmes un autre vieux chant intitulé le *Alikè*, ou l'*Appel des Pâtres.* La première chanson est tellement répandue, que les nourrices des châteaux, même dans la partie de la Bretagne où l'on parle français, apprennent aux enfants à dire, après leurs prières, quelques-uns des enseignements qu'elle contient. La voici ; je le fais suivre du *Alikè :* mais l'écho des monagnes leur manque à tous les deux.

VIII

KENTEL AR VUGALE.

(Ies Kerne.)

I.

Didostait ama, bugale,
Da glevet eur gentel neve
A zo bet savet evid hoc'h :
Kemeret poan d'he ziski bloc'h.

Pa zihunet enn ho kwele,
Roet ho kalon da Zoue,
Gret sin-ar-groaz, leret goude
Gant fe, ha spi ha karante :

Leret : « Me ra d'hoc'h ma Doue,
« Ma c'halon, ma c'horf, ma ene :
« Gret ma vinn den mad, ma Doue,
« Pe mervel kent ma teui ann de. »

Benedicite, kent ar pred,
Ha grasoù, goude, leveret;
Marteze ne po boed bepred,
Mar ne p-euz sonj deuz ho laret.

Laret a ra ann enigou,
Gludet er c'hoad war ar brankou,
'Vid eur greun ed, 'vid eur prenvik,
Evid eul lomm gliz, eul lommik.

Ha pa eet da warn ho loened,
Kemeret eur wialen red ;
Hag ha-pa eo red ho distroi,
Gand ho kwialen distroit-hi.

VIII

LA LEÇON DES ENFANTS.

(Dialecte de Cornouaille.)

I.

Approchez, mes enfants ; venez entendre un chant nouveau qui a été fait pour vous. Mettez bien votre peine afin de le retenir.

Quand vous vous éveillez dans votre lit, offrez votre cœur au bon Dieu ; faites le signe de la croix, et dites avec foi, espérance et amour :

Dites : « Mon Dieu, je vous donne mon corps, mon cœur et « mon âme : faites que je sois un honnête homme, ou que je « meure avant le temps. »

Le *bénédicité*, avant le repas, et les *grâces*, après, dites-les ; peut-être n'aurez-vous pas toujours à manger, si vous négligez de les réciter.

Ils les récitent bien les petits oiseaux perchés dans les bois sur leurs branches, pour un grain de blé, pour un petit ver, pour une goutte de rosée, une toute petite goutte.

Quand vous allez garder vos troupeaux, prenez une gaule de saule brun ; et quand vient l'heure de les ramener, ramenez-les avec votre gaule.

Ne wall-bedet morse gat-he :
Mar be re kis laret d'ehe :
« Bait-hu ! bait-hu ! loen divergon,
Na laeret ked ieod ar person !

« Boed al louarn, boed ar morvran,
Da gorf-te ne ve morse lan,
Mez mar gellann erru gen-hoc'h
Me werzo ker ma fazou d'hoc'h. »

Pa welet eur vran o nijal,
Sonjet d'ann diaoul ken du ker fall;
Ha pa welet eur goulmig wenn,
Sonjet d'hoc'h el ker mad, ker gwenn.

Sonjet a zell ouz hoc'h Doue
Evel ann heol deuz lein ann ne ;
Sonjet ho laka da vleunia
'Vel ann heol roz-gwe Komana.

Ha pa gomzet oc'h tud ho ti,
Laret : *ma breur*, *ma c'hoar* ; ha *c'hui*.
Komzet ann eil deuz egile
Gand honestiz ha karante.

Enoret, bugale, doujet
Ann noblanz, ann duchentiled ;
Enoret ann dud a iliz,
Komzet out-ho gand honestiz,

Na dremenet na borc'h na ker
Lec'h a vo Jezus, hor Salver,
Heb he adori a galon,
Hag ugent de po a bardon.

Ar zakramant, pa he gefet,
Heuliet-han kammed-ha-kammed :
Gand roue ar zent hag ann ele,
Vijec'h bet e gwir enn de-se.

Ne jurez jamais contre eux : s'ils sont fuyards, dites-leur ceci : « Allez, allez, bêtes méchantes, ne volez pas l'herbe du recteur !

« Pâture à renard, pâture à cormoran, votre ventre n'est jamais plein !

« Ah ! si je peux vous attraper, je vous vendrai chèrement mes pas. »

Quand vous voyez voler un corbeau, pensez que le démon est aussi noir, aussi méchant ; quand vous voyez une petite colombe blanche, pensez que votre ange est aussi doux, aussi blanc.

Pensez que Dieu vous regarde comme le soleil du haut du ciel ; pensez que Dieu vous fait fleurir comme le soleil les roses sauvages de Comana.

Quand vous parlez aux personnes de votre maison, dites : *Mon frère, ma sœur;* dites : *Vous*. Parlez-vous les uns aux autres avec civilité et amitié.

Portez, enfants, honneur et respect à la noblesse et aux gentilshommes ; respectez les gens d'Eglise, repondez-leur bien poliment.

Ne passez par aucun bourg, par aucun village où sera notre Sauveur Jésus, sans entrer dans l'église, pour le prier de tout votre cœur, et vous gagnerez vingt jours d'*indulgences*.

Quand vous rencontrerez le saint sacrement, suivez-le pas à pas : vous aurez été vraiment ce jour-là dans la compagnie du roi des hommes et des anges.

Da c'houel ar zakramant meulet,
Ar re vo fur a vo laket
Da dol't bleuniou kaer dirag hen,
O c'hortoz ma tollint enn nen.

Enn noz, abarz mont da gousket,
Lar ho pedenno a vo red,
Ma teui eunn el gwenn deuz ann ne,
D'ho tiwall ken e teui ann de.

Chétu bugale ann dro-vad
Da vevo e kristenien vad.
Sentet eta diouc'h ma c'hentel,
Ha c'hui rei eur vuhe zantel.

A la Fête-Dieu, ceux qui seront bien sages seront choisis pour jeter des fleurs sur ses pas, en attendant qu'ils en jettent devant lui, au ciel.

Le soir, enfin, avant de vous mettre au lit, vous réciterez vos prières, afin qu'un ange blanc vienne du ciel pour vous garder jusqu'à l'aurore.

Voilà, chers enfants, le vrai moyen de vivre en bons chrétiens. Mettez donc mon chant en pratique, et vous mènerez une sainte vie.

IX

ANN ALIKE.

(Ies Kerne.)

II.

Ha disul vintin pa zaviz mont da gas ma zaoud er mez,
Me gleve va dous o kana hag he anaiz diouc'h' he moez,
Me gleve va dous o kana, kana ge, war er menez,
Ma me mont da zevel eur zon o kana gant-hi ivez.

—Ar c'hentagwech em euz gwelet Mac'haidik-koant, va mestrez.
Oa oc'h ober he fask kenta ebarz iliz ar parrez,
Ekreiz tre barz iliz Fouesnant etouez ar vugale :
D'ar pred-ze e doa daouzek vloaz, ha me daouzek vloaz ive.

Evel ar bleun melen balan, pe 'vel eur rosennik-gwez,
'Vel eur rozen gwez 'touez al lan, oa etre-z-ho, va mestrez :
Tra oann bet gand ann offeren nemet sell't out-hi na renn ;
Seul vui–oc'h-vui out-hi zellenn, seul vui-oc'h-vui plije d'en.

Me 'm euz eur ween e liorz va mamm a zo karget avalou,
Hag eunn dachennik c'hlaz dindan, hag eur voden tro-war-drou :
Pa zeuio va dousik-koantik, va muia-karet d'am zi,
Ni a ielo da zisheolia, va dous ha me, dindan hi.

Ann aval ruan a dapinn, hag eur boked rinn 'vit hi,
Hag eur rozinil a garaun e likinn ivez enn hi,
Eur rozinilik gwall c'hoenvet, abalamour d'am enkrez,
Rag n'em euz ket bet c'hoaz gant-hi eur bouch a wir garantez.

—Tavit gand ho son, va mignon, tavit prim, gand ho komzaou ;
Ann dud o vont d'ann offeren zo enn traon ouz hor selaou.
Eur wech-all pa zeufimp d'al lann, ma vimp hon unan hon daou,
Eur bouchig a wir garantez a roinn-me d'hoc'h ..... eunn, pe (zaou. —

IX

L'APPEL DES PATRES.

(Dialecte de Cornouaille.)

II.

Dimanche matin, en me levant, en allant conduire mes vaches dans les champs, j'entendis ma douce chanter, et je la reconnus à sa voix ; j'entendis ma douce chanter, chanter gaiement sur la montagne, et moi de faire une chanson pour chanter avec elle aussi.

— La première fois que j'ai vu la petite Marguerite, ma gentille amie, elle faisait ses premières pâques, dans l'église de la paroisse, dans l'église de Fouesnant, avec les enfants de son âge : elle avait douze ans alors, et j'avais douze ans aussi.

Comme la fleur jaune du genêt, ou comme une petite églantine, comme une églantine au milieu d'un buisson de lande, ma belle brillait parmi eux ; pendant tout le temps de la messe je ne fis que la regarder ; plus je la regardais, plus elle me plaisait !

J'ai dans le courtil de ma mère un pommier chargé de fruits, à ses pieds un gazon vert et un bosquet à l'entour ; quand viendra ma douce belle, ma plus aimée pour me voir, nous irons, ma douce et moi, nous mettre à l'ombre dessous.

La pomme la plus rouge, je la cueillerai pour elle, et je lui ferai un bouquet où je mettrai un souci, fleur que j'aime ; un souci flétri, car je suis bien affligé, car je n'ai point encore eu d'elle un seul baiser d'amour sincère.

— Taisez-vous, ne chantez plus, mon ami, taisez-vous bien vite ; les gens qui vont à la messe nous écoutent dans la vallée. Une autre fois, quand nous viendrons à la lande, et que nous serons tous deux seuls, un petit baiser d'amour sincère je vous donnerai . . un, ou deux. —

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Ce qui a fait donner à cette chanson le nom d'*Alikè*, c'est qu'avant de la commencer, les petits pâtres, montés sur des arbres, se jettent par trois fois ce mot, d'une montagne à l'autre, en gardant leurs troupeaux. Le garçon prend le premier la parole de la sorte :

Ali ! kè ! ali ! kè ! ali ! kè !
(Avis ! viens ! Avis ! viens ! Avis ! viens !)

Et, ajoutant le nom de la jeune fille qu'il veut appeler, il lui dit :

Lè (Ecoute !)

Si elle ne veut pas l'écouter, elle s'écrie :

N'éann ked-dè. (Je ne vais pas vraiment !)

Si, au contraire, elle consent à l'entendre, elle répond :

Mé ia ! iè. (Je vais ! oui !)

Et aussitôt son jeune compagnon entonne la chanson qu'on vient de lire jusqu'à la dernière strophe, que la petite fille chante seule avec telle variante qui lui plaît.

LE LÉPREUX.

ARGUMENT.

La lèpre parut en Bretagne vers la fin du douzième siècle ; tous ceux qu'elle frappait étaient retranchés de la compagnie des hommes ; on les renfermait dans des villes particulières : ils avaient leurs prêtres, leurs églises, leur cimetière, et formaient au milieu du monde une société à part, dont la douleur était le partage, et l'horreur la sauvegarde. Plus tard, quand le mal devint moins commun, on permit aux malades d'habiter à la porte des villes, d'y faire le commerce de fil et de chanvre et le métier de cordier; mais on leur assigna des demeures à l'écart.

Dès que les premiers symptômes du mal se manifestaient, on se rendait processionnellement chez le lépreux, comme s'il eût été réellement mort.

Un ecclésiastique, en surplis et en étole, lui adressait quelques paroles de consolation, l'exhortait à se résigner à la volonté de Dieu, le dépouillait de ses vêtements pour le revêtir d'une casaque noire, l'aspergeait d'eau bénite, et le conduisait à l'église.

Le chœur était tendu de noir comme pour les enterrements; le prêtre, revêtu d'ornements de même couleur, montait à l'autel; le malade entendait la messe à genoux entre deux tréteaux, couvert du drap mortuaire, à la lueur des cierges funèbres.

Après l'office, le prêtre l'aspergeait de nouveau d'eau bénite, chantait le *Libera*, et le menait à la demeure qu'on lui destinait, qui avait pour meubles un lit, un bahut, une table, une chaise, une cruche, et une petite lampe. On donnait en outre au malade un capuchon, une robe, une housse, un barillet, un

entonnoir, des cliquettes, une ceinture de cuir et une baguette e bouleau.

Arrivé au seuil de la porte, le prêtre, en présence du peuple, l'exhortait encore à la patience, le consolait de nouveau, l'engageait à ne jamais sortir sans avoir son capuchon noir sur la tête et sa croix rouge sur l'épaule ; à n'entrer ni dans les églises, ni dans les maisons particulières, ni dans les tavernes pour acheter du vin; à n'aller ni au moulin ni au four, à ne laver ni ses mains ni ses vêtements dans les fontaines ou dans le courant des ruisseaux, à ne paraître ni aux fêtes, ni aux pardons, ni aux autres assemblées publiques; à ne toucher aux denrées dans les marchés qu'avec le bout de sa baguette et sans parler, à ne répondre que sous le vent, à ne point errer le soir dans les chemins creux, à ne point caresser les enfants..... à ne leur rien offrir..... ; puis il lui jetait sur les pieds une pelletée de terre, le bénissait au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et revenait avec la foule.

Si le malade se mariait et avait des enfants, ils n'étaient point baptisés sur les fonts sacrés, et l'eau qui avait coulé sur leur tête était jetée comme impure; s'il mourait, on l'enterrait dans sa demeure [1].

En Bretagne, on donnait à ces malheureux le nom de kakous, qu'y portent encore aujourd'hui les cordiers et les tonneliers, gens pour lesquels le peuple a conservé une sorte d'aversion et de mépris héréditaires.

Les kakous sont le sujet de plusieurs chansons populaires, toutes antérieures au quinzième siècle, époque où le fléau cessa de régner en Bretagne. M. Prosper Proux m'en a procuré une assez curieuse que je regrette de ne pouvoir publier ici, n'ayant pu en contrôler le texte par aucune version différente de la sienne.

Le sujet de cette pièce est un jeune paysan, si beau, que lorsqu'il passe le dimanche pour aller à la messe, ses cheveux blonds flottants sur ses épaules, on entend plus d'une jolie fille soupirer doucement. Le cœur de l'une d'elles, appelée Marie, est pris; celui du jeune paysan ne tarde pas à répondre à l'amour de Marie; mais,

[1] V. Sauvageau, *Coutumes de Bretagne*, t. II, l. III, c. 98, et Ogée, *Dict. géograph. de Bretagne*, t. I, introduction.

par malheur, elle a la lèpre ; et lorsqu'elle se présente chez le père de son amoureux, et qu'elle dit : « Donnez-moi un siége pour « m'asseoir, et un linge pour m'essuyer le front, car votre fils m'a « promis de me prendre pour femme, » le vieillard assis au coin du feu lui répond d'un ton railleur : « Soit dit sans vous fâcher, la « belle, vous vous abusez : vous n'aurez point mon fils, ni vous, ni « aucune fille de lépreux comme vous ! » Marie sort en pleurant et jure de se venger. En effet, elle se fend un doigt, et avec son sang elle donne la lèpre à quatorze personnes de la famille qui l'a repoussée, et son jeune amoureux en meurt.

La pièce suivante est moins tragique ; elle nous a conservé les touchantes et poétiques doléances d'un pauvre clerc atteint de la lèpre, et qui se voit délaissé par la jeune fille qu'il aime.

X

AR C'HAKOUS.

(Ies Treger.)

ANN DEN IAOUANK.

O krouer env hag ann douar !
Mantret va c'halon gant glac'har,
O kounan enn noz hag enn de
D'am dousik koant, d'am c'harante.

Me zo war va gwele chomet,
Dalchet, sioaz ! gand ar c'hlenved ;
Ma ve va dousik a zeufe,
E berr-amzer am frealzfe.

Evel gand ar werelaouen,
Goude eunn nozvez a anken ;
Mar zeufe ma dous d'am gwelet,
E venn gant hi dizoaniet.

Mar lakafe beg he geno
War bordik skudel va louzo,
Da evan goude p'az affenn,
Gweleet raktal e vizenn.

Ar galon a poa d'in roet,
Va muian karet, da viret,
N'em euz kollet na distroet,
Na laket da uz fall e-bed ;

Ar galon a poa d'in roet,
O va dousik koant, da viret,
Em euz mesket gand va hini ;
Pini da hini, va hini ?

X

LE LÉPREUX.

(Dialecte de Tréguier.)

LE JEUNE HOMME.

Créateur du ciel et de la terre! mon cœur est accablé de douleur; je passe mes jours et mes nuits à songer à ma douce belle, à mon amour.

La maladie, hélas! me tient cloué sur mon lit; si ma douce belle venait, elle me consolerait bientôt.

Comme l'étoile du matin, après une nuit d'angoisse, si ma douce me venait voir, elle me soulagerait.

Si elle touchait du bout des lèvres les bords du vase de ma tisane, en buvant après elle je serais guéri à l'instant.

Le cœur que tu m'avais donné, ô ma bien-aimée, à garder, je ne l'ai perdu, ni distrait, ni mis à mauvais usage;

Le cœur que tu m'avais donné, ô ma douce belle, à garder, je l'ai mêlé avec le mien; quel est le tien? quel est le mien?

AR PLAC'H.

Piou a gomz ouz-in evel-ze,
Ha me ken du hag eur vran e?

ANN DEN IAOUANK.

Pa vec'h ken du hag ar mouar,
Gwenn-kann hoc'h d'ann hini ho kar!

AR PLAC'H.

Den iaouang, eur gaou a lcret!
Va c'halon d'hoc'h, n'em euz roet;
Nem euz ker mui ac'hanoc'h,
Eur c'hakouz a ouzonn-me oc'h!

ANN DEN IAOUANK.

'Vel eunn aval e beg ar ween
E ma kalon ar femelen;
Kaer ve ann aval da welet,
Hag eur prenv e kreiz zo kuet.

Evel eunn delien war ar brank,
E ma gened ar plac'h iaouank;
Ann delien gouez war ann douar,
Ar c'hened ive a ziskar.

'Vel a bleun glaz diouz lez ar stank,
Ma karante ar plac'h iaouank;
Ar bleunig a dro wechigo,
Ar bleunig a dro, a zistro;

Ar bleunig a dro wechigo,
Karante ar plac'h dro aio.
Ar bleun a ielo gand ann dour,
Ha gand ann ankoun ann traitour.

LA JEUNE FILLE.

Qui est-ce qui me parle de la sorte, à moi, qui suis aussi noire qu'un corbeau.

LE JEUNE HOMME.

Quand vous seriez plus noire qu'une mûre, vous seriez blanche pour qui vous aime.

LA JEUNE FILLE.

Jeune homme, vous en avez menti ! je ne vous ai point donné mon cœur ; je ne veux plus de vous, vous êtes lépreux, je le sais bien !

LE JEUNE HOMME.

A une pomme à la cime de l'arbre ressemble le cœur de la femme; la pomme est belle à voir, mais elle cache un ver dans son sein.

A une feuille sur la branche ressemble la beauté de la jeune fille ; la feuille tombe à terre; ainsi déchoit la beauté.

A la fleur bleue du bord de l'étang ressemble l'amour de la jeune fille ;
La petite fleur tourne parfois ; la petite fleur tourne et retourne;

La petite fleur tourne parfois, l'amour de la jeune fille tourne toujours.
L'eau entraînera la fleur, et l'oubli la mémoire des trompeurs.

Me a zo eur c'hloaregik paour,
Me a zo mab da Iann Kaour ;
Beann onn bet tri bloa o studi,
Hogen breman na inn ket mui.

Benn eur pennad me iei endro,
Me iei endro kuit deuz ar vro ;
Benn eur pennadik vinn maro,
Ha d'ar purkator me ielo.

Je suis un pauvre jeune clerc ; je suis fils de Iann Kaour ; j'ai passé trois ans à l'école, mais maintenant je n'y retournerai plus.

Dans un peu de temps je m'en irai encore, je m'en irai encore loin du pays ; dans un peu de temps je serai mort, et m'en irai en purgatoire.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Ces deux dernières strophes respirent une mélancolie profonde et une résignation, qui, du reste, est celle des Bretons dans toutes les circonstances de la vie. L'auteur de la pièce du Lépreux, dont j'ai parlé plus haut, en regrettant de ne pouvoir la citer, fait tenir au jeune homme atteint du fléau un langage peu différent de celui qu'on vient d'entendre.

« Le pauvre lépreux sur la terre n'a plus ni amis ni parents...
« Elevez-moi une cabane au milieu de la grande lande; percez-y
« dans le mur une fenêtre que je puisse voir la procession passer,
« croix et bannière en tête : hélas ! je ne les porterai plus. »

LA MEUNIÈRE DE PONTARO.

ARGUMENT.

Hévin, baron de Kymerc'h, était, en l'année 1420, seigneur du château de ce nom et propriétaire du moulin de Pontaro, charmante chaumière à demi perdue dans un bouquet d'aunes et de saules, au fond d'un vallon, sur les limites de la paroisse de Bannalec, en haute Cornouaille. La chanson qu'on va lire, et qui est, de toutes nos chansons d'amour un peu anciennes, presque la seule dont on puisse assigner la date précise, parle expressément de ce baron. Elle a pour sujet un meunier de Pontaro, qui enleva la belle d'un petit tailleur contrefait, la conduisit dans le moulin, et l'y retint sous la protection de son seigneur.

XI

MELINEREZ PONTARO.

(Ies Kerne-huel.)

E Bannalek zo'r pardon kaer
Lec'h ia merc'hed koant gad al laer.

Ha ma mel a drei,
Diga-diga-di,
Ha ma mel a ia,
Diga-diga-da.

Eno e weler ar botred,
Gand he kezek braz ha sternet,

Hag ho zokou a zo bluniet,
Evit dirollo ar merc'hed.

Guillaouik kromm zo glac'haret,
Hi Fantik koant en deuz kolet.

— Kemenerik, 'nem gonfortet,
Ho Fantik koant a vo kaet.

Ma du-ze e mel Pontaro,
Ar baron iaouang ar hi zro.

— Tok, tok, tok! o meliner,
Digas ma dous Fantik d'ar ger!

— N'em euz gwelet ho tous Fanchon,
Nemed cur wech mel ar baron;

Eur wech aman e-tal ar pont,
Eur rozennig ar hè c'halon,

XI

LA MEUNIÈRE DE PONTARO.

(Dialecte de haute Cornouaille.)

A Bannalec il y a un beau pardon, où l'on vole les jolies filles.

Et mon moulin tourne,
Diga-diga-di,
Et mon moulin va,
Diga-diga-da.

C'est là qu'on voit les jeunes gens sur de grands chevaux enharnachés,

Avec des plumes à leurs chapeaux, pour séduire les jeunes filles.

Guillaouik le petit bossu est bien affligé ; sa jolie Fantik, il l'a perdue.

— Petit tailleur, consolez-vous, votre jolie Fantik n'est point perdue.

Elle est là-bas au moulin de Pontaro, en compagnie du jeune baron.

— Toc, toc, toc! ô meunier, ramène-moi ma douce Fantik!

— Je n'ai vu votre douce Fanchon, qu'une seule fois, au moulin du baron,

Qu'une fois, ici près du pont, avec une petite rose sur le cœur,

Gat hi eur c'hoef ker gwenn hag erc'h
A n'hi fa ket bet digan-hec'h,

Eur c'horf voulouz du 'nn hi c'herc'hen,
Hag hen bordet gad argant gwenn;

Gat hi deuz hi brec'h eur paner
Frezou ker melen ha ker kaer!

Frezou deuz jardin ar maner,
Bleuniou fin ar 'nn he, kemener:

En em zell a re barz ar ster;
Ne oa vil, enn dail, na dister!

Hag a gane ken aliez:
— Me garfe but milinerez,

Me garfe but, a greiz kalon,
Milinerez mel ar baron.—

— Miliner, n'em godiset ket:
Ma Fantik koant d'in daskoret.

— Ha pa refec'h d'in pemp kant skoed,
Ho tous Fantik na pezo ket,

Na pezo ked ho tous Fanchon,
Chom rei e melin ar baron;

Ho tous Fantik n'ho pezo ket,
Rag e ma gan-in gwalennet;

Chom a rei gand 'nn otrou Iouenn
A zo eur c'hristen mad a zen. —

Melinerien zo potred ge!
Ne raint mui nemed kana 'nhe;

Hi a lare'nn eur c'huitellat:
— Krampouez hag aman a zo mad!

Et une coiffe plus blanche que neige, que vous ne lui avez pas donnée,

Et un corset de velours noir, galonné d'argent blanc ;

Elle avait au bras une corbeille, pleine de fruits, si dorés et si beaux !

De fruits du jardin du manoir, ô tailleur ! avec de fines fleurs par-dessus.

Et elle se mirait dans la rivière, et vraiment elle n'était ni laide ni à dédaigner !

Et elle ne faisait que chanter : — Je voudrais être meunière;

Je voudrais bien être meunière, meunière du jeune baron.—

— Meunier, ne vous moquez pas de moi ; rendez-moi ma jolie Fantik.

— Quand vous me donneriez cinq cents écus, vous n'auriez point votre Fantik,

Vous n'aurez point votre Fanchon; elle restera dans le moulin du baron ;

Votre Fantik point vous n'aurez : je lui ai mis mon anneau au doigt ;

Elle restera dans le moulin du seigneur Hévin qui est un parfait chrétien d'homme ! —

Que les garçons meuniers sont fort gais! ils ne faisaient plus que chanter ;

Ils chantaient et sifflaient toujours :
— Des crêpes et du beurre, c'est bon !

Krampouez hag aman a zo mad !
Ha nebeudig euz peb sac'had,

Ha nebeudig euz peb sac'had,
Hag ar merc'hed kempenn, a-vad !

Ha ma mel a drei,
Diga-diga-di,
Ha ma mel a ia,
Diga-diga-da.

Des crêpes et du beurre, c'est bon, et un peu du sac à farine de chacun;

Et un peu du sac de chacun, et des jolies filles aussi!

Et mon moulin tourne,
  Diga-diga-di,
Et mon moulin va,
  Diga-diga-di. —

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

L'avant-dernier couplet de cette chanson satirique fait allusion à l'habitude qu'ont les meuniers de prélever un droit de mouture sur le blé qu'on porte au moulin. La coutume le leur permet, mais souvent ils en usent un peu trop largement. Aussi range-t-on leur profession parmi les trois professions damnables : les deux autres sont, celle des ménétriers et des tailleurs; ces derniers sont les ennemis déclarés des meuniers, qui usent de la faculté poétique dont ils sont doués, comme eux, pour leur faire une guerre à mort. La satire qu'on vient de lire en est la preuve.

LE MAL DU PAYS.

ARGUMENT.

Un jeune paysan des montagnes d'Arez, embarqué comme matelot à bord d'un bâtiment de guerre, fut atteint du mal du pays, et l'on fut contraint de le laisser à quelques lieues de Bordeaux, où il mourut de chagrin et de misère, sur la paille, dans une étable.

Cet amour pour le lieu natal est un des sentiments qui inspirent le plus, chaque jour, nos poëtes populaires. Il n'est pas de conscrit qui ne fasse composer sa chanson d'adieu à sa maîtresse et à sa famille en quittant la Bretagne : il y en a des milliers sur ce sujet ; toutes sont pleines de cœur, mais non de poésie. Le matelot des montagnes fit lui-même la sienne ; c'est un de ses camarades de bord qui l'a conservée et répandue dans le pays.

Nous tenons ces détails d'un paysan de la paroisse de la Feuillée, sous la dictée duquel nous l'avons écrite ; il l'avait apprise lui-même d'un vieux garçon meunier, ami d'enfance du matelot, qui, s'il vivait encore, aurait plus de cent cinquante ans aujourd'hui.

XII

ANN DROUG-HIRNEZ.

(Ies Kerne.)

Ann eoriou a zaver chetu ar flik-ha-flok;
Krenvat ra ann avel, mont a reomp kaer a-rog;
Stigna reont ar gweliou, ann douar a bella:
Va c'halon, siouaz d'in, ne ra med huanada.

Kenavo neb am c'har em parrez tro war-dro;
Kenavo, dousik paour, Linaik, kenavo,
Ar c'himiad ma rann d'id, ken evid da guitat,
Marteze, siouaz-d'in, da viken, evit mad.

'Vel d'eunn evnik lammet gand eur sparfel, er c'hoad,
Deuz a gichen he far pa oant d'en em barat,
Meuz ket kalz a amzer da zonjal d'am glac'har,
Ker buhan am lammer digand ann neb am c'har.

Evel eunn oan a zen, pelleet deuz he vamm,
N'ehanann da wela, da doll't klemmou estlamm;
Ma daou-lagad bepred troet trezek ar plas
Elec'h oud-de chomet, va mignonezik vraz.

Pelloc'h va daou-lagad na weljont nemet mor,
A gren azindan on, a lamm hag a zigor;
Ha pa'z ann da zonjal ma achuet gan-e,
Ha me 'gweled ar mor, em strinka ra d'ann ne.

Pa zeuiz tre el lestr va estlamm a oa braz
Gwelet eur seurt kastel o vralla war mor glaz;
Pevar-ugent kanol, daou-ugent a bep tu,
Ho c'horf briziet enn gwenn livet gand livach du;

XII

LE MAL DU PAYS.

(Dialecte de Cornouaille.)

Les ancres sont levées ; voici le *flik-flok;* le vent devient plus fort ; nous filons rapidement ; les voiles s'enflent ; la terre s'éloigne ; hélas ! mon cœur ne fait que soupirer.

Adieu à quiconque m'aime, dans ma paroisse et aux environs ; adieu, pauvre chère petite, Linaïk, adieu ! je te fais ces adieux en te quittant ; peut-être, hélas ! est-ce pour toujours.

Comme un petit oiseau enlevé dans le bois par un épervier d'auprès de sa compagne, dans la saison où ils allaient s'accoupler, je n'ai guère le temps de songer à l'étendue de mon malheur, si vite l'on m'enlève à qui m'aime.

Comme un petit agneau éloigné de sa mère, je ne cesse de pleurer et de pousser des gémissements, les yeux toujours tournés vers le lieu où tu es restée, ô ma douce amie !

Bientôt mes yeux ne verront plus que la mer, qui tremble sous moi, qui bondit et qui s'ouvre ; et qui, lorsque je pense que tout est fini pour moi, et que je suis au fond de l'abîme, me lance vers le ciel.

Quand j'entrai dans le vaisseau, mon étonnement fut grand de voir une espèce de château balancé sur la mer bleue ; quatre-vingts canons, quarante sur chaque bord, tachetés de blanc et peints en noir ;

Ann od evel eur c'helc'h, endro pell diouz-en,
O ranna enn daou du ar mor braz hag ann nen.
H a begig ar gwernou, huelloc'h deuz ann dour
Ha n'eo deuz ar vered beg ann huella tour.

Gwel't hoc'h euz war ar roz endro d'ar raden glaz,
Ho deuz skloummed awalc'h koulz a hed hag e kroaz,
Endro d'eur wern a zo liesoc'h a gorden
Evid a neuden zo endro d'ar radenen.

Allaz! ar Vretoned zo leun a velkoni!
Meveli ra ma fenn, ne hallann sonjal mui.
Va c'halon a zigor; 'nn aner rann ar zon-ma,
Marteze, siouaz-d'in, n'em c'hlefet he gana!

Le rivage comme un cercle à l'entour, loin de moi, séparant en deux la grande mer et le ciel ; et l'extrémité des mâts, plus élevée au-dessus de l'eau que ne l'est l'extrémité de la tour la plus haute du sol du cimetière.

Vous avez vu sur la colline, autour de la fougère verte, des fils sans nombre croisés en long et en travers ; il y a plus de cordages autour d'un mât qu'il n'y a de fils autour d'un pied de fougère.

Hélas ! les Bretons sont pleins de tristesse ! — Ma tête tourne ; je ne puis penser plus longtemps ; mon cœur s'ouvre ; c'est en vain que je fais cette chanson ; peut-être, hélas ! ne me l'entendrez-vous jamais chanter !

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Hélas ! les Bretons sont pleins de tristesse !

« Loin de leur patrie, disent MM. Benoiston de Châteauneuf et Villermé, dans un écrit aussi impartial que judicieux et intéressant sur la Bretagne, loin de leur patrie les Bretons n'existent qu'à moitié. Souvent ils meurent du regret de ne plus la voir. On raconte que l'ancienne compagnie des Indes, frappée des pertes nombreuses qu'éprouvaient les équipages de ses vaisseaux presque tous composées de matelots nés en Bretagne, et qui, transportés sur les bords du Gange, y pleuraient la patrie absente et mouraient de douleur, prit le parti d'embarquer sur chacun de ses navires un joueur de *biniou*. Le son de cet instrument chéri du Breton, en lui rendant les airs et les danses de son pays, adoucissait la longueur de son exil, et diminuait l'amertume de ses regrets [1]. »

[1] *Rapport d'un voyage fait dans les cinq départements de la Bretagne, en* 1840 *et en* 1841, par MM. Benoiston de Châteauneuf et Villermé, membres de l'Académie des sciences morales et politiques.

LE PAUVRE CLERC.

LE MIROIR D'ARGENT.

LA CROIX DU CHEMIN.

LA RUPTURE.

ARGUMENT.

Les quatre chansonnettes qu'on va lire sont des modèles d'un genre où excellent les kloer bretons ; nous les avons choisies dans les quatre dialectes, de Tréguier, de Vannes, de Cornouaille et de Léon, afin de mettre le lecteur à même de comparer entre elles les poésies érotiques de chacun de ces pays. La troisième est antérieure à la fin du dernier siècle, car elle fait mention du marquis de Pontcalec décapité, comme nous l'avons vu, en 1720. Les autres doivent l'être également; ayant été chantées à ma mère dans son enfance par des personnes d'un âge avancé : mais il me serait impossible de déterminer d'une manière précise la date d'aucune d'elles.

XIII

AR C'HLOAREK PAOUR.

(Ies Treger.)

Va boto-koad 'm euz kollet, roget va zreidigo,
O vont da heul va douzik d'ar parko d'ar c'hoajo;
Pa ve ar glao, ar grizil, ann erc'h war ann douar,
Kement-ze ne ked eunn harz da zaou zen a 'n em gar.

Va dousik a zo eur plac'h iaouank-flamm evel-d-en,
Ne deuz ket c'hoaz seiztek vloa, eur plac'h koant ha ru-benn;
He sello zo leun a dan, hag he c'homzo mignon;
'Meuz kemeret eur prizon da lakat va c'halon.

Ne ouffenn-me da betra he hevelebeket,
Mar'd eo d'ar rozennig-gwenn zo roz-Mari hanvet?
Perlezenig ar merc'hed, bleun lili ar bleunio;
Hirio ma o tigori ha warc'hoaz e serro.

Me a zo bet, va dousik, hoc'h ho tarempredet,
Evel ma ve ann estik war ar spern-gwenn gludet;
Pa fell d'ean paouean teu ann drein d'he bikan,
Neuze sav war beg ar brank hag e teu da ganan.

Me zo evel ann estik; pe 'vel ann anaon
E kreiz tan ar purkator o c'hortoz ho levon;
Achuet eo ann termen hag ann devez deuet
Ma ieffenn 'tre barz ho ti, gand ar Vazvalaned.

Va stereden zo kaled, va stad zo dinatur,
N'em euz bet barz ar bed-ma nemed displijadur,
N'em euz na kar na mignon, sioaz, na mamm na tad,
Na kristen war ann douar hag a garfe va mad.

XIII

LE PAUVRE CLERC.

(Dialecte de Tréguier.)

J'ai perdu mes sabots et déchiré mes pauvres pieds à suivre ma douce dans les champs, dans les bois ; la pluie, le grésil et la glace ne sont point un obstacle à l'amour.

Ma douce est jeune comme moi ; elle n'a pas encore dix-sept ans ; elle est fraîche et jolie ; ses regards sont pleins de feu. ses paroles charmantes ; c'est une prison où j'ai enfermé mon cœur.

Je ne saurais à quoi la comparer ; sera-ce à la petite rose blanche, qu'on appelle rose-Marie ? petite perle des jeunes filles ; fleur de lis entre les fleurs ; elle s'ouvre aujourd'hui et qui se fermeront demain.

En vous faisant la cour, ma douce, j'ai ressemblé au rossignol perché sur le rameau d'aubépine ; quand il veut s'endormir, les épines le piquent, alors il s'élève à la cime de l'arbre et se met à chanter.

Je suis comme le rossignol ; ou comme une âme dans les flammes du purgatoire, qui attend sa délivrance ; le terme est arrivé et le jour venu où j'entrerai dans votre maison, en compagnie des Bazvalan.

Mon étoile est fatale, mon état est contre nature ; je n'ai eu dans ce monde que des peines à endurer ; je n'ai ni parents, ni amis, hélas ! ni père, ni mère ; nul chrétien sur la terre qui me veuille du bien !

Ne deuz den barz ar bed-ma abaou' ed onn deuet,
A zo bet diwar ho penn, kel liez tamallet;
Bak-se war benn va daou-lin, hag enn hano Doue,
Ho pedann-me da gahout ouz-ho kloarek true!

Il n'y a personne qui ait eu autant à souffrir à votre sujet que moi depuis ma naissance ; aussi je vous supplie à deux genoux, et au nom de Dieu, d'avoir pitié de votre clerc !

XIV

MELLEZOUROU ARC'HANT.

(Ies Gwenned.)

Chileuet boll, ho ! chileuet !
Ur zonik neue zou sauet.

Ar Varc'hait doc'h Gerglujar,
Probikan plac'h a oa enn doar

Hag he mamm a lare d'ehi :
— Mac'haid geh, koantik hoc'h-hui !

— Ha petra vern d'eing bout ken brao,
Pa n'em zimeiet ked atao ?

Ha pa ve ann aval e ru,
Red eu he gutuil, ha doc'htu !

Koei ra doc'h ar ween ann aval ;
Ma na gutuler, ia da fall.

— Me merc'hik, en emgonfortet,
Abenn ur bloe e vec'h dimet.

— Ha mar varvann arog ur ble ?...
Hui po glac'har vraz goude-ze !

Ma varvann-me arog ur ble,
Me laket enn ur be neue.

Laket tri bouked ar me be,
Unan a roz, daou a lore.

Pa zeuio ar gloer d'er vered,
E gemerint bep ur bouked,

XIV

LES MIROIRS D'ARGENT.

(Dialecte de Vannes.)

Ecoutez tous, écoutez ! Voici une chanson nouvelle.

Elle a été faite sur Marguerite de Kerglujar, la plus gentille fille qui fût au monde.

Et sa mère lui disait :
— Ma petite Marguerite, comme vous êtes jolie !

— Eh ! que me sert d'être si jolie, puisque vous ne me mariez pas ?

Quand la pomme est rouge, il faut qu'on la cueille et bien vite !

La pomme tombe de l'arbre et se gâte, si on ne la cueille pas.

— Mon enfant, consolez-vous, dans un an je vous marierai.

— Et si je meurs avant un an ?... Vous aurez bien du chagrin après !

Si je meurs avant un an, mettez-moi dans une tombe nouvelle.

Placez trois bouquets sur ma tombe, un de rose et deux de laurier.

Quand les jeunes kloer viendront au cimetière, ils prendront chacun un bouquet,

Ilag e larint 'nn eil d'egile :
— Chetu eur plac'h ieuank ame

Pini a zou marue 'nn hi c'hoant,
Da zougenn mirouereu argant. —

Ar ann hent braz kent me laket,
Kloc'h aveid on ne zono ket ;

Kloc'h ar enn doar ne zono ket,
Belek d'am c'herc'het ne zeui ket. —

Et ils se diront l'un à l'autre : — Voici la tombe d'une jeune fille

Qui est morte du désir de porter (sur sa coiffe de noces) les petits miroirs d'argent. —

Creusez plutôt ma fosse au bord du grand chemin; cloche pour moi ne sonnera ;

Cloche pour moi ne sonnera sur terre ; prêtre ne viendra me chercher. —

XV

KROAZ ANN HENT.

(Ies Kerne.)

Einig a gan er c'hoad huel,
Ha melenig he ziou askel;
He galonik ru, he benn glaz;
Einig a war beg ar ween vraz.

Abredik mad eo diskennet
War lezen treuzou hon oaled,
Keit a ma oann gant ma fater :
— Einik mad, petra a glasker?—

Kemend a c'heriou neuz laret,
M'ez euz rozennou er boched :
— Kemeret eunn dous, va mignon,
A lakai laouen ho kalon. —

Gwelet em euz tal kroaz ann hent,
Dilun, eur plac'h evel ar zent;
Me iei disul d'ann offeren,
Hag he gwelinn war ann dachen.

Ma he daou-lagad enn he fenn
Skleroc'h eged dour er weren,
Hag he dentigou net ha gwenn,
Zo kaeroc'h eget perlezen.

He daou-zorn hag he diou-chod ru,
Gwennoc'h eged lez er pod du;
Ia! mar he gwelfec'h, va mignon,
Laouen a zeufe ho kalon.

XV

LA CROIX DU CHEMIN.

(Dialecte de Cornouaille.)

Un petit oiseau chante au grand bois ; jaunes sont ses petites ailes, son cœur rouge, sa tête bleue ; un petit oiseau chante à la cime du grand arbre.

Il est descendu de bien bonne heure sur le bord de notre foyer, comme je disais mes prières ;
— Bon petit oiseau, que cherchez-vous ? —

Il m'a tenu autant de doux propos qu'il y a de roses dans le buisson. — Prenez une compagne, mon ami, qui réjouisse votre cœur. —

J'ai vu près de la croix du chemin, lundi, une jeune belle fille comme les saints ; dimanche j'irai à la messe, et je la verrai sur la place.

Ses yeux sont plus clairs que l'eau dans un verre ; ses dents blanches et pures, plus brillantes que des perles.

Et ses mains et ses joues fraîches, plus blanches que le lait dans le vase noir ; oui, si vous la voyiez, doux ami, elle charmerait votre cœur.

P'am befe kemend a vil skoed,
Hag en deuz markiz Pontkalek;
Ha p'am befe eur vein-gleuz aour,
Ma n'em euz ar plac'h me zo paour.

Na pa zafje war treuz hon nour,
E-lec'h raden glaz, bleuniou aour;
Na pa zafjent leiz ma liorz,
Ma m'em euz ma dous, ne rann fors.

Kement tra deuz he lezen gret;
Ann dour deuz ar feunten a red,
An dour ia d'ann traon, d'ann izel,
Ann tan d'ann env, ha d'ann huel;

Ar goulm a c'houl eunn neizik klouz,
Ar c'horf maro a c'houl eur fouz,
Hag ann ene ar baradouz,
Ha me ho kalonik, ma dous.

Me a ielo bep lun vintin,
Da groaz ann hent, war ma daoulin;
Me a ielo d'ar groaz neve,
Abalamour d'am c'harante.

Quand j'aurais autant de mille écus qu'en a le marquis de Pontcalec ; quand j'aurais une mine d'or, sans la jeune fille, je serais pauvre.

Quand même il croîtrait au seuil de ma porte, au lieu de verte fougère, des fleurs d'or ; quand j'en aurais plein mon courtil, peu m'importerait sans ma douce.

Chaque chose a sa loi ; l'eau coule de la fontaine ; l'eau descend au creux du vallon ; le feu s'élève et monte au ciel ;

La colombe demande un petit nid bien clos ; le cadavre une tombe, l'âme le paradis ; et moi votre cœur, chère amie.

J'irai tous les lundis matin, sur mes deux genoux, à la croix du chemin; j'irai à la croix nouvelle, en l'honneur de ma douce amie.

XVI

ANN DROUK-RANS.

(Ies Leon.)

ANN DEN IAOUANK.

Ma ouffenn-me skriva ha lenn, evel a ouzounn rimel,
Me a refe eur zon nevez, eur zon, ha n'e vinn ket pell !

Me wel erru, ma mestrezik, dont ara trezek hon ti;
Mar gellann-me kahout ann tu, me a brezego out-hi.

— Drouklivet, va mestrezik koant, drouklivet-braz ho kavann,
Aboe m' ho kweliz er pardon, e miz even divezan.

AR PLAC'H.

Ha pa venn-me 'ta, den iaouang, ha pa venn-me drouklivet !
Ann derzien vraz zo bet gan-in, abaoe pardon Folgoet.

ANN DEN IAOUANK.

Deuit-c'houi gan-in, va mestrez, deuit tre el liorz gan-in,
Me ziskei d'e-hoc'h eur rozen-gwez eno touez all louzou fin ;

Ker ge ha ker brao oa eno, hag hi savet war ar bod !
Diriao-beure pa he c'haviz oe ker ru 'vel ho tiouchod.

D'e-hoc'h e liviriz serra mad tor ho kaloun, va mestrez,
Na vize eat ann dud e-barz, 'touez all louzou hag ar frez ;

XVI

LA RUPTURE.

(Dialecte du Léon.)

LE JEUNE HOMME.

Si je savais écrire et lire comme je sais rimer, je ferais une chanson nouvelle, une chanson, et bien vite!

Voici venir ma petite maîtresse, elle se dirige vers notre maison ; si j'en puis avoir l'occasion, je lui parlerai.

— Je vous trouve changée, ma jolie petite maîtresse, bien changée, depuis la dernière fois que je vous vis au pardon du mois de juin.

LA JEUNE FILLE.

Et quand cela serait, jeune homme, et quand je serais changée! j'ai eu une grosse fièvre depuis le pardon du Folgoat.

LE JEUNE HOMME.

Venez avec moi, ma maîtresse, entrons ensemble dans le courtil, je vous y ferai voir une fleur d'églantine parmi les fines herbes ;

Elle brillait si gaie et si belle sur sa tige! jeudi matin, quand je la trouvai, elle était rose comme vos joues.

Je vous avais dit, ma belle, de bien fermer la porte de votre cœur, afin que personne n'y entrât, au milieu des fleurs et des fruits ;

Ha n'ec'h euz ket sentet ouz-in, ec'h euz hi laosket digor,
Setu gwenvet ar rozen gwez, kollet ho kened gan-e-hoc'h.

Ar garantez hag ar rozen braoa bleuniou ar bed-man;
Bleunvi a reont ha koenvi ann eil hag eben buhan.

Amzer omp bet o 'n em garout n'e deuz ket padet gwallbell,
Tremen en deuz great, plac'h iaouang, evel eur barrad avel.

Et vous ne m'avez pas écouté ; et vous l'avez laissée ouverte, et voilà que la fleur d'églantine est flétrie, que votre beauté est détruite.

L'amour et l'églantine sont les plus belles fleurs de ce monde ; elles fleurissent et se fanent l'une comme l'autre bien vite.

Le temps où nous nous sommes aimés n'a guère duré, jeune fille ; il a passé comme un coup de vent.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Quoi de plus frais, de plus délicat, de plus chaste et de plus suave que ces chants d'amour? l'expression en est mélancolique et douce; elle emprunte au ciel, à la nature, aux fleurs des bois la variété de ses vives couleurs. Ce pauvre clerc qui chante la jeune fille qu'il aime, et qu'une poignante pensée empêche de fermer l'œil, comme l'épine tient réveillé l'amoureux rossignol perché sur un buisson, n'est-il pas charmant? Cet autre qui, lorsque la colombe demande un nid bien clos, le cadavre la tombe et l'âme le Paradis, demande, lui, le cœur de sa bien-aimée, n'est-il pas arrière-neveu de Pétrarque ou de Dante? Ce testament de jeune fille, si coquet et si triste, ne fait-il pas à la fois sourire et pleurer?

LES HIRONDELLES.

ARGUMENT.

Cette charmante chansonnette, qui couronnera la seconde partie de ces chants populaires, pourra servir de contraste à la ballade du poëte Loéiz Kam, et, comme elle, prouver que le génie poétique, si vivace encore parmi les classes supérieures qui savent le breton et qui écrivent en cette langue, est loin d'être éteint parmi le peuple des campagnes.

On l'attribue à deux jeunes paysannes, deux sœurs. Toutes deux pourtant, si on les interroge, se défendent d'abord vivement de l'avoir composée (c'est l'usage); puis, si on continue de les presser de questions, elles s'en attribuent l'une à l'autre l'honneur, et, si on les presse davantage, elles finissent par avouer, en rougissant, qu'elles l'ont faite ensemble. « On ne saurait trop admirer leur œuvre, dit un poëte anglais (M. Milmann), bon juge en pareille matière; elle semble une espèce de reproche délicat fait à un fils de famille qui va chercher des plaisirs, et peut-être former des liens loin du pays natal [1]. »

[1] *Quarterly Review*, June 1843, p. 57.

XVII

AR GWENNILIED.

(Ies Kerne-Huel.)

Tre ma c'herik hag ar maner,
Eur vinojenig a gaver ;

A gaver eur vinojen wenn
A zo enn hi eur ween spern-gwenn ;

Hag hi karget a voukedou
Hag a blij da vab ann otrou.

Me garfe but bleun e spern-gwenn,
Ha but tapet gand he zorn gwenn,

But tapet gand he zornik gwenn,
Gwennoc'h evit bleun e spern-gwenn ;

Me garfe but bleun e spern-gwenn,
Ha but laket ar he varlen.

Mont a ra kuit digen omp-ni,
Pa za ar goan tre barz ann ti ;

Mont a ra kuit trezek Bro-c'hall,
'Vel ar gwennili o nijal.

Pa zistro ann amzer neve,
Distroi ra dreman adarre ;

Pa zav ar bleun ial er prajou,
Hag ar bleun kerc'h barz ar parkou ;

Ha pa gan ar pintèrigou,
Kerkouls hag al linerigou ;

XVII

LES HIRONDELLES.

(Dialecte de haute Cornouaille)

Il y a un petit sentier qui conduit du manoir à mon village,

Un sentier blanc sur le bord duquel on trouve un buisson d'aubépine

Chargé de fleurs qui plaisent au fils du seigneur du manoir.

Je voudrais être fleur d'aubépine, qu'il me cueillît de sa main blanche,

Qu'il me cueillît de sa petite main blanche, plus blanche que la fleur d'aubépine.

Je voudrais être fleur d'aubépine, pour qu'il me plaçât sur son cœur.

Il s'éloigne de nous, quand l'hiver entre dans la maison;

Il s'en va vers le pays de France, comme l'hirondelle qui vole.

Quand revient le temps nouveau, il revient aussi vers nous;

Quand les bluets naissent dans les prés, et que l'avoine fleurit dans les champs;

Quand chantent les pinsons et les petits linots;

Dont a ra da heul ar festou,
Dont a ra c'hoaz d'hon pardoniou.

Me garfe gwel't e peb amzer
Bleuniou ha festou barz ar ger,

Ha gwelet ar gwennilied
O nijal tro zreman bepred;

Me garfe ho gwel't o nijal
Bepred e beg hon chiminal.

Il revient avec les fêtes ; il revient à nos pardons.

Je voudrais voir des fleurs et des fêtes chez nous en chaque saison,

Et voir les hirondelles voltiger par ici, toujours ;

Je voudrais les voir voltiger toujours au bout de notre cheminée.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Il est impossible d'exprimer avec plus de délicatesse un sentiment plus doux. Tous les chants des jeunes paysannes bretonnes (et ils sont nombreux) ont le même caractère de pudique réserve : vous diriez qu'on y sent toujours battre le cœur d'une vierge. Lorsque le sujet s'élève, comme en cette circonstance, et que l'auteur se trouve lié à celui qu'il chante par une communauté d'origine, de langue, de traditions, de souvenirs, d'intérêts et d'affections, résultat du vieil esprit de clan, il s'enveloppe d'ombres discrètes, et le mystère prête à son œuvre un charme nouveau. Mais malheur à qui le trahit! Alors arrivent par troupeaux ces chercheurs de motifs et de *paroles* qu'on appelle compositeurs de romances : jugeant l'esprit Français moins pénétrant que celui des paysans bas bretons, ils déchirent tous les voiles dont le chaste poëte a enveloppé sa création virginale; ils chargent de notes l'harmonieuse plainte qui devait avoir pour unique accompagnement le frôlement du fuseau de la jeune fileuse, et l'imprudent révélateur n'a plus qu'à se frapper la poitrine en répétant ce vers de Virgile, que M. Sainte-Beuve a fait passer avec tant de bonheur et d'art dans la poésie française :

Perditus, ah! liquidis immisi fontibus apros!
J'ai mis le sanglier dans la claire fontaine,
Amour du peuplier!

TROISIÈME PARTIE.

LÉGENDES

ET CHANTS RELIGIEUX.

LÉGENDE DE SAINT RONAN.

ARGUMENT.

Ronan vivait au cinquième siècle, sous le règne de Gradlon. Nous ne savons si l'on doit croire, avec quelques historiens, que ce prince ait travaillé à la destruction du druidisme de concert avec saint Guenolé et saint Corantin. Ce qui paraît constant, c'est que le druidisme existait encore au commencement du siècle suivant; il a même laissé de si profondes traces en Bretagne, que ses cérémonies semblent s'être mêlées à celles de la fête des saints personnages qui ont le plus contribué à l'abolir. Ainsi on fait tous les sept ans processionnellement le tour des monuments druidiques qui se trouvent sur la montagne au flanc de laquelle s'élevait, dans la forêt de Névet, l'ermitage de saint Ronan; ses reliques et son image y sont portées sur un brancard richement paré, comme l'était, sur un chariot attelé de deux génisses blanches, autour de la forêt sacrée, la statue de cette déesse des Bretons dont parle Tacite.

I

BUHEZ SANT RONAN

(Ies Kerne.)

Ann otrou Ronan benniget
Enez Hibreni a oa ganet,
Bro-zaoz, enn tu-all d'ar mor glaz,
Demeuz a benntierned [1] vraz.

Eur wech ma oa enn he beden,
En doa gwelet eur sklerijen
Hag eunn el kaer gwisket e gwenn,
A gomzaz out-han evelhenn :

— Ronan, Ronan, kerz alese;
Gourc'hemennet eo gand Doue,
Evit savetei da ene,
Mont da chom e douar Kerne. —

Ronan oud ann el a-zentaz,
Ha da chom e Breiz e teuaz,
Kent e traon Leon, ha goude,
E Koajou-Neved, e Kerne.

Daou pe dri bloa oa pe ouspenn,
M'oa eno ober pinijen,
Pa oa eur pardae toull he zor,
War he zaoulin, dirag ar mor,

Ken a lammaz eur bleiz er c'hoad,
Adreuz enn he veg eunn danvad ;
Ha war he lerc'h eunn den, timad,
Hag a wele, gand kalonad ;

1 *Penn-tiern*, chef supérieur. Les paysans prononçent *penn-tieien ;* les versions les plus modernes portent *zuchentiled*.

I

LÉGENDE DE SAINT RONAN.

(Dialecte de Cornouaille.)

Le bienheureux seigneur Ronan reçut le jour dans l'île Hibernie, au pays des Saxons, au delà de la mer bleue, des chefs illustres.

Un jour qu'il était en prière, il vit une clarté et un bel ange vêtu de blanc, qui lui parla ainsi :

— Ronan, Ronan, quitte ce lieu ; Dieu t'ordonne, pour sauver ton âme, d'aller habiter dans la terre de Cornouaille. —

Ronan obéit à l'ange, et vint demeurer en basse Bretagne, non loin du rivage, d'abord dans la vallée de Léon, puis dans la forêt de Névet, en Cornouaille.

Il y avait deux ou trois ans au plus qu'il faisait en ces lieux pénitence, lorsque, étant un soir sur le seuil de sa porte, à deux genoux devant la mer,

Il vit bondir un loup dans la forêt, avec un mouton en travers dans la gueule, et à sa poursuite, un homme haletant et pleurant de douleur.

Ha Ronan gant true out han,
A bedaz Doue evit-han :
— Otrou Doue, ha me ho ped ;
Grit na vo ann danvad taget ! —

Ne oa ked he beden laret,
Pa oa ann danvad digaset,
Heb droug e-bed, war dreuz ann nour,
Dirag Ronan hag ann den paour.

Ac'hano da zont ann den kez,
Zeue d'he welet aliez ;
Gant plijadur braz e teue
Evit klevout komzou Doue.

Hogen eur c'hreg a oa gant-han,
Hag hi gwall-bez, hanvet Keban.
Hag hi a zeuaz d'argarzi,
Ronan enn abeg d'he hini.

Eunn deiz a oa bet d'he gaouet
Ha trouz d'ean hi defa gret :
— Chalmet ec'h euz tud ma zi-me,
Ma goaz kouls ho ma bugale.

Ne reont med ho tarempred holl,
Ha ma danvez a ia da goll.
Ma na zentet ouz-in muioc'h,
Kaer po chalpat me rei gen-hoc'h. —

Enn he feun e lakaz neuze,
Da c'hoana den santel Doue ;
Hag hi mont da gaout ar Roue,
Gradlon, eun-tu-all d'ar mene :

— Otrou Roue, ha me ho ped ;
Ma flac'hik-me zo bet taget :
Ronan koad-Neved deuz her gret ;
O vont da vleiz meuz hen gwelet. —

Ronan en eut pitié, et pria Dieu pour lui :

— Seigneur Dieu ! je vous prie, faites que le mouton ne soit pas étranglé ! —

Sa prière n'était pas finie, que le mouton avait été déposé, sans aucun mal, sur le seuil de la porte, aux pieds de Ronan et du pauvre paysan.

Depuis ce jour, le cher homme venait souvent le voir ; il venait avec grand plaisir l'entendre parler de Dieu.

Mais il avait une épouse, une méchante femme, nommée Kéban, qui prit en haine Ronan, au sujet de son mari.

Un jour elle vint le trouver, et l'accabla d'injures :

— Vous avez ensorcelé les gens de ma maison, mon mari aussi bien que mes enfants :

Ils ne font tous que vous rendre visite, et mon ménage en souffre. Si vous ne faites pas plus d'attention à mes paroles, vous aurez beau dire, vous me le payerez ! —

Alors elle forma le projet d'opprimer l'homme de Dieu, et elle alla trouver le roi Gradlon, de l'autre côté de la montagne :

— Seigneur roi, je viens vous demander justice : ma petite fille a été étranglée ; c'est Ronan qui en a fait le coup, au bois de Névet ; je l'ai vu se changer en loup. —

Evel ma oa bet tamaïlet
Ronan da Gemper oa kaset,
Ha tolet e barz eur c'hao don,
Aberz otrou roue Gradlon.

Mez ac'hane pa oa tennet,
Dioc'h eur wezen e oe staget,
Ha daou gi gwez ha diboellet
War-n-ezhan timad oa losket.

Hag hen heb man na kaout aon,
A rez eur groaz war he galon,
Ken a dec'haz ar chaz raktal
Evel dioc'h ann tan, oc'h harzal.

Gradlon pa welaz kement-ze,
A lavaraz d'ann den Doue :
— Ha petra vad a rinn-me d'hoc'h
P'e ma Doue enn tu gen-hoc'h ?

— Netra vad me n'a c'houlennan,
Nemed true d'ar c'hreg Keban ;
He bugelik ne ket maro,
Gant-hi enn arc'h oe klozet beo. —

Ann arc'h a oa bet digaset,
Ar bugel enn hi oe kavet,
Hag hen war he goste maro ;
Ha sant Ronan he lakaz beo.

Ann otrou Gradlon hag he dud,
Souezet-braz gand ar burzud,
'N em strinkaz dirak sant Ronan,
O c'houlenn trugarez out-han.

Hag hen e mez, d'ar c'hoad endro,
Da chom di beteg he varo ;
Eno oc'h ober pinijen
Eur men kaled dindan he benn ;

Sur cette accusation, Ronan fut conduit à la ville de Quimper, et jeté dans un cachot profond, par ordre du seigneur roi Gradlon.

On le tira de là, on l'attacha à un arbre, et on lâcha sur lui deux chiens sauvages affamés.

Sans faire attention et sans avoir peur, il fit un signe de croix sur son cœur, et les chiens reculèrent tout d'un coup, en hurlant lamentablement, comme s'ils eussent mis le pied dans le feu.

Quand Gradlon vit cela, il dit à l'homme de Dieu :

— Que voulez-vous que je vous donne, puisque Dieu est avec vous ?

— Je ne vous demande rien que la grâce de la femme Kéban ; son petit enfant n'était pas mort, elle l'avait enfermé dans un coffre. —

On apporta le coffre, et on y trouva l'enfant : il était couché sur le côté, et était mort. Saint Ronan le ressuscita.

Le seigneur Gradlon et ses gens, stupéfaits de ce miracle, se jetèrent aux genoux de saint Ronan pour lui demander pardon.

Et il revint à la forêt, et y resta jusqu'à sa mort, faisant pénitence, une pierre dure pour oreiller ;

Gant-han krogen eunn ounnar vriz,
Eur skoultrik gweet da c'houriz,
Ha da eva dour ar poull du,
Ha bara poazet el ludu.

Pa zeuaz he dremen divean,
Pa eaz kuit deuz ar bed-man,
Daou ejen gwenn-kann dioc'h ar-charr,
Tri eskob d'he gas d'ann douar.

Hag hi digouezout gand ar ster,
Ha kaout Keban diskabel-kaer,
O walc'hi lijou da dud ker,
Daoust da c'hoad Jezus, hoz salver;

Hag hi sevel he golvaz prenn,
Ha darc'ha gant korn eunn ejenn,
Ken a zilammaz gwall-spontet,
He gorn gand ann tol diframmet.

— Ke, map-gaign, he d'az toull endro,
Ke da vreina gand chaz maro,
Ne vei ket kavet brema mui
Oc'h ober goab ac'hanomp-ni. —

N'oa ked he genou peur-sarret,
Pe oa gand ann douar lonket
Etouez moged ha flammou-tan,
Elec'h ma c'helver *Bez-Keban*.

Monet a reaz ato ar c'harr,
O kas sant Ronan d'ann douar;
Pa chomaz sonn ann daou ejen,
Heb kerzet mui na rog na dren.

Eno e oe laket ar zant,
Evel ma kreder oa he c'hoant;
E penn-ann-ec'h dioc'h ar c'hoad glaz,
Eeunn-hag-eeunn dirag ar mor-braz.

Pour vêtement, la peau d'une génisse tachetée, une branche tordue pour ceinture; pour boisson, l'eau noire de la mare; et pour nourriture, du pain cuit sous la cendre.

Lorsque sa dernière heure fut venue, et qu'il eut quitté ce monde, deux bœufs blancs furent attelés à une charrette, et trois évêques le conduisirent en terre;

Arrivés sur le bord de la rivière, ils trouvèrent Kéban décoiffée, qui faisait la buée pour des gens du village, sans égard pour le sang de Jésus notre Sauveur[1].

Et elle de lever son battoir, et d'en frapper un des bœufs à la corne, si bien que le bœuf bondit épouvanté, et eut la corne arrachée du coup.

— Retourne, charogne, retourne à ton trou! va pourrir avec les chiens morts! on ne te verra plus, à cette heure, te moquer de nous. —

Elle avait encore la bouche ouverte, que la terre l'engloutit parmi des flammes et de la fumée, au lieu qu'on nomme *la tombe de Kéban.*

Le convoi poursuivait sa marche, lorsque les deux bœufs s'arrêtèrent tout court, sans vouloir avancer ni reculer.

C'est là qu'on enterra le saint: on supposa que telle était sa volonté; là, dans le bois vert, au sommet de la montagne, en face de la grande mer.

1 Qui fait la lessive le vendredi, cuit dans l'eau le sang du Sauveur. (*V.* la ballade de *Iannik Skolan*, 2e partie.)

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La légende populaire qu'on vient de lire nous paraît d'une haute antiquité, même dans sa forme actuelle. On remarquera qu'en décrivant les funérailles du saint et le lieu où il est enterré, le poëte ne fait aucune mention de l'église qu'on éleva, au douzième siècle, sur son tombeau ; point très-important, et qui peut faire croire qu'elle est antérieure à la fondation de cette église.

LÉGENDE DE SAINT EFFLAMM.

ARGUMENT.

Arthur joue un rôle assez important dans la vie de saint Efflamm, pour que j'entre en quelques détails à son sujet. Ils pourront d'ailleurs nous éclairer sur l'époque où cette vie a été mise en vers. Sa légende offre quatre âges qu'il est nécessaire de ne pas confondre : un âge mythologique, un âge historique, un âge héroïque et un âge chevaleresque. L'avant-dernier, qui date probablement de plus loin dans la tradition orale, commence au dixième siècle, avec Nennius. Le chroniqueur latin prend le moyen terme entre les récits où Arthur est peint comme un dieu, et ceux où on le représente comme un illustre guerrier. Ainsi, en le rendant vainqueur en douze combats, en lui faisant tuer de sa propre main quatorze cent quarante guerriers saxons, il avoue qu'il y avait dans l'île de Bretagne beaucoup de chefs plus nobles que lui ; il se contente d'ajouter à son nom l'épithète de *belliqueux*, et de lui donner le titre de chef de guerre ou de généralissime [1], comme les bardes du sixième siècle.

Mais à la fin du onzième siècle, nous sommes en plein chevaleresque. La chronique armoricaine des rois bretons, et toutes les chroniques, soit galloises, soit latines, à qui elle a servi de base, transforment le petit chef cambrien en puissant souverain féodal, en héros de chevalerie.

Les Bretons de l'île et ceux de l'Armorique ont attribué au chef cambrien l'immortalité qui devait être l'apanage de leur vieille divinité ; ils n'ont jamais cru à sa mort, et n'ont jamais cessé d'espérer en son retour.

Nous allons trouver l'auteur de la légende de saint Efflamm sous l'empire de cette croyance.

[1] Belliger Arthur... licet multi ipso nobiliores essent... dux belli fuit... (Nennius, ed. de Gunn, p. 80.)

II

BUHEZ SANT EFFLAMM

(Ies Treger.)

I.

Eur brenin [1] euz a Hibreni,
En doa eur verc'h da zimizi,
Deuz ar brensezed ar vraoa,
Hag hi he hano Enora.

Gand leiz e oa bet goulennet,
Hag holl e oant bet distolet,
Nemed ann otro braz Efflamm,
Mab d'eur brenin all, ha drant-flamm.

Mes laket e doa enn he benn
Monet da ober pinijén,
Enn eur minic'hi, enn eur c'hoad,
Ha mont kuit digant he c'hreg vad.

Deiz ann eured, e-kreiz ann noz,
Ann holl er gwele kousket kloz,
Deuz he c'hichen e oa lammet,
Ha mez deuz ar gampr, didrouz net;

Ha mez deuz ar palez eaz,
Na den e-bed na zihunaz;
Ha pell deuz ar ger, skanv ha feul,
Ha nemed he gi-red d'he heul;

[1] Ce titre curieux, que les chanteurs dénaturent en prononçant *breignen*, se présente pour la première fois dans la poésie armoricaine; il est le diminutif du mot celtique *brenn*, roi; la plupart des versions de la légende le remplacent par le mot *roué*.

II

LÉGENDE DE SAINT EFFLAMM

(Dialecte de Tréguier.)

I.

Un prince d'Hibernie [1] avait une fille à marier : c'était la plus belle des princesses ; elle se nommait Enora.

Beaucoup l'avaient demandée, et elle avait refusé tous les partis, à l'exception du grand seigneur Efflamm, fils d'un autre prince, et qui était jeune et beau.

Mais il avait formé le projet d'aller faire pénitence en un ermitage, au fond de quelque bois, et de quitter sa femme.

Au milieu de la nuit même des noces, comme tout le monde était couché et dormait d'un profond sommeil, il se leva d'auprès d'elle, et sortit de la chambre sans faire de bruit ;

Et il sortit du palais sans réveiller personne, et s'éloigna rapidement sans autre compagnon que son lévrier ;

[1] Une des versions de la légende dit, de Démétie. La Démétie est une province du pays de Galles.

Hag hen digouezout gand ann treaz,
Ha klask eul lestr bennag a reaz :
Kaer en doa sellet a bep-tu,
Wele nikun gand ann noz du.

Ken a zavaz al loar enn en,
Hag e welaz enn he gichen,
Eunn arc'hik toull hag hi kollet,
Hag hi tolet ha distolet.

Efflamm a grogaz enn ezhi,
Hag a bignaz kerkent enn hi,
Ha n'oa ket c'hoaz savet ann deiz,
Pa oa tostik-tost ouz a Vreiz.

Breiz neuze a oa trubuillet
Gand loened gwez ha dragoned,
Hag a wall-gase ar c'hanton
Ha dreist ann holl, bro Lannion.

Kalz ann he a oa bet lazet,
Gand penn-tiern ar Vretoned,
Arzur, a n'euz kavet he bar,
Abaoe 'ma war ann douar.

Pa zouareaz sant Efflamm,
Ar roue welaz oc'h emgann,
He varc'h taget enn he gichen,
Goad deuz he fri, ha war he gein.

Eul loen gwez gant han tal-oc'h-tal,
Eul lagad ru e-kreiz he dal,
Skanto glaz endro d'he ziou skoa,
Kemend hag eur c'hole daou vloa ;

He lost evel eur vins houarn,
He vek digor rez he ziou-skouarn,
Sklifo gwenn enn han, ha lemmet,
Evel d'ann hoc'h gwez, hed-ha-hed.

Et il vint au rivage, et chercha un vaisseau; mais il avait beau regarder de tout côté, il n'en voyait aucun, car la nuit était noire.

Quand la lune se leva dans le ciel, il aperçut auprès de lui un petit coffre percé, perdu et ballotté par les flots.

Il l'attira à lui et y monta incontinent; et le jour n'était pas levé, qu'il était sur le point d'arriver en Bretagne.

La Bretagne était alors ravagée par des animaux sauvages et des dragons qui désolaient tout le canton, et surtout le pays de Lannion.

Beaucoup d'entre eux avaient été tués par le chef des Bretons, Arthur, qui n'a pas encore trouvé son pareil depuis qu'il est au monde.

Quand saint Efflamm prit terre, il vit le roi qui combattait, son cheval, à ses côtés, étranglé, renversé sur le dos, rendant le sang par les naseaux.

Devant lui se dressait un animal sauvage qui avait un œil rouge au milieu du front, des écailles vertes autour des épaules, et la taille d'un taureau de deux ans;

La queue tordue comme une vis de fer, la gueule fendue jusqu'aux oreilles, et armée, dans toute son étendue, de défenses blanches et aiguës, comme celles du sanglier.

Tri deiz oant emgann evel-ze,
Heb bea 'nn cil 'vid egile;
Hag ar roue mont da fatan,
Pa zigoueaz Efflamm gant-han.

Ar roue Arzur lavaraz
Da zant Efflamm dalm' he welaz :
— Plijfe d'hoc'h, otro pirchindour,
Digas d'i-me eul lommik dour?

— Mar plij d'ann Otro benniget,
Dour awalc'h a vezo kavet. —
Hag hen da skei gant penn he vaz,
Dre deir gwech, war beg ar roc'h-c'hlaz.

Ken a zilammaz eur vammen
Dioc'h beg ar garrek, rag-ann-en,
A dorraz d' Arzur he zec'hed,
Hag a roaz d'ean nerz ha iec'hed.

Hag hen d'ann dragon adarre,
Ha planta 'nn he vek he gleze;
Ken a loskaz eur iouaden,
Ha 'kouezaz er mor war he benn.

Ar roue pa'n deuz hen lazet,
D'ann den Doue enn deuz laret :
— Deut, m'ho ped, da balez Arzur,
M'ho lakai enn ho plijadur.

— Sal-ho-kraz, otro, na inn ket,
D'al lean am euz sonj monet,
Mar plij gan-e-hoc'h me a chomo
Er roz-man, keid a ma vinn beo. —

Il y avait trois jours qu'ils combattaient ainsi sans pouvoir se vaincre l'un l'autre; et le roi allait s'évanouir, lorsque arriva Efflamm.

Quand le roi Arthur vit saint Efflamm, il lui dit :

— Voudriez-vous, seigneur pèlerin, me donner une goutte d'eau?

— Avec l'aide du Seigneur, Dieu béni, je vous trouverai de l'eau. —

Et lui de frapper du bout de son bourdon, par trois fois, la roche verte à son sommet,

Si bien qu'une source jaillit à l'instant du sommet du rocher, qui désaltéra Arthur, et lui rendit force et santé.

Et lui de fondre de nouveau sur le monstre, et de lui enfoncer son épée dans la gueule, si bien, que le monstre jeta un cri et roula dans la mer, la tête la première.

Le roi, après l'avoir tué, dit à l'homme de Dieu :

— Suivez-moi, je vous prie, au palais d'Arthur, que je fasse votre bonheur.

— Sauf votre grâce, sire, je ne vous suivrai point; je veux me faire ermite. Si vous le permettez, je passerai toute ma vie sur cette colline. —

II.

Enora oa souezet braz,
Tronoz-beure, pa zihunaz,
O c'houzout petra oa digouet,
Na pelec'h oa eet he fried.

Evel ma red dour er gwazio,
E ro he daou-lagad daelo,
Dre ma oa, siouaz d'ei, losket,
Gand he mignon, hag he fried.

Gwelan defa gret pad ann de,
Heb kavout frealz d'he ene.
Gwelan goude koan defa gret,
Heb gallout bean diboanniet.

Ken a goueaz kousket skuiz tre,
Hag a zeuaz d'ei eunn hunvre :
Gwelet he goaz enn he c'hichen
Ker kaer evel ann heol melen,

Hag e lare : — Deut-hu gan-e,
Mar fell d'hoc'h miret ho ene ;
Deut, heb dale' bed, war ar mez,
Da ober ho silvidigez. —

Hag hi, dre hun, da lavaret :
— Mont a rinn gan-e-hoc'h, ma fried ;
Lec'h a gerfet, da leanez,
Da ober va silvidigez. —

Ar re goz ho deuz lavaret
Penoz e oa hi bet douget,
Hag hi kousket, dreist ar mor braz,
Gand ann-elez, da zor he goaz.

II.

Enora fut bien surprise, le lendemain matin à son réveil, demandant ce qui était arrivé et ce qu'était devenu son mari.

Comme l'eau coule dans les ruisseaux, les larmes coulaient de ses yeux, délaissée qu'elle était, hélas ! par son ami et son époux.

Elle pleura pendant toute la journée, sans trouver de consolation à son âme ; la nuit elle pleura sans que l'on pût la consoler.

Enfin elle s'endormit de lassitude, et eut un songe. Elle vit son mari debout près d'elle, beau comme l'aurore,

Et il lui disait : — Suivez-moi, si vous voulez ne pas perdre votre âme ; suivez-moi dans la solitude pour travailler à votre salut. —

Et elle de répliquer dans son sommeil : — Je vous suivrai, mon ami, où vous voudrez ; je me ferai religieuse pour travailler à mon salut. —

Les vieillards ont dit comment les anges la portèrent, endormie dans leurs bras, par delà la grande mer, et la déposèrent sur le seuil de l'ermitage de son mari.

Toull dor he goaz pa zihunaz,
Tri zol war ann nor a reaz :
— Me zo ho tous hag ho pried
A zo gant Doue digaset. —

Hag hen d'he anaout dioc'h he mouez,
Ha da zevel kerkent, ha mez ;
Hag he zorn 'nn he dorn a lake,
Gand komzo kaer demeuz Doue.

Goude 'savaz eul lonchik d'ei,
Tal he hini, a goste klei :
Tal ar feunteun, gand balan glaz,
Enn eur wasked, dren ar roc'h c'hlaz.

Pellik meur e chomjont eno ;
Ken a ieaz brud dre ar vro
Deuz ar burzudo defant gret,
Hag e oant bemde darempret.

Eunn noz ann dud oa war ar mor
A welaz ann envo digor,
Hag e klefjont melodio,
Ken a oant chalmet o selao.

Hag antronoz eur baourez-kez,
Hag hi kollet gant hi he lez,
He bugel o vont da zempla
A zeuaz da gaout Enora.

Kaer e doa gervel toull ann or
Na zeue gour evid digor,
Ken a welaz dre eunn toullik
Ann itron stouet marc-mik,

Hi kaer evel ann heol melen ;
Hag al lonch leun a sklerijen ;
Hag eur potrik gwisket e gwenn,
War he zaou-lin enn he c'hichen.

Quand elle se réveilla au seuil de l'ermitage de son mari, elle frappa trois coups à la porte :

— Je suis votre douce et votre femme, que Dieu a amenée ici. —

Et lui de la reconnaître à sa voix, et de se lever bien vite, et de sortir ; et, avec de belles paroles sur Dieu, il mit sa main dans sa main.

Puis il lui éleva une petite cabane près de la sienne, à gauche, au bord de la fontaine, avec des genêts verts, à l'abri, derrière la roche verte.

Ils restèrent là longtemps ; enfin, le bruit des miracles qu'ils faisaient se répandit dans le pays, et on venait chaque jour les visiter.

Une nuit, les hommes qui étaient sur la mer virent le ciel s'ouvrir, et ils entendirent des concerts qui les ravirent de bonheur.

Le lendemain matin, une pauvre femme qui avait perdu son lait [1] vint trouver Enora, portant son petit enfant sur le point de mourir.

Elle avait beau appeler à la porte, Enora ne venait point ouvrir ; alors elle regarda par un petit trou, et vit la dame étendue morte,

Brillante comme le soleil, et toute la cabane éclairée ; et près d'elle, à genoux, un petit garçon vêtu de blanc.

[1] Sainte Enora est la patronne des nourrices.

Hag hi da ziblaz. enn eur red
Da gavout Efflamm benniget :
Digor kaer oa dor ar mini,
Hag hen maro 'vel he hini.

Ann traou-man ma n'ankounac'hor,
Ne ma int bet biskoaz e neb leor,
Lekeat int bet e gwerzo,
Da vean kanet enn ilizo.

Et elle de courir pour avertir le bienheureux Efflamm ; mais la porte de l'ermitage était au grand ouverte, et il était mort comme sa femme.

Afin qu'on n'oublie point ces choses, qui n'ont jamais été dans aucun livre, elles ont été mises en vers, pour être chantées dans les églises.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

L'auteur de cette légende parle d'Arthur comme si le prince vivait toujours ; son héros n'est ni le dieu ni le simple chef de guerre des bardes du sixième siècle, ni le type chevaleresque des romanciers du douzième ; et pourtant ce n'est pas encore l'Arthur de l'historien du dixième : il nous semble offrir une physionomie plus sauvage ; c'est un roi barbare, une espèce de Thésée qui lutte avec des monstres ; sa force n'a rien de surnaturel ; il serait même vaincu si saint Efflamm ne lui venait en aide. Nous pensons donc que la légende du saint, dans sa forme actuelle, est antérieure au dixième siècle, époque où vivait Nennius. On remarquera que la première stance est parfaitement allitérée, ce qui est une preuve nouvelle de l'antiquité de la pièce.

LA TOUR D'ARMOR,

OU

SAINTE AZÉNOR.

ARGUMENT.

On ne sait absolument rien d'historique sur Azénor, sinon qu'elle eut pour père Audren, chef des Bretons armoricains, mort vers l'an 464, et pour fils Budok, que la tradition populaire a canonisé, comme sa mère. L'ancien bréviaire de Léon, dans l'office qu'il lui a consacré, fait naître le saint d'un comte de Goélo. Il est très-honoré en basse Bretagne, particulièrement sur les côtes : on y célèbre tous les ans sa fête avec une grande solennité ; les mariniers, dont il est le patron, chantent sa poétique légende, pour se préserver de la tempête, et en se rendant au pardon. Cette légende doit être très-ancienne, car elle a la forme rhythmique de certaines pièces de Lywarc'h-hen, barde gallois du sixième siècle, forme que n'offre, à ma connaissance, aucun autre poëme armoricain.

La strophe, qui est de quatre vers de huit pieds, rimant deux par deux, présente régulièrement à la fin du premier vers deux pieds de surérogation sans rime. Tout dans la pièce, langue, costumes, mœurs et usages, offre un caractère d'antiquité parfaitement en harmonie avec cette forme singulière.

III

TOUR ANN ARVOR.

(Ies Kerne.)

I.

Piou ac'hanoc'h-hu a welaz, — mordud, —
E-beg ann tour, e-ribl ann treaz;
E-beg tour krenn kastel Armor
Daoulinet itron Azenor?

— Ann itron hon euz-ni gwelet, — otrou, —
E prenestr ann tour daoulinet
Drouglivet he chod, du he zae,
Sioul he c'halon, koulskoude. —

II.

Arru kannadourien eun deiz, — enn hanv, —
Huela goad demeuz a Vreiz,
Sternou arc'hant, dillad melen;
Ke ek glaz, frank ha ruz ho froen.

Ar gedour ha-pa ho gwelaz, — o tont, —
Da gaout ar roue a eaz,
— Chetu daouzeg o tont d'al lae,
Digoret vo ar persier d'he?

— Ra vo ar persier digoret, — gedour, —
Ra vint seder digemeret;
Ra vo savet ann dol timad;
Pa zigemer, digemer mad.

III

LA TOUR D'ARMOR.

(Dialecte de Cornouaille)

I.

— Qui d'entre vous, hommes de mer, a vu, au haut de la tour qui s'élève au bord du rivage, au haut de la tour ronde du château d'Armor, madame Azénor agenouillée?

— Nous avons vu madame agenouillée, seigneur, à la fenêtre de la tour; ses joues étaient pâles, sa robe noire, et son cœur calme, cependant. —

II.

Un jour d'été, arrivèrent des ambassadeurs du plus noble sang de la Bretagne; harnais d'argent, habits jaunes; chevaux gris aux larges narines rouges.

La sentinelle, dès qu'elle les vit venir, alla trouver le roi.
— En voici douze qui montent, les portes leur seront-elles ouvertes?

— Que les portes leur soient ouvertes, sentinelle; qu'ils soient gracieusement reçus; que la table soit à l'instant dressée: quant à recevoir, il faut recevoir bien.

— A-berz mab hor roue 'm omp deut, — otrou, —
Da c'houlenn ho merc'h da bried,
Da c'houlenn ho merc'h gand enor,
Da bried ho merc'h Azenor.

— Losket awalc'h a vo gant-han, — va merc'h, —
Potr huel ha koant a glevann ;
Koant hag huel va merc'h ivez,
Kun evel evn, gwenn evel lez. —

Eskob Is eured a lidaz, — laouen —
Ha pemzek deiz krenn a badaz ;
Pemzek deiz banvez ha koroll ;
Ann telenourien enn ho roll.

— Da eo gau-hec'h va greg ioliz, — breman, —
Ma eamp-ni d'ar ger war hor c'hiz ?
— Ne rann forz, va fried nevez,
Lec'h a effec'h me iei ivez. —

He mamm-gaer evel m'he gwelaz — arru —
Gand ann erez-tag a vougaz :
— Ober a rai ann holl breman
Fouge gand ar beg melen-man !

Ann alc'houez nevez a garer, — chetu ! —
Ann alc'houez goz a zisprijer,
Ha koulskoude peur-liesa
Ann alc'houez goz zo ann esa. —

Ne oa ked eiz miz achuet, — me gret, —
D'he lez-vab e deuz lavaret :
— Da ve gen-hoc'h-hu, potr a Vreiz
Diwall al loar demeuz ar bleiz ?

— Nous venons de la part du fils de notre roi, seigneur, demander votre fille en mariage, demander, avec révérence, en mariage votre fille Azénor.

— Ma fille lui sera accordée avec plaisir ; il est grand et beau, me dit-on ; belle et grande est aussi ma fille, douce comme un oiseau, blanche comme du lait. —

L'évêque de la ville d'Is célébra joyeusement les noces, et elles durèrent quinze jours, quinze jours de festins et de danses ; les joueurs de harpe à leur poste.

— Maintenant, ma gentille épouse, voulez-vous que nous retournions chez moi?
— Cela m'est égal, mon jeune époux, partout où vous irez, j'irai avec plaisir. —

Quand sa belle-mère la vit arriver, elle étrangla d'envie :
— Maintenant tout le monde va s'enorgueillir de ce bec jaune-ci.

Les clefs nouvelles on les aime, tenez ; les vieilles clefs on les dédaigne, et cependant le plus souvent les vieilles clefs sont les meilleures. —

Huit mois ne s'étaient pas écoulés, je crois, qu'elle dit à son beau-fils :
— Aimeriez-vous, fils de la Bretagne, à défendre la lune du loup[1]?

[1] A passer la nuit à la *belle étoile*, à être mis à la porte.

Leket evez, ma em c'hredet, — chetu, —
Ober a reot mar n'ec'h euz gret ;
Leket evez d'ho prud, otrou,
Miret ho neiz deuz ar goukou.

— Ma eleal am c'helennet, — itroñ —
Bremaig hi a vo bac'het,
E-barz ann tour krenn vo laket,
Hag a-benn tride vo devet. —

III.

Ar roue koz dal 'm'a glevaz — ar vrud —
Leiz he galon gwela 'reaz
Ha sachat deuz bleo gwenn he benn ;
— Goa me ! goa me ! dre ma onn hen ! —

Ar roue koz a c'houlenne ; — paour kez ! —
Gand ar verdaidi neuze :
— Merdaidi, na nac'het ket :
Daoust hag ema va merc'h devet ?

— Ho merc'h n'ed eo ket devet c'hoaz, — otrou —
Devet a vo a-benn warc'hoaz ;
Ma hi ato e beg ann tour,
O kana he c'hleviz neizour.

O kana he c'hleviz neizour, — otrou —
Kana sioul, o kana flour :
— Ho pezet ho pezet truc
True out-ho, o va Doue ! —

IV.

Azenor oa o vont d'ann tan, — enn deiz —
Ken dibreder evel eunn oan,
Gwenn he dillad, ha diarc'henn,
Flak war he skoa he bleo melen.

Prenez garde, si vous m'en croyez, tenez, si cela ne vous est pas encore arrivé, cela vous arrivera ; prenez garde à votre réputation, seigneur, sauvez votre nid du coucou.

— Si votre conseil est loyal, madame, on va l'emprisonner sur l'heure ; l'emprisonner dans la tour ronde, et dans trois jours elle sera brûlée vive. —

III.

Quand le vieux roi apprit la nouvelle, il versa d'abondantes larmes, et arrachant ses cheveux blancs : — Malheur à moi ! malheur à moi ! j'ai trop vécu ! —

Le vieux roi demandait (pauvre roi !) aux mariniers alors :

— Bons mariniers, ne me cachez pas la vérité : ma fille est-elle brûlée ?

— Votre fille n'est pas brûlée encore, seigneur ; elle sera brûlée demain : elle est toujours au haut de la tour, je l'ai entendue chanter hier au soir.

Hier au soir, je l'ai entendue chanter, seigneur, d'une voix douce, chanter d'une voix veloutée : — Ayez, ayez pitié, pitié d'eux, ô mon Dieu ! —

IV.

Azénor, ce jour-là, se rendait au bûcher, aussi sans souci qu'un agneau ; en robe blanche et pieds nus ; ses cheveux blonds flottants sur ses épaules.

Azenor o vonet d'ann tan — paourez —
Holl a lare braz ha bihan :
Pec'hed e, zur, pec'hed marvel
Devi eur c'hreg tost da c'henel ! —

Holl hirvoude braz ha bihan, — enn hent —
Nemed he mamm-gaer he unan ;
— N'ed eo ket pec'hed nemet mad,
Mouga ann aer gand he c'hofad.

Plantet c'houez tanourieu seder, — plantet. —
Ma pego ann tan ruz ha ter !
— Plantomp c'houez, potred, d'ann tiz-vad,
Ma pego ann tan-man ervad ! —

Kaer en defant c'houea ha c'houei — c'houea —
Na bege ann tan dindan hi ;
C'houei, c'houea, c'houea, c'houei,
Na zeue ann tan da begi.

Ar penn-barnour dal' ma welaz — ar bec'h —
Souezet a-grenn a chomaz :
— Boèmet, me chans, ann tan gant-hi ;
Pa na zev ket, red' he beuzi !

V.

— Petra war vor ec'h euz gwelet ? — merdead,
— Eur vag heb roenv na gwelet e-bet ;
Ha war ann aroz da sturier
Eunn eal he eskell digor-kaer.

Eur vag war vor a weliz pell, — otrou ; —
Eur c'hreg enn hi gant he bugel,
He bugelik deuz he bronn wenn,
'Vel eur goulm ouc'h ribl eur gregen.

Azénor allant au bûcher, — pauvrette, — petits et grands, tous répétaient : C'est un crime, un grand crime, de brûler une femme enceinte !

Tous sanglotaient, grands et petits, sur son passage, excepté sa belle-mère.

— Ce n'est point un crime, disait-elle, mais une bonne action, d'étouffer la vipère et sa portée.

Soufflez, joyeux chauffeurs, soufflez, que le feu prenne rouge et vif; soufflez, enfants, soufflez vite, que ce feu prenne comme il faut ! —

Ils avaient beau souffler et s'essouffler, s'essouffler et souffler, le feu ne prenait pas sous elle; souffler et s'essouffler, s'essouffler et souffler, le feu ne venait point à prendre.

Quand le chef des juges vit la difficulté, il demeura tout stupéfait :

— Elle a ensorcelé le feu sans doute ; puisqu'elle ne brûle pas il faut la noyer. —

V.

— Qu'as-tu vu, marin, sur la mer ?

— Une barque sans rames et sans voiles; et sur l'arrière, pour pilote, un ange debout les ailes étendues.

J'ai vu, seigneur, au loin sur la mer, une barque, et dans cette barque, une femme avec son enfant, son enfant nouveau-né suspendu à son sein blanc, comme une colombe aux bords d'une conque marine.

Deuz he geinik noaz a boke, — boke —
Ha deza ker kaer a gane :
— Toutouik-la-la, va mabik ;
Toutouik-la-la-la, paourik.

Mar ve da dad ha da welfe, — va mab, —
Gen-oud-de fouge en defe !
Mes siouaz ! n'az welo nepred,
Da dad, paourik, a zo kollet. —

VI.

Kastel Amor zo saouzanet — a-vad —
Ma eo bet biskoaz kastel bet,
Stravil braz a zo er c'hastel :
Ar vamm-gaer zo' vont da vervel.

— Ann ifern e m' harz zo digor, — lez-vab, —
Enn han Doue ! deut hu d'am skor !
Deut-hu d'am skor me zo daonet !
Ho pried c'hlan am euz gwallet ! —

Ne oa ked he genou sarret — chetu —
Chetu o tont eunn aer-flemmek ;
O c'houibanat, stlejaz e meaz
Hag he flemmaz hag he mougaz.

Hag al lez-vab e-meaz raktal, — ha kuit —
Ha kuit trezeg ar broiou-all ;
Hag hen war zouar ha war vor,
O klask kelou deuz Azenor.

Klasket en doa war-zu sao-heol — he c'hreg ; —
Klasket en doa war-zu c'huz-heol ;
Klasket en-doa war-zu c'hreiz-te
Er c'holern ivez he c'hlaske.

Elle baisait et rebaisait son petit dos nu, et lui chantait d'une voix si douce : — *Dodo, dodo,* mon petit, *dodo*, *dodo*, mon pauvre petit !

Si ton père te voyait, mon fils, il serait bien fier de toi ! mais hélas ! il ne te verra jamais ; ton père, pauvre enfant, est perdu. —

VI.

Le château d'Armor est, en vérité, dans un effroi tel que n'en eut jamais nul château ; la consternation règne au château : la belle-mère va mourir.

— Je vois l'enfer à mes côtés ouvert, beau-fils ; au nom de Dieu, venez à mon secours ! venez à mon secours, je suis damnée ! votre chaste épouse, je l'ai calomniée ! —

Elle n'avait pas encore fermé la bouche, qu'on en vit sortir un serpent agitant son dard et sifflant, qui la perça de son dard et l'étouffa.

Aussitôt son beau-fils sortit et partit ; il partit pour les pays étrangers ; il parcourut la terre et les mers, cherchant des nouvelles d'Azénor.

Il avait cherché sa femme au levant ; il l'avait cherchée au couchant, il l'avait cherchée au midi ; maintenant il la cherchait au nord.

Pa zouare enn enez vraz, — war-dro, —
Eur potrik eno war ann treaz,
Hag hen o c'hoari tal ar red,
O dastum kregen 'nn he roched.

Melen he vleo, glaz hi lagad, — glaz-mor, —
Henvel ouz Azenor, a-vad ;
Ken a lak kalon mab a Vreiz
Da huanadi enn he greiz.

— Piou eo da dad, ma bugel-me, — piou-eo ? —
— Ne m'euz bini nemed Doue ;
Kollet tri bloa zo neb a oue ;
Va mamm a wel o koun da ze.

— Na piou da vamm, ha pelec'h e ? — mabik. —
— Kannerez, otrou, 'nn hani e,
Ma hi du-ze gand ann doaliou.
— Na deomp-ni d'he c'haout hon daou. —

Hen da beg e dorn ar bugel — a-rok —
Hag he da zont trem'ar stivel,
Hag o tont a verve ar goad,
E dorn ar mab ouz dorn ann tad.

— Va mammik kez sav alese, — ha sell : —
Chetu va zad ! askavet e !
Chetu va zad a oa kollet ;
Ra vezo Doue kanmeulet ! —

Kanmeulet gant-ho oe Doue, — ker mad ; —
A zas ann tad d'ar vugale ;
Distroi reont laouen da Vreiz :
Bennoz ann Drinded gand ann treiz !

Tant qu'il prit terre aux environs de la grande île [1]. Un petit garçon se trouvait sur le rivage, s'amusant, au bord de l'eau courante, à ramasser des coquillages dans un pan de sa robe.

Ses cheveux étaient blonds, ses yeux bleus, bleus comme la mer, bleus comme ceux d'Azénor, vraiment; si bien qu'en le voyant, le cœur du fils de la Bretagne se mit à soupirer.

— Qui est ton père, mon enfant, qui est-ce ?

— Je n'en ai point d'autre que Dieu ; voilà trois ans qu'il est perdu celui qui l'était : ma mère pleure quand elle pense à cela.

— Et qui est ta mère, et où est-elle, mon petit enfant?

— C'est laveuse qu'elle est, seigneur ; elle est là-bas avec les nappes.

— Allons la trouver tous deux. —

Et il prit l'enfant par la main, et celui-ci lui servait de guide ; et ils se dirigèrent vers le lavoir ; or, en marchant, le sang bouillait dans la main du fils au contact de la main du père :

— Chère petite mère, lève-toi et regarde : voici mon père ! il est retrouvé ! voici mon père qui était perdu. Dieu soit béni ! —

Et ils bénirent à jamais Dieu qui est si bon ; Dieu qui rend le père aux enfants; et ils revinrent joyeux en Bretagne. Que la Trinité protége les hommes de mer !

[1] L'île de Bretagne, ou l'Islande, selon les légendaires latins.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le nom du fils de sainte Azénor (Budok, anciennement *Buzok*, et aujourd'hui *Beuzek*) signifie le *noyé :* son nom à elle-même veut dire *honneur retrouvé :* à la lettre, *re-honneur*. Les légendes latines suivies par le P. Albert le Grand, dans la vie qu'il a donnée de la sainte, diffèrent en quelques points de la version populaire. Du reste, il est facile de voir, en les comparant avec celle-ci, qu'elles sont infiniment moins anciennes, et qu'elles ont été remaniées. Je n'en citerai qu'une preuve, mais elle est concluante, et fera, comme dit le P. Albert, toucher la chose au doigt et à l'œil. Après avoir raconté comment Azénor fut sauvée des flammes, les hagiographes assurent qu'elle fut enfermée dans un *coffre*, et ainsi livrée à la mer. Un mot mal interprété a donné naissance à cette absurde fable : c'est le mot breton *bag*, barque, que les auteurs latins ont traduit par *arca*; les auteurs français ont été conduits, d'après eux, à leur ridicule bahut. Inutile de dire qu'ils n'ont reproduit aucune des beautés naturelles et originales de la légende populaire; ils ont craint de causer de l'ennui au lecteur : *Ne tædium lectori*.

LE DÉPART DE L'AME.

ARGUMENT.

Le moment solennel où l'âme quitte le corps pour aller rendre compte à Dieu de ses vertus ou de ses crimes a souvent été le sujet des méditations du philosophe et des rêveries du poëte. Il devait surtout frapper l'imagination d'un peuple dans le cœur duquel la religion tient une grande place. Aussi peu de sujets ont été plus souvent traités, et avec plus de bonheur, par les poëtes populaires bretons ; peu de sujets leur plaisent davantage. Ils aiment, en leur naïve et touchante simplicité, à se représenter l'âme arrivant au tribunal de Dieu, chargée de ses œuvres bonnes ou mauvaises, comme une pauvre fermière qui vient, au terme, payer son maître ; ils voient l'archange saint Michel, l'intendant du Seigneur, prenant en main, pour peser leurs mérites, ses balances d'or; ils tremblent que le poids n'y soit pas. Mais voici la scène qui, selon eux, précède ce jugement; elle se passe entre le ciel et la terre.

IV

KIMIAD ANN ENE

(Ies Kerne.)

Didostait da glevet kana ann disparti
Ma ra ann ene mad pa ea mez deuz ann ti.

Hen a ra eur zellig, eur zellik deuz ann traon,
Ha gomz ouz he gorf paour zo war he welc klaon.

ANN ENE.

Siouaz deut eo, va c'horf, ann termen divezan :
Red eo d'in da guitat, ha kuitat ar bed-man.

Klevet a rann toliou morzolig ann ankou
Mevelct ra da benn, ien-sklas da vuzellou.

Ken euzuz eo da zremm ker glaz da zaoulagad ;
Siouaz d'id-de, va c'horf, red eo d'in da guitat.

AR C'HORF.

Mar 'd eo euzuz ma dremm, ha glaz ma daoulagad.
Gwir a lavaret-hu, red e d'hoc'h ma c'huitat.

Dispriz ha dizanao e kavit ho mignon ;
Karget a ziou fall, siouaz ! evel ma 'z onn.

Ann heveledigez zo mamm d'ar garante ;
Pa n' he c'havit gan-in em lezet a goste.

ANN ENE.

Sal-ho-kraz, mignon ker, me n'ho tisprizann ket
Deuz ar c'hourc'hemennou n'ec'h euz hini, torret ,

IV

LE DÉPART DE L'AME.

(Dialecte de Cornouaille.)

Venez entendre chanter le départ de l'âme bienheureuse au moment où elle quitte sa demeure.

Elle jette un petit regard, un petit regard vers en bas, et elle parle à son pauvre corps qui est au lit, malade.

L'AME.

Hélas! mon corps, voici l'heure venue; il faut que je te quitte et que je quitte ce monde.

J'entends les coups du petit marteau de la mort : ta tête tourne ; tes lèvres sont froides comme glace.

Ton visage est horrible ; tes yeux sont verdâtres; hélas! mon pauvre corps, il faut que je te quitte.

LE CORPS.

Si mon visage est horrible, si mes yeux sont verdâtres, vous dites vrai, il faut que vous me quittiez.

Vous ne reconnaissez plus, vous méprisez votre pauvre ami; hélas! je suis tellement changé.

La ressemblance est mère de l'amour; puisque vous n'en avez plus avec moi, laissez-moi.

L'AME.

Non, non, mon cher ami, je ne vous méprise pas; de tous les commandements vous n'avez violé aucun;

Hogen Doue her ven, meulomp he drugarez,
A lak ûn d'am c'halloud ha d'ho sujedigez.

Chetu ni disparet gand ar maro digar,
Chetu me unanik tre 'n env hag ann douar,

Tre 'n env hag ann douar evel ar goulmik c'hlaz
A eaz mez deuz ann arc'h da c'hout ha glao oa c'hoaz.

AR C'HORF.

Hogen ar goulmik c'hlaz endro oa distroet
Ouz ann arc'h lec'h oa kent, ha c'hui na reot ket.

ANN ENE.

Ober a rinn a-vad, toui a rann-me d'id,
Benn ar varn diveza me 'em gavo gen-id.

Me 'em gavo gen-id, ker gwir ma' zann breman
Dirag ar varn genta, siouaz ! ken a grenann !

Bez fisianz, mignon ; mor-blen goude gwalorn ;
Dont a rinn-me neuze da begi enn da zorn ;

Pa vefez 'vel houarn, pa vinn me bet enn en,
Evel eur mèanik-krog me az tenno gan-en.

AR C'HORF.

Pa vinn-me, ene kez, enn eur bez astennet
Ha dre vreignadurez enn douar dispennet ;

Pa n'am bezo na biz, na dorn na troad na brec'h ;
Divezad a vo d'e-hoc'h fallout ma c'has ouz krec'h.

ANN ENE.

Neb a grouaz a bed, heb skouer na danvez,
En deveuz ar c'halloud d'az ober a nevez.

Mais Dieu le veut (bénissons sa bonté); il veut mettre un terme à mon autorité et à votre sujétion.

Nous voilà séparés par la mort sans pitié; et me voilà toute seule entre le ciel et la terre,

Entre le ciel et la terre, comme la petite colombe bleue qui s'envola de l'arche pour aller voir si l'orage durait encore.

LE CORPS.

Oui ; mais la petite colombe bleue revint à l'arche, et vous ne reviendrez pas vers moi.

L'ÂME.

Je reviendrai, vraiment, je te le jure ; je reviendrai vers toi au jour du jugement ;

Je reviendrai vers toi, aussi vrai que je vais maintenant paraître au jugement particulier. Hélas ! j'en tremble !

Aie confiance, ami ; après le vent du nord-ouest, la mer devient calme ; je viendrai te donner la main ;

Et quand même tu serais aussi lourd que du fer, lorsque j'aurai été dans le ciel, comme un aimant, je t'attirerai vers moi.

LE CORPS.

Quand je serai, chère âme, étendu dans la tombe et détruit en terre par la corruption ;

Quand je n'aurai ni doigt, ni main, ni pied, ni bras, ce sera vainement que vous essayerez de m'élever à vous.

L'AME.

Celui qui a créé le monde, sans modèle ni matière, a le pouvoir de te rendre ta première forme ;

Neb az anaveze, enn amzer na oaz ket,
A hello da gavout e-lec'h na vezi ket.

Ni 'n em gavo ker gwir, ker gwir ma 'z ann breman,
Dirag ar varn genta, siouaz ! ken a grenann !

Ken a grenann, grenann, ken ven ha ken dister
'Vel eunn dellien lammet gand eur barrad-amzer. —

Doue glev anezhan, Doue respont buhan :
— Ai ta, ene paour, ne vi ked pell e poan ;

Te peuz ma zervichet dre 'm onn bet war ar bed
Ha breman te po lod eveuz ma joausted. —

Hen gober, o pignat, eur zellik deuz ann traon,
Ha gwelet he gorf paour stennet war ar vaz-kaon.

ANN ENE.

— Demad-d'id-de, va c'horf, demad a larann d'id,
Distroi a rann endro, gand kalz truc ouz-id.

AR C'HORF.

— Tevet, o ene kez, gand komzou alaouret,
Poultr ha breignadurez n'euz ker a drue e bed.

ANN ENE.

— Sal-ho-kraz, o va c'horf, dellezout a rez mad
Kerkouls hag ar podpri oe enn han louzou-mad. —

AR C'HORF.

Kenavo 'ta, buhez, kenavo pa 'z eo red !
Doue r'ho c'has d'al lec'h m'hoc'h euz c'hoant da vonet !

Celui qui t'a connu lorsque tu n'étais pas, pourra bien te trouver où tu ne seras pas.

Nous nous reverrons alors, aussi vrai que je vais maintenant me rendre devant le tribunal de Dieu ; aussi vrai que j'en tremble !

Aussi vrai que j'en tremble, que j'en tremble ; aussi faible, aussi vaine que la feuille emportée par le vent de l'orage. —

Mais Dieu entend l'âme ; Dieu lui répond : — Courage, âme chrétienne, tu ne seras pas longtemps en peine ; —

Tu m'as servi pendant que tu étais au monde ; maintenant tu vas prendre part à mes félicités. —

L'âme alors, toujours s'élevant, jette encore un petit regard vers en bas, et voit son pauvre corps couché sur les tréteaux funèbres.

L'AME.

Bonjour, mon pauvre corps, bonjour, je détourne la tête, par grand'pitié pour toi.

LE CORPS.

Cessez, chère âme, cessez de m'adresser des paroles dorées ; poussière et corruption sont indignes de pitié.

L'AME.

Sauve ta grâce, ô mon corps, tu en es vraiment digne, digne comme le vase de terre qui a renfermé des parfums.

LE CORPS.

Adieu donc, ô ma vie, adieu, puisqu'il le faut ; que Dieu vous mène aux lieux où vous souhaitez d'aller.

C'hui vo dihun bepred, me siouaz ! a gousko !
N'am ankounac'hit ked, hag hastit ann distro.

— Ha penoz a rit-hu livirit-hu d'i-me ?
Ken drant ouz ma c'huitat, ken digonfort onn-me !

ANN ENE.

— Eskemmo drein garo gand rozennou 'm euz gret.
Ha gand mel meurbed dous, bestel c'huero meurbed. —

Neuze, laouen ha skanv evel eunn alc'hueder ;
Ann ene zav, e sav, e sav e-bar ann er.

Hag evel m'eo digouet, skoei a ra war ann nor,
Ha d'ann otrou Sant-Per hi a c'houlenn digor.

ANN ENE.

Oh ! c'hui, otrou Sant-Per, a zo karantezuz,
C'hui em digemero e baradoz Jezus.

SANT-PER.

E baradoz Jezus e vei digemeret,
Rag tra ma oaz er bed he zigemer t'euz gret. —

Hag enn eur vonet tre hen a zistro endro,
Hag a wel he gorf paour 'vel eur bern douar-go.

ANN ENE.

— Kenavo d'id, va c'horf, ha da drugarekat ;
Kenavo, kenavo da draonien Jozafat.

Me glev eur meuleudi 'vel na gleviz he far ;
Tiz zo war ar c'hoummoul, ar goulou-de a bar !

Chetu me o vleunia evel eur boudik roz
A-hed gwaz ar vuhez e liorz ar baroz.

Vous serez éveillée toujours ; mais moi, hélas ! je dormirai ! au moins ne m'oubliez pas, et hâtez l'heure du retour.

Mais comment êtes-vous, dites-moi ? Vous paraissez si gaie, et moi je suis si triste !

L'AME.

J'ai échangé des ronces contre des roses, et du fiel amer contre du miel savoureux. —

Alors, gaie et vive comme une allouette, l'âme monte, monte, monte encore vers le ciel.

Une fois arrivée, elle frappe à la porte, et demande à entrer à monseigneur saint Pierre.

L'AME.

O vous, seigneur saint Pierre, vous qui êtes si bon, vous me recevrez, n'est-ce pas, dans le paradis de Jésus ?

SAINT PIERRE.

Oui, tu seras reçue dans le paradis de Jésus, car lorsque tu étais au monde, tu l'as reçu dans ta maison. —

L'âme, au moment d'entrer, détourne encore la tête, et voit son pauvre corps, comme une taupinée.

L'AME.

Au revoir, mon corps, et merci. Au revoir, au revoir, dans la vallée de Josaphat.

J'entends des concerts d'harmonie, tels que je n'en entendis jamais ; les nuages fuient, le jour brille ;

Me voilà fleurissant comme un rosier au bord du ruisseau de la vie, dans le jardin du paradis.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Les paysans bretons, dans leur poétique naïveté, se figurent que l'âme monte au ciel sous la forme d'un oiseau. Comme je suivais un jour de l'œil une alouette qui s'élevait en chantant dans les airs, un vieux laboureur qui charruait à quelques pas de moi, s'arrêta; et, s'appuyant sur la fourche de son instrument aratoire, il me regardait en silence.

— Elle chante bien gaiement, n'est-ce pas? me dit-il enfin; mais je parie que vous ne comprenez pas sa chanson? —

Je l'avouai.

— Eh bien, continua-t-il, voici ce qu'elle chante :

Per, digor ann nor d'in,
Birviken na bec'hinn,
Na bec'hinn, na bec'hinn! —

« Saint Pierre, ouvre moi la porte, je ne pécherai plus jamais, plus jamais, plus jamais! »

— Nous allons voir si on lui ouvre, — dit le paysan.

Au bout de quelques minutes, comme l'oiseau descendait, il s'écria :

— Non! elle a trop péché. Voyez comme elle est de mauvaise humeur! l'entendez-vous, la méchante?

Pec'hinn! pec'hinn! pec'hinn! —

« Je pécherai! je pécherai! je pécherai! »

Piquante superstition, vague écho du vieux druidisme.

LA FÊTE DES MORTS.

ARGUMENT.

C'est le *mois noir* (novembre) que l'Eglise a choisi pour songer aux morts et prier pour eux. Le soir de la fête de tous les saints, le cimetière est envahi par la foule, qui vient s'agenouiller tête nue sur l'herbe mouillée, près de la tombe de ses parents défunts; remplir d'eau bénite le creux de leur pierre, ou, selon les localités, y faire des libations de lait. Cependant l'office commence et se prolonge; les cloches ne cessent de tinter durant toute la nuit, et quelquefois, à l'issue des vêpres, le recteur, suivi de son clergé, fait processionnellement, à la lueur des flambeaux, le tour du cimetière en bénissant chaque tombe. Dans aucun ménage, cette nuit, la nappe n'est-ôtée de dessus la table ni le souper desservi, car les âmes viendront en prendre leur part; on se garde bien aussi d'éteindre le feu du foyer : elles doivent s'y chauffer comme durant leur vie.

Lorsque l'office du soir est terminé, que chacun a regagné sa demeure et quitté la table, pour l'abandonner aux morts, et qu'on se met au lit, on entend à la porte des chants lugubres mêlés au bruit du vent. Ces chants sont ceux des âmes qui empruntent la voix des pauvres de la paroisse pour demander des prières.

V

KANAOUEN ANN ANAON.

(Ies Kerne.)

Han Tad ar Mab ar Spered-glan!
Iec'hed mad d'hoc'h tud ann ti-man,
Iec'hed mar d'hoc'h war boez hor penn.
Deut omp d'ho lakat er beden.

Pa sko ar Maro war ann nor,
Da hanter-noz pa c'houl digor;
Kalon ann dud a ra lammo,
Piou a ielo gand ar maro?

Hogen, na viot ket souezet,
Da doull ho tor mar 'd omp digouet:
Jezus en deuz hon digaset,
D'ho tihuna ma oc'h kousket;

D'ho tihuna, tud ann ti-man,
D'ho tihuna, braz ha bihan:
Mar 'z euz, siouaz, truez er bed
Enn han Doue hor zikouret.

Breudeur, kerent ha mignoned,
Enn han Doue! hor chilaouet!
Enn han Doue pedet! pedet!
Rag ar vugale na reont ket.

Gand ar re hon euz-ni-maget,
Ed omp pell-zo ankounac'het,
Gand ar re hon euz-ni-karet,
Hep truez, ez omp dilezet.

V

LE CHANT DES AMES DU PURGATOIRE.

(Dialecte de Cornouaille.)

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Bonne santé, gens du logis; bonne santé nous vous souhaitons. Mettez-vous tous en prières.

Quand la mort frappe à la porte, quand à minuit elle demande à entrer, tous les cœurs tremblent : qui la mort doit-elle emporter?

Mais, vous, ne soyez pas surpris si nous sommes venus à votre porte : c'est Jésus qui nous envoie pour vous éveiller, si vous dormez;

Vous éveiller, gens de cette maison; vous éveiller, grands et petits; s'il est encore, hélas! de la pitié dans le monde, au nom de Dieu ! secourez-nous.

Frères, parents, amis, au nom de Dieu ! écoutez-nous ! au nom de Dieu! priez ! priez ! car les enfants, eux, ne prient pas.

Ceux que nous avons nourris nous ont depuis longtemps oubliés; ceux que nous avons aimés nous ont sans pitié délaissés.

Ma map, ma merc'h, c'hui zo kousket
War ar blun dous ha blod meurbed,
Ha me ho tad, ha me ho mamm,
Er purkator e-kreiz ar flamm.

C'hui zo er gwele kousket aez,
Ann anaon paour zo diaez,
C'hui zo er gwele kousket mad,
Ann anaon paour zo divad.

Eul licher wenn ha pemp planken,
Eunn dorchen blouz dindan ho penn,
Pemp troated douar war c'horre,
Chetu madou ar bed er be.

Ni zo enn tan hag enn anken;
Tan dindan-omp, tan war hor penn,
Tan war lae, ha tan d'ann traon;
Pedet evid ann anaon!

Gwechall pa oamp e-barz ar bed,
Ni boa kerent ha mignoned;
Hogen breman p'ed omp marvet
Kerent, mignoned, n'hon euz ket.

Enn han Doue, hor zikouret!
Pedit ar Verc'hez benniget
Da skuilla eul lomm euz he lez,
Eul lomm war ann anaon kez.

Mez deuz ho kwele prim lammet,
War ho taou-lin noaz em strinket,
Nemet ma oc'h kouet er c'hlenved,
Pe bet gand ar maro galvet.

Mon fils, ma fille, vous êtes couchés sur des lits de plume bien doux, et moi, votre père, et moi, votre mère, dans les flammes du purgatoire.

Vous reposez là mollement, les pauvres âmes sont bien mal; vous dormez-là d'un doux sommeil, les pauvres âmes veillent dans les souffrances.

Un drap blanc et cinq planches, un sac de paille sous la tête et cinq pieds de terre par-dessus, voilà les seuls biens de ce monde qu'on emporte au tombeau.

Nous sommes dans le feu et l'angoisse; feu sur nos têtes, feu sous nos pieds ; feu en haut, feu en bas; priez pour les âmes !

Jadis, quand nous étions au monde, nous avions parents et amis; aujourd'hui, que nous sommes morts, nous n'avons plus de parents ni d'amis.

Au nom de Dieu! secourez-nous! Priez la Vierge bénie de répandre une goutte de son lait, de son lait sur les pauvres âmes.

Sautez vite hors de votre lit, jetez-vous sur vos deux genoux; à moins que vous ne soyez malades ou appelés déjà par la mort.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

En entendant ces voix lamentables, tout le monde se lève dans les chaumières; tout le monde se jette à genoux, et l'on prie en commun Dieu pour les trépassés, sans oublier de faire une abondante aumône aux pauvres qui sont à la porte et qui les représentent. Ceux-ci, alors, poursuivent leur promenade nocturne à travers les bois et les landes, au son des glas funèbres et au murmure du vent dans les feuilles flétries, moins pressées, dit-on, sur la terre au *mois noir*, que ne le sont les âmes, cette nuit, dans les airs.

L'ENFER.

ARGUMENT.

Pour trouver la société chrétienne telle qu'elle était jadis, une réunion d'hommes à natures primitives, à organisation puissante, à imagination dévorante; pour trouver un prêtre que la foule comprenne, qu'elle aime, et qui soit de force à lutter corps à corps avec elle et à la terrasser, il n'est pas nécessaire de remonter le cours du temps et d'aller jusqu'au moyen âge : on n'a qu'à venir en Bretagne, Les cantiques qu'y chante le peuple sont en harmonie avec ses mœurs, ses mâles croyances et les doctrines qu'on lui prêche : il a un secret penchant pour les sujets qui traitent des vérités les plus effrayantes de la religion, comme s'il avait gardé l'esprit dont les druides remplissaient ses ancêtres au fond de la forêt sacrée; le cantique de l'enfer, le plus ancien et le plus populaire de tous ceux que nous possédons, me paraît en être une preuve. On l'attribue tantôt au père Morin, qui vivait au quinzième siècle, tantôt au père Maunoir, qui vivait au dix-septième; toutefois il ne se retrouve pas dans la collection imprimée des cantiques de ce dernier, mais dans un recueil plus ancien où il diffère beaucoup de la version orale que nous publions : la langue en est moins pure, l'allure moins franche, l'ensemble moins empreint de rudesse primitive. J'ai donc cru devoir suivre la version populaire.

VI

ANN IFERN.

(Ies Leon.)

Diskennomp holl, kristenien, enn ifern da welet
Ar wanerez estlammuz euz ann eneou daoned
Pe re zo dre wir Doue dalc'het e-barz ann tan,
O veza gret gwall zispign euz he c'hraz er bed-man.

Ann ifern zo eunn toulldon leun a devalijen,
Elec'h ne weler morse bihana sklerijeu,
Ann noriou zo bet sarret ha prennet gand Doue,
Ha n'ho digoro biken ; kollet eo ann alc'houe !

Eur forn c'horet er bed-ma n'ed eo nemed moged,
E-kever tan ann ifern, tan eneou daonet,
Gwell e ve devi enn hi ac'han da fin ar bed ;
Eget beza enn ifern e-pad eunn heur gwanet.

Iudal reont a-boez penn, evel chaz kounnaret ;
Ne ouzont pelec'h tec'het, peb-lec'h ez-int losket,
Ann tan zo war ho gorre, ann tan zo dindan ho,
Ann tan zo a bep koste hag ho devo ato..

Ar mab lammo gand he dad, hag ar verc'h gand he mamm,
Ho stlinjo, gand mil malloz, dre ho bleo, kreiz ar flamm.
— Malloz d'hoc'h grek dianket, hag hoc'h euz hon ganet ;
Malloz d'hoc'h, tra didalvez, kiriok oc'h omp daonet ! —

VI

L'ENFER.

(Dialecte de Léon.)

Descendons tous, chrétiens, en enfer, pour voir quel supplice effroyable endurent les âmes damnées que la colère de Dieu tient enchaînées au milieu des flammes, pour avoir abusé de ses grâces en ce monde.

L'enfer est un abîme profond plein de ténèbres, où ne luit jamais la plus petite clarté ; les portes ont été fermées et verrouillées par Dieu, et il ne les ouvrira jamais ; lá clef en est perdue !

Les dalles rougies d'un four d'ici-bas ne sont que fumée, au prix du feu de l'enfer, du feu qui dévore les âmes damnées ; mieux vaudrait brûler, en ce four, jusqu'à la fin du monde, que d'être, pendant une heure, tourmenté en enfer.

Ils hurlent à tue-tête, comme des chiens enragés ; ils ne savent où fuir ; partout des flammes ! des flammes sur leur tête, des flammes sous leurs pieds, des flammes de tous côtés, qui les dévoreront à jamais.

Le fils s'élancera sur son père, et la fille sur sa mère, et ils les traîneront par les cheveux, au milieu des flammes, avec mille malédictions :

— Soyez maudite, femme perdue, qui nous avez mis au monde ; soyez maudit, homme insouciant, qui êtes la cause de notre damnation.

Ho magadurez a vo da viken gand Satan
Kaezour ann dragoned, etouez ar gwaziou tan;
Hag ho evach, ho daelou, hag a vezo mesket
Gand mil ha mil seurt viltanz ha goad ann touseged.

Ha kignet vo ho c'hroc'hen, hag ho c'hik difreuzet,
Gand beg ann aered-wiber, kouls ha dend ann diaouled,
Hag enn tan a vo ruillet ho c'hik hag ho eskern,
Evit ma teufint kreoc'h e forn vraz ann ifern.

Goude ma vezint losket eur boutadig enn tan,
E vint tolet enn eul lenn leun a skorn gand Satan,
Ha deuz al lenn barz ann tan, arre vint didolet
Ha deuz ann tan barz ann dour, 'vel al loc'h-houarn goeliet.

Neuze teuint da wela, da wela gand enkrez :
— Ho ped ouz omp, ma Doue, ho ped ouz omp truez. —
Hogen enn aner welint; rag 'tra bado Doue
E pado ho ankeniou hag ho enkrez ive !

Ken ter a vezo ann tan ho rosto enn ifern,
Ma teui ar mel da virvi, penn-da-benn, 'nn ho eskern,
Seul-vui c'houlennint true, seul-vui e vint gwanet;
Kaer o devezo iudal, losket e vint bepret.

Ann tan-ze a zo c'houezet dre vuanegez Doue.
Ne halfe ked he laza evel pa ma garfe;
Biken na dolo meged, ha biken na devo,
Heb ehana d'ho leski biken n'ho diskarro.

Ce sera Satan qui leur préparera à manger, et les ordures des monstres de l'enfer, ramassées dans les ruisseaux de feu, qu'il leur servira; et pour boisson, ils auront leurs larmes, mêlées de mille immondices et de sang de crapaud.

Et leur peau sera écorchée et leur chair déchirée par la dent des serpents et des démons; et leur chair et leurs os seront jetés au feu, pour alimenter la fournaise immense de l'enfer.

Après qu'ils auront été laissés quelque temps dans les flammes, ils seront plongés, par Satan, dans un lac de glace; et du lac de glace replongés dans les flammes, et des flammes dans l'eau, comme la barre de fer en forge.

Alors, ils se mettront à pleurer, à pleurer amèrement :
— Ayez pitié, mon Dieu, ayez pitié de nous! —
Mais ce sera en vain qu'ils pleureront, car tant que Dieu durera, dureront leurs tourments et leurs maux.

Le feu qui les brûlera en enfer sera si vif, que leur moelle bouillira dans leurs os; plus ils demanderont grâce, plus ils seront tourmentés; ils auront beau hurler, ils brûleront éternellement.

Ce feu-là, c'est la colère de Dieu qui l'a allumé; et il ne pourrait plus l'éteindre, quand même il le voudrait; jamais il ne jettera de fumée, et jamais il ne consumera; il les brûlera éternellement, sans jamais les détruire.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Cela fait frémir : l'imagination de Michel-Ange n'est pas allée plus loin : et, pour que rien ne manque à la réalité du tableau, certains passages poussent l'horreur jusqu'au dégoût, comme ces mystérieux recoins du *Jugement dernier* du peintre italien. Qu'on se rappelle maintenant que ce cantique est chanté fréquemment par des chrétiens de tout âge en Bretagne. Quel trouble, quel terreur profonde ne doit-il pas jeter dans l'âme des enfants, des jeunes filles et des vieillards ! Mais, ainsi que je l'ai remarqué, le paysan breton ne recule pas d'effroi devant les peintures sombres; la tournure de son esprit l'y invite au contraire, et son calme intérieur n'en est point troublé. J'ai dit aussi précédemment que la pièce était tronquée dans les versions imprimées : croirait-on, par exemple, qu'en son adorable simplicité, un de ces naïfs protes franco-bretons, comme il y en a plusieurs, a reculé d'effroi devant la sublime *clef perdue* de l'enfer, et qu'il l'a remplacée par une *cheville* de sa façon ?

LE PARADIS.

ARGUMENT.

Autant le cantique de l'Enfer est épouvantable, autant celui du Ciel est mystique et charmant. On l'attribue généralement à Michel le Nobletz de Kerodern, missionnaire breton, contemporain du père Maunoir. Cette opinion nous paraît soutenable, et nous l'adoptons; mais nous ne pouvons croire qu'il ait composé la pièce telle qu'elle se lit dans les collections imprimées. Outre qu'on en trouve autant de versions différentes qu'il y en a eu d'éditions depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours, ces versions écrites, qui s'accordent plus ou moins, quant au fond, avec les versions orales, en diffèrent notablement par certains détails; elles ont perdu des strophes entières, des ornements pleins de grâce et de poésie que celles-ci offrent encore; enfin elles ont subi, sous le rapport du langage, des altérations nombreuses. Nous n'hésitons donc pas à suivre encore les versions inédites.

VII

AR BARADOZ.

(Ies Treger.)

Jezus! peger braz vo
Plijadur ann eneo,
Pa vint dirak Doue,
Hag enn he garante.

Berr gavann ann amzer,
Hag ar poaniou dister,
O sonjal de ha noz,
E gloar ar baradoz.

Pa zellann enn envo,
Hag entreze va bro,
Nijal di a garenn,
Evel eur goulmik wenn.

Pa vo pred ar maro,
Neuze me gimiado
Ouz ar c'hig ankeniuz,
Enebour da Jezus.

Gand joa e c'hortoann
Ann tremen divezan ;
Hast am euz da welet
Jezus, va gwir bried.

Kerkent a mà vezo
Torret va chadenno,
M'en em zavo enn er
Evel eunn alc'houeder.

VII

LE PARADIS.

(Dialécte de Tréguier.)

Jésus ! combien sera grand le bonheur des âmes, quand elles seront devant Dieu, et dans son amour !

Je trouve le temps court, et légères les peines, en songeant nuit et jour à la gloire du Paradis.

Quand je regarde le ciel, ma patrie, je voudrais y voler comme une petite colombe blanche.

Quand viendra l'heure de la mort, alors je quitterai cette chair angoisseuse, l'ennemie de Jésus.

J'attends avec joie le dernier passage, j'ai hâte de voir Jésus, mon véritable époux.

Aussitôt que mes chaînes seront brisées, je m'élèverai dans les airs comme une alouette.

Tremen a rinn al loar
Evit monet d'ar c'hloar
Dreist ann heol, ar stered,
Me a vezo douget.

Pa vinn pell diouz ann douar,
Traonien leun a c'hlac'har,
Neuze me rai eur zell
Ouz va bro Breiz-izel :

Neuze me a laro :
— Kenavo d'id, va bro,
Kenavo, bed doaniuz,
Gand da veac'hiou poaniuz;

Kenavo paourentez,
Kenavo, goanerez,
Kenavo trubuillo,
Kenavo, pec'hejo !

Pelloc'h ne zoujinn ket
Ardou ann drouk-spered ;
Biken me n'em golo
Goude pred ar maro.

Evel eur vag gollet,
Va c'horf deuz va c'haset
Ama, dre ann avel,
Ar glao hag ar riel.

Maro, te' ar porzer
A zigor d'in ar ger,
Pa vruzun gand ann her
Va lestr oud he rec'hier. —

Je passerai la lune pour aller à la gloire, je foulerai aux pieds le soleil et les étoiles.

Quand je serai loin de la terre, cette vallée de larmes, alors je jetterai mes regards sur mon pays de Bretagne :

Alors je dirai : — Adieu, mon pays, adieu, à toi, monde de souffrances et à tes douloureux fardeaux ;

Adieu, pauvreté, adieu, affliction, adieu, troubles du cœur, adieu, péchés !

Je ne craindrai plus les ruses du malin esprit; maintenant que l'heure de ma mort est passée, je ne me perdrai plus !

Mon corps, comme un vaisseau perdu, m'a conduit ici, malgré les vents et la tempête ;

O trépas, tu es le portier qui m'ouvre le château contre les écueils duquel les flots ont brisé mon navire. —

Abep-tu pa zellinn,
Kement tra a welinn
A rai d'am daoulagad,
Ha d'am c'halon mil vad :

Perc'her ar baradoz
Digor ouz va gortoz,
Ar zent, ar zentezed,
Tost d'am digemeret.

Me vo digemeret
E palez ann Drinded,
E-kreiz ann enorio
Hag ar meuleudio ;

Hag eno, evit mad
Welinn Doue ann tad
Gand he vab benniget
Hag ar Spered meulet.

Me a welo Jezus,
Enn eur c'hiz dudiuz,
O lakat war va fenn
Ar gaera kurunenn :

— Ho korfou evuruz,
A lavaro Jezus,
Oa tensoriou kuzet
Enn douar benniget.

Evel grizio roz-gwenn,
Pe lili pe spern-gwenn,
E kornig eul-liorz,
Ed hoc'h e-kreiz va forz ;

De quelque côté que je me tournerai, tout ce que je verrai remplira mes yeux et mon cœur de bonheur :

Je verrai les portes du paradis ouvertes pour m'attendre, et les saints et les saintes prêts à me recevoir.

Je serai reçu dans le palais de la Trinité au milieu d'honneurs et d'harmonies ;

Et là, je verrai Dieu le Père avec son Fils et l'Esprit-Saint.

Je verrai Jésus, d'un air plein de bonté, placer sur mon front une belle couronne :

— Vos corps heureux, dira Jésus, étaient des trésors cachés en une terre bénie.

Vous êtes en ma cour comme des racines de rosiers blancs, de lis, ou d'aubépines, dans un jardin ;

C'houi zo er baradoz
Evel bokedo roz
A zivleun d'ar mare,
Hag a vleun adarre. —

Evit poanio dister
Evit ankenio berr,
Ni vezo peet mad
Gand Doue, hor gwir dad.

Kaer a vezo gwelet
Ar Werc'hez benniget,
Gand daouzek stereden
A ra he c'hurunen.

Gwelet a rimp ouspenn
Gant-ho peb a delen,
Aele hag arc'haele
Holl o veuli Doue;

Gwelet a raimp-ni c'hoaz
Leun a c'hloar, leun a c'hraz,
Hon tado, hor mammo;
Hor breudeur, tud hor bro.

Gwerc'hezed a bep oad,
Sentezed a bep stad,
Gragez, intanvezed,
Gand Doue kurunet,

Ann holl eledigo
War ho eskeligo
Ker mignon, ker ru-benn,
A nijo dreist hor penn,

Les rosiers, les aubépines et les lis, perdent leur fleur dans la saison, et la recouvrent comme vous. —

Pour de légères souffrances, pour de courtes angoisses, nous recevrons de Dieu, notre véritable père, une brillante récompense.

Elle sera belle à voir, la Vierge bénie, avec les douze étoiles qui forment sa couronne.

Nous verrons aussi les légions des archanges, qui chantent les louanges de Dieu, chacun une harpe à la main ;

Nous verrons encore, pleins de gloire et de grâce, nos pères, nos mères, nos frères, les hommes de notre pays ;

Des vierges de tout âge, des saintes de toute condition, des femmes, des veuves couronnées par Dieu.

Tous les petits anges, portés sur leurs petites ailes, si gentils et si roses, voltigeront au-dessus de nos têtes ;

A nijo dreist hor penn,
Evel eunn hed gwenen,
Enn eur parkad bleünio,
Son ha c'houez-vad gant-ho.

Euruzded heb he far!
O sonjal me ho kar;
C'hui a ro d'in dizoan
E poanio ar bed-man!

Voltigeront au-dessus de nos têtes, comme un essaim mélodieux et parfumé d'abeilles dans un champ de fleurs.

Bonheur sans pareil! plus je pense à vous, plus je vous désire! vous consolez mon cœur dans les peines de cette vie!

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le cantique du Paradis, dont l'air est aussi suave et aussi charmant que les paroles (*V.* les Mélodies, p. 56), nous a été chanté pour la première fois, par une mendiante assise au pied d'une croix, au bord d'un chemin. La pauvre femme avait peine à contenir son émotion, et pleurait en nous le chantant. Dieu nous donnait en elle un symbole touchant de la piété des Bretons.

CONCLUSION.

Arrivé à la fin de cette publication, une réflexion me frappe qui m'impose un dernier devoir. Si les chants qu'on vient de lire offrent quelque intérêt poétique ou historique, ils ne me semblent pas moins intéressants et moins instructifs, au point de vue philosophique et moral. Ils retracent, en effet, le tableau fidèle des mœurs, des idées, des croyances, des opinions, des goûts, des plaisirs, des peines et des sentiments du peuple breton, aux différentes époques de sa vie. Il s'y peint d'après nature, avec ses vertus et ses vices, sans s'inquiéter de certaines difformités qu'il n'aperçoit pas, et que l'art apprend à dissimuler par la manière de les éclairer. Le portrait n'est qu'ébauché, sans doute, mais il est frappant de vérité.

L'homme y paraît sous trois aspects qui correspondent aux trois catégories des chants populaires de la Bretagne, savoir : aux poésies mythologiques, héroïques et historiques ; aux poésies domestiques et d'amour ; aux légendes et aux chants religieux.

Les premières nous l'ont montré enfant, puis adolescent, puis parvenant à l'âge mûr ; les autres nous ont initié à sa vie domestique, les dernières à sa vie religieuse.

Rappelons les traits principaux.

On se souvient de cet enfant vêtu de blanc, debout près d'un vieillard austère qui lui répète sa leçon : c'est le breton au début de l'existence sociale, et qu'un druide instruit. Or,

l'homme est un être enseigné : la semence morale déposée dans sa jeune âme n'y meurt point ; elle s'y développe, au contraire, elle fructifie, et l'on peut encore, après bien des siècles, juger de la semence par les fruits. L'expérience le prouve, et le sujet qui nous occupe confirme les observations de l'expérience.

L'enseignement que le prêtre païen donne à son élève est sérieux, grave, sombre, et, avant tout, religieux. A peine le jeune Breton est né, qu'il voit autour de son berceau, la Mort, la Douleur et la Nécessité, divinités terribles qu'on lui dit d'adorer : soumis à la loi du destin, il les adore[1] ; mais si le maître lui montre la souffrance comme le lot de l'humanité sur la terre, il fait en même temps briller aux yeux de son imagination un royaume enchanté « plein de fruits d'or, de fleurs et de petits enfants qui rient ; » et le cœur du jeune néophyte, fermé pour ce monde terrestre, s'ouvre avec l'espérance pour un monde meilleur.

La même voie fleurie le mène à l'amour du merveilleux ; son instituteur donne un aliment à ce penchant naturel à l'homme en l'entretenant d'un monde mitoyen, peuplé d'esprits mystérieux des deux sexes, les uns nains, composant des breuvages magiques ; les autres naines, dansant avec des fleurs dans les cheveux et des robes blanches, autour des fontaines, à la clarté de la lune. Frappé par ces fraîches images, l'enfant croira donc aux esprits, aux sorciers, aux fées, à l'influence des astres; il sera superstitieux et crédule.

Passant à un autre ordre d'idées, le maître apprend à son élève qu'un jour des vaisseaux étrangers descendirent sur les rivages de la patrie, qu'ils la dévastèrent; que les prêtres, pères et chefs du peuple, furent égorgés par eux, hormis un petit nombre qu'on voyait errer, fugitifs, avec des épées brisées, des robes ensanglantées, des béquilles. Et, devant ce tableau plus saisissant encore que celui devant lequel fit serment le jeune Annibal, l'enfant va jurer haine à

[1] T. I, p. 3 et suiv.

mort aux étrangers, et protester qu'il défendra éternellement, contre eux, le culte de ses pères, les lois de son pays et son indépendance. De la sorte, naît en son cœur, comme un doux fruit sur une tige amère, cet amour du sol natal et de la liberté, cet esprit de résistance opiniâtre, ce dévouement aux chefs nationaux, et cet instinct de conservation qu'il ne perdra jamais.

La suite des siècles nous l'a fait voir mettant en pratique les divers enseignements du maître.

Un prince, ennemi et chrétien, le prend, l'enchaîne, lui crève les yeux, et il chante : « Je n'ai pas peur d'être tué; j'ai assez vécu; peu importe ce qui arrivera, ce qui doit être sera : il faut que tous meurent trois fois avant de se reposer pour jamais [1]. » Puis il poursuit d'effroyables imprécations religieuses et nationales contre l'étranger, ennemi de son culte et oppresseur de son pays. C'est le barbare aux passions effrénées, inspiré par une haine aveugle que la raison ne peut ni blâmer ni absoudre. Ses vices ont le même caractère d'énergie sauvage que ses vertus. Chose étrange! ils ont un mobile semblable, ils sont sacrés comme elles. Les sens grossiers qu'il a reçus de la nature, le ciel froid et pluvieux sous lequel il couche, la vie guerrière et rude qu'il mène, le dénûment presque complet où il se trouve des choses les plus nécessaires au bien-être, la rareté des occasions qu'il a de se distraire des soucis de sa misérable existence, tout le pousse à chercher les moyens les plus violents pour assouvir ses penchants brutaux: le pillage, l'ivresse et la danse les lui fournissent. Il pille donc, il danse et il boit [2]; et, en satisfaisant ainsi d'un même coup ses trois vices, l'amour du gain, l'amour des liqueurs fermentées et l'amour du bal, il croit sérieusement s'acquitter d'un double devoir envers ses dieux et son pays; car, d'une part, c'est le territoire ennemi qu'il ravage; c'est le vin de l'étranger qu'il boit, et il le boit (c'est horrible

[1] T. I, p. 30 et suiv.
[2] *Ibid.*, p. 77 et suiv.

à dire !) mêlé au sang de l'étranger lui-même ; d'autre part, les danses auxquelles il se livre sont saintes : et ces danses, ce vin, ce sang, il les offre en holocauste au soleil qui le bénit et lui sourit.

Pour qu'il puisse distinguer un jour le bien du mal, il faudra qu'un autre soleil l'éclaire, qu'un enseignement nouveau modifie celui qu'il a reçu, qu'une nouvelle loi vienne régler ses nobles instincts et mettre un frein à ses passions mauvaises.

Cette loi, il la subit, et le premier cri qui s'échappe au jour de la bataille, de son cœur où la foi du Christ commence de germer, est un défi jeté à la mort, du milieu des eaux sanglantes du baptême, une hymne où la résignation chrétienne triomphe déjà du fatalisme païen [1]. Le même sentiment éclate en ses paroles, quand la peste désole sa patrie : « La peste est au bout de ma maison, lorsque Dieu voudra, elle entrera, dit-il ; lorsqu'elle entrera, je sortirai [2]. » Toutefois, le christianisme pratique n'a pas encore pénétré dans ses mœurs ; les Hébreux étaient moins éloignés de la doctrine évangélique, ils disaient : « œil pour œil, et dent pour dent. » Lui, le disciple des druides, il s'écrie, tout chrétien qu'il est : « Cœur pour œil, et tête pour bras [3]. »

Ce langage atroce, justifié à ses yeux par l'amour du pays, il le tient et le traduit en actions pendant toute son enfance et pendant toute sa jeunesse. « Il voudrait, dit-il, écraser le cœur du roi ennemi entre la terre et son talon ; » et, bravant une mort certaine, il marche seul contre mille ; il suspend en trophée, au pommeau de la selle de son cheval, puis à la porte de sa maison, la tête de l'étranger vaincu ; il rit (et serait blâmé de ne pas rire), il rit de tout son cœur en voyant l'herbe verte rougie du sang des oppresseurs de sa nation ; il se couche parmi leurs cadavres comme un lion rassasié au milieu d'un troupeau de moutons égorgés, et il se délasse en les regardant [4].

[1] T. I, p. 87 et suiv.
[2] *Ibid.*, p. 91.
[3] *Ibid.*, p. 87.
[4] *Ibid.*, p. 149 et suiv.

Mais quel changement soudain s'est opéré en lui ? Voilà que ces mêmes yeux qu'un spectacle aussi effroyable a charmés versent des larmes de reconnaissance et de piété ! Le barbare tombe à genoux devant le Dieu qu'il a invoqué, et auquel il doit la victoire; il lui élève des autels comme au soutien de son pays, comme à son protecteur, et la religion remporte un triomphe nouveau. Elle l'a rendu modeste au milieu du succès, elle lui inspirera la résignation dans les fers, elle le consolera, elle lui donnera l'espoir; et un jour que tout le monde l'aura oublié, que personne ne le reconnaîtra plus sous la casaque de plomb dont l'étranger l'aura chargé; un jour que sa barbe, devenue grise, descendra jusqu'à sa ceinture, et qu'il ressemblera à un chêne mort depuis sept ans, alors la foi passera sous les traits de la sainte patronne du pays ; elle le regardera, elle le reconnaîtra, elle pleurera, elle coupera ses chaînes, et lui, poussant son cri de guerre, il appellera son pays aux armes. — *Aux armes !* — répondent les guerriers. Et pour tribut, il offre aux ennemis la tête du gouverneur chargé de percevoir la taxe [1] ; il les moissonne comme le blé dans les champs, il les bat comme la paille sur l'aire ; et, toujours dévoué, il chante en l'honneur de ses chefs nationaux un chant de triomphe qui s'étend depuis le mont Saint-Michel jusqu'aux vallées d'Elorn [2]. Malheur ! seulement alors, malheur au fils de ses princes que les étrangers, tout vaincus qu'ils sont, emmènent prisonnier au delà des mers. L'infortuné meurt de chagrin loin du pays natal ; et la nuit, lorsque les âmes des martyrs du dévouement à la patrie viennent, à la clarté de la lune, sous la forme d'oiseaux blancs et noirs, avec une tache rouge au front, se percher sur un chêne au bord de la mer, et qu'ils chantent, il ne chante pas : « Chantez, petits oiseaux, dit-il d'une voix douce et triste, vous n'êtes pas morts loin de la Bretagne [3] ! »

Malheur bientôt au Breton lui-même ! ses chefs de race dis-

[1] T. I, p. 197.
[2] *Ibid.*, p. 201.
[3] *Ibid.*, p. 215.

paraissent, sa jeunesse commence, rude et intolérable, à l'école de princes étrangers. Les envahisseurs qu'ils attirent près d'eux lui fournissent l'occasion de montrer cruellement qu'il n'a rien perdu de son amour pour la patrie, de sa première audace, de son esprit d'indépendance, de sa haine pour la tyrannie, et que, s'il « engendre encore des fils, c'est pour tuer les oppresseurs [1]. » Plus il avance dans la vie, et plus se renouvellent ces terribles et sanglantes épreuves imposées à son patriotisme ; quelquefois la religion vient, comme par le passé, en modérer les fanatiques écarts, et donner à sa foi guerrière un caractère touchant de naïveté. Au moment d'aller combattre, il s'agenouille avec une confiance aveugle, mais charmante, devant la statue du patron des hommes de guerre du pays, et il le tente en lui promettant des présents et des louanges si le bon saint veut bien donner la victoire à ses armes. Vainqueur, il accomplit fidèlement son vœu, et pousse même la reconnaissance jusqu'à appeler ennemi de la patrie et de Dieu quiconque ne bénit pas le patron des guerriers bretons, et ne le proclame pas le premier d'entre tous les saints de la terre et du ciel. Mais, par une anomalie bizarre, qui tient sans doute aux vices de son enfance orageuse et brutale, la vue du sang versé et des têtes broyées continue à le faire rire *à grince-cœur ;* il insulte à l'ennemi mort, à l'exemple des héros d'Homère ; et si un de ses compatriotes, si même un de ses chefs ose avoir soif, le malheureux ! après avoir jeûné et s'être battu tout un jour, il lui lance comme un coup d'épée, au travers du visage, ces mots terribles : *Bois ton sang* [2]. On dirait souvent que la victoire remportée, ou qu'il attend, réveille au fond de sa mémoire tenace les imprécations païennes qu'il vomissait jadis contre les étrangers : tandis que ceux-ci chantent joyeusement à table au milieu de la nuit, il croit ouïr une voix mystérieuse murmurant lugubrement au loin : « Plus d'un qui verse

1 T. I, p. 225.
2 *Ibid.*, p. 229.

du vin rouge, versera bientôt du sang gras; plus d'un fera de la cendre, qui fait maintenant le fanfaron [1]. » Et quand l'événement a réalisé cette prédiction terrible, le lendemain, au lever de l'aurore, accoudé à une fenêtre, et voyant les ennemis et leurs tentes consumés par les flammes qu'il a allumées, il s'écrie avec une joie féroce: « Nous aurons une belle récolte. « Les anciens disaient vrai : « Il n'est rien tel que des os d'en- « nemis broyés pour faire pousser le blé. » Sans frein, dans ses amours comme il l'est dans ses haines, alors même qu'il maudit les étrangers qui l'attaquent, il bénit ceux d'entre eux qui se sont faits Bretons pour le défendre; il les sert fidèlement par le même esprit de dévouement qu'il avait pour ses anciens chefs de tribu, dût-il les chasser, s'il les voit violer la loi du pays, et les rappeler, s'il a de nouveau besoin d'eux [2]. Toujours un mobile unique le dirige : le plus ardent patriotisme. Mais comme si le cœur de l'homme ne suffisait pas à célébrer les espérances de la patrie, espérances souvent déçues, jamais abandonnées, au premier rayon qu'il voit luire, il appelle à son aide les oiseaux du ciel, la voix des montagnes, les hennissements joyeux de la *blanche cavale* (la mer), le carillon des cloches, le soleil de l'été, et jusqu'aux loups des bois du pays qu'il croit entendre hurler et grincer des dents de bonheur en sentant venir les ennemis dont l'égoût des arbres, en guise d'eau bénite, arrosera, dit-il, la tombe [3]. Toujours aussi, toujours il s'arme de constance, d'opiniâtreté, de haine implacable; toujours sa foi nationale s'unit à sa foi religieuse: « Tenons bon, Bretons! tenons bon! Ni merci ni trêve! Sang pour sang! O Notre-Dame de Bretagne, viens au secours de ton pays! » Cependant, on le voit, le guerrier s'humanise; il ne veut plus de *sang* pour des *larmes* [4], il demande du sang pour du sang. Désormais nous sentirons son cœur battre, de

[1] T. I, p. 319 et suiv.
[2] *Ibid.*, p. 383 et suiv.
[3] *Ibid.*, p. 383 et suiv.
[4] *Ibid.*, p. 87.

plus en plus humain. Son âge héroïque est près de finir, son âge historique va commencer.

La première phase est marquée par une éclatante action qui tient à l'un et à l'autre, et qui nous le montre invariable dans son amour des lois, son indépendance, sa bravoure, son attachement aux fils des anciens chefs de race, et aussi dans son antipathie violente pour les étrangers. Ceux-ci, « vipères écloses au nid de la colombe [1], » sont venus habiter ses villes; ils l'oppriment, ils violent ses coutumes nationales ; les ombres de ses ancêtres en frémissent d'indignation, leurs ossements gardés dans les reliquaires du pays retrouvent, pour un instant, la vie par miracle; ils s'avancent, comme une armée, au-devant du ministre des iniquités étrangères, et dans leur sublime fureur ils mettent en pièces l'ennemi de leur petit-fils [2]. Mais lui, formé par l'âge, veut agir avec modération, et, s'il est possible, prévenir la guerre. On ne l'écoute pas, on l'insulte, on veut le tuer ; alors sa fierté naturelle se révolte, il appelle, comme jadis ses pères, l'incendie à son aide, et va mettre le feu aux villes des violateurs de ses lois. Un seul homme conserve assez d'influence sur lui pour l'arrêter, c'est un évêque de sa race, de sa langue, « du sang des vieux rois de Bretagne, et qui maintient les bonnes coutumes du pays. » Au premier mot de cette puissance religieuse, il jette la torche qu'il tenait à la main, et se laisse égorger [3].

Il est opprimé de la même manière à la cour des suzerains de son pays, quand le sort l'y conduit; mais en lui déniant justice, les rois ne rendent que plus suave le parfum de ses vertus modestes, comme le pied brutal, en écrasant la fleur des bois, lui fait exhaler ses plus douces senteurs. Agenouillé sur l'échafaud qu'il honore : « Peu lui importerait, dit-il, de mourir, n'était loin de la patrie ! » Mais si sa tête tombe coupée ; si son sang rougit le voile de cette patrie bien-aimée accourue

[1] T. II, p. 25.
[2] *Ibid.*, p. 24.
[3] *Ibid.*, p. 29.

pour le délivrer, le voile sanglant exposé aux regards de ses compatriotes, comme autrefois la vue de la robe ensanglantée des onze druides fugitifs, produira sur eux le même effet, et malheur encore à l'ennemi [1] !

Néanmoins plus de haines nationales violentes et tenaces ; elles s'effacent de jour en jour à mesure que la religion épure et adoucit les mœurs du Breton. La religion le dispose même à contracter volontairement une alliance honorable qu'il repoussait forcée. L'union a lieu, et il en goûte les fruits, pendant cent ans de paix, sous la sauvegarde d'un pacte solennel qui lui maintient sa constitution particulière et ses chères libertés nationales. Leur conservation est en effet l'invariable objet de son unique sollicitude ; il les a fait respecter pendant mille ans de tous ses princes, il veut les défendre jusqu'à la mort contre ses nouveaux maîtres, car il a toujours eu horreur de la servitude en voyant de quelle manière elle régnait chez ses voisins [2]. Du reste, si sa défiance naturelle s'alarme du moindre danger, ce n'est pas sans raison : l'union est depuis longtemps consommée, et, victime des querelles religieuses de la nation à laquelle son sort est uni, il faut qu'il se lève pour défendre ses autels et ses foyers contre ses terribles alliés « qui ravagent la Bretagne, pire qu'un incendie ; » il crie à la trahison, il appelle contre eux la vengeance du ciel ; il chante en allant les combattre : « Jamais, non jamais, la génisse ne s'alliera au loup [3] ! »

Bientôt nouvelle violation du pacte d'union et nouevlles plaintes de sa part ; mais on ne tient plus aucun compte de ses réclamations, car on est le plus fort. Il résiste : on l'accuse de pousser le patriotisme jusqu'à la fureur ; on le traite comme un rebelle ; on le livre à une cour martiale ; on l'interroge avec dédain, on veut qu'il avoue lâchement qu'il a commis un crime ; il répond aux juges vendus : « J'ai fait mon devoir, faites votre métier [3]. » Puis il porte sur l'échafaud sa tête rayonnante, et

[1] T. II, p. 45.
[2] T. I, p. 378.
[3] T. II, p. 89.
[4] *Ibid.*, p. 161.

meurt pour son pays et pour la liberté, « comme savent mourir les martyrs et les saints [1]. »

Fidèle à sa nouvelle patrie, il la servait pourtant depuis deux siècles avec courage et dévouement; « il avait exposé sa tête mille fois pour le roi [2], » il ne demandait ni places, ni argent, ni honneurs; il n'exigeait qu'une seule chose : le respect de ses libertés solennellement garanties. Mais la fidélité à la foi jurée et la reconnaissance ne sont pas toujours les vertus des princes. Elles continuèrent à être les siennes. Rien ne put corrompre sa loyauté, rien ne rebuta son abnégation, rien ne lassa ses sacrifices. Moins d'un siècle après, un jour que le roi avait *daigné* faire asseoir à sa table un des braves enfants de la Bretagne, pour avoir relevé le pavillon français au milieu des balles ennemies, on entendit le Breton, exalté par la reconnaissance, chanter dans la vieille langue de ses bardes : « Le roi nous estime ! Mille bénédictions de Dieu au roi ! Nobles et peuple, en Bretagne, chantons tous les louanges du roi ! » Et, unissant au nom du prince le nom étonné de la patronne de la Bretagne, il s'écriait d'un accent enthousiaste qui confondait dans un même culte, Dieu, le pays et la royauté : « Chantons les louanges du roi et de sainte Anne, notre bonne marraine [3]. »

Les Bretons allaient être les héros et les martyrs de ce culte nouveau. Après avoir longtemps souffert par la royauté, ils allaient avoir à souffrir pour elle un nouveau surcroît d'oppression. Leur foi sincère, leur patriotisme, leur esprit d'indépendance, leur dévouement à toute épreuve aux fils de leurs anciens chefs nationaux, leur fidélité aux rois, défenseurs naturels, sinon constants, de leur religion, de leur pays et de leur liberté, brillèrent d'un nouvel éclat au milieu des persécutions d'une époque d'odieuse mémoire. Leur cœur alors laissa échapper ce chant sublime, qu'ils mirent en action pendant douze ans :

1 T. II, p. 163.
2 *Ibid.*, p. 165.
3 *Ibid.*, p. 213.

« Il est douloureux d'être opprimé, d'être opprimé n'est pas honteux ; il n'y a de honte qu'à se soumettre à des brigands comme des lâches et des coupables.

« S'il faut combattre, nous combattrons ; nous combattrons pour le pays ; s'il faut mourir, nous mourrons libres et joyeux à la fois.

« Nous n'avons pas peur des balles : elles ne tueront pas notre âme ; si notre corps tombe sur la terre, notre âme s'élèvera au ciel.

« En avant, enfants de la Bretagne ! nos cœurs s'enflamment ; la force de nos deux bras croît. Vive la religion !

« Vive qui aime son pays ! vive le jeune fils du roi ! et que les bleus s'en aillent savoir s'il y a un Dieu !

« Vie pour vie ! Amis, tuer ou être tué ! il a fallu que Dieu mourût pour qu'il vainquît le monde.

« Venez vous mettre à notre tête, gentilshommes, sang royal du pays ; et Dieu sera glorifié par tous les chrétiens de la terre [1]. »

Dieu l'a été en effet ; peut-on en dire autant de la royauté ? Du reste, elle a fourni aux Bretons l'occasion de mettre en pratique leur plus belle vertu, la résignation ; et l'histoire leur adressera l'éloge qu'adressait Louis XIV à leurs ancêtres : « Ils n'ont retiré de leurs généreuses actions d'autre récompense que la gloire de les avoir faites. » Aujourd'hui qu'ils ont tout perdu, leur existence nationale, leurs institutions, leurs libertés, si larges et si nombreuses, que leur pays était le seul de France, selon la remarque de M. Thiers, qui n'eût rien à gagner à la révolution ; aujourd'hui qu'ils balancent en pleurant le berceau de l'humaine espérance morte, pour me servir de leur sublime et mélancolique image, ils demeurent indifférents à tous les changements purement politiques : ils savent qu'ils n'en profiteront pas. « Les pauvres seront toujours pauvres, disent-ils ; les vieux rois ont pu revenir, le vieux temps ne reviendra pas ; le blé est toujours mauvais dans la terre mauvaise : bien fou

[1] T. II, p. 239.

est celui qui croit que les lis fleuriront jamais sur la racine de la fougère, ou que l'or tombe du haut des arbres. Du haut des arbres il ne tombe rien que des feuilles sèches, que des feuilles jaunies pour faire le lit des pauvres gens. » Et ils ajoutent, en élevant au ciel leurs yeux qu'éclaire l'Espérance, sœur de la Foi : « Chers pauvres, consolez-vous, vous aurez un jour, au lieu de lits de branches, des lits d'ivoire et de plumes dans un monde meilleur [1]. »

Telle est la conclusion de tous leurs discours ; ils la reproduisent sous mille formes ; ils ne passent guère de jour sans la répéter, ou sans chanter ces autres paroles si touchantes et si belles : « Hélas ! les cœurs bretons sont remplis de tristesse [2] !... Notre sort est misérable ; notre étoile, funeste ; notre état, bien pénible : repos ni jour ni nuit ! mais prenons-le en patience pour mériter le paradis [3]. »

Le paradis ! voilà en effet le but de leurs désirs, comme de ceux du chrétien ; voilà le mot magique qui leur enseigne la patience, la confiance en Dieu, la pitié pour les misères d'autrui, l'obéissance à toute loi juste, fût-elle dure, l'espoir d'une récompense éternelle. Ce mot, qui est pour eux toute la religion, calme leur douleur, et l'on dirait, à la sérénité de leurs regards, qu'il lui prête même des charmes.

La religion seule embellit quelque peu leur vie de chaque jour : elle les rend gais, d'une gaieté calme et tempérée ; elle les rend bons et sociables ; elle vient, comme un ami grave et honoré qui partage les goûts de la famille, s'asseoir à leur foyer ; elle prend les enfants sur ses genoux, et, joignant leurs petites mains, elle leur enseigne cette prière sublime :

« Mon Dieu, faites-moi la grâce d'être un honnête homme, ou faites que je meure avant l'âge [4] ! »

Elle leur prêche le respect pour les gens d'Église, pour les propriétaires, pour toutes les personnes d'une condition su-

1 T. II. p. 283.
2 *Ibid.*, p. 373.
3 *Ibid.*, p. 221.
4 *Ibid.*, p. 343.

périeure ; l'amitié pour toutes celles de leur rang [1]. Elle leur inspire la confiance en Dieu, et leur promet une belle récompense dès ici-bas, et une plus belle encore dans l'autre vie.

« Pensez, chers petits, leur dit-elle, que Dieu vous regarde, comme le soleil du haut du ciel; pensez qu'il vous fait fleurir, comme le soleil, les roses sauvages des montagnes... Quand viendra le jour de la Fête-Dieu, ceux d'entre vous qui auront été bien sages seront choisis pour jeter des fleurs sur les pas du Sauveur, en attendant qu'ils en jettent devant lui au ciel [2].»

Bientôt la religion les conduit pour faire leurs *premières pâques*, dans l'église de la paroisse, avec de petites filles de leur âge, qui seront leurs femmes un jour [3]. Elle sanctifia d'abord leurs jeux par sa présence [4] ; si, lorsqu'ils ont grandi, elle se tient à l'écart et ne se mêle plus à leurs bruyants plaisirs, la réserve des jeunes garçons, la modestie des jeunes filles, la retenue et la candeur de tous font deviner qu'elle n'est pas loin. Mais elle revient le soir de la fête avec eux; et les fêtes nouvelles, les fêtes graves de l'âge mûr, auxquelles celle-là n'est qu'un acheminement, elle les préside et leur donne sa consécration divine. « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, » dit-elle en franchissant le seuil de la porte des fiancés qu'elle va bénir [5]. Plus tard, le même seuil la revoit, mais agenouillée comme une veuve, avec le mantelet noir et la coiffe passée au safran; elle y reparaît pour inspirer à celui qui reste la confiance et la résignation ; elle lui donne la force de dire au fond du cœur : « La rose est née pour le jardin ; l'if, pour le cimetière : je prierai Dieu jour et nuit, afin que nous nous retrouvions dans le paradis [6]. »

Toujours cette pensée consolante d'immortalité! L'imagi-

1 T. II, p. 345.
2 *Ibid.*, p. 347.
3 *Ibid.*, p. 349.
4 *Ibid.*, p. 341.
5 *Ibid.*, p. 297.
6 *Ibid.*, p. 323.

nation du Breton la revêt sans doute, avec trop de complaisance, de mille formes merveilleuses que la religion et la raison proscrivent comme superstitieuses; qu'importe, si elle le rend meilleur en le rendant heureux? Sa foi est crédule, à coup sûr, mais elle est sincère, elle est inébranlable, elle est pratique, et fait la règle de ses mœurs. D'ailleurs aucune de ses croyances ne peut avoir de conséquences fâcheuses; aucune ne ravale la dignité de l'homme; toutes, au contraire, sont de nature à élever l'esprit et le cœur. Les saints dont il accueille les yeux fermés tous les miracles sont les héros à la fois de sa religion et de sa patrie; c'est lui-même qui les a canonisés pour la plupart : ils lui ont été bons et secourables pendant leur vie; il espère en eux après leur mort. L'un défend ses soldats sur le champ de bataille; l'autre, ses matelots dans la tempête. Les âmes dont il peuple l'air, et dont la voix gémit par celle des vents de la nuit, ou par la bouche des mendiants réunis à sa porte, l'hiver, sont celles de son père, de sa mère, de ses amis en peine, qui demandent qu'il les délivre par ses aumônes et ses prières.

N'y a-t-il pas un vif aiguillon pour la sensibilité, pour la reconnaissance, pour l'amitié, pour le dévouement, pour la pitié, pour tous les sentiments les plus tendres du cœur, dans l'accomplissement même superstitieux des devoirs envers les parents et les amis qui ne sont plus? N'est-ce pas du reste un bonheur que de les pleurer? N'est-ce pas s'oublier soi-même que de les oublier? Ah! ce serait faire un bien cruel et bien triste usage de la raison que de l'employer à détruire ces douces croyances qui entretiennent l'amour de Dieu, le culte des bienfaiteurs de la patrie, et le souvenir de ceux qui ont dévoué leur vie au salut ou au bien-être de l'humanité.

De même, la forme souvent bizarre donnée par le Breton aux croyances les plus terribles de sa religion ne doit pas rebuter; il voit la justice divine à son point de vue; on peut la voir à un autre; mais qu'on l'environne de symboles différents, ou qu'on

l'en dépouille tout à fait, c'est toujours la vérité salutaire qui mène au ciel.

Si pour peindre les images sombres de la foi chrétienne, il pousse parfois jusqu'à l'horreur l'exagération poétique, il épuise, pour peindre le terme de ses espérances célestes, le trésor de sa riche imagination.

Dans son enfance païenne, il faisait du ciel un grand jardin plein de fruits d'or, de fleurs brillantes et de petits enfants rieurs [1]; dans sa jeunesse, une île verte éclairée par l'aurore, où de jeunes garçons et de belles jeunes filles se livrent au plaisir de la danse, qu'il aimera toujours, à l'ombre de bosquets de pommiers dont les fruits, pendants sur leurs têtes, leur promettent la liqueur qu'il aimera longtemps [2]; maintenant, ses sens, moins grossiers, permettent à son esprit de rêver des plaisirs plus purs. « Les nuages fuient, le jour brille [3]. » Vive et gaie comme une alouette, son âme monte vers le ciel. Quelque amer qu'ait été pour lui tout ce qu'il quitte, il ne peut s'empêcher de jeter trois fois à la dérobée « un petit regard vers en bas [4]. » On dirait que son aversion pour tout changement, que son instinct de l'habitude le suit au delà du tombeau ; on dirait que la résignation est devenue tellement sa nature, qu'au moment de partir il hésite à échanger sa misérable vie contre le bonheur même. Il regarde son corps, il lui fait les plus touchants adieux ; il honore en lui, dit-il, « un vase de terre qui a contenu des parfums. » Il regarde avec amour son pays de basse Bretagne, où cependant il n'a trouvé souvent que gêne, pauvreté, misère et que peines d'esprit. Il prend congé de lui presque à regret : son amour ardent pour le sol natal diminue presque la joie qu'il éprouve en montant vers la vraie patrie. Au moment où il va y être reçu, il détourne encore furtivement la tête vers

[1] T. I, p. 5.
[2] *Ibid.*, p. 181.
[3] T. II, p. 448.
[4] *Ibid.*, p. 459 et suiv., de 461 à 473.

sa chère Bretagne. Pour lui donner la force de se vaincre une dernière fois, il faut que Dieu lui crie : « Courage ! » Alors, il reprend son essor, « et foulant aux pieds le soleil et les étoiles, » il entre enfin au ciel. « Son corps, comme un vaisseau perdu, l'a jeté au port, à travers les vents, la pluie et la tempête ; son vaisseau s'est brisé contre les rochers du château de la Vie, dont la mort lui ouvre les portes. » Les saints et les saintes s'avancent pour le recevoir ; on le conduit devant le trône de la Trinité. Jésus le couronne et lui dit : « Vous êtes semblable au rosier qui perd ses fleurs l'hiver, et refleurit l'été. » Immortel rosier, il s'élève « au bord du ruisseau de la vie dans le jardin du paradis ; » désormais il fleurit toujours, et « de petits anges au teint frais et rose voltigent au-dessus de sa tête, comme un essaim harmonieux et parfumé d'abeilles dans un champ de fleurs. »

Devant ce poétique et gracieux tableau dont la religion lui a donné l'idée, et que son cœur a peint, le Breton consolé répète son exclamation habituelle :

« O bonheur sans pareil ! plus je pense à vous, plus je vous désire ! Vous consolez mon cœur dans les peines de cette vie ! »

Ainsi retranché dans ses mœurs nationales comme dans sa presqu'île ; défendu par sa langue et par son caractère comme par ses montagnes ; dévoué à son Dieu et à sa patrie jusqu'au martyre ; fidèle aux souvenirs et aux traditions du passé jusqu'à la superstition ; *coutumier* jusqu'à la routine, qui perpétue le mal, il est vrai, mais qui rend le bien éternel, sans rendre le mieux impossible ; enfin, de plus en plus humain, moral, honnête et sociable, à mesure que la religion et que l'éducation l'éclairent et le forment, le Breton, toujours le même par le cœur, depuis douze siècles, toujours le front calme et serein, s'avance d'un pas ferme et sûr au milieu des tombeaux, pleins d'échos, de ses pères, vers un point rayonnant du ciel que lui montrent au loin l'Espérance et la Foi.

TABLE DES MATIERES.

TOME SECOND.

PREMIÈRE PARTIE.

SECTION SECONDE.

Chants historiques.

DEUXIÈME PARTIE.

Chants domestiques et Chants d'amour.

TROISIÈME PARTIE.

Légendes et Chants religieux.

MÉLODIES ORIGINALES.

PREMIÈRE PARTIE. — SECTION PREMIÈRE.

Chants mythologiques, héroïques et historiques.

PREMIÈRE PARTIE. — SECTION SECONDE.

Chants historiques.

DEUXIÈME PARTIE.

Chants domestiques et Chants d'amour.

TROISIÈME PARTIE.

Légendes et Chants religieux.

MÉLODIES ORIGINALES

DES CHANTS POPULAIRES

DE LA BRETAGNE.

Les airs ne sont pas piquants, mais ils ont je ne sais quoi d'antique et de doux qui touche à la longue... Ils sont simples, naïfs, souvent *tristes*, ils plaisent pourtant.

J. J. ROUSSEAU.

Les airs m'ont paru extrêmement simples, mélancoliques et tenant plus du plain-chant ecclésiastique que de la musique des autres nations de l'Europe. Ces airs ont toujours quelque chose de *plaintif*.... On dirait, à les entendre, qu'ils ont été faits exprès pour être chantés dans les montagnes, et répétés ou prolongés par les plus sauvages et les plus bruyants de leurs échos.

FAURIEL.

Le chant naturel de l'homme est *triste*. Notre âme est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes, et où nous sommes forcés de rendre les accents de la joie sur le ton consacré aux soupirs.

CHATEAUBRIAND.

PREMIÈRE PARTIE.

SECTION PREMIÈRE.

Chants mythologiques, héroïques et historiques.

N. B. **Les numéros des mélodies bretonnes correspondent aux numéros des chants populaires contenus dans le premier volume.**

II.

BUHEZ SAINT EFFLAMM.

Andante.





III.

TOUR ANN ARVOR.

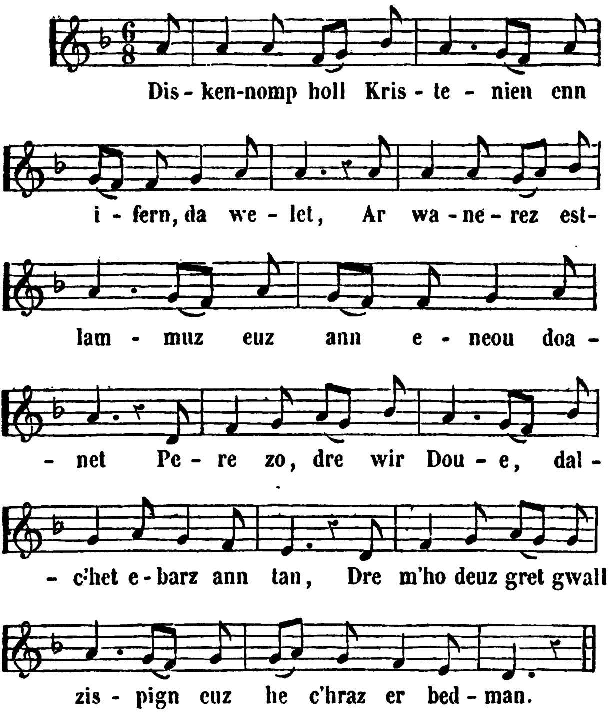
Andantino.




- mor, Armor Daou-li - net i - tron A - ze nor.

VI.

ANN IFERN.


Dis - ken-nomp holl Kris - te - nien enn
i - fern, da we - let, Ar wa - ne - rez est-
lam - muz euz ann e - neou doa -
- net Pe - re zo, dre wir Dou - e, dal -
- c'het e - barz ann tan, Dre m'ho deuz gret gwall
zis - pign euz he c'hraz er bed - man.

VII.

AR BARADOZ.



FIN.

Procédés de Tantenstein et Cordel, 90, ue de la Harpe.